Emmanuel Carrère

V13

Chronique judiciaire

EMMANUEL CARRÈRE

P.O.L

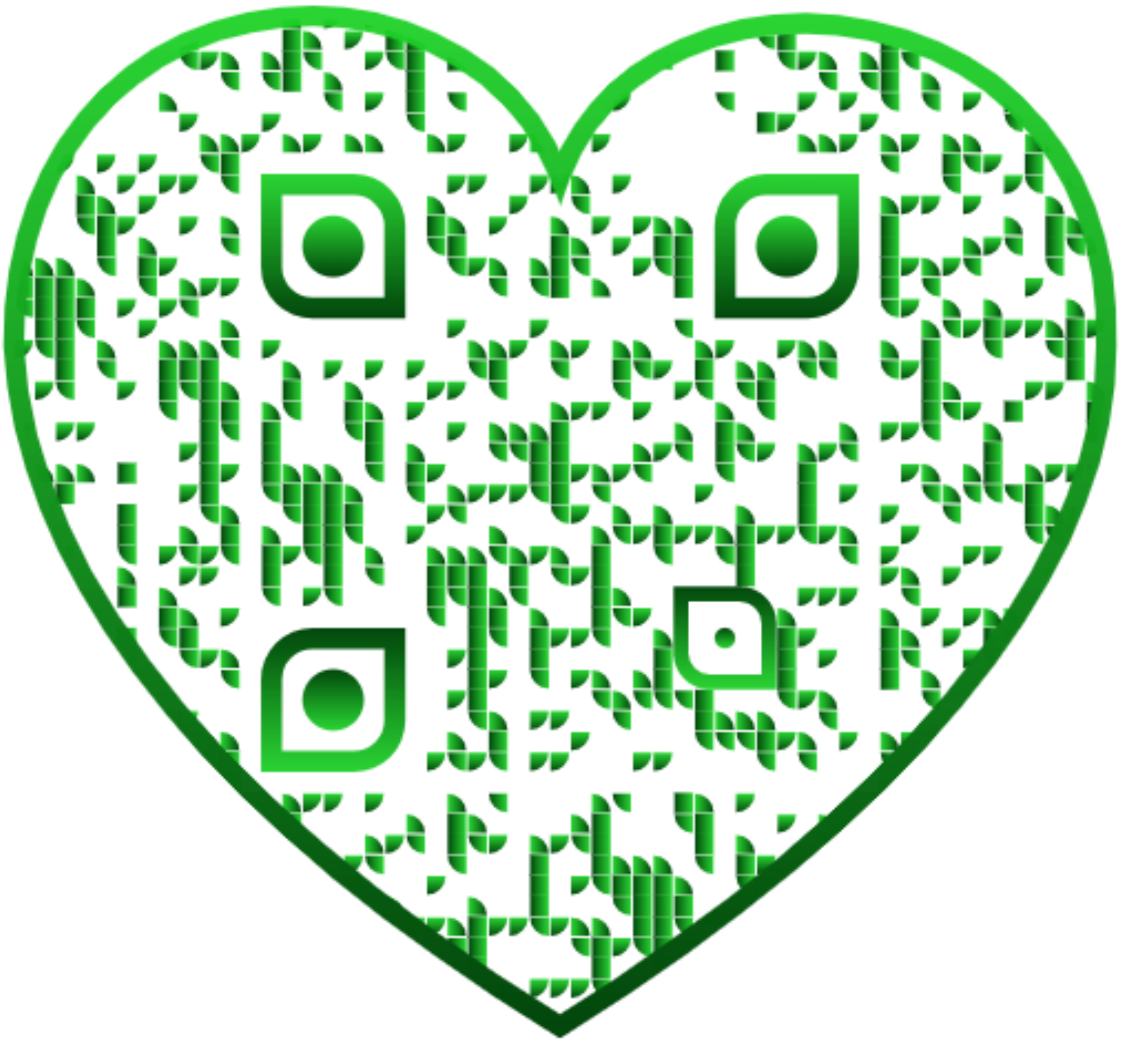

V13 : c'est le nom de code du procès des attentats terroristes qui, le vendredi 13 novembre 2015, ont causé 130 morts au Stade de France, sur des terrasses de l'est parisien, dans la salle de concert du Bataclan.

14 accusés, 1800 parties civiles, 350 avocats, un dossier haut de 53 mètres : ce procès hors norme a duré neuf mois, de septembre 2021 à juin 2022. Je l'ai suivi, du premier au dernier jour, pour l'hebdomadaire *L'Obs*.

Expérience éprouvante, souvent bouleversante, fascinante même quand elle était ennuyeuse.

Une traversée.

Emmanuel Carrère

V13

Chronique judiciaire

Postface de Grégoire Leménager

P.O.L
33, rue Saint-André-des-Arts, Paris 6e

LES VICTIMES

Le premier jour

La rentrée

8 septembre 2021, midi. Île de la Cité, sous haute protection policière. Nous sommes quelques centaines à franchir pour la première fois ces portiques de sécurité que nous allons franchir tous les jours pendant un an. Ces gendarmes à qui on dit bonjour, il y a des chances pour qu'on leur dise bonjour souvent. Ces avocats avec leur badge au bout d'un cordon noir, ces journalistes au cordon orange, ces victimes aux cordons vert ou rouge, leurs visages vont devenir familiers. Certains vont devenir des amis : le petit groupe des gens avec qui on va faire la traversée, échanger notes et impressions, se relayer quand la journée sera trop longue et aller boire des coups, tard, à la brasserie des Deux Palais quand elle aura été trop éprouvante. La question qu'on se pose tous : tu comptes venir tout le temps ? Souvent ? Comment tu t'organises pour le reste de la vie ? La famille ? Les enfants ? Certains, on le sait déjà, ne feront que passer, les jours qu'on peut prévoir les plus intenses. D'autres ont fait vœu de venir tous les jours, de vivre les temps morts autant que les temps forts. J'en fais partie. Est-ce que je tiendrai le coup ?

Le programme

Fin juillet, on a appris que le procès ne durerait pas six mois, mais neuf. Une année scolaire, une grossesse. Son programme ne change pas. Ce qui change, c'est le temps dévolu aux victimes. Elles sont environ 1 800. On ne sait toujours pas combien témoigneront. Jusqu'à la dernière minute, elles pourront s'ajouter ou se désister. On alloue, en moyenne, une demi-heure à chacune – mais qui osera dire « votre temps de parole est écoulé » à quelqu'un qui cherchera ses mots pour raconter l'enfer du Bataclan ? La demi-heure sera peut-être une heure, les six mois sont en train de devenir un an, et je ne dois pas être seul aujourd'hui à me demander pourquoi je me prépare à passer un an de ma vie enfermé dans une salle d'audience géante avec un masque sur le visage, cinq jours par semaine, en me réveillant à l'aube pour mettre au propre mes notes de la veille avant qu'elles soient devenues illisibles – ce qui veut clairement dire ne penser à rien d'autre et n'avoir, pendant un an, plus de vie. Pourquoi ? Pourquoi m'infliger ça ? Pourquoi avoir proposé à *L'Obs* cette chronique au long cours ? Si j'étais avocat, ou n'importe quel acteur dans le grand appareil de la justice, bien sûr : je ferais mon métier. Pareil si j'étais journaliste. Mais écrivain à qui personne n'a rien demandé et qui, comme disent les psychanalystes, ne s'autorise que de son désir ? Drôle de désir. Je n'ai pas été touché par les attentats, personne ne l'a été dans mon entourage. Par contre, je m'intéresse à la justice. J'ai décrit dans un livre le décorum d'une Cour d'assises, dans un autre le travail obscur d'un tribunal d'instance. Ce qui s'ouvre aujourd'hui ne sera pas, comme on le dit parfois, le Nuremberg du terrorisme : on a jugé à Nuremberg de hauts dignitaires nazis, on jugera ici des seconds couteaux, puisque ceux qui ont tué sont morts. Mais ce sera quelque chose d'énorme aussi, quelque chose d'inédit à quoi je veux assister : première raison. Une

autre est que, sans être spécialiste de l'islam, encore moins arabisant, je m'intéresse aussi aux religions, à leurs mutations pathologiques – et à cette question : ça commence où, le pathologique ? Quand il s'agit de Dieu, où commence la folie ? Qu'est-ce que ces types ont dans la tête ? Mais la raison essentielle, ce n'est pas ça. La raison essentielle, c'est que des centaines d'êtres humains qui ont en commun d'avoir vécu cette nuit du 13 novembre 2015, d'y avoir survécu ou d'avoir survécu à ceux qu'ils aimaient, vont se tenir devant nous et parler. Jour après jour, nous allons écouter des expériences extrêmes de mort et de vie, et je pense qu'entre le moment où nous entrerons dans cette salle d'audience et celui où nous en sortirons, quelque chose en nous tous aura bougé. On ne sait pas ce qu'on attend, on ne sait pas ce qui arrivera. On y va.

La boîte

On a beaucoup répété que ce serait le procès du siècle, un procès pour l'Histoire, un procès exemplaire. On s'est demandé quel cadre serait à la hauteur de cette publicité géante pour la justice. Le nouveau palais, ouvert depuis trois ans à la porte de Clichy, tout au nord de Paris ? Trop moderne, trop excentré. Un gymnase ? Pas assez solennel. Une salle de spectacle ? De mauvais goût, après le Bataclan. On a finalement choisi le vénérable palais de l'île de la Cité, entre la Sainte-Chapelle construite par Saint Louis et le Quai des Orfèvres où rôde l'ombre du commissaire Maigret, et puisque aucune de ses chambres n'était assez grande, construit dans la salle des pas perdus cette boîte en contreplaqué blanc de 45 m de long sur 15 de large, sans une seule fenêtre, qui peut accueillir 600 personnes et a coûté à

l'État 7 millions d'euros. Il n'y a pas assez de place pour que tout le monde y entre le premier jour, alors on tire au sort les journalistes qui seront admis. Rien que pour *L'Obs,* nous sommes trois : Violette Lazard et Mathieu Delahousse – qui suivront le procès pour le site web du journal, au rythme fébrile du quotidien – et moi qui le suis au rythme confortable du magazine : 7 800 signes par semaine, rendus le lundi, parus le jeudi, à l'ancienne. Nous espérons nous compléter. Violette et Mathieu sont des pointures de la presse judiciaire – ils disent « la presse ju' » –, corporation soudée et chaleureuse, riche en fortes personnalités, que j'ai un peu côtoyée déjà et que je suis content de retrouver. Ça me rassure d'être avec eux, et ils accueillent en bons camarades le novice qu'on leur met dans les pattes. Une place pour *L'Obs* sort du chapeau, ils me la donnent, en cadeau de bienvenue. Je me retrouve serré entre l'envoyé spécial du *New York Times* et celui de Radio Classique. Radio Classique envoie quelqu'un, c'est dingue, mais Violette et Mathieu m'ont prévenu : bientôt ça se calmera. Les équipes de télé qui trépignent à l'entrée de la salle, puisqu'il est interdit de filmer à l'intérieur, remballeront leur matériel, l'envoyé spécial de Radio Classique retournera à ses symphonies, il ne restera plus que les vrais, les spécialistes du crime et du terrorisme – ils disent « le terro ». Nos bancs sont très inconfortables, anguleux, sans le plus mince revêtement. Pas de pupitre ni de tablette : qu'on écrive directement sur l'ordinateur ou, comme moi, sur un cahier, on se dit que des mois et des mois à prendre des notes sur ses genoux en changeant constamment de position pour être le moins mal possible, ça va être pénible. Et puis on est loin. Loin de cette scène de théâtre qu'est le prétoire, si loin qu'on regardera surtout les écrans de retransmission. C'est un peu, à vrai dire, comme si on suivait le procès à la télévision. 12 h 25, frémissement général. Sous une lourde escorte de gendarmes, les accusés entrent dans le

box. On voit plus le reflet de la vitre qu'eux derrière ce reflet. On se lève, on se dévisse le cou, on s'interroge : est-ce qu'il est là ? Oui, il est là. Salah Abdeslam est là. Ce type en polo noir, le plus éloigné de nous, c'est lui, le seul membre survivant du commando. S'il est au fond du box, ce n'est pas fait exprès pour qu'on ne le voie pas, mais à cause de l'ordre alphabétique. Il est le premier d'une longue série de A : Abdeslam, Abrini, Amri, Attou, Ayari. Sonnerie stridente. Une voix annonce : « la Cour ». Tout le monde se lève, comme à la messe. Le président et ses quatre assesseures font leur entrée, prennent place. Avec une pointe d'accent marseillais, le président dit : « Veuillez vous asseoir, l'audience est ouverte. » C'est commencé.

Dans le box

L'appel

Aux assises, la justice est rendue par un jury populaire, composé de citoyens tirés au sort. Dans les affaires de terrorisme, la Cour est composée, par crainte des représailles, de magistrats professionnels pour qui cela fait partie des risques du métier. Autour du président, ils sont donc quatre magistrats, ou plutôt elles sont quatre magistrates. On s'y habituera mais l'effet est bizarre. Il tient à ce que la justice est une profession à la fois machiste et majoritairement féminine – cela allant de pair avec le fait qu'elle est de plus en plus mal payée. On dit que le procès de *Charlie Hebdo,* en janvier dernier, s'est mal passé parce que le président manquait d'autorité, et qu'on a choisi pour cette raison Jean-Louis Périès, un magistrat proche de la retraite, solide, madré, dont le grand-père était greffier au tribunal de Foix, dans l'Ariège, et le père le juge d'instruction de l'affaire Dominici, cette tragédie rurale qui a été, dans les années 1950, un de nos grands faits divers nationaux. Périès, de fait, a l'air d'un paysan. Ou d'un prof de lycée à l'ancienne, sévère de prime abord mais avec un bon fond. La première chose qu'il fait, c'est l'appel. Sur les vingt accusés du procès, quatorze sont présents et onze dans le box. Ça a l'air compliqué, mais j'ai passé l'été à éplucher un document appelé l'OMA, l'ordonnance de mise en accusation, qui résume en 378 pages un dossier d'instruction dont les 542 tomes empilés font,

paraît-il, 53 mètres de haut, je ne suis donc pas trop perdu. Les neuf membres du commando, ceux qui, au Stade de France, au Bataclan et sur les terrasses de l'est parisien, ont tué 130 personnes, sont tous morts : l'action de la justice est éteinte à leur égard. Six autres n'ont pas répondu à la convocation de la Cour, et cela, déplore le président, « sans excuse valable » (ils en ont quand même une, qui est d'être morts aussi, mais comme on n'en est pas certain à 100 % ils restent accusés). Sur les quatorze qui restent, trois comparaissent libres parce que les charges retenues contre eux sont plus légères, mais ils sont obligés de venir tous les jours et de rester assis devant le box. Les onze qui restent sont complices des attentats à des degrés divers : certains mouillés jusqu'au cou, pour d'autres cela se discute. Je me suis fait une petite fiche, la voici.

La liste des accusés

Salah Abdeslam, la vedette du procès. Natif de Molenbeek, un quartier de Bruxelles qui passe pour un repaire de musulmans radicalisés, frère cadet de Brahim Abdeslam qui s'est fait sauter au café le Comptoir Voltaire, il devait faire comme lui et on ne sait pas si sa ceinture explosive n'a pas fonctionné ou s'il a renoncé à la dernière minute. Lui seul peut le dire. Est-ce qu'il le dira ?

Mohamed Abrini, ami d'enfance de Salah Abdeslam, molenbeekois comme lui, il apparaît toujours à ses côtés dans les préparatifs logistiques. Fait partie de ce que lui-même a appelé « le convoi de la mort » : les trois

voitures, Seat, Polo, Clio, à bord desquelles les dix membres du commando ont fait le voyage de Charleroi à Paris, le 12 novembre.

Osama Krayem, de nationalité suédoise, arrivé de Syrie à la fin de l'été 2015 pour participer à des attentats à Paris et Bruxelles. Combattant aguerri, il passe pour le cadre le plus important de l'État islamique présent dans le box.

Sofien Ayari, même profil qu'Osama Krayem. Arrivé avec lui de Syrie, arrêté avec Salah Abdeslam le 18 mars 2016. Comme ils ont tiré sur des policiers, il a déjà été condamné en Belgique à 20 ans de prison et sera encore jugé au procès des attentats qui ont fait 32 morts et 340 blessés dans le métro et à l'aéroport de Bruxelles le 22 mars 2016. D'une façon générale, le procès des attentats de Paris et celui des attentats de Bruxelles, qui aura lieu à l'automne 2022, se chevauchent. Plusieurs accusés de Paris sont accusés aussi à Bruxelles, ils enchaîneront un procès après l'autre.

Mohamed Bakkali, logisticien, s'est notamment occupé de la location de planques à Bruxelles. L'été 2015, il a participé à un attentat – déjoué – à bord du train Thalys, qui lui a valu, à lui aussi, d'être condamné à 25 ans de prison en Belgique.

Adel Haddadi et **Mohamed Usman** sont tous les deux partis de Syrie, l'été 2015, avec les deux Irakiens qui se sont fait sauter au Stade de France. Combattants de l'État islamique eux aussi, ils auraient dû eux aussi

participer aux attentats, mais ils ont été arrêtés au cours de leur voyage et emprisonnés à Vienne.

À des degrés divers, les suivants peuvent être considérés comme des petites mains. L'accusation essaiera d'établir qu'ils ont apporté leur concours aux attentats en connaissance de cause. Leurs avocats diront qu'ils ne savaient pas ce qu'ils faisaient, et méritent donc des peines plus légères, ou pas de peine du tout.

Yassine Attar apparaît dans une série de messages retrouvés dans un ordinateur centralisant les projets du commando. Il est le frère d'Oussama Attar, présumé mort en Syrie et surtout présumé être le cerveau des attentats. Il ne cesse de répéter qu'Oussama c'est Oussama et Yassine c'est Yassine, et que lui, Yassine, n'a rien à voir avec tout ça.

Ali El Haddad Asufi aurait aidé à se procurer les armes. Participation assez floue.

Farid Kharkhach a fourni de faux papiers. Admet être un faussaire, mais pas un terroriste : jure qu'il ne savait pas à quoi il participait.

Mohamed Amri, **Hamza Attou** et **Ali Oulkadi** sont les trois copains molenbeekois qui ont participé à l'exfiltration de Salah Abdeslam, de Paris à Bruxelles, dans la nuit du 13 au 14 novembre. On reproche aussi à Mohamed Amri d'avoir loué des voitures avec Abdeslam avant les attentats : c'est pourquoi il est dans le box alors que les deux autres comparaissent libres.

Abdellah Chouaa, enfin, est accusé de contacts suspects avec Mohamed Abrini lors d'un voyage qu'a fait celui-ci en Syrie, l'été 2015. Comparaît libre aussi.

Une affaire de noms

Un détail m'a frappé dans les biographies établies par l'OMA. Les soldats du jihad se donnent des noms de guerre qu'on appelle des *kunya*. Le nom commence par Abou, qui veut dire père, et se termine par Al-quelque chose, d'après l'origine de son porteur. Par exemple, Abou Bakr al-Baghdadi, le chef de l'État islamique, se faisait appeler ainsi parce qu'il venait de Bagdad – et aussi parce qu'Abou Bakr a été l'un des premiers compagnons du Prophète. C'est sur ce modèle prestigieux qu'un jeune jihadiste normand, aux nom et prénom aussi français que possible, a pu s'autobaptiser Abou Siyad Al-Normandi. Quatre des neuf membres des commandos du 13 novembre étaient belges : ils se faisaient donc appeler Al-Belgiki. Trois étaient français : Al-Faransi. Deux Irakiens : Al-Iraki. Si on passe du côté des quatorze qu'on va juger, on ne trouve plus aucun de ces noms de guerre, seulement de pauvres noms de tous les jours. Certains ont des surnoms, ce qui n'a rien à voir. C'est Ahmed Damani, dit « Gégé » ou « Prothèse », Mohamed Abrini, dit « Brink's » ou « Brioche ». À quel moment les uns se sont-ils décerné ou ont-ils reçu ces noms de paladins du jihad qui devaient être pour eux hautement valorisants ? À quel moment les autres ont-ils prudemment renoncé à les revendiquer ? Était-il clair, explicite, qu'on achetait le droit de les porter au prix de sa vie ? Et que penser du seul qui est resté, irrésolu, à la

frontière des deux groupes ? À la différence des comparses qui l'entourent dans le box, Salah Abdeslam devait tuer et être tué. Il ne l'a pas fait. Et comme pour signifier ce statut indécis, il a lui aussi un alias, mais tronqué : Abou Abderrahman tout court. Pas de particule, pas de titre de noblesse meurtrière : Abou Abderrahman Al-rien du tout.

Intérimaire

Tout au long des six ans qu'a duré l'instruction, il a refusé de parler et c'est le grand suspense de ce premier jour : va-t-il persister dans ce silence ? Si c'était le cas, le procès perdrait de son intérêt. On prend des paris, la majorité de mes confrères sont pessimistes. L'appel commence par lui, toujours à cause de l'ordre alphabétique. Le président lui demande de se lever et de décliner son état civil. Est-ce qu'il va se lever ? Est-ce qu'il va répondre ? Il se lève. Silhouette juvénile, le visage mangé par le masque et la barbe salafiste sous le masque. Avant toute question, il récite d'une voix forte la *shahada,* qui est le sobre et grandiose Credo de l'islam : « Je témoigne qu'Allah est le seul dieu, et que Mohamed est son prophète. » Un temps. « Bien, dit le président : on verra ça plus tard. Nom du père et de la mère ? – Le nom de mon père et de ma mère n'ont rien à faire ici. – Profession ? – Combattant de l'État islamique. » Le président regarde ses notes et, placide : « Moi, je vois : intérimaire. »

Parties civiles

Victimes par ricochet, témoins malheureux

« Blessées, endeuillées, impactées » : ce sont les parties civiles, dont les auditions commenceront fin septembre. Plusieurs dizaines sont déjà là, sur leurs bancs qui occupent plus de la moitié de la salle. Ceux qui portent leur badge au bout d'un cordon rouge, cela veut dire qu'ils ne veulent pas parler à la presse, ceux qui le portent au bout d'un cordon vert, qu'ils veulent bien. Certains, indécis, portent les deux. Pour l'instant, c'est surtout leurs avocats qu'on voit. Nuées de robes noires, affairées. Là encore, la Cour fait l'appel, chacun vient à son tour déclarer ses clients. Pour ceux qui sont déjà inscrits, cet appel est une formalité. Il dure quand même deux jours, après quoi on passe aux nouvelles constitutions de parties civiles – possibles jusqu'à la dernière minute. Il faut statuer : ces candidats tardifs au statut de victime, lesquels sont recevables ? Lesquels pas ? Dans certains cas, pas de doute. Blessés ou endeuillés, le préjudice qu'ils ont subi est évident. Il est chiffrable, selon un barème qui peut paraître monstrueux mais qui existe, auquel on peut se référer : le deuil d'une sœur rapporte plus que celui d'une cousine, la perte d'une jambe plus que celle d'un pied. Dans d'autres, cela se discute. Jusqu'à quel point, quand on n'est ni blessé ni endeuillé, peut-on se déclarer « impacté » ? Un monsieur bien mis s'approche de la barre. Il revendique la qualité de victime parce qu'il était au Stade de France, où ont commencé les

attentats. « À l'intérieur ou à l'extérieur du Stade de France ? » demande Périès. « À l'intérieur », reconnaît le monsieur du bout des lèvres. Le problème, fait gentiment observer Périès, c'est qu'à l'intérieur, il ne s'est rien passé. Les terroristes *auraient dû* entrer pour se faire exploser, c'est vrai. Il se trouve qu'ils ne l'ont pas fait, et qu'on ne peut raisonnablement pas considérer les 80 000 spectateurs du match France-Allemagne qui se jouait ce soir-là comme autant de victimes d'une tentative d'assassinat. Pas davantage les personnes qui, habitant des rues voisines du Bataclan, ayant vu des gens mourir ou agoniser sur les trottoirs, font aujourd'hui encore des cauchemars. Il n'est pas question de nier la réalité de ces cauchemars, de ces arrêts maladie, de ces traumatismes, mais la jurisprudence distingue de la « vraie » victime la « victime par ricochet » ou le « témoin malheureux », dont on ne peut malheureusement pas dédommager le préjudice, sinon on n'en finirait pas. Une histoire qui circule sur les bancs de la presse ju', c'est une dame qui demande réparation parce que les attentats ont pourri sa soirée d'anniversaire, préparée de longue date et qui coûtait bonbon. Il paraît que l'histoire est vraie, mais la dame ne s'est pas présentée.

La mythomane du Bataclan

On raconte aussi des histoires de fausses victimes. Il y en a, il y en a même eu beaucoup. Le journaliste Alexandre Kauffmann a écrit sur l'une d'entre elles un livre[1] dans lequel il décrit très bien la communauté qui s'est créée aux lendemains des attentats. Dans des bars près de la Bastille, on se racontait en boucle la nuit d'enfer. Où on était au moment de l'attaque, avec qui. Cette femme qui était allongée près de moi, sous une table de la Belle

Équipe, est-elle morte ou vivante ? Cet homme qui m'a tendu une couverture de survie à la sortie du passage Amelot, qui était-il ? Quelqu'un le sait-il ? Quelqu'un connaîtrait-il quelqu'un qui le saurait ? Des légendes prenaient forme. Il y aurait eu au Bataclan des assassinats à l'arme blanche, des corps mutilés, une femme enceinte éventrée, un homme émasculé, un quatrième assassin – et tout cela, on avait au sommet de l'État décidé de le cacher. Ces mille et une nuits de l'horreur se sont déployées dans la vraie vie, les rues et les cafés, mais aussi et surtout en ligne. En décembre 2015, une assistante maternelle qui était avec son mari au Bataclan lance sur sa page Facebook ce qui va devenir l'association Life for Paris. Très vite, elle attire des centaines de survivants et d'endeuillés. Parmi tant d'autres, une certaine Flo, pas victime directe mais entièrement dédiée à soutenir Greg, son meilleur ami, grièvement blessé et hospitalisé à l'hôpital Georges-Pompidou… Le plus dingue, répète-t-elle, c'est que Greg n'allait jamais au Bataclan alors qu'elle oui, tout le temps : elle devait y aller ce soir-là, et puis elle ne se sentait pas bien, elle a changé d'avis à la dernière minute, il s'en est fallu de peu. Il y a des gens, comme ça, qui se vanteront toute leur vie d'avoir raté à deux minutes près un avion qui s'est écrasé. Assidue, disponible, Flo devient *webmaster* du forum. Elle accueille, oriente, assiste, réconforte, relaie les initiatives de la communauté – sorties, anniversaires, commémorations sur le boulevard Voltaire où tant de gens viennent se recueillir devant des bougies, des fleurs, des photos, des dessins. Quand on s'émerveille de son empathie, elle dit que l'épreuve l'a mûrie, ouverte aux autres. Elle lui fait même oublier la cruelle maladie dont elle souffre : le syndrome de Cushing, qui la rend obèse et velue. Flo est si efficace à Life for Paris qu'on lui propose d'entrer au conseil d'administration. C'est à ce titre qu'elle est entendue à l'Assemblée nationale dans le cadre d'un projet de loi sur l'aide aux victimes,

puis pose pour *Paris Match* avec les figures les plus médiatiques de l'association. Légende : « Le traumatisme du massacre. Ils arrivent à esquisser un sourire et même à retourner au bistrot. » Une autre photo la montre en blouson de cuir, nettement plus rock'n'roll, dans les bras de Jesse Hughes, le chanteur des Eagles of Death Metal – le groupe qui jouait le 13 novembre au Bataclan est revenu en 2016 pour un concert du souvenir à l'Olympia. En plus de la représentation et du réconfort psychologique, son nouveau taf, comme elle dit, implique de faire le tri entre les vrais rescapés et les individus chelous qui gravitent, si nombreux, autour du malheur d'autrui. Là-dessus, son radar est infaillible. Un lycéen, dans l'émission *La France a un incroyable talent*, a chanté et dédié sa chanson à Alexandre, son meilleur ami mort au Bataclan. Il s'est révélé qu'aucun Alexandre n'était mort au Bataclan. Le lycéen s'est enferré dans son mensonge, sous la réprobation croissante des réseaux sociaux et de Flo, qui dit l'avoir percé à jour avant tout le monde et exprime sur le forum son dégoût : « *Bullshit*, tout ça pour faire de l'audimat, c'est dégueulasse de se servir d'événements tragiques… » Elle sera démasquée à son tour car, tout en continuant à donner des nouvelles de Greg, elle fait l'erreur de se déclarer victime elle-même. Le procès-verbal de sa plainte est un des récits les plus complets, précis et convaincants de la nuit d'horreur du Bataclan. Mais le soupçon naît, et se précise quand une adhérente de l'association la croise dans la salle d'attente d'un thérapeute spécialisé dans les troubles des survivants. Vérifications, recoupement. On découvre qu'aucun Greg ne figure parmi les patients de l'hôpital Pompidou ni sur la liste des victimes mais que Flo, elle, a été indemnisée de 25 000 euros – et ce n'est qu'une provision. Arthur Dénouveaux, le président de Life for Paris, a porté plainte, mais il l'a fait avec une pointe de regret parce qu'il l'aimait bien et, dit-il, parce que cette femme perdue de

solitude avait trouvé dans leur groupe de survivants les premiers vrais amis de sa vie. Jugée pour escroquerie et abus de confiance, Flo a pris quatre ans ferme. En exergue du livre, cette phrase de Christine Villemin, mère du petit Grégory, héroïne d'un autre grand fait divers national : « On dirait que les gens sont envieux du malheur qui nous arrive. »

---

1. *La Mythomane du Bataclan,* Éditions Goutte d'Or, 2021.

Défense de rupture ?

Le deuxième jour, tandis que se poursuivait l'appel des parties civiles, il a été question de la parole des victimes qu'on allait bientôt commencer à entendre. Tout à coup, Salah Abdeslam s'est levé, agité dans le box jusqu'à ce qu'on ouvre son micro et il a demandé si on donnerait aussi la parole à ceux sur qui on jette des bombes en Irak et en Syrie. Le président a dit qu'on en débattrait en temps utile, coupé le micro. Cette sortie a dans l'ensemble été considérée comme une provocation. L'argument m'a tout de même laissé songeur. C'est celui de la défense dite « de rupture », théorisée en 1987 lors du procès de l'officier nazi Klaus Barbie par le célèbre et sulfureux avocat Jacques Vergès. D'accord, disait Vergès, Barbie a torturé à Lyon mais l'armée française en a fait autant en Algérie. Par conséquent, chaque fois qu'on parlera torture à Lyon la défense répondra torture en Algérie. Je serais surpris qu'Olivia Ronen, la très jeune avocate d'Abdeslam, se risque à imiter Jacques Vergès, mais il est vrai que oui, même si ça n'en fait pas l'équivalent de la SS, l'armée française a torturé en Algérie. Et il est vrai aussi que la coalition internationale dont faisait partie la France a balancé sur l'Irak et la Syrie, à partir de 2014, des bombes qui ont fait des dizaines, peut-être des centaines de victimes civiles – car les « frappes chirurgicales » sont un mythe. J'ai été d'autant plus surpris, en étudiant cette OMA que tout le

monde est d'accord pour trouver rigoureuse et probe, d'y trouver une allusion aux « *prétendus* massacres de civils que les Occidentaux *commettraient* au cours de leurs bombardements ». Je ne suis pas un spécialiste, et je laisse de côté la question de savoir si la mort d'un demi-million d'enfants irakiens directement causée par les sanctions américaines « valait le coup », comme l'a dit dans une interview mémorable la secrétaire d'État Madeleine Albright (« *the price is worth it* »), mais ce n'est servir ni la vérité ni la justice d'appeler « *prétendus* massacres de civils » des massacres de civils indiscutables. Ce ne serait pas non plus servir justice et vérité de nier que les conditions de détention de Salah Abdeslam sont très dures. Six ans à l'isolement, c'est très dur. Olivia Ronen l'a dit avec véhémence dès la première audience. Elle a dit que le garçon qui venait d'entrer dans le box comme un taureau dans l'arène n'avait pratiquement parlé à personne depuis six ans, et c'est son devoir de le dire. Je l'écoutais, j'étais d'accord avec elle, en même temps je pensais à ce mail qu'a reçu Frank Berton, le précédent avocat d'Abdeslam, pour avoir dénoncé la surveillance vidéo dont son client est l'objet, 24 heures sur 24 :

« *Maître*

Depuis sa soirée au Bataclan, ma belle-fille est aussi sous surveillance vidéo, 24 heures sur 24, à l'hôpital.

Cette situation ne la perturbe pas, car elle est dans un coma profond.

Elle ne perturbe pas non plus mon fils, qui repose au cimetière.

Je respecte votre travail et vos convictions mais il y a des limites face aux gens qui souffrent. »

Un fantôme

En même temps qu'appareille lentement le paquebot du V13 – comme tous, magistrats, avocats, journalistes, nous appelons désormais ce monstrueux procès du vendredi 13 novembre dans lequel nous sommes embarqués –, les affaires se poursuivent au Palais. Une autre Cour d'assises spéciale juge un autre terroriste dans une petite salle, au sous-sol. Ce procès-là attire peu d'attention. Une amie avocate me l'a signalé, je suis descendu pour me distraire un peu du défilé des parties civiles. L'accusé est un vieux monsieur, costume bleu ciel, foulard et pochette assortis, cheveux blancs bien lissés, fine moustache, fort accent espagnol. De son box vitré, il accueille avec bonhomie ce qui semble être un public fidèle. Soit, par ordre d'apparition : un vieux fan qui ressemble à Benoît Poelvoorde, à qui il signera un autographe : « Amitiés révolutionnaires » ; deux types en costume strict, l'air de banquiers, qui contre toute apparence se présentent comme des Gilets jaunes ; deux gentilles vieilles dames, militantes historiques de la cause palestinienne, et l'une sort de son sac pour le donner à l'autre un pamphlet manifestement antisémite ; un jeune lascar en jogging qui tient serré sur sa poitrine le dernier livre d'Éric Zemmour ; et, pour fermer le ban, Mgr Gaillot – ce prélat gauchiste qui faisait parler de lui, certains doivent se le rappeler, à la fin du siècle dernier. Tous se connaissent, l'accusé a un mot aimable pour chacun. Voyant une des gentilles vieilles dames antisémites faire la bise à Benoît Poelvoorde, il lui lance, plaisantin : « Alors ? Tu me fais cocu ? » Son avocate, une grande femme maigre aux yeux et cheveux charbonneux qui se trouve être également son épouse, arrive avec trois gobelets de café en équilibre instable : un pour son mari, un pour elle, un pour l'avocat général à qui elle l'offre en plaisantant, elle aussi :

« Tentative de corruption ! » L'avocat général sourit, on est entre vieux camarades. Lui, cela fait déjà trois fois qu'il requiert contre l'accusé, elle sept fois qu'elle le défend. L'enjeu du procès est la durée de la peine qu'il encourt pour l'attentat du Drugstore Publicis (1974, 2 morts, 34 blessés), et cet enjeu est nul, purement procédural, car il a depuis longtemps, et pour beaucoup d'autres crimes, été condamné à perpétuité. Il est depuis 27 ans en prison, il y terminera ses jours, simplement cette fois-ci est la dernière, plus aucun appel ni cassation possibles : ce sont donc les adieux à la scène d'Ilitch Ramirez Sanchez, dit le Chacal, dit Carlos. Ce n'est pas une blague : à quelques volées de marches du V13, et sans susciter d'autre intérêt que celui de son fan club, on juge *Carlos*. Carlos, le terroriste légendaire des années 1970. Carlos, le plus célèbre client de Jacques Vergès. L'avocat général n'a pu éviter le rapprochement avec ce qui se passait à l'étage du dessus. Il a rappelé que Carlos avait commis les premiers attentats à l'aveugle sur le sol français, des attentats sanglants aussi, « toutes proportions gardées » – et ce « toutes proportions gardées », c'est celui des gens de l'administration pénitentiaire qui, depuis qu'ils ont affaire aux salaf', comme ils disent, trouvent que les Corses et les Basques, c'était le bon temps. Quand M^{e} Coutant-Peyre – sa femme, donc – a plaidé, c'était complètement en roue libre, elle racontait des anecdotes, des souvenirs personnels, il l'interrompait, elle disait « si vous savez mieux que moi quoi dire, eh bien plaidez à ma place », il se rasseyait en bougonnant. Cette scène incroyablement étrange était une scène de comédie. Mon amie avocate et moi ne nous gênions pas pour rire sous cape. Nous aurions moins ri s'il y avait eu dans la salle, face à ce fantôme d'un terrorisme vintage en pantalon à pattes d'éléphant, et à côté de ces pittoresques guignols, une femme en fauteuil roulant qui était une

petite fille en 1974, que ses parents ont emmenée manger une glace au Drugstore et dont la vie, ce jour-là, a été pour toujours saccagée.

Grand fracas facial

Deux heures trente-huit minutes quarante-sept secondes

Ceux qui ont assisté au procès de *Charlie Hebdo*, il y a huit mois, n'oublieront pas le traumatisme des photos prises sur la scène de crime. La salle de rédaction, les corps. Et puis la vidéo de surveillance, le hall, les assassins qui surgissent, l'un des deux frères Kouachi qui fait le guet pendant que l'autre tue : une minute quarante-neuf secondes que beaucoup aimeraient mieux n'avoir pas vue. En accord avec le président, les policiers qui tout au long de la deuxième semaine du V13 ont dressé une sorte d'état des lieux ont fait le choix inverse : ménager les parties civiles, montrer *a minima*. Des photos, mais de loin. Des plans. Le cadre dévasté mais vide du café le Carillon. Une litanie de noms, des emplacements tracés sur des trottoirs, des plots jaunes ou bleus qu'on appelle des cavaliers, mais pas de corps ensanglantés. Peu d'images, à peine de son. On en a pourtant, des sons. Au Bataclan, un spectateur enregistrait le concert sur un dictaphone, qu'on a retrouvé. Il a continué à tourner tout au long du massacre, en sorte qu'il existe une bande audio qui, entre l'irruption du commando et l'assaut final, dure 2 heures 38 minutes 47 secondes. On s'est demandé s'il fallait ou non l'écouter. La Cour, là aussi, a pris le parti de la pudeur, en n'en faisant entendre que les 22 premières secondes. Le groupe Eagles of Death Metal joue. Les premiers coups de feu se mêlent à la batterie. Un larsen vrille les

oreilles, on coupe tout de suite. Quand l'audience a été suspendue, une jeune femme qui était au Bataclan m'a dit ce qu'elle avait le droit de dire, et moi pas : « Ce n'est pas assez. Si c'est pour nous donner une idée de ce que c'était, ce n'est pas assez. C'est à peine plus que rien. » Je ne sais pas. Dans une semaine, d'autres qui comme la jeune femme y étaient commenceront à mettre des mots là-dessus. En attendant, il y a eu ceux de l'enquêteur qui a fait les premières constatations. C'est un policier qui a dû beaucoup en voir, en vingt ans de Brigade criminelle, mais il tremblait. « Ce que vous n'avez pas entendu, a-t-il dit, les 2 heures 38 minutes 25 secondes restantes, un agent l'a transcrit, mot par mot, bruit par bruit, coup de feu par coup de feu. 258 coups de feu en mode rafale puis au coup par coup pendant les 32 premières minutes. » Combien de temps ça a pris à l'agent de faire ça, on ne sait pas. On préfère ne pas imaginer ce qu'étaient ses nuits. Et puisque les tueurs ont parlé, au début, et puisqu'il fallait bien que, sans écouter la bande, nous entendions leurs paroles, c'est le policier lui-même, Patrick Bourbotte, qui s'en est chargé. Il a dit : « Je vais devoir glisser ma voix dans celle des terroristes. Ce n'est pas la chose la plus facile que j'ai eu à faire dans ma carrière d'officier de police judiciaire. » Sa voix s'est étranglée, puis il a pris une goulée d'air et commencé à lire, bravement, en changeant de ton, avec une application d'apprenti comédien, selon qu'il incarnait « l'assaillant numéro un », Foued Mohamed Aggad, « l'assaillant numéro deux », Ismaël Omar Mostefai, « l'assaillant numéro trois », Samy Amimour :

« … *Vous pouvez vous en prendre à votre président François Hollande… Il fait le cow-boy, le western, à bombarder nos frères en Irak, en Syrie, nous on est venus vous faire la même chose…*

On est partout dans le monde, nous les soldats du califat. On va frapper partout…

Bouge pas, toi.

Un coup de feu.

Je t'avais dit de pas bouger. »

17 fragments de corps

Le matin du 14 novembre 2015, deux victimes ont été confondues à la morgue. Les parents de l'une ont cru leur fille morte alors qu'elle était vivante, ceux de l'autre ont eu le fol espoir qu'elle soit vivante alors qu'elle était morte. Appelé à témoigner, le patron de la morgue se justifie : on n'avait jamais eu à gérer ça, l'arrivée en quelques heures de « 123 corps entiers et 17 fragments de corps ». « 17 fragments de corps. » C'est le genre de mots qu'entendent, jour après jour, ces gens de tous âges assis sur les bancs qui leur sont réservés, certains se connaissant déjà, d'autres seuls : les parties civiles du V13. Pour certains, ces fragments de corps sont ceux de leur enfant, de l'homme ou de la femme qu'ils aimaient. D'autres mots qu'il leur faut apprendre : lacération, démembrement, polycriblage par les écrous. Zone de dispersion : cela veut dire qu'on retrouve des débris humains jusqu'à 50 mètres de l'épicentre d'une explosion. Voici ce que dit un enquêteur, entré parmi les premiers au Bataclan : « Nous marchons au milieu des corps enchevêtrés, entremêlés, superposés, je ne sais pas quel est

le terme. Nous glissons dans des flaques de sang, nous écrasons des morceaux de dents et d'os, et il y a les téléphones qui vibrent, les familles qui appellent. Quand on a commencé à évacuer les corps, ils étaient tellement imprégnés de sang, tellement lourds qu'on devait se mettre à quatre pour les porter. Ma hantise, c'était de passer à côté d'une victime qui se serait cachée dans un trou de souris et serait décédée sans qu'on la repère. Quinze jours après, on a encore trouvé la jambe d'un des terroristes. » À l'enquêteur qui a fait la même chose au café la Belle Équipe, un avocat de partie civile a demandé, bizarrement, quel était « son sentiment » sur cette tuerie. « Mon sentiment, je ne sais pas. Je peux seulement vous dire qu'il y avait 30 orifices sur une victime, 22 sur une autre, 14 sur une troisième. » Puis : « Vous devez comprendre que des tirs avec un calibre de 7,62 mm, ce n'est pas pareil qu'avec du 9 mm. Avec le 9 mm, on a des orifices avec une entrée et une sortie, avec le 7,62 on est sur des plaies très délabrantes, avec des crânes explosés, des grands fracas faciaux. »

Encore une chose qu'auront apprise les proches des victimes : en langage de légiste, un visage arraché, méconnaissable, cela s'appelle « un grand fracas facial ».

Propagande

On a quand même montré la vidéo de revendication diffusée par l'État islamique après les attentats. Expurgée, mais même expurgée son atrocité laisse pantois. Filmée, montée, sonorisée comme un blockbuster hollywoodien ou un jeu vidéo, elle montre les « neuf lions du califat », soit les futurs kamikazes de Paris, s'entraînant dans un paysage de caillasse

probablement syrien, au cours de l'été 2015. Ils savent que dans quelques mois ils vont tuer et mourir. En attendant, ils décapitent des prisonniers, chacun le sien, et non seulement ils décapitent mais en décapitant certains se marrent. Cela dure 17 minutes et c'est de la propagande. Je me trompe peut-être mais il me semble qu'une telle propagande est absolument inédite. Si affreux que soit ce qu'elle recouvre, la propagande présente habituellement le visage de la vertu. Défilés, jeunes gens au regard clair, tournés vers un avenir radieux. La propagande nazie ne montrait pas Auschwitz, la propagande stalinienne ne montrait pas le goulag, la propagande des Khmers rouges ne montrait pas le centre de tortures S.21. La propagande, normalement, cache l'horreur. Ici, elle l'exhibe. L'État islamique ne dit pas : c'est la guerre, nous avons le triste devoir pour que le bien triomphe de commettre des actes terribles. Non, il revendique le sadisme. C'est sur le sadisme, sur l'exhibition du sadisme, sur l'autorisation d'être sadique qu'il compte pour convertir.

« C'est pas une blague »

Avant de déboucher de la rue Bichat, la Seat du trio qui allait mitrailler les terrasses du Carillon et du Petit Cambodge s'est arrêtée au feu rouge, à la hauteur de deux passants, qui témoignent. Un des terroristes a baissé sa vitre et lancé : « C'est l'État islamique qui est venu vous égorger. » Puis, en redémarrant, il a ajouté : « C'est pas une blague. »

Maia, du Carillon

« J'ai rencontré Amine, dit Maia, pendant nos études d'architecture. C'est devenu mon ami, puis mon amoureux, puis mon mari, puis mon associé. On a créé notre agence ensemble. C'était mon premier amour, c'était mon amour. On avait des projets. On parlait de notre vie, des enfants qu'on aurait un jour. On s'est mariés deux fois. La première à Paris en 2014, la deuxième en 2015 au Maroc, à Rabat, où il a grandi et où vit sa famille. On a rencontré Émilie, qui est devenue une amie très proche, et puis sa sœur jumelle, Charlotte. Elles étaient belles, complices, on riait beaucoup ensemble. Il y avait aussi Mehdi, l'ami d'enfance d'Amine. On était tous les cinq architectes. On se retrouvait tous les vendredis soir au Carillon, pas loin de l'agence. On n'avait pas besoin de se le dire, c'était le lieu de rendez-vous par défaut. Ce soir-là, il faisait tellement doux qu'on s'est attablés en terrasse, tous les cinq. C'était comme un printemps précoce, les gens avaient l'air heureux de se promener dans les rues. Je me rappelle avoir pensé que la vie était bonne et que nous avions de la chance. Au moment où c'est arrivé, nous parlions de nos anniversaires. J'avais vingt-sept ans, les autres vingt-neuf, on se demandait ce qu'on allait faire pour célébrer leurs trente ans à tous les quatre. Et puis c'est arrivé.

(Un temps, très long.)

Alors, ce qui est arrivé… C'est un fouillis d'images, de sons qui remontent à la surface. Les bruits, les détonations qu'on a d'abord prises pour des

pétards, l'odeur de la poudre. Je ne m'en doutais pas, mais c'est horrible, l'odeur de la poudre. J'ai cru qu'Amine, Émilie et Charlotte se cachaient sous la table, en fait ils étaient tombés sous les balles. Moi je me suis jetée dans le caniveau, entre le trottoir et les roues d'une voiture. Je me suis recroquevillée pour que les balles ne m'atteignent pas mais elles m'ont atteinte quand même, aux jambes. J'ai senti les chocs dans mon corps. Des chocs terribles, énormes, je ne savais pas encore que c'était des éclats de balles de kalachnikov qui explosaient dans mes jambes et me dilacéraient. Je ne connaissais pas encore ce verbe : dilacérer. Je ne sentais pas encore la douleur, pas encore. À un moment, je sens qu'il y a la mort derrière moi. Il y a un homme dans mon dos, tout contre moi. J'entends son souffle saccadé, j'entends son râle, je sais que ce sont ses derniers instants. Je sais que je suis en train de vivre à côté de lui les derniers instants de sa vie. C'est quelque chose de très intime, c'est peut-être la chose la plus intime qu'on puisse partager avec quelqu'un. Je ne le vois pas, il est derrière moi, mais je sens son souffle, je l'entends. Je suis le seul témoin de sa mort. Je ne connaîtrai jamais son nom.

La mort est arrivée, et le silence. Et puis j'entends les gémissements, les râles, les premiers mots des secouristes : « Les conscients d'abord, occupez-vous des conscients d'abord. » Je suis arrivée à me relever, je ne sais pas comment. Je cherche Amine des yeux. Il est couché sur le sol au milieu d'autres corps couchés sur le sol. Il est tombé sur le dos. Je vois son visage, je vois ses yeux ouverts, et je sais qu'il n'est plus là. Ce n'est pas le sang, ce ne sont pas les 22 impacts dont je ne sais pas encore qu'ils ont touché ses poumons, son foie, son cœur, tout ce que je vois ce sont ses yeux qui sont vides. C'est le néant, il est mort. Je vois aussi Émilie et Charlotte mais je ne peux pas encore m'approcher parce qu'il y a le corps d'Amine entre nous.

Mehdi n'a pas bougé. Il est toujours assis à la table où nous étions tous les cinq. Il est vivant, il est blessé, il y a beaucoup de sang sur son t-shirt. Je lui demande si ça va. Il me dit oui ça va, d'une voix bizarrement normale, il faut que tu t'occupes de toi. Je vois du sang qui coule le long de mes jambes, et puis je vois qu'il y a des trous dans mes jambes. J'essaie d'attraper mon mollet gauche pour le remettre à l'intérieur de ma jambe. Quelqu'un m'a donné un torchon, j'essaie de me faire à moi-même des garrots, sur la jambe gauche au-dessus du genou, sur la jambe droite à la hauteur du tibia. On m'a transportée à l'hôpital Bichat, d'où j'ai appelé ma mère. Je lui ai dit que j'étais vivante et aussi : « Je crois qu'Amine est mort. » C'est un mensonge, je ne *crois* pas qu'Amine est mort, je *sais* qu'il est mort. Ce mensonge donnera à la mère d'Amine un espoir qui durera jusqu'à l'après-midi du lendemain. Je suis désolée pour ça, encore aujourd'hui. Ensuite, on m'a transférée à Ambroise-Paré, où il y a eu les premières opérations, en urgence, pour que je ne perde pas ma jambe. Les moments qui ont suivi, les premières nuits à l'hôpital, sont impossibles à décrire. Il y a la peur. Les premières crises de larmes. Je me suis toujours vue comme quelqu'un d'assez fort, pas du tout une victime. Mais là, je ne pensais pas que c'était humain d'éprouver un tel sentiment de détresse et de solitude. Il y aura quatre greffes. Ce qui m'a fait tenir, c'est mes jambes. J'avais vingt-sept ans, toute ma vie à vivre, j'avais besoin de mes jambes. Il fallait que je me lève et que je tienne debout. Aujourd'hui, vous voyez, je suis debout, heureuse d'être debout, heureuse de pouvoir marcher sans béquilles, sans attelles.

Pendant que j'étais à l'hôpital, Amine a été enterré au Maroc. Je n'ai pas pu aller à son enterrement. Je ne me suis pas non plus occupée de Charlotte et d'Émilie. Je ne suis jamais allée sur leurs tombes. C'était mes amies les plus chères et depuis qu'elles sont mortes je les ai délaissées. Le deuil d'Amine

prenait trop de place, il n'y en avait plus pour elles dans mon cœur. Nous étions cinq, nous ne sommes plus que deux. J'ai pensé au début qu'on allait se soutenir, Mehdi et moi, mais ce n'est pas ce qui s'est passé. Il a disparu de ma vie, nos chemins se sont séparés, je pense que c'était trop dur pour lui. Il n'a plus donné de nouvelles. On était cinq et je suis seule maintenant.

Je travaille. J'ai dû réinventer mon métier. J'ai remporté récemment un marché public dans une ville moyenne, c'est quelque chose d'important. J'ai quitté Paris. J'ai retrouvé un amoureux qui supporte celle que je suis devenue. Voilà, ç'a été ça le combat, panser chaque blessure une à une. Il dure depuis six ans. Il est épuisant. J'ai la tête haute mais je suis épuisée. Je sais qu'il y a des choses qui ne reviendront pas. Je ne courrai plus. Je ne rêve plus. Les rêves ont dépeuplé mes nuits. Je doute dans mon travail. Je ne suis plus aussi fiable que celle que j'étais. Mes amis sont à jamais perdus. Ce que je voudrais maintenant c'est vivre, simplement vivre. Me sentir libre d'être amoureuse sans culpabilité. Profiter avec insouciance d'une soirée entre amis. Être capable d'accepter de nouvelles épreuves, comme la maladie de mon père. Arrêter d'avoir peur de tout perdre.

Le procès m'a mise dans une phase d'attente. Ça fait un an que j'attends. J'aurais voulu n'avoir pas besoin d'être ici mais ce n'était pas possible. J'aurais voulu me reconstruire en ignorant tout cela mais ce n'était pas possible. Ce que j'en attends ? Des peines à la hauteur des crimes. La justice. Cela ne changera rien pour moi mais c'est bien que ça ait lieu. Voilà. Merci de m'avoir écoutée. »

« Occupez-vous des vivants »

La voltigeuse et le rugbyman

Alice et Aristide sont frère et sœur. Ils se ressemblent : cheveux noirs, visages sculptés, corps déliés, tous deux très beaux. Elle avait vingt-trois ans, lui vingt-six. Elle est artiste de cirque professionnelle : voltigeuse. Son métier consiste à s'élancer dans le ciel à l'envers, les mains dans les mains d'un porteur, mais elle dit ça autrement : « Mon travail, c'est de faire rêver les gens avec mes bras. » Aristide, lui, est rugbyman, professionnel aussi. Il joue et vit en Italie. Tous deux sont des athlètes de haut niveau, l'entraînement rigoureux qu'ils s'imposent leur laisse peu de temps pour se voir, alors ces retrouvailles pour un dîner à Paris, c'est la fête. Ils vont au Petit Cambodge, en face du Carillon, parce que les *bo bun* sont très bons, mais ce soir-là la terrasse est bondée, la salle aussi, ils traînent donc en cherchant un plan B. Alors la voiture de dealer aux vitres teintées s'arrête au bord du trottoir, un homme en descend qui ressemble énormément à un des meilleurs amis d'Aristide sauf qu'il a une kalachnikov et qu'il la lève et commence à tirer. Alice n'a pas vu ça, seulement entendu les premiers coups de feu, déjà elle est au sol. Aristide avec ses réflexes de rugbyman l'a plaquée au sol, il s'est jeté au sol par-dessus elle et la protège de tout son corps. C'est le chaos, c'est assourdissant, est-ce que ça dure des secondes ou des minutes on ne sait pas. À un moment elle sent une douleur comme elle n'imaginait pas que ça

pouvait exister, son bras devait dépasser de sous le corps d'Aristide qui prend, lui, trois de ces balles monstrueuses. Alice dira qu'Aristide lui a sauvé la vie en se jetant sur elle. Aristide dira qu'Alice lui a sauvé la vie en arrivant, dans le chaos des premiers secours, des gémissements, des agonies, à le faire transporter à l'hôpital où on diagnostiquera un état de « mort imminente ». Elle sera opérée deux fois dans la même nuit, dans deux hôpitaux différents, et par la suite cinq fois encore, ce qui a permis de sauver son bras sans qu'elle en retrouve l'usage. Aristide, lui, avait des blessures aux poumons, des dommages cérébraux importants et on lui a dit que sa jambe droite était sauvée aussi, en ce sens qu'on ne l'amputerait pas, mais qu'il ne marcherait plus. Quelques mois plus tard, il marchait, il a même essayé de courir mais la douleur était telle, la détresse était telle qu'il s'est retrouvé pour des mois à l'hôpital psychiatrique. L'arrêt du rugby a été un processus long et douloureux. Aujourd'hui encore, il ne peut pas s'approcher d'une télé qui diffuse un match : la tristesse le submerge. Alice est handicapée aussi, elle ne peut plus prendre appui sur ses bras, « mais je continue à faire ce métier, dit-elle. J'invente avec mes porteurs de nouvelles façons de faire en m'appuyant sur les pieds. Je veux continuer à faire rêver les gens. C'est difficile ». Elle répète « c'est difficile », il y a un silence, son menton tremble, sa bouche se crispe, et de cette crispation sort un sourire miraculeux. Ils disent aussi, tous deux, ce que disent tous les autres, l'hypervigilance, les cauchemars, la perte définitive de l'insouciance, mais aussi qu'ils sont reconnaissants au destin : la pièce est tombée du bon côté, ils sont vivants. Ils combattent, mais contre personne. Pour eux-mêmes, avec eux-mêmes, avec les autres. Ce n'est pas la langue de bois du *positive thinking* qu'on entend là, mais une vérité qu'ils ont payé cher le droit de dire. Aristide : « J'ai cherché à comprendre ce qui fait que des jeunes gens décident de tirer sur d'autres jeunes gens, comme ça. Je

ne comprends pas, peut-être qu'il n'y a rien à comprendre. Mais je suis heureux qu'ils puissent être entendus. Je suis heureux que ce procès ait lieu. Je pense que ma génération et celle qui arrive, nous avons énormément besoin de croire en la justice. » Il regarde un instant vers le box des accusés, à sa gauche, s'en détourne aussitôt. Il regarde la Cour, devant lui, très droit sur ses deux jambes. Nous les regardons, Alice et lui. Qu'ils nous parlent, c'est déjà la justice.

L'accent de la vérité

Ce procès a une ambition démesurée, qui est de déplier, neuf mois durant, sous tous les angles, du point de vue de tous les acteurs, ce qui s'est passé cette nuit-là. Il y a d'abord eu deux semaines d'état des lieux. Des policiers, des gendarmes, des médecins sont venus décrire ce qu'ils ont vu. Ces hommes aguerris pleuraient. On entre maintenant dans une autre dimension. Cinq semaines durant, on va écouter les témoignages des parties civiles, c'est-à-dire les survivants et les proches des morts. Ceux à qui cette chose-là *est arrivée*. Il y a une quinzaine de témoignages par jour, d'une intensité effarante. C'est commencé depuis quatre jours, nous avons l'impression que ça fait un mois. Les audiences commencent à 12 h 30, se terminent en principe à 19 h 30, souvent plus tard, et comme il est compliqué de sortir du Palais puis d'y rentrer parce qu'il faut repasser tous les contrôles nous ne voyons pratiquement plus la lumière du jour : à 18 heures on croit qu'il est 3 heures du matin. Le reste de la vie s'éloigne. Un dîner entre amis devient complètement hors sujet. Le président, dont on aime bien la fermeté bonhomme, a eu un mot maladroit dont il s'est aussitôt

excusé : pour ne pas trop alourdir le planning, les avocats des parties civiles devraient se concerter, entre eux et avec leurs clients, pour « éviter les redites ». Ce serait quoi, éviter les redites ? Bien sûr, il y a des choses que disent tous ceux qui étaient sur les terrasses – puisqu'on s'occupe cette semaine des terrasses. Qu'ils ont d'abord cru entendre des pétards, puis être pris dans un règlement de comptes, avant de comprendre cette chose folle : des hommes étaient sortis d'une voiture avec des armes de guerre *pour les tuer*. Que quand ça s'est arrêté, quand la voiture est repartie, il y a eu ce qu'on appelle quelquefois, sans y penser, *un silence de mort*, mais là c'était *vraiment* un silence de mort, ensuite seulement ont commencé les hurlements. Que c'était un carnage, une boucherie, un enchevêtrement de corps avec d'énormes trous d'où sortaient du sang, des chairs, des organes, et quand les premiers secours sont arrivés on entendait répéter cette phrase : « Occupez-vous des vivants. » Mais il n'y a pas et ne peut y avoir de redites parce que ces mêmes instants chacun les a vécus avec son histoire, avec ses séquelles, avec ses morts, et les dit maintenant avec ses mots. Ce ne sont pas des faits qui s'énumèrent et s'épuisent mais des voix qui se déploient, et toutes – enfin, presque toutes – sonnent juste. Presque toutes ont l'accent de la vérité. C'est ce qui fait que cette longue séquence de témoignages n'est pas seulement terrible mais magnifique, et ce n'est pas par curiosité morbide que nous qui suivons le procès n'échangerions nos places pour rien au monde ni n'envisageons calmement la perspective d'en rater une journée. J'ai lu, entendu dire et quelquefois pensé que nous vivons dans une société victimaire, qui entretient une confusion complaisante entre les statuts de victimes et de héros. Peut-être, mais une grande partie des victimes que nous écoutons jour après jour me paraissent bel et bien des héros. À cause du courage qu'il leur a fallu pour se reconstruire, de leur façon d'habiter

cette expérience, de la puissance du lien qui les noue aux morts et aux vivants. Je me rends compte en relisant ces lignes qu'elles sont emphatiques, mais je ne sais pas comment le dire moins emphatiquement : ces jeunes gens, puisque presque tous sont jeunes, qui se succèdent à la barre, on leur voit l'âme. On en est reconnaissant, épouvanté, grandi.

Nadia

Entre la dernière fois où Nadia Mondeguer a vu sa fille, le vendredi à 14 heures, et le moment où elle a appris sa mort, le samedi à 14 heures, il s'est écoulé 24 heures, qu'elle est venue raconter au procès minute par minute. Nadia est une femme aux cheveux gris en désordre, le visage marqué, une voix de grosse fumeuse, un très léger accent difficile à identifier. Quand elle parle, on l'écoute. Elle parlera longtemps, on l'écoutera longtemps. Elle dit que pour ce déjeuner du 13 elle avait préparé un gratin de chou-fleur, qu'elle n'en était pas mécontente, et que des gratins de chou-fleur elle n'en fera jamais plus. Lamia s'est annoncée à la dernière minute, comme elle faisait souvent. Depuis quatre ans, elle habitait en colocation avec sa copine Louise, rue Bréguet, mais elle avait gardé les clés de l'appartement familial boulevard Voltaire, et comme c'était à deux pas elle passait quelquefois en coup de vent. Son frère Yohann était là, ils ont déjeuné tous les trois. Le début du repas a été joyeux mais comme on était un vendredi 13 on s'est demandé s'il fallait s'en inquiéter. En principe non, Lamia a tout de même dit : « Moi ce vendredi 13 je ne le sens pas, il va m'apporter la poisse. » Elle avait mal au dos. Son dernier post a été pour demander à la ronde si on pouvait lui recommander un ostéopathe bon et pas cher. « Mon dos vous remercie », écrivait-elle. Nadia, en racontant cela, ajoute : elle a été tuée dans le dos.

Lamia est pressée, elle file en disant à Nadia : il faut qu'on déjeune toutes les deux, on trouve un jour la semaine prochaine. C'est un rituel entre elles, la fille depuis qu'elle est adulte et gagne sa vie mettant un point d'honneur à inviter au restaurant sa mère, son père, à tour de rôle. Elle repasse chez elle pour se changer avant de retrouver, à 16 heures, une comédienne dont elle s'occupe – elle est agent artistique. À 18 h 30, elle va à la soutenance de mémoire de son ami Francis, au Conservatoire des Arts et Métiers. C'est là qu'a été prise, à 19 h 21, la dernière photo d'elle. On la projette, sur l'écran où ont été montrées la veille les scènes de crimes. Adossée à un mur jaune, elle parle à deux personnes qu'on devine en amorce et vient d'en remarquer une troisième, celle qui prend la photo. Elle s'est tournée vers elle, lui sourit. Elle a les cheveux châtains, mi-longs, séparés au milieu, une grande bouche. Elle a trente ans mais quelque chose d'encore enfantin dans le visage. Elle éclate de beauté, de joie, de gentillesse. Elle me fait penser à ma fille, à celle que pourrait être ma fille dans quinze ans. La soutenance se transforme en pot, certains vont continuer la soirée ensemble, fêter l'anniversaire d'un ami du côté de la gare de Lyon, mais Lamia ne peut pas rester parce qu'elle doit rejoindre Romain. Elle a rencontré Romain quelques mois plus tôt. Le 21 octobre elle l'a amené dîner boulevard Voltaire. Nadia s'est tout de suite sentie à l'aise avec ce grand blond aux yeux bleus qui venait de la région de Sancerre, faisait du rugby et avait ouvert un café, en face du musée de Cluny, où il a proposé sans façon que Nadia et lui se retrouvent dans la semaine pour un petit déjeuner en tête-à-tête. *Deal ?* – *Deal*. Conquise, Nadia s'est dit : celui-là, c'est le bon. Le dernier SMS trouvé dans le portable de Lamia est de Romain. Il n'a pas d'idée sur l'endroit où se retrouver et lui écrit : « C'est toi qui décides. » Lamia choisit la Belle Équipe, un café qui leur est familier à tous les deux. Romain, qui a adopté le quartier, habite à dix

minutes. À 20 h 30, Lamia embrasse tout le monde, prend le métro à Arts et Métiers, arrive à 20 h 50 à la Belle Équipe. Clientèle jeune, bières et mojitos, on peut manger aussi des planches de fromages et de charcuteries. Il fait très doux, il y a du monde, de l'ambiance, on saura par la suite qu'il se fêtait ce soir deux anniversaires. Lamia trouve quand même une table en terrasse – près de la vitre séparant la Belle Équipe d'un restaurant japonais. Romain la rejoint dix minutes plus tard. Il leur reste 35 minutes à vivre, et Nadia aime penser que ces 35 minutes, ils les ont vécues tous les deux dans l'enchantement des premiers temps de l'amour. Une autre photo, où on les voit ensemble quelques semaines plus tôt, permet de le penser.

Nadia, de son côté, a passé l'après-midi à suivre sur un fil WhatsApp une réunion familiale en l'honneur de sa nièce qui vit à Antalia. Elle aurait dû ensuite aller au théâtre à Gennevilliers, avec les quatre étudiants à qui elle enseigne l'arabe, mais Jean-François, son mari, revient d'un rendez-vous à l'hôpital Saint-Louis. On lui a mis une sonde urinaire. L'examen a été pénible, cet homme dur au mal est épuisé. Nadia décide de rester avec lui à la maison. Elle appelle les autres pour se décommander. Après le dîner, Jean-François va s'allonger dans leur chambre. Yohann se retire dans la sienne pour regarder le match France-Allemagne qui se déroule au Stade de France. Nadia reste seule au salon où elle se promène sur le site, très familier pour elle, de l'Institut du monde arabe. Elle étudie la programmation musicale. Elle écoute des *anachid*.

Ce mot a fait sursauter. Il revient régulièrement dans les dépositions des enquêteurs, les avocats le reprennent comme s'ils l'avaient toujours connu. Les *anachid* sont des chants guerriers qui font partie de la culture jihadiste. Musicalement, c'est plus ou moins du rap, les paroles sont belliqueuses et même sanguinaires, mais il ne faut pas oublier, dit Nadia, qu'à l'origine ce

sont des chants soufis, exprimant la plus haute spiritualité musulmane : le chant grégorien de l'islam. Elle a de bonnes raisons de s'y intéresser. Sa famille, du côté paternel, est palestinienne, chrétienne, installée depuis deux générations en Égypte. Elle est née au Caire, c'est au Caire qu'elle a rencontré Jean-François, qui était breton, coopérant, professeur de français et qui a été de 1973 à sa mort, en 2020, le grand amour de sa vie. Quand ils se sont installés à Paris, en 1974, Jean-François est devenu formateur pour travailleurs immigrés tandis qu'elle s'occupait de l'aide administrative à ces mêmes travailleurs immigrés – dans le cadre de la nouvelle politique migratoire mise en œuvre par Giscard. Pendant 14 ans, elle a été écrivain public à Nanterre, où elle a connu le dernier bidonville. Puis, alors qu'elle était enceinte de Lamia, elle a repris des études d'arabe et d'histoire. Avant d'enseigner l'arabe dans un institut d'égyptologie et, plus tard, à l'Institut du monde arabe, elle a écrit un mémoire de maîtrise sur une revue salafiste fondée au Caire au début du XX^{e} siècle par le Syrien Rachid Réda, un des inspirateurs des Frères musulmans. Ce n'est pas s'écarter du sujet de dire que cette association, née dans les années 1920 sur les bords du canal de Suez, a inventé ce qu'on appelle l'islamisme, c'est-à-dire l'idée que l'application rigoureuse de la loi coranique, la charia, est la solution à tous les problèmes politiques et sociaux, le remède au déclin des pays arabes. Le jihadisme sort de là.

Ils vaquent donc en toute quiétude, tous les trois dans l'appartement. Les mélopées des *anachid* répondent aux clameurs étouffées du match qu'écoute Yohann de l'autre côté de la cloison. À 21 h 30, leur voisine du cinquième étage appelle pour prendre des nouvelles de Jean-François. Très fatigué, dit Nadia, mais ça va. Ça ira. Pendant ce temps, apprendra-t-elle plus tard, la Seat qui a déjà mitraillé trois terrasses a pris l'avenue Parmentier puis le

boulevard Voltaire. Elle est passée sous leurs fenêtres, a peut-être ralenti au feu en bas de leur immeuble, puis elle a continué 300 mètres, jusqu'à l'angle du boulevard et de la rue de Charonne où il y a deux grands cafés, très animés. Nadia s'est beaucoup demandé par la suite pourquoi ils n'ont pas commis leur massacre à ce carrefour, c'était tellement plus simple que de tourner dans la rue de Charonne et de se diriger vers ce café plus petit, la Belle Équipe, qu'on ne voyait même pas du boulevard. On peut en déduire qu'ils ont fait un repérage, qu'ils avaient une raison de choisir la Belle Équipe – mais laquelle ? À 21 h 35, Nadia entend une pétarade venue des rues de derrière. Elle se penche à la fenêtre pour voir s'il y a du mouvement sur le boulevard. Elle a encore en tête les allées et venues des fourgons de police, sirènes hurlantes, au moment des attentats de *Charlie Hebdo* et de l'Hyper Cacher, en janvier. Non, pas de mouvement. Elle reste tranquille encore une demi-heure. C'est seulement à 22 h 16 qu'elle reçoit un message alarmant, sur WhatsApp, de sa nièce qui est au Caire. C'est elle qui, du Caire, leur apprend qu'il y a des attentats à Paris. À partir de là, ils se mettent tous les trois à suivre les informations. Il est surtout question du Bataclan, mais aussi des terrasses, de ce XI^{e} arrondissement où ils vivent depuis 40 ans – sauf Gwendal, le frère aîné, installé au Caire depuis sept ans. Nadia appelle et rappelle Lamia, qui ne répond pas. Mais elle-même a dit que son téléphone buggait depuis la veille : c'est normal de ne pas arriver à la joindre. Normal aussi de ne pas arriver à joindre Romain. Ils sont ensemble : c'est bon.

Yohann, quand même, dit qu'on devrait appeler le numéro vert mis en place pour les familles. Nadia tergiverse. Appeler le numéro vert, ce serait reconnaître qu'on s'inquiète alors qu'on n'a aucune raison de s'inquiéter. Elle répète ça, qu'on n'a aucune raison de s'inquiéter, et raconte un souvenir que son mari et son fils connaissent déjà. Il date du 6 octobre 1981. On célébrait

au Caire l'anniversaire de la victoire de l'armée égyptienne sur Israël, par quoi a commencé, en 1973, la guerre du Kippour. La mère de Nadia venait de subir une assez sérieuse opération. Son père, qui était journaliste à la radio francophone du Caire, a emmené Nadia, en voiture, lui rendre visite à l'hôpital. Sur le chemin, ils ont croisé le défilé. Nadia a passé la journée au chevet de sa mère, qui se remettait bien. Elles ont bavardé tranquillement. On voyait un jardin par la fenêtre de la chambre, on entendait des oiseaux. À un moment, elles ont été toutes deux étonnées qu'un hélicoptère survole bruyamment l'hôpital. C'est seulement à 9 heures du soir que la sœur de Nadia est arrivée et leur a annoncé que l'Égypte était en plein chaos car Sadate venait d'être assassiné par des membres du Jihad islamique égyptien. Elles avaient toutes les deux passé cette journée paisible sans savoir qu'était arrivé cet immense malheur, ruinant tous les efforts de paix au Moyen-Orient. C'est en s'accrochant à ce souvenir que Nadia peut se raconter que Lamia et Romain, tout à leur rendez-vous amoureux, sont injoignables parce qu'ils ont coupé leurs portables, fermé les écoutilles. Paris peut être à feu et à sang, eux n'en savent rien, n'en veulent rien savoir. Ils sont seuls au monde, et heureux.

Nadia a tout de même appelé le numéro vert, vers 2 heures. Réponse rassurante : pas trace de Lamia parmi les victimes. On les appellera, évidemment, s'il y a des nouvelles. Elle s'assoupit dans un fauteuil. Le matin, la cellule ministérielle n'a pas appelé, c'est donc relativement confiante qu'elle poste sur Facebook un message de soutien aux familles des victimes. À 10 heures, elle attend le petit groupe d'étudiants à qui elle enseigne l'arabe. Ils sont quatre, fidèles, ils ont entre quarante-cinq et soixante-dix-huit ans. À peine arrivés, et comprenant la situation, ils veulent repartir pour ne pas déranger, mais Nadia les retient et ils restent un moment, sans rien à faire,

les bras ballants, de plus en plus mal à l'aise. Les amis de Lamia se sont pendant ce temps lancés dans la tournée des hôpitaux. À 13 heures, la mère de Romain appelle et annonce à Jean-François que Romain est mort : ils viennent d'être avertis officiellement. Et c'est à 14 heures que la fiancée du frère de Romain appelle et dit à Jean-François : « Monsieur Mondeguer, je vais être abrupte : Lamia est sur les listes. »

Ils sont dans le salon. Jean-François se tourne vers Nadia. Elle se rappelle qu'il n'a pas dit : « Lamia est morte », mais : « Lamia est sur les listes. »

« Là, dit Nadia à la barre, c'est une trappe qui s'ouvre. Nous sommes aspirés, engloutis au fond d'une cale. Au-dessus, sur le pont, ça continue à s'agiter. Nous ne sommes plus de ce monde avec lequel nous étions en empathie quelques minutes plus tôt. Je n'ai pas crié. Une dissociation s'est opérée en moi. C'était irréel et réel. Jean-François a dit : "Je suis triste." Seulement ça : "Je suis triste." et au ton de sa voix j'ai compris qu'il était détruit tout au fond de lui-même. »

À 15 heures, après avoir averti Gwendal, il est allé à l'Institut médico-légal avec Ylias, un très ancien ami de Lamia. Ils y sont allés en Uber, ça n'était pas encore répandu, Jean-François ne savait pas que ça existait. On leur a dit là-bas qu'elle avait été abattue à la Belle Équipe, à 150 mètres de chez eux. On leur a dit aussi que Romain et elle avaient été tous les deux tués sur le coup, qu'ils n'avaient pas souffert. C'est une consolation.

En fin d'après-midi, Ylias leur a demandé si les amis de Lamia pouvaient venir à la maison pour se recueillir. Ils en avaient besoin. Je me suis mis à leur place, dit Nadia, j'ai compris leur désarroi. Elle ne s'attendait pas à ce qu'ils soient si nombreux : une trentaine, qui ont monté les quatre étages et se sont assis dans le salon, en silence. Sur le canapé, sur les chaises, par terre. Jean-François et Nadia sont restés dans la chambre. Ils n'entendaient rien. Il

y avait trente jeunes gens de l'autre côté de la cloison mais on n'entendait rien. Enfin, le premier soir. Après ils se sont mis à parler. Pendant presque deux mois, ils sont revenus tous les jours. Ils apportaient à manger, à boire, on les entendait monter l'escalier, la porte restait ouverte, la maison ne désemplissait pas. Ils parlaient de Lamia, de leurs vies, de la vie. La plupart d'entre eux, Nadia et Jean-François ne les connaissaient pas. Ils ne connaissaient que ses amis de l'école Godefroy-Cavaignac, à deux rues de la maison, puis du lycée Sophie-Germain. Lamia leur était très fidèle, elle avait même gardé une copine de maternelle. Ils découvraient ses amis récents, les cercles très différents où elle évoluait avec aisance, aimée de tous. C'était une consolation aussi de savoir à quel point elle avait été aimée.

Tard, quand tout le monde est parti, Jean-François et Nadia sont allés jusqu'à la Belle Équipe. Avant, Nadia râlait quand elle passait devant pour aller à la poste parce que les tables débordaient sur le trottoir, il fallait pour les contourner descendre sur la chaussée. À présent, il y avait des bougies, des dessins, des messages : une chapelle ardente au milieu de la rue. À 1 heure du matin, la foule s'était retirée. Ils y sont retournés tous les jours. Ils n'approchaient pas, restaient sur le trottoir d'en face. Au bout de trois mois le café a rouvert. Ils n'y sont plus allés.

Après le séisme du 13, viennent les répliques. Le mercredi 18, Jean-François et Nadia sont allés à l'Institut médico-légal pour voir enfin Lamia. Nadia a accepté qu'un groupe d'amis de leur fille les accompagne. L'Institut médico-légal, c'est ce qu'on appelle aussi la morgue, un bâtiment de brique au bord de la Seine, quai de la Rapée, où des bénévoles de la protection civile les ont accueillis avec du café dans des thermos. Il faisait très froid. On les a orientés vers une psychologue dont la mission est de préparer les familles à voir leur « être cher », comme elle disait, derrière une vitre, et pas plus de

trois minutes à cause du « choc thermique ». Elle les a prévenus qu'ils risquaient de ne pas reconnaître « leur » Lamia, puis introduits dans une pièce sombre. Derrière la vitre, un corps gisait sur une table en métal, recouvert jusqu'au menton d'un drap blanc, la tête bandée. Nadia et Jean-François sont restés debout, en silence, devant cette forme blanche, sortie d'une chambre froide, qui avait été leur petite fille. Au moment où ils allaient quitter la salle mortuaire pour signer le procès-verbal de reconnaissance, ils ont entendu des éclats de voix, à la porte. Une amie de Lamia, une de celles qu'ils connaissaient à peine, était en train d'engueuler la psychologue en répétant qu'il y avait erreur sur la personne : celle qui était sous le drap, ce n'était pas Lamia. D'abord outrée et inflexible, la psychologue a consenti à ce qu'on examine la cheville de la jeune femme sous le drap. Elle avait un tatouage à la cheville. Lamia n'avait pas de tatouage à la cheville. Nadia et Jean-François ont eu un moment d'espoir fou, qui a duré jusque tard dans la nuit, à la cellule dite *ante mortem* de l'École militaire, où on les a tous emmenés. On a vérifié, recoupé, fait des tests ADN : Lamia avait été confondue avec une autre mais elle était morte aussi. Nadia avait failli signer le procès-verbal disant qu'elle avait reconnu sa fille alors qu'il s'agissait de quelqu'un d'autre. Sans la vigilance des amis de Lamia, elle l'aurait fait – et n'en aurait sans doute jamais rien su. Ces amis si tendres, si précieux, Nadia les considère comme un cadeau que lui a laissé sa fille.

Pendant les quatre années qui ont suivi, Jean-François Mondeguer s'est dépensé sans compter pour l'association de victimes 13onze15 dont il était un des fondateurs. Il est intervenu dans des lycées pour parler du terrorisme, de la radicalisation, et pour qu'on n'oublie pas. Il est allé à Bruxelles assister au premier procès de Salah Abdeslam et de Sofien Ayari, accusés d'avoir lors de leur arrestation tiré sur des policiers. Mais la tristesse, dit Nadia, l'a

dévoré de l'intérieur. Le 29 février 2020, une année bissextile parce qu'il ne faisait rien comme tout le monde, il est allé, dit aussi Nadia, rejoindre sa coccinelle. C'est comme ça qu'il appelait Lamia quand elle était une toute petite fille. À trente ans encore, il l'appelait comme ça.

Nadia avait choisi, avec Jean-François, de donner naissance à leurs trois enfants à la maternité des Lilas, où se pratiquait l'accouchement sans violence. Lamia aura quitté ce monde de la manière la plus violente qu'on puisse imaginer. C'est tellement incompréhensible, dit Nadia. Penser que ceux qui l'ont tuée avaient son âge. Leur âge à tous, entre vingt-cinq et trente ans. Qu'on les a emmenés à l'école en les tenant par la main, comme elle emmenait Lamia, en la tenant par la main.

C'étaient des petits enfants qu'on tenait par la main.

Le silence, dans la salle, est aussi dense quand elle dit ça que celui des amis de Lamia, le soir du 14, dans le salon du boulevard Voltaire.

Pour finir, elle dit : « Maintenant, les avocats de la défense, faites votre boulot. Faites-le bien. Je dis ça sincèrement. »

Dans la fosse

« Moi ce que j'aime dans les concerts c'est regarder les visages des gens. Ce soir-là les visages étaient joyeux, on était tous bien. Bonne énergie. (Clarisse.) La fosse était pleine, il y avait peut-être mille personnes dedans, dès que ça a commencé à tirer on a été écrasés contre les barrières. J'ai été touchée par une balle, je ne sais pas lequel des trois l'a tirée. (Aurélie.) Comme j'étais face à la scène j'ai regardé les musiciens, j'ai vu leur panique, je les ai vus s'enfuir en coulisses. J'ai d'abord pensé : c'est un taré qui est venu tirer dans le tas. (Lydia.) J'ai essayé de me dire : c'est une prise d'otages, si on fait ce qu'ils nous demandent ça ira, mais non, c'est clair qu'ils sont là pour nous tuer et j'ai pensé c'est totalement fou je vais mourir dans un concert de *rednecks* californiens pour lequel j'ai payé mon billet 30,70 euros. (Clarisse.) J'ai voulu franchir une barrière mais tout le monde poussait, je me suis retrouvée coincée par la jambe, j'ai demandé si quelqu'un avait un couteau pour me couper la jambe. (Lydia.) La pire douleur ç'a été d'être piétinée. (Amandine.) J'ai jeté ma femme à terre, je me suis jeté sur elle, tout le monde dans la fosse s'est couché. Après les premières rafales, j'ai vu un homme athlétique qui tirait vers le sol. Il avançait tranquillement, un ou deux pas, un tir, un ou deux pas, un tir. Il ne portait pas de cagoule. C'est en me rendant compte de ça, qu'il avait le visage à découvert, que j'ai compris qu'on allait tous mourir. (Thibault.) Je me suis tout de suite retrouvée dans une mare de sang chaud, je ne comprenais pas comment il pouvait y en avoir

autant, si vite. (Amandine.) J'ai compris que j'avais été grièvement blessée en voulant retirer de mon visage la chaussure d'une personne au-dessus de moi. Je me suis aperçue que ma joue était entièrement détachée et pendait le long de mon visage. J'ai enfoncé ma main droite à l'intérieur de ma bouche pour retirer mes dents pour que je ne les avale pas parce que ça risquait de me faire tousser et d'attirer l'attention des terroristes. (Gaëlle.) J'ai pensé : voilà, c'est ici, c'est maintenant. Cette respiration, c'est ma dernière respiration. La seule pensée qui m'apaisait, c'était de ne pas avoir d'enfant. (Thibault.) Ils avaient allumé toutes les lumières et ils abattaient les gens, je dirais avec une certaine délectation. (Amandine.) Ils étaient très jeunes, calmes. À un moment, le chargeur d'un d'entre eux a dû s'enrayer et un autre l'a aidé à le remettre en marche en plaisantant, comme un bon copain au stand de tir. (Édith.) Ils se sont arrêtés pour recharger et après ç'a été moins soutenu, plus ciblé : balle par balle, en visant. Un cri un tir, un pleur un tir, une sonnerie de téléphone un tir. (Pierre-Sylvain.) Je ne voulais plus souffrir, j'ai accepté l'idée que j'allais mourir à trente-deux ans, au milieu de gens de mon âge qui avaient comme moi de belles vies devant eux, tués par des gens qui y prenaient plaisir. (Amandine.) Un homme s'est levé et il a dit : « Arrêtez, pourquoi vous faites ça ? » Un des tireurs l'a abattu. (Édith.) Je l'ai entendu dire : « Voilà, c'est pour venger nos frères en Syrie, vous devez vous en prendre à votre président Hollande », et moi je ne sais pas ce qui se passe en Syrie, je suis là pour passer un bon moment avec Nick qui est l'amour de ma vie et je demande à Nick : « Tu es touché ? » Oui, au ventre, il a mal, il a du mal à respirer alors je lui donne à respirer avec ma bouche et puis il meurt. (Helen.) Il a tenu ce petit discours sur la Syrie comme s'il s'en foutait complètement, comme une leçon qu'on a apprise à laquelle on ne croit pas, la seule chose qui les excitait c'était de nous tirer dessus. Lamentable.

(Édith.) Si on bouge on meurt. Nous faisons semblant d'être morts. Les téléphones sonnent sans arrêt, avec ces sonneries d'iPhone si reconnaissables et qui me glacent le sang six ans après. (Lydia.) Celui qui tirait l'arme à la hanche a baissé le canon, épaulé et commencé à viser vers le bas, chaque fois vers une cible précise, en nous tuant un par un. J'ai été blessé. J'ai regardé Hélène. Elle n'avait plus de nez et un trou à la place de l'œil droit. (Pierre-Sylvain.) Je suis arrivée à monter au balcon, il y avait un homme derrière la travée du fond, il m'a cachée sous le siège. (Édith.) J'avais un t-shirt blanc, je faisais 120 kg, une belle cible. Je me suis mis devant Édith en me disant peut-être que ça la protégera. (Bruno.) J'assistais à la tuerie par l'ouïe, recroquevillée derrière Bruno en position fœtale, en attendant la mort. J'ai vu la porte s'ouvrir, au bout du balcon. Le type était à trois quatre mètres, très calme, avec des baskets blanches. (Édith.) Je me suis dit : tiens il est cool lui, il a l'air tranquille. Et puis il a levé son bras, il a tiré depuis le balcon vers la fosse. (Bruno.) Et là il y a eu cette effroyable explosion. C'était déjà effroyable, je pensais que ça ne pourrait jamais l'être plus mais c'était un degré de plus encore dans l'horreur, je me suis dit que c'était comme le 11 septembre : le premier avion, et après : le second avion. (Aurélie.) Il y a eu des confettis de chair partout. J'ai pensé qu'il n'y avait plus de lait dans le frigo et que je n'avais pas payé la cantine de ma fille. (Édith.) J'ai vu voler doucement en descendant sur nous des plumes dont j'ai compris ensuite que c'était les plumes de sa doudoune. (Amandine.) Je me rappelle le marécage visqueux dans lequel on pataugeait, l'odeur de poudre et de sang, et puis l'explosion, les morceaux du kamikaze qui se sont mis à pleuvoir sur nous. J'ai vu dans une hallucination mon fils qui me disait : maman il faut que tu te lèves, il faut que tu sortes. (Gaëlle.) Un ami de Bruno est venu vers nous, il lui a dit que ça se calmait un peu, que c'était le moment de fuir. Bruno m'a

dit de venir avec eux. Je lui ai dit que je ne pouvais plus bouger et il a dit : « O.K., je reste avec toi. » Et il est resté avec moi. Une parfaite inconnue. Chapeau, Bruno. (Édith.) J'ai entendu les policiers crier : « Évacuez les valides », et un homme qui se levait a vu ma jambe, il m'a dit qu'il était désolé mais ne pouvait pas m'aider. (Amandine.) C'est en me redressant que j'ai vu le carnage. La lumière aveuglante, blanche. La pile de corps, un mètre de haut, ça m'a fait penser aux images du massacre de Guyana. Toute la fosse recouverte de corps enchevêtrés, impossible de distinguer les morts des vivants. Et là-dessus les volutes de fumée : une image impossible à décoder, incompréhensible. (Pierre-Sylvain.) Un jeune homme m'a aidée à me relever, il m'a aidée à marcher jusqu'au-dehors et ensuite il est retourné dans le Bataclan pour aider d'autres survivants. (Aurélie.) Ils nous ont fait lever et avancer vers la sortie en file indienne, les mains sur la tête, en nous disant de ne pas regarder, mais je n'ai pas pu m'empêcher de regarder. La mare de sang noire et épaisse, énorme, qui continuait à s'étendre. Tous ces corps qui une heure avant étaient en train de boire et de danser. J'ai vu le corps d'une jeune femme blonde, ravissante, elle avait juste les membres qui n'étaient pas dans le bon sens. Le policier m'a dit : « Avancez, il n'y a plus rien à faire. » (Édith.) Je serrais mon sac, j'avais très peur de le perdre parce qu'il y avait ma carte Vitale dedans et que j'en aurais besoin quand je me retrouverais à l'hôpital. (Coralie.) Le jeune chirurgien qui m'a orientée vers le bloc opératoire dans l'espoir qu'on sauve mon visage, j'ai appris plus tard que c'était un ami d'enfance : il ne m'a pas reconnue. (Gaëlle.) Quand je suis sortie, j'ai vu Bruno en train d'enlever des morceaux de chair des cheveux d'une dame qui pleurait. (Édith.) On est entrés à trois, sortis à quatre : rien que du positif. (Bruno.) Plus tard, juste avant de mourir, mon père m'a dit : « Toi et moi, on

console les autres des malheurs qui nous arrivent. » J'aurais préféré ne pas avoir à vous consoler. (Amandine.) »

Enchevêtrés

Piétiner, être piétiné

La salle du Bataclan peut accueillir 1 498 personnes, elle était comble ce soir-là. Dans la fosse, près de mille spectateurs. Debout, ils étaient très serrés. Quand ils se sont jetés au sol dans l'espoir d'échapper aux premières rafales, ils ne sont pas tombés les uns à côté des autres mais les uns *sur* les autres. Volontairement ou involontairement, ceux du dessus ont protégé ceux du dessous. Plusieurs, qui se trouvaient en dessous, ont parlé du liquide chaud et poisseux qui a coulé sur eux sans qu'ils comprennent tout de suite que c'était du sang. Un survivant décrit plusieurs couches de cadavres. Tout s'est mélangé, enchevêtré – cet adjectif, « enchevêtré », revient souvent. Une survivante dit que quand les tueurs se sont arrêtés pour recharger leurs armes, elle a voulu se lever pour fuir et pris appui sur le sol avec ses mains. Mais le sol sous ses mains était mou : ce n'était pas sur le sol qu'elle s'appuyait mais sur des gens, et ce n'étaient plus des gens mais des corps. Dans les mouvements désordonnés vers les sorties, les uns ont forcément piétiné les autres en essayant de les enjamber. Parmi ceux qui sont sortis vivants, une femme a dit que le pire, pour elle, c'était cela : avoir été piétinée. D'autres disent que le pire, pour eux, est d'avoir piétiné.

Le mystère du bien

La culpabilité, qui ronge la plupart des survivants, c'est d'avoir survécu : pourquoi sont-ils morts, eux, pourquoi, moi, suis-je vivant ? Pour certains, elle est plus incarnée. Elle a un visage, qui les hante. Le visage de quelqu'un qui appelait à l'aide, qu'on aurait peut-être pu secourir et qu'on n'a pas secouru. Soit parce qu'on avait quelqu'un d'autre à secourir, quelqu'un qu'on aimait, quelqu'un qui passait en premier. Soit pour sauver sa peau, parce qu'on passait soi-même en premier. Ceux qui ont agi ainsi ne se le pardonnent pas. Certains le disent, en termes poignants. Les autres leur pardonnent, ils disent que c'est normal, humain. Ils tiennent aussi à ce qu'on sache que beaucoup ont bien agi, et souvent mieux que bien : au-delà de ce qu'exige la morale. Les histoires de naufrages, de catastrophes, de sauve-qui-peut, révèlent en général le pire de l'humain. Lâcheté, chacun pour soi, lutte à mort pour une place sur les canots de sauvetage du *Titanic*. Ici, très peu. À moins d'imaginer que se soit plus ou moins consciemment construite parmi les rescapés du Bataclan une fiction collective de noblesse et de fraternité – ce qui est possible –, on est impressionné, audience après audience, par ces exemples d'entraide, de solidarité, de courage. C'est Bruno qui ne se contente pas de protéger Édith, une parfaite inconnue, de son imposante carrure mais, quand une chance leur est donnée de sortir, lui dit : « Viens, on y va. – Je ne peux pas bouger », répond-elle », et lui, placidement : « O.K., je reste avec toi. » (Bruno travaille au service clientèle de la SNCF, il accueille les plaintes avec patience, le seul truc pour lequel il manque de patience, c'est quand on l'accuse, parce qu'un train a du retard, de « prendre en otages » les voyageurs.) C'est Clarisse qui, suivie par une cinquantaine de personnes, défonce avec l'énergie de James Bond dans *Golden Eye* (c'est elle qui le cite)

un faux plafond donnant accès à une cachette. Malgré la panique, on laisse monter les plus faibles d'abord, on leur fait la courte échelle, et personne ne dit : maintenant on est trop nombreux, on ne peut pas accueillir tout le monde, la barque est pleine. C'est le commissaire de la BAC, la Brigade anti-criminalité, qui de sa seule initiative, au mépris de sa hiérarchie, décide au lieu d'attendre les renforts d'entrer seul avec son chauffeur dans le Bataclan en sachant qu'ils ont très peu de chances, tous les deux, de franchir les portes en sens inverse. Ils n'ont que de petites armes de poing contre des kalachnikovs, mais le commissaire parvient à abattre un terroriste qui se fait exploser sur la scène, et son acte n'est pas seulement héroïque mais efficace : il fait cesser les tirs, on pourra commencer l'évacuation des vivants. Ce sont les couples qui ont tenu, alors qu'un des deux est sorti du massacre invalide ou défiguré.

Simone Weil

« Le mal imaginaire est romantique, romanesque, varié ; le mal réel est morne, désertique, ennuyeux. Le bien imaginaire est ennuyeux ; le bien réel est toujours nouveau, merveilleux, enivrant. »

On parle trop, et trop complaisamment, du mystère du mal. Être prêt à mourir pour tuer, être prêt à mourir pour sauver : quel est le plus grand mystère ?

L'OAS

En même temps que le V13 s'est tenu au tribunal correctionnel de Paris un procès intéressant. Les accusés sont six petits Blancs pauvres des Bouches-du-Rhône. Logan Nisin, leur chef, moqué à l'école pour son acné et ses tics faciaux, est passé par le néonazisme (son adresse mail était *klausbraun*, pour Klaus Barbie et Eva Braun), avant d'ouvrir la page Facebook des « admirateurs d'Anders Breivik » – ce raciste norvégien qui en 2011 a réussi l'exploit de tuer, seul, 77 jeunes sociodémocrates réunis sur une île pour un séminaire. « Je ne le considérais pas comme un terroriste, dit Nisin, mais comme un résistant. » Acquis à la théorie du Grand Remplacement (des peuples autochtones par les envahisseurs musulmans), le garçon a créé au lendemain du 13 novembre son propre groupuscule, l'OAS – pour « organisation des armées sociales », et en hommage à l'OAS du temps de la guerre d'Algérie, dont on se demande vu son jeune âge comment il a pu en entendre parler. On lit sur son site des choses comme « rebeus, blacks, dealers, migrants, racailles, jihadistes, si toi aussi tu rêves de tous les tuer nous en avons fait le vœu, rejoins-nous ». Ou, plus synthétiquement : « On recrute des chasseurs d'Arabes. » Il en a recruté une demi-douzaine, sur lesquels il exerçait une autorité d'autant plus surprenante qu'il se plaint lui-même de son exceptionnel manque de charisme. Un rite initiatique qu'il a imposé à ses recrues était d'« éclater » un rebeu désigné au hasard dans les rues de Marseille. L'affaire a tourné court, le rebeu leur ayant échappé sans même se douter du risque qu'il a couru. Malgré ces débuts peu encourageants, Nisin voyait grand et rêvait d'imiter de grands modèles : Breivik, donc ; Dylan Roof (Caroline du Nord, 2015, 9 Afro-Américains) ; Alexandre Bissonnette (Canada, 2017, 6 musulmans) ; Brendan Tarrant (Nouvelle-Zélande, 2019, 51 musulmans). Il a trafiqué de son mieux un fusil de chasse pour en faire une arme de guerre, cherché à en acheter d'autres à

des mafieux serbes et à se procurer du TATP, l'explosif du jihadiste moderne, projeté un grand massacre à la sortie d'une mosquée et l'assassinat de quelques figures de l'islamo-gauchisme, parmi lesquelles Jean-Luc Mélenchon – qui s'est porté partie civile au procès, bien que ce projet n'ait pas connu une ébauche de réalisation. D'une façon générale, Nisin et sa bande ont beaucoup projeté et rien réalisé. Leur nocivité indiscutable est restée au stade de l'intention et de la haine en ligne. Ça ne les a pas empêchés d'être arrêtés et jugés, sous l'inculpation d'« association de malfaiteurs terroriste criminelle ». La procureure qui a requis contre eux, jouant de la simultanéité avec le V13, a fait valoir la ressemblance de leurs parcours avec ceux des jihadistes qu'ils combattent – « deux faces, dit-elle, de la même médaille » – et leur dangerosité potentielle mais extrême. Leurs avocats dénoncent l'amalgame, la condamnation préventive qui est contraire au droit. Logan Nisin a pris neuf ans. Ce procès enseigne deux choses. La première, c'est que le V13 a mis en lumière des dysfonctionnements des services de renseignements. Des gens qu'on savait radicalisés, entraînés en Syrie, inscrits au fichier S, on les a faute de crimes déjà commis laissés en liberté, et l'opinion n'admet plus ces atermoiements légalistes : il faut frapper *avant* qu'ils frappent. La seconde, c'est que la menace terroriste est en train de muter. Le prochain grand attentat – puisqu'il y en aura forcément un – pourrait bien venir non pas des jihadistes mais de leurs émules et ennemis jurés : les suprémacistes blancs.

Bataclan, treizième jour

En sortant du film de Polanski *Le Pianiste*, je me rappelle avoir dit que j'avais trouvé ça un peu long. À quoi l'amie qui m'accompagnait a ironiquement répondu : « Tu sais, être dans le ghetto de Varsovie, ça devait être un peu long aussi. » C'est le treizième jour consacré aux survivants et victimes du Bataclan, il en reste encore cinq. Nous avons écouté près de 200 témoignages. 80 parties civiles supplémentaires se sont constituées ces dernières semaines, qui sont en liste d'attente, qu'il faudra bien entendre un jour ou l'autre. On n'en peut plus. Trop de souffrance, trop d'horreur. C'est très injuste pour les témoins inscrits tard dans le calendrier ou à la fin de longues journées, quand l'attention s'émousse et que la moitié de la salle est déjà partie, mais la vérité est que l'espace du Bataclan – sa fosse, ses loges, ses coursives –, la chronologie de la tuerie et les parcours des survivants ont été tellement labourés dans tous les sens qu'on ne sait plus comment accueillir ces paroles qui nous déchirent toujours mais ne nous surprennent plus. L'ambiance joyeuse du concert et les premiers coups de feu qu'on a pris pour des pétards. La certitude qu'on va mourir, l'instinct de ne pas mourir. L'odeur de la poudre et du sang. Le fait que les tueurs avaient l'air de bien s'amuser. Les corps enchevêtrés, les râles d'agonie, les sonneries des téléphones. Les blessures qu'on reçoit ou que d'autres reçoivent, et on

découvre ce que ça fait, des balles de kalachnikov : des trous dans le corps humain, grands comme des assiettes. La peur pour l'autre encore plus que pour soi. La traversée de la salle sous la conduite de la police, qui dit de ne pas regarder, et on ne peut s'empêcher de regarder, et on n'oubliera jamais ce qu'on a vu. Et puis la difficile reconstruction, la perte de l'insouciance, la culpabilité du survivant. Pas un seul témoignage qui n'éveille terreur et pitié – les émotions propres à la tragédie. Ce qui devient plus rare, fatalement, c'est la nouveauté. Mais ça arrive encore.

L'élu

Quand Guillaume s'est approché de la barre, tout le monde a senti que quelque chose était en train de se passer. Ce très beau jeune homme calme, retenu, posé, s'est présenté sans pathos comme « celui que le terroriste tenait en joue sur la scène au moment où est arrivé le commissaire de la BAC ». Je rappelle le contexte. Les trois tueurs – leurs noms nous sont devenus familiers : Foued Mohamed Aggad, Ismaël Omar Mostefai, Samy Amimour – sont entrés dans le Bataclan à 21 h 48. Il leur a fallu dix minutes pour tuer 90 personnes et en blesser quelque 200 – ensuite commence une autre séquence, beaucoup plus longue : la prise d'otages. Au moment des premiers tirs, Guillaume est dans la fosse et tente de se frayer entre les blessés et les morts un chemin vers une sortie de secours. Deux des terroristes montent au balcon, d'où ils continuent à tirer. Le troisième, Samy Amimour, est sur la scène. Il se passe alors quelque chose d'inédit, sans équivalent dans les centaines de témoignages que nous avons écoutés. Tous, dans la fosse, ont cru que leur seule chance de survie était d'éviter toute interaction avec les terroristes. Quand un homme, au début, s'est dressé en

disant : « Mais pourquoi vous faites ça ? Arrêtez ! », il a immédiatement été abattu. Un mot, tu es mort. Un geste, tu es mort. Ton téléphone sonne dans ta poche, tu es mort. Un regard, n'en parlons pas. Voici pourtant ce que raconte Guillaume : « J'ai croisé le regard de Samy Amimour, et il m'a fait signe avec son regard qu'il ne me tuerait pas, du moins pas pour l'instant. Il m'a dit : "Toi, tu es avec nous. Lève-toi." » Question : quel caprice fait qu'un type qui tue tout le monde sans distinction choisit soudain, parmi toutes ses victimes potentielles, quelqu'un à qui il signifie d'un seul coup d'œil qu'il ne le tuera pas ? À qui il dit : « Tu es avec nous » ? « C'est peut-être, dit calmement Guillaume, parce qu'il n'a pas croisé beaucoup de regards ce soir-là. » Cet exemple, et le fait que les 11 otages retenus au balcon dans les deux heures qui ont suivi en sont sortis vivants, confirmerait l'idée, développée par Emmanuel Levinas, qu'une fois scruté le visage d'un être humain il devient beaucoup plus difficile de le tuer. (Les atroces vidéos de décapitation de l'EI, cela dit, contredisent totalement cette idée rassurante.) Une autre explication, que j'avance sur la pointe des pieds tant elle est politiquement incorrecte, c'est qu'il émane de Guillaume quelque chose qui le *distingue* des autres, où qu'il soit, quelque chose qu'on est bien forcé de qualifier d'aristocratique et qui lui aurait valu cette dangereuse élection. « Il m'a fait monter sur la scène avec lui, poursuit-il. C'est une fois sur la scène que j'ai vu l'étendue des dégâts dans la fosse. Les deux autres, qui étaient au balcon, se sont mis à m'interpeller : "Ça va pas, qu'est-ce que tu fous là ?" Il leur a dit : "C'est bon, il est avec nous." Moi-même, espérant les apaiser, j'ai dit : "Je suis avec vous." » À ce stade, Guillaume ne sait absolument pas comment les choses vont tourner. « J'étais surpris par l'attitude nonchalante, détendue, du terroriste. Il tenait son arme par la crosse, à bout de bras, comme un jouet – d'une façon qui ne me semblait… pas très professionnelle. » Est-ce que le

tueur s'amuse avec lui ? Est-ce que ce petit jeu du chat et de la souris va déboucher sur une exécution ? À 21 h 59 apparaissent, à l'entrée de la salle, deux ombres que Guillaume identifie tout de suite comme « bienveillantes ». Il a raison, car ces deux ombres sont celles de l'héroïque commissaire de la BAC et de son chauffeur qui avec leurs petits pistolets de rien du tout font feu sur la scène et abattent Samy Amimour. Guillaume a tout juste le temps de sauter dans la salle, vers la sortie de secours, tandis que la ceinture du terroriste explose, recouvrant toute la salle d'une gerbe de boulons, de plumes de doudoune et de confettis de chair humaine. Silence. « Et après ?, demande le président. – Après, répond Guillaume, c'est l'après. » Dans cet après aussi il lui est arrivé quelque chose d'exceptionnel. Le commissaire de la BAC a pris contact avec lui – et, autant qu'on sache, avec lui seul. « Cette rencontre, dit-il, a été décisive. J'ai eu en face de moi quelqu'un d'entraîné à affronter des situations délicates, qui m'a aidé à mettre à bonne distance les affects et les actes. » Autrement dit : après avoir été le seul élu par un des tueurs, il a été le seul élu par le sauveur. Après quelques secondes de silence médusé, le président a demandé à Guillaume s'il bénéficiait d'un suivi psychologique. De sa voix si bien timbrée, sur ce ton parfaitement neutre qui nous donnait à tous la chair de poule, il a répondu : « Non. » Silence encore. Fin du témoignage.

À la maison

Un aphorisme cruel veut qu'on ait toujours assez de courage pour les souffrances d'autrui. C'est vrai, pourtant même dans nos rangs, ceux des observateurs qui après tout ne faisons qu'écouter et transcrire, on se sent de

plus en plus mal. On dort de plus en plus mal. On fait des cauchemars, on devient irritable. Et de plus en plus souvent, une fois rentré à la maison, sans l'avoir vu venir, on se met à pleurer (je ne suis pourtant pas, Dieu sait, un grand pleureur).

Deux pères

Les portes du dialogue

Chacun se projette dans ces récits que nous écoutons, mais chacun d'une façon différente. Souvent, c'est une question d'âge. J'ai soixante-trois ans, il y a bien longtemps que je ne suis plus allé à un concert de rock, mes chances d'avoir été ce soir-là au Bataclan sont quasi nulles. Mes fils avaient vingt-huit et vingt-cinq ans en 2015, eux auraient pu y être. Plus qu'aux jeunes gens assassinés, c'est à leurs parents que je m'identifie. À Nadia Mondeguer dont la fille, Lamia, a été tuée à la Belle Équipe. À Georges Salines dont la fille, Lola, a été tuée au Bataclan. Médecin à la retraite, sec, affûté, Salines a l'air d'un marathonien : c'est un marathonien. On dirait que s'il est chauve c'est pour courir plus vite. Il vient au procès tous les jours et pour moi, au fil des semaines, il est devenu Georges – une des quelques personnes avec qui je fais alliance dans cette traversée. Aux suspensions, nous nous retrouvons devant l'unique machine à café qui est soit prise d'assaut soit en panne. Et bien que les bancs des journalistes et ceux des parties civiles soient séparés, les gendarmes veillant à ce que chacun reste dans son périmètre, nous trichons quelquefois et nous asseyons côte à côte, cordon orange et cordon vert, pour commenter l'audience à voix basse. La dernière fois que Georges a vu sa fille, c'était le 13 à l'heure du déjeuner, dont il profitait pour aller nager – il nage aussi – à la piscine de la Butte-aux-Cailles, tout près de son

bureau. Il s'est aperçu ce jour-là qu'il avait oublié ses lunettes de piscine et, en repartant plus tôt que prévu, il a croisé Lola qui partait déjeuner avec sa collègue Manon. Ce n'était pas surprenant, car toutes deux travaillaient pour la maison d'édition Gründ, juste à côté. Ils se sont embrassés, ont échangé deux mots. Il a été question que Lola vienne déjeuner pendant le week-end à la maison. Elle n'a pas dit à son père qu'elle allait le soir au Bataclan, son frère seul le savait. Tout au long de la soirée ils ont essayé de se rassurer, pas avec de la pensée magique comme Nadia Mondeguer, mais avec des arguments statistiques. On annonçait des dizaines de morts, il y avait 1 500 personnes au Bataclan, ce serait vraiment trop de malchance qu'elle soit dans le premier groupe. À la rigueur, s'il fallait négocier avec le destin, ils voulaient bien qu'elle soit blessée mais pas trop. De grâce, pas trop. Georges a calculé par la suite que les chances d'être victime d'un attentat terroriste sont en France de 2,2 sur un million, beaucoup moins que les chances de gagner le gros lot au Loto. Il n'est jamais retourné à la piscine de la Butte-aux-Cailles. En janvier 2016, il a été un des fondateurs de l'association 13onze15 avec Jean-François Mondeguer. Jusqu'à la mort de celui-ci, ils ont été de très proches amis, leurs filles auraient pu être amies aussi. En mémoire de Lola, il a écrit un beau livre d'amour et de deuil[1], puis en a coécrit un autre[2], qui a choqué dans le cercle des victimes car c'est un dialogue avec Azdyne Amimour, le père de Samy Amimour qui s'est fait exploser sur la scène du Bataclan. On a déjà du mal, instinctivement, à admettre que les enfants de bourreaux ne sont pas responsables des crimes de leurs pères, mais leurs parents… Georges dit que leur malheur aussi, il faut l'entendre. Il dit qu'on ne lutte pas contre la barbarie par la barbarie et que ce qui justifie un tel procès c'est le respect scrupuleux de la norme de droit. Il milite en faveur de ce qu'on appelle la justice restaurative. Inaugurée

après le génocide du Rwanda, la justice restaurative consiste à permettre le dialogue entre victimes et bourreaux, si les deux parties le désirent : après le procès, sans enjeu pénal, sans publicité, sans autres témoins que les gardiens de prison, le seul objectif étant que chacun puisse dire sa vérité et progresser dans sa reconstruction, si elle est possible. Georges, pour illustrer ça, a cité la phrase de Guillaume, le jeune homme que tenait en joue Samy Amimour, sur la scène du Bataclan : « S'il m'a épargné, c'est peut-être parce que nos regards se sont croisés. » Les regards qui se croisent, l'échange, le dialogue : en écoutant Georges, je me suis rappelé une sortie de Salah Abdeslam, quelques jours plus tôt. Il avait dit quelque chose comme : « Bon, c'est dommage qu'il y ait eu des musulmans parmi les victimes des attentats, on n'a pas voulu ça. » Le propos ayant soulevé une houle de désapprobation, il s'est défendu en disant qu'on ne faisait pas l'effort de le comprendre et qu'il fallait « laisser ouvertes les portes du dialogue ». Beaucoup, moi le premier, les bras leur en sont tombés. J'ai trouvé cette proposition, venant de lui, aussi gênante que celle d'Adolf Eichmann persuadé qu'un « comité de conciliation » entre survivants juifs et criminels nazis permettrait, avec un peu de bonne volonté et si chacun reconnaissait ses torts, de repartir sur des bases plus saines. Georges Salines n'est pas d'accord. Lui aussi veut laisser les portes ouvertes. Il n'est pas seulement prêt à dialoguer avec le père d'un des trois assassins de sa fille, je crois qu'il serait prêt à dialoguer avec le garçon lui-même, s'il n'était pas mort. Et si Salah Abdeslam lui ouvre sa porte, il ira. Jankélévitch, qu'il cite en conclusion de sa déposition : « L'amour du méchant n'est pas l'amour de sa méchanceté, ce serait une perversité diabolique. C'est seulement l'amour de l'homme lui-même, de l'homme le plus difficile à aimer. »

Défense de la haine

Trois jours après le témoignage de Georges, c'est le tour de Patrick Jardin, un homme massif, sans grâce, qui commence par féliciter le commissaire de la BAC d'avoir abattu cette « raclure » de Samy Amimour et dit que des types comme Salah Abdeslam il faudrait les fusiller. La peine de mort n'existe plus, c'est bien dommage, mais au moins ces vermines doivent pourrir toute leur vie en prison avant de brûler en enfer. Il dit que 38 % des musulmans de France approuvent la décapitation de Samuel Paty et qu'il serait temps que les pouvoirs publics tirent les conséquences de ce chiffre. Il dit : « On m'accuse d'être haineux et c'est vrai, monsieur le président, j'ai la haine, et ce qui me dégoûte le plus ce sont les parents de victimes qui ne l'ont pas, la haine. Le monsieur qui a écrit un livre avec le père d'un des terroristes, ça me fait vomir. » Nous autres qui écoutons cela, nous ne pouvons évidemment pas condamner cet homme, Patrick Jardin, qui a perdu sa fille, mais le flot de fureur archaïque qui sort de sa bouche nous met mal à l'aise. Apprendre à substituer le droit au talion, la justice à la vengeance : ça s'appelle la civilisation, et Georges Salines est un homme éminemment civilisé, à qui j'aimerais ressembler s'il m'arrivait un tel malheur. Mais quand même, cette fureur archaïque que nous devons apprendre à surmonter, avant de la surmonter il faut reconnaître qu'elle existe – parce qu'elle existe forcément, sinon on ne serait pas humain. Antoine Leiris, un jeune homme dont la femme a été tuée au Bataclan, a écrit un livre émouvant, *Vous n'aurez pas ma haine*[3], dont le titre est devenu un slogan. Tous ces gens qui ont défilé à la barre en répétant ce slogan, en disant qu'ils n'éprouvent pas de

colère, que tout ce qu'ils veulent c'est un procès équitable, que crier vengeance c'est donner la victoire aux assassins, j'admire leur dignité mais d'abord je pense que c'est un discours trop unanime et vertueux pour être absolument honnête, ensuite qu'ils font trop vite taire le Patrick Jardin qui les habite et que c'est une bonne chose qu'au moins une fois sur 250 on ait entendu sa voix morose et sans pardon. « On dit que je suis d'extrême droite, et peut-être que je suis d'extrême droite, je ne sais pas, mais même si je suis d'extrême droite, est-ce que ça rend ma fille moins morte ? »

---

1. Georges Salines, *L'Indicible de A à Z*, Seuil, 2016.
2. Georges Salines et Samy Amimour, *Il nous reste les mots*, Robert Laffont, 2020.
3. Antoine Leiris, *Vous n'aurez pas ma haine*, Fayard, 2016.

Le cent trente et unième

Un autre Guillaume, plus fragile que celui dont le récit nous a médusés l'autre jour, était lui aussi dans la fosse. Quand la fusillade a commencé, il s'est jeté au sol, dans la mêlée des corps enchevêtrés. À sa gauche, une jeune femme était couchée sur le dos. À sa façon de regarder le plafond il a compris qu'elle était morte. Il a été saisi d'une crise de tremblements incontrôlable. Une autre jeune femme, qui se trouvait à sa droite, lui a pris la main. Dans le bruit sec et assourdissant des coups de feu en rafale, il l'a entendue murmurer, tout près de son oreille : « Ça va aller… ça va aller… » Ensuite il a marché, rampé dans ce qu'il a décrit à ses parents comme « de la boue humaine ». Il a trouvé refuge, avec d'autres, dans une loge où ils sont restés deux heures et d'où il a tout entendu : la fin de la fusillade, l'explosion de Samy Amimour, l'assaut, les gémissements des blessés. Quand on a évacué les vivants, il a vu la fosse. Son père et son frère l'ont retrouvé glacé. Ensuite, ce sont tous les symptômes du stress post-traumatique : insomnie, cauchemars, hypervigilance, bouffées de panique. Les gémissements de la fosse le hantent, le font hurler la nuit : ils ne cesseront jamais. Plus de cinéma, plus de concerts, plus de travail, plus d'amis. Son univers se réduit à sa chambre chez ses parents. Même là il n'est pas en sécurité. L'extérieur envahit l'intérieur. La menace est au fond de lui-même. Il étouffe, c'est un

cancer du poumon. Il a mal au ventre, c'est un cancer de l'œsophage. Toutes les maladies y passent. Ce serait rassurant, une maladie physique répertoriée. Ses seules sorties sont pour se faire conduire d'un service à l'autre des hôpitaux. Radios, scanner, IRM, biopsies, on ne lui trouve rien. Ou si : un délire hypocondriaque, une dépression mélancolique. Mélancolique, c'est un adjectif presque gracieux, on pense que ça veut dire qu'on est triste, mais non. Les parents de Guillaume ne savaient pas que la souffrance psychique pouvait être quelque chose d'aussi atroce. Ils voient leur enfant s'enfoncer dans un territoire lointain, désolé, sans retour. Ils ne peuvent rien. Ils voudraient lui faire du bien, le bien le plus minuscule, un week-end à la campagne, un plat qu'il aime, mais rien ne lui fait de bien. Le dernier geste qui a pu lui faire du bien, le dernier de sa vie qui se consume, ç'a été celui de la jeune femme qui, dans la fosse, lui a pris la main en disant : « Ça va aller, ça va aller. » Aujourd'hui encore ils pensent à cette jeune femme inconnue. Ils se demandent si elle a survécu, ils aimeraient pouvoir la remercier. À l'automne, Guillaume est hospitalisé en psychiatrie, toujours persuadé qu'il va mourir de son cancer. Il l'écrit dans sa lettre d'adieu : « Je suis atteint d'un cancer de l'œsophage. L'autopsie le confirmera. »
Le 19 novembre, on le retrouve pendu dans sa chambre d'hôpital. Autopsie : pas de cancer. Quand on parle des 130 morts des attentats, dit son père, on oublie Guillaume, qui a mis deux ans et six jours à devenir le cent trente et unième. Merci à ceux qui ne l'oublient pas.

L'écrou

Une émotion chasse l'autre, un concentré d'humanité chasse l'autre, un visage chasse l'autre : l'immense psychothérapie de ces cinq semaines qui s'achèvent a eu la beauté d'un récit collectif et la cruauté d'un casting. Chacun est venu à la barre, il avait préparé son texte, invité sa famille et ses amis. C'était un moment crucial de sa vie. À souffrances certainement égales, les uns ont trouvé les mots justes et bouleversé, les autres enfilé des clichés et lassé. Au bout d'une demi-heure, c'était fini. Le président disait : « Merci pour toutes ces précisions » (formule standard) et, si vraiment c'était fort : « Merci pour ce témoignage plein d'émotion. » On remontait la travée, on retournait s'asseoir avec les autres. Les gens du Bataclan ont cette chance dans leur malheur : ils ne sont pas seuls. Des compagnons les entourent. S'ils ont été otages, ils sont des « potages » : des « potes otages », ce mot-valise est leur mantra. Ils vont boire des coups ensemble. Ils forment une confrérie, c'est à eux que depuis le début on s'intéresse le plus, au point qu'il faut constamment rappeler qu'on doit dire « procès des attentats » et pas « procès du Bataclan ». Ceux des terrasses se plaignent d'être déjà moins considérés, mais les grands oubliés, ce sont ceux du Stade de France. Ils n'ont eu droit qu'à une journée, la première, et cette journée nous semble très lointaine. Avant que nous passions à une tout autre phase du procès, les interrogatoires des accusés, un de ces témoignages quasi effacés me revient : celui de cette jeune femme gracieuse, mais tellement triste, qui faisait partie d'une équipe de télé venue faire un reportage sur les supporters du match France-Allemagne. Les interviews étaient bouclées mais elle s'est dit avant de partir, par un acquit de conscience qui lui a coûté cher, qu'on pourrait faire encore quelques plans d'ambiance aux abords du Stade. C'est alors qu'elle a été soulevée de terre par le souffle d'une explosion. Rappelons que les trois terroristes qui se sont fait sauter là-bas ont heureusement été assez cons

pour le faire, non pas à l'intérieur du Stade où ç'aurait été un massacre, mais, comme ils sont arrivés trop tard pour entrer, dehors où il n'y avait pratiquement plus un chat et où ils n'ont tué qu'une seule personne : pas grand-chose au regard de la tragédie générale, mais ce seul mort n'en est pas moins mort, ni ses enfants moins orphelins. Parmi les choses que projette une ceinture explosive, il y a des écrous, et un de ces écrous s'est incrusté dans la joue de Marylin. Elle aurait pu être défigurée, elle ne l'a pas été. On peut dire qu'elle s'en est bien tirée mais non : la fille joyeuse qu'elle a été n'existe plus. Cette fille qui dansait, riait et traversait l'Europe sac au dos, cette fille dans la peau de qui elle aimait vivre, elle en parle comme d'un fantôme. Le poste dont elle rêvait, qu'elle venait d'obtenir, on l'en a licenciée. Son couple s'est défait. Elle est retournée vivre chez ses parents, d'une vie rapetissée. Elle est maintenant chômeuse, insomniaque, apeurée, sursaute au moindre bruit, où qu'elle soit cherche la sortie de secours, et ce qu'elle a vécu, en plus, tout le monde s'en fout. Ah bon, tu as été victime des attentats ? Tu étais au Bataclan ? Non ? Sur les terrasses, alors ? Non ? Au Stade de France ? Il y a eu un attentat au Stade de France ? Ah, je ne savais pas. Pour être sûre de se rappeler ce que tout le monde oublie, Marylin porte toujours sur elle, dans un petit tube en plastique, l'écrou de 18 mm qu'on a extrait de sa joue. Elle le sort de son sac, ce tube, devant la Cour. Elle dit : « Je veux bien vous le montrer, mais je le garde. » Elle le remet dans son sac et elle repart avec, et 250 autres témoignages vont déferler après et écraser le sien, mais quand même, Marylin qui s'éloigne, seule, gracieuse et triste, tellement triste, avec son écrou dans son tube, je ne l'oublierai pas.

LES ACCUSÉS

Trois frères

« On n'est pas un peu sur les faits, là ? »

On dit « procès des attentats », « procès du terrorisme », mais ça ne veut rien dire, procès des attentats, procès du terrorisme : un procès, c'est celui des accusés et voilà, on y arrive. Cinq semaines durant, on a écouté les récits atroces et déchirants de quelque 250 victimes, et quelquefois on tournait le regard vers le box en se demandant ce que pouvaient éprouver ces quatorze hommes en jogging qui derrière le reflet de la vitre regardaient leurs baskets – en attendant que ça passe, j'imagine. Puis leur tour est venu, pour une semaine. C'est peu, une semaine, mais il s'agit seulement des interrogatoires dits « de personnalité ». Pour « les faits », on verra à partir de janvier, et même pour la religion, considérée comme le premier pas vers les faits. La personnalité toute seule, dissociée des actes qui l'expriment, c'est bizarre, mais cette bizarrerie est justifiée par l'architecture du procès. Il est si long, la matière si abondante qu'on a décidé de le diviser en chapitres, comme un roman : personnalité, radicalisation, Syrie, préparation des attentats, commission des attentats, cavales… L'interdiction d'aborder religion et faits, à ce stade, fait tout de même penser à l'histoire du type qui commence une psychanalyse en disant : « Je veux bien qu'on parle de tout, sauf de ma vie privée. » Tout le monde, au bout d'une journée d'audience, a intériorisé son arbitraire et ses effets parfois comiques. Si on parle du goût

d'un accusé pour les voyages, on a le droit de dire qu'il est allé en Espagne ou en Angleterre mais en Turquie, non : on serait trop près de la Syrie, donc des faits. Un autre accusé, embarrassé par une question d'un des avocats généraux, peut répondre : « On n'est pas un peu sur les faits, là ? » Rires dans la salle, sourire indulgent du président, l'avocat général bat en retraite : bien joué. On parle donc de l'avant (enfance, fratrie, études, amours, éventuelles professions…), de l'après (conduite en détention), et au moins sur le chapitre de l'avant les accusés font l'effet de bons garçons un peu paumés, modérément religieux (même si on est à la limite des faits, c'est ce que leurs avocats essaient à chaque fois d'établir), immodérément adonnés au shit (ou à la beuh, nuance que le président maîtrise de mieux en mieux), entrant en prison et en sortant au rythme rassurant de la petite délinquance. « On n'est pas sortis du ventre de nos mères avec des kalachnikovs », a dit Mohamed Abrini. Et même Salah Abdeslam qui, vedette du procès, en a ponctué les premiers jours de sorties, disons intempestives, a l'air de passer le genre d'entretien d'embauche où on essaie de minimiser de petits ennuis de jeunesse avec la police : poli, souriant juste ce qu'il faut, et chacun lui sait gré de jouer le jeu alors qu'il n'a, au fond, rien à y gagner ni à y perdre.

Molenbeek

L'an dernier, j'ai fait un reportage à Bruxelles sur une bande d'amis qui ont ouvert, à dix, un compte en banque commun. Chacun vire dessus ce qu'il gagne, en retire ce dont il a besoin et, contre toute attente, ça marche. Les initiateurs de cette expérience, presque tous des artistes, ont transformé en espace de *coworking* une ancienne biscuiterie de Molenbeek, ce quartier du

centre de Bruxelles qui a la mauvaise réputation d'être le centre du jihadisme européen. En bons bobos – ce n'est pas moi qui leur jetterai la pierre –, ils aimeraient décrire Molenbeek comme un lieu multiculturel mais ils doivent bien admettre que c'est un lieu presque totalement monoculturel, 95 % de ses habitants étant musulmans, les femmes portant le niqab et les rares tentatives de produire du brassage sous forme de cafés conviviaux ou de crèches alternatives rencontrant, il faut bien le dire, peu de succès. Ce n'est pas pour autant un quartier dangereux pour les *kouffars* – comme on nomme en arabe les infidèles que nous sommes, mes nouveaux amis et moi. Ils y sont ignorés mais absolument pas menacés. Quand ils m'ont emmené voir, dans une rue toute proche de la leur, l'immeuble où a été arrêté Salah Abdeslam, point culminant du *jihad tour* qu'on propose aux curieux, je ne me doutais pas qu'un an plus tard je me retrouverais, dans une grande boîte en bois blanc, à quelques mètres du même Salah Abdeslam, essayant jour après jour de comprendre qui il est, d'où il vient, ce qu'il a dans la tête. Je ne me doutais pas que j'écouterais avec un si vif intérêt la juge d'instruction belge Isabelle Panou – une femme truculente, qui ressemble à la comédienne Yolande Moreau – raconter à la barre du V13 comment Molenbeek est devenu ce qu'il est, et comment l'islam radical s'est acclimaté en Belgique. En 1969, dit Isabelle Panou, le gouvernement belge a eu l'idée d'encadrer sa population immigrée, pour l'essentiel marocaine, en confiant la gestion du culte musulman à une puissance « neutre », qui avait les moyens de le financer : l'Arabie Saoudite. C'était une mauvaise idée. Sous l'autorité de cette monarchie pétrolière à la fois monstrueusement riche et monstrueusement arriérée, la Belgique et en particulier Molenbeek sont devenus ce vivier d'islamistes où ont grandi à la génération suivante sept des accusés présents dans le box et trois des membres morts du commando. Dans ce village

de 6 km^2, où la population est deux fois plus dense que dans le reste de Bruxelles et le chômage trois fois plus élevé, ils habitaient à deux pas les uns des autres – comme le montrent les petites épingles bleues indiquant leurs domiciles sur la carte qu'a fait projeter la juge Panou. Ils ont grandi ensemble, été à l'école ensemble, fait des conneries ensemble, et c'étaient des conneries bénignes jusqu'à ce que se lève à l'horizon, en 2012, la grande et ténébreuse et magnétique connerie qui a fait basculer leurs vies.

Roulette russe

En vertu de l'ordre alphabétique, Salah Abdeslam et Mohamed Abrini sont l'un à côté de l'autre dans le box et bavardent beaucoup. Parfois, le président doit les rappeler à l'ordre. Abdelhamid Abaaoud, le chef du commando, n'est pas à leurs côtés parce qu'il est mort, quatre jours après les attentats, dans le squat de Saint-Denis où il s'était réfugié. Ils étaient tous les trois amis d'enfance : trois frères. Abdeslam et Abrini viennent de familles qu'Abrini définit comme « pas riches mais pas pauvres non plus ». Ce ne sont pas des cas sociaux, personne ne l'est parmi les accusés, mais la famille Abaaoud est nettement plus à l'aise. Alors que le père Abdeslam, arrivé du Maroc au début des années 1970 comme la plupart des habitants de Molenbeek, est conducteur de tramway pour la Société des transports bruxellois, le père Abaaoud possède non pas un mais *des* magasins de vêtements : un bourgeois, un notable, qui inscrira son fils Abdelhamid dans une des meilleures écoles catholiques de Bruxelles. Salah Abdeslam décrit sa propre famille comme aimante et unie, « des gens qui n'ont jamais fait de problèmes à qui que ce soit », et se décrit lui-même comme un garçon calme

et gentil, assez bon à l'école pour avoir sans problème un bac technologique. Grand, mince, il aime bien s'habiller, il a le sens de la repartie, une certaine élégance désinvolte : il plaît. À même pas vingt ans, il a une petite amie, Yasmina, paraît-il très jolie, très bien élevée, et qui est inscrite parmi les témoins du procès mais on ne sait pas si elle viendra, on n'y croit pas trop. Les choses ne se présentent pas si mal pour Salah Abdeslam. Mohamed Abrini, c'est plus compliqué : moins doué, moins charmeur, épaules de boxeur et tête de fouine, il ramasse sa vie en une formule morose : « échec scolaire, échec sportif, échec et mat » et, quand le président lui fait remarquer que son frère a bien réussi dans la vie, il répond : « Si vous mettez dans la balance ceux qui ont raté et ceux qui ont réussi à Molenbeek, on est sur du 80/20. Y en a qui ont raté, y en a qui ont réussi, moi je fais partie de ceux qui ont pas réussi. » D'abord apprenti boulanger (d'où le surnom de « Brioche »), il s'oriente assez tôt vers la délinquance et notamment le braquage de coffres dans des garages (d'où le surnom de « Brink's »). Abrini est un peu le vassal d'Abdeslam, le copain costaud et bas de plafond qui ne présente pas bien et qu'on a du mal à faire entrer en boîte – car ils aiment, tous les trois, aller en boîte. Abdelhamid Abaaoud, lui, tient dans la vie des deux autres le rôle du mauvais génie. Minuscule, pas beau, le sourire en coin, c'est un clown inquiétant, avec de brusques sautes d'humeur, des changements à vue comme en ont les petits gangsters dans les films de Scorsese : on parlait gentiment quand sans crier gare il vous prend par les cheveux et vous écrase la tête dans la poêle crépitante d'huile bouillante. Avec l'argent de son père, Abaaoud roule en 4 × 4, part en week-end à Marrakech, flambe au casino où les trois garçons jouent, dit Abrini, « au poker, au black jack et à la roulette russe ». Le président hausse un sourcil : « Russe ? – Bon, si vous voulez, la roulette », concède Abrini, qui ne semble

pas avoir compris l'effet de son lapsus. Abdeslam et Abrini ont du mal à suivre leur copain flambeur. Pistonné par son père, Abdeslam est entré à la compagnie des transports bruxellois mais ça le déprime. Il se voit mal travailler toute sa vie à la maintenance des tramways pour un salaire qui ne paie même pas un week-end digne de ce nom. Il n'est pas fait pour ça. Yasmina, sa fiancée, s'inquiète : elle n'aime pas ces week-ends où évidemment on ne l'emmène pas, où son fiancé boit, joue, drague des pouffes pour *kouffars*. C'est une fille de bonne famille, une bonne musulmane, il va de soi qu'elle arrivera vierge au mariage. Elle se méfie de l'influence d'Abaaoud sur Salah, et elle a bien raison. En 2010, les deux garçons tentent un cambriolage, qui foire. Un an de prison avec sursis, un mois ferme. Pas énorme, mais assez pour qu'Abdeslam ne soit plus le bienvenu chez les parents de Yasmina et pour qu'il se fasse virer de la maintenance des tramways, alors il va de petits boulots précaires en petits boulots au noir, d'intérim en intérim, pour finir se rabat sur le café que tient son frère Brahim, les Béguines. Brahim est son aîné, moins charmeur, plus de carrure. Tout le monde s'accorde à dire qu'il avait une grosse voix, des manières brutales, que devant lui on filait doux. Les Béguines, c'est un rade minable où aucun *kouffar* n'aurait l'idée d'entrer et où glande dans un épais nuage de shit une petite bande de dealers ou gros consommateurs, le plus souvent les deux, comme Mohamed Amri, Hamza Attou et Ali Oulkadi : les seconds couteaux du procès. En rejoignant cette société de losers qui se tiennent chaud, Salah Abdeslam se sent veuf de la vie brillante qu'il menait dans le sillage d'Abaaoud. Mais Abaaoud a disparu car son père a eu une idée – une aussi mauvaise idée que celle du gouvernement belge de confier les clés de ses mosquées aux imams wahhabites d'Arabie Saoudite. Croyant sincèrement remettre le turbulent garçon sur le droit chemin, il l'envoie

étudier un an dans une école coranique du Caire, à l'ombre de la mosquée Al-Azhar, qui est le cœur de l'islam sunnite. C'est ainsi que, parti de Bruxelles dans la peau d'un voyou séculier, Abaaoud y revient dans celle d'un voyou salafiste. Mais on quitte ici le terrain de la personnalité, on touche aux faits, je n'anticipe donc pas.

Début de partie

Les règles du jeu

En prison, Salah Abdeslam jouait aux échecs, mais il y a renoncé lorsqu'il s'est avisé que c'est interdit par le Coran. Tous, sur les bancs de la presse, nous nous sommes précipités sur nos téléphones pour vérifier si c'est vrai : ce n'est pas vrai. Le Prophète n'interdit que les jeux de hasard, ce que les échecs ne sont certainement pas. C'est le grand mufti d'Arabie Saoudite qui les a déclarés *haram* parce qu'ils font perdre du temps et de l'argent et provoquent de la haine entre les joueurs. De la haine, je ne dirais pas, mais ce qu'on voit se mettre en place au cours de ces premiers interrogatoires ressemble beaucoup au début d'une partie d'échecs, quand les joueurs poussent leurs premiers pions avec déjà une idée derrière la tête. Je résume les règles du jeu. Chaque accusé est interrogé d'abord par le président et ses assesseures, qui veillent à rester neutres et techniques. Puis vient le tour des avocats généraux, également appelés l'accusation, le ministère public, le parquet. Ils représentent dans un procès les intérêts de la société. C'est au nom de la société, pas de telle ou telle victime, qu'ils questionnent, construisent et à la fin prononcent le réquisitoire. Alors que le président est entouré de quatre femmes, les trois avocats généraux sont deux hommes autour d'une femme : autre visage de la justice, plus jeune. Aucun n'a plus de quarante ans, et de toute évidence ils sont très bons tous les trois. La femme,

Camille Hennetier, je l'ai rencontrée au printemps dernier quand je suis venu me présenter au parquet antiterroriste. Elle a été, aux côtés du procureur François Molins, le premier magistrat à entrer dans le Bataclan, cela fait six ans qu'elle vit jour et nuit dans ce dossier monstrueux et je suis depuis le début frappé par la mesure et la précision de ses interventions. De cette femme brune, élégante, émane une netteté sans froideur, quand elle se lève pour parler tout le monde écoute (on aura compris que je suis un fan de Camille Hennetier, je ne suis pas le seul). Après les avocats généraux, ce sont les avocats de parties civiles, et là c'est plus confus. Il y en a 350, évidemment pas présents tous en même temps. Beaucoup ne viennent jamais ou très rarement. Vingt ou trente peut-être sont toujours là. Eux, ce sont leurs clients qu'ils représentent, les souffrances de leurs clients et pas le tort fait à la société, mais ils questionnent aussi à charge, en sorte qu'on ne distingue pas toujours leur rôle de celui des avocats généraux. Il y en a que j'aime beaucoup : Sylvie Topaloff, qui a une belle voix rauque, vibrante de colère et d'intelligence, Jean-Marc Delas, un escogriffe nonchalant qui met son point d'honneur à parler le moins possible, plaider le moins possible, troubler le moins possible le cours des choses : un avocat taoïste, un de mes meilleurs copains aux suspensions d'audience. Enfin, les avocats de la défense – la règle absolue de la procédure française étant que la défense a le dernier mot. Ceux-là sont moins nombreux, chaque accusé en général en a deux, vu la difficulté de maîtriser un dossier aussi énorme. Cela fait une trentaine devant le box et eux, ils sont obligés d'être là. Que les questions soient posées par la Cour, par l'accusation, par les avocats de parties civiles ou les avocats de la défense, chacun peut demander la parole à tout moment, c'est le double principe du contradictoire et de l'oralité des débats. Voilà, vous savez à peu près tout.

Malfaiteurs terroristes, malfaiteurs tout court

Les auteurs de la tuerie étant tous morts, les accusés ne sont par définition que des complices, mais leurs degrés de complicité sont bien différents. Tout en haut de la chaîne, il y a Salah Abdeslam, qui faisait partie du commando, qui aurait dû se faire sauter comme son frère Brahim, et qui seul pourra dire s'il s'en est abstenu parce que sa ceinture était défectueuse, ou parce qu'il a eu peur, ou parce qu'à la dernière minute il a pensé que ce n'était pas bien, ce qu'il s'apprêtait à faire. Ce tardif scrupule moral, s'il était établi, pourrait jouer en sa faveur, mais ne l'empêchera pas de passer en prison, sinon le reste de sa vie, de longues, très longues années. Au milieu de la chaîne, des types qui ne viennent pas de Molenbeek mais de Syrie, qui n'ont pas participé directement aux attentats mais qui auraient pu, ou dû, et qu'on décrit comme des combattants aguerris de l'État islamique : Osama Krayem, Sofien Ayari, Mohamed Usman, Adel Haddadi, leur compte a priori est bon aussi. Et puis, tout en bas de la chaîne, de tout petits délinquants, ou même pas délinquants – Mohamed Amri, Hamza Attou, Ali Oulkadi, Yassine Attar, Farid Kharkhach – dont les avocats ont des chances raisonnables de prouver qu'ils ont participé à l'attentat, certes, mais par raccroc et sans vraiment le savoir. C'est là-dessus que tout se joue, en fait : qui savait quoi ? Celui qui a loué une voiture ou un appartement, est-ce qu'il l'a fait en croyant abriter de braves petites combines pas très légales ou pour apporter en connaissance de cause sa contribution au massacre de 131 personnes ? Ce qu'il a fait, juridiquement, est-ce que ça relève de l'association de malfaiteurs ou de l'association de malfaiteurs terroriste ? Dans le premier cas, ce n'est pas trop

grave : il pourra même, s'il est en prison depuis six ans, sortir libre. Dans le second, il prendra le maximum, quoi qu'il arrive.

Kamikaz

Dans ces premières passes d'armes entre les avocats généraux, qui veulent convaincre l'accusé d'association de malfaiteurs terroriste, et les avocats de la défense qui disent : non, malfaiteurs tout court, certains enjeux nous échappent. Par exemple, on s'est longuement disputé pour savoir si l'accusé Yassine Attar était surnommé Yass. Les avocats généraux, ayant lu tous les SMS de son téléphone, en ont trouvé pas mal où on l'appelle Yass. Ses avocats, eux, font valoir qu'il y en a beaucoup plus où on ne l'appelle pas Yass. Je comprends mal pourquoi ils se battent bec et ongles là-dessus, jusqu'à ce que ma coéquipière de *L'Obs*, Violette Lazard, m'explique ceci : dans un ordinateur utilisé par la cellule terroriste et retrouvé dans une poubelle de Bruxelles juste après les attentats du 22 mars 2016, il est à de nombreuses reprises question d'un certain Yass, et cette histoire de surnom apparemment innocente est en réalité le seul point important de l'interrogatoire, celui qui fera basculer d'un côté ou de l'autre le sort de Yassine Attar. Un peu plus tard, c'est le tour de Mohamed Amri qui, en compagnie d'Hamza Attou, est allé chercher Salah Abdeslam à Paris, la nuit des attentats, pour le ramener à Bruxelles. Ses avocats, Negar Haeri et Xavier Nogueras, poussent leurs pions dans l'espoir de démontrer, par la suite, que leur client y est allé pour tirer son copain d'une embrouille de bagnoles ou de deal, certainement pas d'un attentat terroriste, et que ce qui l'a retenu de dénoncer Abdeslam quand il a compris de quoi il retournait n'est pas la

solidarité jihadiste mais simplement le code moral des branleurs de Molenbeek : quoi qu'ait pu faire un frère, on ne le balance pas. À coups de petites questions bien ajustées, Haeri établit 1) que son client est serviable et loyal : un gars sur qui on peut compter ; 2) qu'il aime bien rouler en voiture, et toujours défoncé car il fume son premier pétard au réveil – ce qui, évidemment, altère son discernement. Là-dessus, Nogueras prend le relais et pousse encore un pion en demandant à son client si, en plus d'être serviable, loyal, et d'aimer rouler défoncé, il aime le faire en écoutant de la musique. On le voit venir : les musulmans intégristes ont le droit de jouer aux échecs, contrairement à ce que croit Abdeslam, mais pas d'écouter de musique. « Oui oui, confirme Amri, j'écoute de la musique. – Quelle musique ? – Du rap. – Quels groupes ? insiste Nogueras, pour nous enfoncer dans la tête que c'est vrai, il écoute vraiment de la musique. – Ben, dit candidement Amri, *Kamikaz*. »

La partie ne fait que commencer.

La journée de Hollande

Un débat

Grande effervescence, ce mercredi 13 novembre : on recevait François Hollande. Tous les journalistes-touristes venus le premier jour et repartis le second étaient de retour – nous obligeant à nous serrer sur les bancs où nous avons pris nos habitudes. Pour chauffer la salle en attendant l'arrivée de la vedette, il y a eu un bizarre petit débat – bizarre parce qu'il était à la fois complètement oiseux et d'excellente tenue –, sur la question de savoir si le témoignage de l'ancien président avait sa place dans le procès. Quel éclairage pouvait-il apporter sur les faits, la personnalité des accusés ou leur moralité – triple critère requis, je l'ai appris à cette occasion, par l'article 331 du Code de procédure pénale pour justifier que quelqu'un soit cité comme témoin ? Puisqu'on avait refusé la qualité de parties civiles à des gens qui étaient à l'intérieur du Stade de France, où il ne s'est rien passé, pourquoi faire si grand cas de Hollande, qui était à l'intérieur aussi et sur qui personne, que l'on sache, n'a tiré ? Pourquoi ce passe-droit ? Parce qu'il était, au moment des faits, président de la République ? Réponse évidente : oui, parce qu'il était président de la République. Et parce que c'est à lui, nommément, que s'en sont pris les terroristes. On les a entendus, dans la terrible bande audio du Bataclan, dire : « Vous pouvez remercier votre président François Hollande. Si nous vous tuons, c'est sa faute, c'est lui qui a

commencé en balançant des bombes sur nos femmes et sur nos enfants. » Malgré le baroud d'honneur des quelques avocats de la défense qui pour déclencher quelques tweets avaient soulevé ce problème inexistant, la sagesse était de conclure, comme l'a fait Camille Hennetier : on jugera de l'opportunité d'écouter ce témoignage une fois qu'on l'aura écouté – et puis, maintenant que Hollande était là, on n'allait pas lui demander de rentrer chez lui.

Un caillou dans la chaussure

Toujours en l'attendant, on prenait des paris : est-ce qu'il y aura un incident d'audience ? Est-ce que Salah Abdeslam va sortir de sa boîte, comme il le faisait au début du procès, comme il a complètement cessé de le faire ? Jean-Marc Delas, mon ami l'avocat taoïste, avait son petit scénario : au moment où Hollande s'approche de la barre, avant même qu'il ait ouvert la bouche, Abdeslam se lève et le désigne du doigt en criant : « C'est lui, l'accusé ! C'est lui qui devrait être dans le box ! » Avouons-le : si attachés que nous soyons à la sérénité des débats, nous espérions quelque chose de ce genre. Il ne s'est rien passé. Si : une confuse et de toute manière trop tardive agitation d'Abdeslam, à qui Jean-Louis Périès a immédiatement coupé le sifflet parce qu'entre présidents on se serre les coudes. Hollande a été digne, articulé, un peu compassé mais l'humour jamais loin : Hollande. Les avocats de parties civiles lui ont posé des questions respectueuses et pour la plupart inutiles, auxquelles il a répondu en substance que si c'était à refaire il referait tout pareil. La seule à tenter quelque chose a été Olivia Ronen, la jeune et pugnace avocate d'Abdeslam. Je résume son argumentation. Le discours des

terroristes, c'est que les attentats sont une réponse légitime au terrorisme d'État pratiqué par la France en Irak, puis en Syrie : vous massacrez des innocents chez nous, nous venons massacrer des innocents chez vous. Œil pour œil dent pour dent, il ne fallait pas commencer. Le discours de l'État français, c'est non seulement qu'une telle réponse serait de toute façon inadmissible mais qu'en plus l'argument ne tient pas debout, car l'État islamique a menacé la France *avant* et non après les premières frappes en Irak. Selon la formule de Hollande : on nous a frappés pour ce que nous sommes – le pays de la liberté –, pas pour ce que nous avons fait. Tout le monde semble d'accord là-dessus, c'est pourtant ce que conteste Ronen. « Attendez, monsieur le président, dit-elle, regardons de près la chronologie. Le 29 juin 2014, depuis le minaret de la grande mosquée de Mossoul, Abou Mohamed Al-Adnani, porte-parole de l'État islamique, proclame le califat. Nous sommes d'accord ? » Hollande ne peut pas ne pas être d'accord, c'est un fait objectif, mais il se demande à quoi mène la question.
« Le 21 septembre 2014, le même Al-Adnani appelle solennellement à châtier l'Occident, les Américains, et surtout les "méchants et sales Français". Et quand ont lieu les premières frappes françaises en Irak ? – Euh, répond Hollande qui sent le piège, fin septembre… (donc, après les menaces d'Al-Adnani). – Non, dit Ronen, le 19 septembre (donc, avant). » Donc : la France frappe l'EI, et deux jours après l'EI annonce qu'il va frapper la France. Du strict point de vue de la chronologie, Abdeslam a raison : c'est nous, la France, qui avons déclaré la guerre aux pacifiques citoyens de l'État islamique. C'est un détail, on passe vite à autre chose, mais j'ai pensé qu'elle se battait bravement, Ronen, avec le peu de cartouches dont elle dispose, et je me suis demandé si ce détail, ce petit caillou dans la chaussure de Hollande, n'était pas aussi un caillou de petit Poucet sur le chemin d'une

défense de rupture, telle que Jacques Vergès l'a théorisée et appliquée avec éclat lors du procès Barbie, il y a exactement 35 ans. J'en ai déjà parlé, il y a de fortes chances pour que j'en reparle. Le V13 fait souvent penser au procès Barbie. À Lyon comme aujourd'hui à Paris, la mise en scène était grandiose. On a transformé la salle des pas perdus en un tribunal capable d'accueillir 700 personnes, on a surélevé le prétoire, tout a été filmé. On a voulu faire de ce procès celui du nazisme, de l'Occupation, de la torture, un procès exemplaire devant l'Histoire. Sauf que. Sauf qu'il y avait Vergès, qui a mis tout son talent à décliner sur tous les tons un argument semblable à celui qu'ânonne Abdeslam : votre justice ne vaut rien. Je ne reconnais pas votre justice parce que la Gestapo a torturé en France, d'accord, mais la France a torturé en Algérie, et personne ne pense à faire son procès. Chaque fois que vous parlerez de nazisme, je parlerai de colonialisme. Et ne me dites pas que ça n'a rien à voir, ce n'est pas vrai. Balayez devant votre porte.

L'avocat de la terreur

C'est le titre du formidable documentaire que Barbet Schroeder a consacré à Vergès – personnage romanesque qui a commencé par être un courageux militant tiers-mondiste avant de devenir, *via* la cause palestinienne, le défenseur de tous les terroristes des années 1970, de quelques dictateurs sanguinaires – mais marxistes – et, couronnement de sa carrière, d'un bourreau nazi. Tapi dans la pénombre dorée de son bureau, devant ses statuettes khmères – offertes, si ça se trouve, par Pol Pot –, il a le sourire du chat du Cheshire, la voix mielleuse et sardonique : un rêve de méchant pour James Bond. Barbet Schroeder lui demande quel souvenir il

garde du procès Barbie. Il jouit de la question, fait tourner l'adjectif dans sa bouche avant de le lâcher : « Euphorisant ! » Puis tire sur son cigare, enchanté de lui-même, avant de reprendre : « Ils étaient quarante avocats de parties civiles, et moi seul. Ce qui veut dire que chacun ne valait qu'un quarantième de moi. Je me rappelle, avant le procès, Roland Dumas, futur ministre de Mitterrand, m'a dit qu'il allait être désigné par une association de résistants. "Tu en penses quoi ?" Je lui ai répondu : "Je n'ai pas peur de toi mais je te le déconseille. Vous allez être quarante zigues à répéter la même chose et feindre la même émotion que vous n'éprouverez pas : la dignité humaine… le devoir de mémoire… plus jamais ça… Les trois premiers, s'ils sont bons acteurs, auront un peu de succès, mais à partir du quatrième on va dire : Assez ! Assez !" Dumas y est allé quand même, mais je pose la question : vous pouvez me donner le nom d'un seul de ces ténors qui étaient en face de moi ? Un procès, c'est un lieu magique, c'est une boîte à surprises. "Plus jamais ça" : on a entendu chevroter ça cent fois, mais en réalité on se disait : qu'est-ce que ce salaud de Vergès va encore inventer aujourd'hui ?… Cela m'amuse, cela m'excite, mais ce n'est pas seulement ça. Je ne peux pas supporter qu'un homme soit humilié. Je ne peux pas supporter qu'un homme seul, serait-il la dernière des crapules, soit insulté par une foule de lyncheurs. Un jour, quelqu'un m'a demandé : "Vous auriez défendu Hitler ?" » De nouveau, le sourire de chat. « J'ai répondu : "Je défendrais même Bush." »

« Des individus venus de nulle part »

Le point de vue du gendarme

Entrer au Palais de justice pendant le V13, c'est comme prendre l'avion : on montre à deux barrages successifs son badge et ses papiers, on passe sous des portiques, on vide son sac et ses poches, et si en plus on a une bouteille d'eau on en boit une gorgée pour prouver que ce n'est pas du TATP – ce liquide explosif que les jihadistes appellent « la mère de Satan ». Les gendarmes qui effectuent ces contrôles sont à la fois scrupuleux et remarquablement aimables. Ils prennent toutes les précautions qu'ils ont consigne de prendre, mais manifestent avec une cordialité souriante qu'elles ne nous visent pas, *nous*. Qui, nous ? Nous, avocats, journalistes, parties civiles, que personne ne pourrait prendre pour des terroristes. Si formés qu'ils soient au soupçon, les gendarmes ne sont manifestement pas en état de vigilance maximale quand ils voient approcher, badge en sautoir, un type comme moi – sexagénaire blanc, à son aise, l'air du bon citoyen qui n'a rien à se reprocher et craint si peu d'être contrôlé dans le métro qu'il n'a, de fait, aucune chance de l'être. Qui serait alors suspect aux yeux des gendarmes ? Qui les mettrait, immédiatement, en alerte ? La réponse est inavouable mais certaine : un Arabe. Un individu « de type maghrébin », comme disent les rapports de police, jeune, vêtu d'un jogging ou d'un sweat à capuche, et s'il

est barbu c'est pire. Un tel individu, il n'y en a aucun parmi nous. Les seuls qu'on puisse voir dans ce procès, ils sont dans le box.

Le point de vue de l'expert

C'est, à l'état pur, la logique du « eux et nous ». Nous, paisibles démocrates, honnêtes gens sur qui le V13 agit comme une puissante machine à fabriquer de la communauté, du lien, de l'identification. Nous nous ressemblons, nous comprenons, nous reconnaissons. En face, eux. Eux qui ne nous ressemblent pas, que nous ne connaissons pas, que nous ne comprenons pas. Ces jeunes hommes opaques, « ces individus venus de nulle part, émettant des signaux faibles », comme les définissait le procureur de la République François Molins, tout ce que nous croyons, vaguement, savoir à leur sujet, c'est qu'ils veulent notre mort et que, même pour eux, ils préfèrent la mort à la vie. Alors on est content que des experts, des chercheurs, viennent à la barre nous dire qui ils sont et ce qu'ils ont dans la tête. Le premier de ces experts s'appelle Hugo Micheron. Arabisant, professeur à Princeton, trente-trois ans, belle gueule, beau costume, et si évidemment du bon côté de la société qu'on se demande comment il a pu obtenir la confiance des quelque cent jihadistes qu'il a passé cinq ans à interviewer – dans les quartiers d'où ils viennent, en Syrie où ils sont allés, dans les prisons où ils sont maintenant. Mais il l'a obtenue, et je suis d'accord avec mon coéquipier de *L'Obs,* Mathieu Delahousse, qui m'avait déjà conseillé son livre, *Le Jihadisme français*[1], et qui a carrément dit à la fin de l'audience que le gars avait « allumé la lumière ». Une des nombreuses idées qui m'ont frappé dans son exposé : un jihadiste, nous le considérons comme une énigme, comme un danger, mais aussi

comme une victime, le produit malade et cruel d'une société malade et cruelle. Pour en arriver là, pensons-nous, il faut avoir été rejeté, humilié, marginalisé par un système socio-économique impitoyable, sans autre choix que la délinquance ou une religion devenue folle. Micheron ne nie pas que tout cela est vrai et que, parmi les jihadistes qu'il a rencontrés, certains peuvent être considérés comme des victimes dans cette acception-là – qui relève de la lutte des classes. Mais ce qu'il ne faut jamais oublier, dit-il, c'est qu'eux-mêmes ne se considèrent pas comme des victimes et des cas sociaux. Ils se considèrent, au contraire, comme des héros, à l'avant-garde d'un grand et irrésistible mouvement de conquête planétaire. Les vraies victimes, à leurs yeux, ce sont les pitoyables musulmans « modérés », aliénés, collabos, qui veulent croire l'islam compatible avec les valeurs de la société corrompue où ils vivent. Ce sont les *kouffars* qui se prétendent – comme moi et, j'imagine, comme vous –, ouverts et tolérants, alors que les seuls respectables parmi eux sont les identitaires d'extrême droite, parfaitement d'accord avec les jihadistes pour reconnaître la radicale incompatibilité de leurs civilisations. Il y a une fierté jihadiste, une confiance jihadiste, qui expliquent pourquoi les programmes de déradicalisation marchent si mal. Ça n'aurait pas mieux marché si l'Empire romain avait lancé au I^er^ siècle des programmes de déchristianisation : ils n'auraient fait qu'exalter davantage les candidats au martyre. Quand on engage sa vie dans un combat juste et glorieux, où on trempera son âme, où la victoire est assurée sur la terre comme au ciel, pourquoi se laisserait-on convaincre de rallier le camp des perdants ?

Au Sham

On pourrait, il faudrait remonter plus haut. À l'Hégire, qui est l'acte de naissance de l'islam, ou à la fin de l'Empire ottoman, mais comme il n'a que quatre heures devant lui Micheron commence son exposé historique en décembre 2010, quand un marchand de fruits de Tunis, Mohamed Bouazazi, s'immole par le feu parce qu'il n'en peut plus de la misère et de l'oppression. Très vite le feu prend dans tout le pays, dans les pays voisins, c'est ce qu'on a appelé le printemps arabe. Foules grondantes, foules en liesse. Dictateurs en fuite : Ben Ali en Tunisie, Moubarak en Égypte, Kadhafi en Libye. Espoir immense : et si un jour, enfin, le monde arabe échappait à la sinistre alternance des militaires corrompus et des barbus sanguinaires qui a culminé dans les années 1990 en Algérie ? Le soulèvement atteint la Syrie, mais là le dictateur est plus coriace. La répression de Bachar al-Assad est horrible. Manifestations pacifiques maîtrisées à la mitraillette, torture, cadavres dans les rues. Pour renverser le régime, des officiers déserteurs créent l'ASL, l'Armée syrienne libre. Commence une guerre civile qui va faire quelque 500 000 morts et vider le pays de la moitié de ses habitants. Commence aussi ce que Micheron appelle la jihadisation de la rébellion. Mobilisés sur internet, dans toute l'Europe, de jeunes musulmans radicaux et aventureux prennent conscience « qu'il se passe un truc de ouf en Syrie ». À la génération précédente, ils seraient allés en Afghanistan soutenir les moudjahidin, maintenant ils débarquent dans ce pays qu'ils n'appellent plus la Syrie mais le Sham. Pays à feu et à sang mais aussi terre promise, annoncée par les plus anciennes prophéties musulmanes. Pays où tous vivront, une fois Bachar vaincu, comme aux premiers temps de l'islam, comme vivaient les compagnons du Prophète. Pays où s'appliquera la charia la plus rigoureuse, mains coupées pour les voleurs, lapidation des femmes adultères, règne de Dieu sur terre, joie au ciel. Certains arrivent au Sham

pour se battre parce qu'ils aiment se battre, d'autres parce qu'ils ont sincèrement envie de construire un pays, une société, une utopie – comme les Juifs en Israël, dit tranquillement un jeune jihadiste. C'est dans ce chaudron que plonge, au printemps 2013, Abdelhamid Abaaoud, qui est au centre de cette histoire. Vous vous rappelez ? Ce petit voyou frimeur de Molenbeek, l'ami d'enfance des frères Abdeslam, que son père pour lui mettre un peu de plomb dans la tête a envoyé dans une école coranique du Caire ? Au lieu de s'assagir et de reprendre les magasins de la famille, il est revenu radicalisé, comme on ne dit pas encore, du moins pas couramment, et le voilà reparti là où se passe le « truc de ouf ». Entre les guerriers et les bâtisseurs, son choix est vite fait et il trouve vite sa place dans la sous-catégorie des guerriers psychopathes. Il fait son apprentissage à l'hôpital ophtalmologique d'Alep, dans les caves duquel sont emprisonnés des otages occidentaux et où il côtoie un certain Mehdi Nemmouche, qui se définit lui-même comme « criminel devenu nettoyeur ethnique islamique » et commettra en mai 2014 l'attentat du Musée juif de Bruxelles. Le conflit devient de plus en plus compliqué à suivre entre l'armée de Bachar, l'Armée syrienne libre et Al-Qaida, qui est au début l'organisation jihadiste dominante. L'ennemi de mon ennemi étant mon ami, l'ami de mon ennemi mon ennemi, etc., on s'y perd, surtout quand Al-Qaida est supplanté sur le terrain par Daech, fondé à l'été 2013 par Abou Bakr al-Baghdadi. Un an plus tard, le 29 juin 2014, son porte-parole, Abu Mohamed Al-Adnani annonce depuis la grande mosquée de Mossoul la restauration du califat. C'est une proclamation dingue, à tous points de vue. Le califat précédent, c'était l'Empire ottoman, enterré par Mustafa Kemal Ataturk en 1924, 90 ans plus tôt exactement. Ces 90 ans ont été 90 ans de malheur pour les Arabes, humiliés, relégués dans une crasseuse banlieue du monde, réduits dans les

pays où, poussés par la misère, ils partent chercher fortune, à la condition misérable de travailleurs immigrés, ombres furtives et sexuellement frustrées, errant dans des foyers Sonacotra pour la première génération et, pour la seconde, toujours pas vraiment intégrés, partagés envers leurs pauvres parents entre mépris et pitié, voués à tenir les murs de leurs cités en dealant du shit et niquant les ascenseurs. Mais c'est fini, les 90 ans de malheur. Les Arabes, qui ont eu pendant cinq siècles le plus grand empire du monde, reprennent leur place glorieuse dans l'Histoire. On a déjà explosé de joie quand se sont effondrées les tours jumelles, maintenant le califat existe. Pour la première fois dans l'Histoire, une organisation terroriste règne sur un territoire grand comme la France, que tout le monde peut rejoindre. *Doit* rejoindre, pour soumettre l'ensemble de la planète à la loi coranique, comme l'a ordonné le Prophète. Al-Qaida était une organisation élitiste dans son recrutement, des ingénieurs, des intellectuels, des théologiens, l'État islamique accueille tout le monde sous son drapeau noir. Adolescents mal dans leur peau, idéalistes, guignols, fous furieux, tout le monde est bienvenu, on promet à tout le monde l'eldorado : logement, femmes, armes, otages à torturer pour qui aime ça, et beaucoup aiment ça. Nommé émir de la Brigade des étrangers, « un groupe de copains qui massacre et décapite dans la bonne humeur d'une colonie de vacances » (c'est la femme d'un d'entre eux qui le dit), le jeune Abaaoud s'épanouit et accède à une gloire jihadiste planétaire grâce à une vidéo retrouvée par des soldats de l'Armée syrienne libre sur un téléphone abandonné et revendue à des journalistes de BFM TV. Au volant d'un 4 × 4, il se tourne vers la caméra et déclare, avec son petit sourire en coin : « Avant, on tirait des jet-skis, des quads, des motocross, des grosses remorques avec des cadeaux pour aller en vacances. Maintenant, on tracte les *kouffars.* » Il démarre, on voit à l'arrière du 4 × 4 des filins

métalliques auxquels sont accrochés sept ou huit cadavres, qu'il traîne dans la poussière, puis *cut* et on le revoit, toujours hilare, en train de jouer au football avec une tête coupée. « Tire, mon frère, conclut-il. Tue ces *kouffars,* regarde celui-là avec sa tête de schtroumpf ! » Coiffé du *pakol* des moudjahidin afghans, il est hilare, il a une tête de lascar malicieux, content de sa bonne farce. Galvanisés par de tels exemples, toutes sortes de gens qui ne savaient rien du jihad n'ont rien de plus pressé que de partir au Sham. Ceux qui lisent les clauses en petits caractères tout en bas des contrats sont refroidis quand ils découvrent sur les formulaires d'arrivée : « date et lieu de la mort ». Beaucoup vont se faire tuer, sans même savoir si c'est par les loyalistes, par les rebelles ou par leurs propres chefs. Daech, dit Micheron, est la seule armée au monde à ne faire aucun cas de la vie de ses soldats. Peu importe qu'ils meurent, si c'est en martyrs ils iront droit au paradis. S'ils veulent repartir, en revanche, c'est compliqué. Beaucoup qui sont arrivés exaltés se retrouvent pris au piège. On entre, on ne ressort pas. Micheron a beaucoup parlé, j'accélère. 2015-2016, avec l'énorme vague d'attentats en Europe, est le zénith de Daech. Ensuite, les bombardements de la coalition s'intensifient. Les grands chefs jihadistes sont tués les uns après les autres. Le califat s'effondre en 2017. Vladimir Poutine en 2018 annonce la fin de la guerre. À partir de 2019, le problème qui commence à se poser est celui du rapatriement des jihadistes français encore sur zone, et surtout de leurs femmes et de leurs enfants. Autre chapitre.

En prison

En 2017, l'Europe est sortie d'une période d'attentats paroxystique aussi soudainement qu'elle y était entrée en 2015. On voudrait croire cette barbarie archaïque et artisanale reléguée dans le monde d'avant. Mais il y a dans l'histoire du jihadisme, explique Micheron, des périodes de repli et des périodes d'expansion. Systole-diastole, comme dans toute histoire, à commencer par l'histoire du Prophète qui a prêché à La Mecque dans l'ombre et le secret, pour quelques compagnons, avant de commencer à Médine sa carrière publique et la prodigieuse série de ses conquêtes militaires. Ce qui a perdu Daech, analysent les penseurs du jihad – il y en a –, c'est la précipitation. C'est d'avoir cru venue la phase médinoise alors qu'on est encore en phase mecquoise. Une petite avant-garde héroïque était prête, pas la masse des croyants – pas même les 10 % de la masse des croyants qui aurait fait basculer les choses. Un repli tactique s'impose, il faut une base et cette base, c'est la prison. La prison est le laboratoire du jihadisme des années 2020. Sur une population carcérale pour moitié musulmane, l'arrivée d'une centaine de « revenants », auréolés du prestige de l'aventure syrienne, a eu un effet dévastateur. On a commencé par les disséminer dans divers lieux de détention, où leur influence a été telle que tous les prisonniers de droit commun, à Fleury-Mérogis, ont hurlé de joie pendant des heures, à l'annonce du massacre de Nice, le 14 juillet 2016 – un seul taré, au volant d'une voiture-bélier, a tué 86 personnes sur la promenade des Anglais, qui dit mieux ? On a tenté alors une autre politique : le regroupement, et créé les UPRA – unités de prévention de la radicalisation, dont le nom laisse déjà songeur : qui espère *prévenir* la radicalisation de types qui ont fait leurs classes dans les bataillons de choc de Daech en Syrie ? Dilemme de la pénitentiaire : comment couper les jihadistes du reste de la détention qu'ils risquent de contaminer, sans pour autant créer des synergies

nouvelles dans ces ENA du terrorisme que sont les unités dédiées ? Paroles de revenants, recueillies par Micheron : « Nous, dès qu'on est plus de trois, on nomme un émir. »« Attention, nous les jihadistes, on vient d'entrer en prison : c'est inédit pour l'Europe, ce qui se passe. Dans l'histoire des organisations islamistes, où est-ce qu'elles se sont réformées ? En prison, toujours ! C'est en prison qu'on bosse ! »« La question, c'est comment le jihadisme va évoluer dans les dix prochaines années. Pour moi, ce qui est sûr, c'est que le prochain Adnani, il est européen et même français, et qu'il est en ce moment dans une prison française. » (Tué en août 2016, Al-Adnani était le porte-parole et l'idéologue de Daech. C'est lui qui, en réponse aux premières frappes de la coalition internationale sur la Syrie et l'Irak, a prononcé le 21 septembre 2014 le discours cité par Olivia Ronen lors de l'audition de Hollande : « Si vous pouvez tuer un mécréant américain ou européen, particulièrement les méchants et sales Français, alors comptez sur Allah ! Frappez sa tête avec une pierre, égorgez-le avec un couteau, écrasez-le avec sa voiture, jetez-le d'un lieu en hauteur, étranglez-le ou empoisonnez-le ! »)

Le livre depuis le début ?

En écoutant Micheron, avec sa perspective d'historien, je repense à une phrase étonnante qu'a prononcée Salah Abdeslam au début du procès et qu'on n'a à ma connaissance pas relevée : « Tout ce que vous dites sur nous, les jihadistes, c'est comme si vous lisiez la dernière page d'un livre. Ce qu'il faudrait, c'est lire le livre depuis le début ». Je ne sais pas d'où il a sorti une image aussi forte, mais c'est à ce jour une des deux réponses que je retiens à

la question régulièrement posée : qu'attendez-vous de ce procès ? L'autre a été prononcée par un survivant du Bataclan, Pierre-Sylvain : « J'attends que ce qui nous est arrivé devienne un récit collectif. » Écrire ce récit collectif, lire le livre depuis le début, ce sont deux ambitions immenses. Hors de portée sans doute. Mais on est là pour ça.

---

1. Hugo Micheron, *Le Jihadisme français*, Gallimard, 2020.

La saison aride

Le café conspiratif

En langage policier, on appelle « buisson conspiratif » le sinistre fourré, sous l'autoroute A 86, qui a été l'avant-dernier refuge du chef du commando, Abdelhamid Abaaoud – le dernier étant le squat de Saint-Denis où il a été abattu par le RAID, le 18 novembre 2015. On parle aussi, pour les planques des terroristes, d'appartements conspiratifs. Cet adjectif est devenu un *private joke* entre aficionados du procès. Tel bistrot de la place Dauphine où on se retrouve avant l'audience, nous sommes quelques-uns à l'appeler le café conspiratif – 11 h 30 au café conspiratif, d'accord ? Ces blagues ne viennent pas seulement de journalistes portés sur l'humour noir, mais de parties civiles, d'ex-otages du Bataclan – petite bande informelle de gens qui ont en commun de venir tous les jours parce qu'ils trouvent le V13 aussi addictif qu'une série. Depuis une semaine, cela dit, il faut être vraiment *très* accroché pour venir tous les jours. Fin novembre, on est entré dans une saison aride du procès, où se succèdent des enquêteurs de la DGSI, de la DGSE, et surtout de la police belge, qui ont évidemment des choses intéressantes à dire mais qu'on écoute, pour leur sécurité, sous le couvert de l'anonymat, c'est-à-dire en visioconférence et le visage flouté. Les confrères, sur les bancs de la presse, soupirent.

La gendarmerie de Vesoul

Quand même, il y a eu Bajolet. Bernard Bajolet, le patron à l'époque de la DGSE, le service des renseignements extérieurs français, est un sexagénaire couleur de muraille qui pourrait être le modèle de Jean-Pierre Darroussin dans *Le Bureau des légendes*. En bon maître-espion, il n'a pas le goût de la lumière, il n'empêche qu'il est venu en personne, à visage découvert. À la question sur son domicile, il répond : « On va dire : gendarmerie de Vesoul. » Comprenne qui pourra, on a ri, la suite était moins drôle. Ce qu'il raconte sans détour, sans se défausser, c'est que ses services ont merdé. Résumons. Depuis le début 2014, on sait l'Europe et particulièrement la France menacées par des attentats massifs et organisés, et on connaît plusieurs des futurs terroristes : six ou sept, dit froidement Bajolet, sur les dix membres du commando. Le plus dangereux parmi eux est Abdelhamid Abaaoud, que nous avons laissé au volant d'un 4 × 4, tractant dans la poussière des cadavres de mécréants. La vidéo fait de lui le héros de ses copains de Molenbeek, qui se la repassent en boucle, au café des Béguines, comme s'il avait gagné à l'Eurovision. Elle lui vaut aussi de prendre du galon. Début 2015, il entre à la Copex, la cellule de l'État islamique dédiée aux opérations terroristes à l'étranger. Juste avant Bajolet, deux agents de la DGSI sont venus, sous les noms de code 948SI et 1310SI, détailler l'organigramme de cette Copex. Fortement structurée et hiérarchisée, elle est dirigée par un certain Oussama Attar – le frère du Yassine Attar qui est dans le box –, mais c'est Abaaoud qui recrute et forme les candidats pour les opérations suicide qui se préparent en Europe. C'est lui le chef opérationnel. Les services

français et pas seulement français le savent si bien qu'en janvier 2015 ils se mettent à quatre – avec la police fédérale belge, la CIA et le Mossad – pour le coincer à Athènes, en bouclant tout un quartier. Sauf qu'ils ne le coincent pas, et qu'à partir de là Abaaoud disparaît des radars. DGSE et DGSI s'accordent pour penser qu'il est quelque part en Syrie et pour espérer qu'une bombe va finir par lui tomber dessus. Personne ne se doute qu'il mobilise à distance, depuis Raqqa, toute sa bande de Molenbeek, ni qu'à partir de l'été il coordonne le retour, de Syrie en Belgique, des membres du futur commando. Personne ne voit tout ça se mettre en place. Personne ne fait vraiment attention au témoignage d'un petit jihadiste nommé Reda Hame qui, cueilli en août 2015 à son retour de Syrie, se met à table dans l'espoir d'alléger sa peine, et explique très clairement ce qu'Abaaoud se dispose à faire : « Choisir une cible facile, là où il y a du monde. Une salle de concert. Un concert de rock. Et ce que je peux vous dire, assure Reda Hame, c'est que ça va arriver très bientôt. » Bref, échec sur toute la ligne, que Bajolet reconnaît avec une honnêteté triste, assez impressionnante.

Les enquêteurs belges

On n'en dira pas autant des enquêteurs belges. On attendait beaucoup de leurs dépositions puisque c'est en Belgique qu'ont été préparés les attentats, que huit des accusés sont belges, qu'ils ont été traqués et arrêtés en Belgique, en somme que, même si les attentats ont eu lieu sur le sol français, le V13 est d'abord une histoire belge. Les enquêteurs belges n'ont pas fait mieux que leurs homologues français, plutôt moins bien, mais contrairement à eux ils esquivent les questions, se renvoient les responsabilités – « Ah non, ça c'était

pas mon service, les collègues vous expliqueront mieux que moi… » – et n'ont pas eu le courage d'être physiquement présents au procès. C'est donc depuis une salle de réunion, dans un bâtiment administratif de Bruxelles, et en voix *off*, qu'ils font défiler leurs Powerpoint, parfois égayés d'animations où, pour figurer un voyage d'Istanbul à Amsterdam, on voit un petit avion voler d'un drapeau turc à un drapeau néerlandais. Sécurité oblige, plaide leur hiérarchie. Sauf que, fait remarquer Olivia Ronen, l'avocate d'Abdeslam, ils n'ont pas eu les mêmes pudeurs pour se montrer à la télé belge. Résultat : qu'ils en aient pris la décision eux-mêmes ou sur le conseil de leurs avocats, cinq des accusés ont annoncé que puisque c'était comme ça ils ne paraîtraient pas non plus. C'est donc devant un box à moitié vide que, jusqu'à nouvel ordre, se poursuivent les débats.

Cinq chaises vides

C'est toute une affaire, des accusés qui refusent de comparaître. Ils en ont le droit, on ne peut les y contraindre, mais en plus de faire perdre à l'audience une partie de son intérêt ça la rallonge considérablement. On ne peut pas commencer sans avoir envoyé un huissier les sommer de venir, puis attendu que l'huissier revienne bredouille. Ce petit manège prend une demi-heure, que chacun a intégrée dans son planning : les audiences, désormais, commencent par leur propre suspension. Bref. Je marche sur des œufs à cause de la présomption d'innocence, mais on peut quand même dire que les cinq accusés qui ont choisi, comme autrefois Klaus Barbie, la politique de la chaise vide – Salah Abdeslam, Mohamed Abrini, Sofien Ayari, Osama Krayem et Mohamed Bakkali – sont les plus gros poissons du dossier. On

peut discuter leur degré d'implication dans les attentats du V13, pas leur qualité de terroristes. Il ne reste donc plus dans le box que les sous-fifres, ceux qui ont des chances de s'en tirer, pénalement, pas trop mal, et qui pour cette raison se tiennent à carreau. Et puis il y a les trois qui ne sont pas dans le box mais devant : Abdellah Chouaa, Ali Oulkadi, Hamza Attou. Ils m'intriguent, ces trois-là. Je les regarde, assis en rang d'oignons sur leurs strapontins. Ils ont l'air de chiens battus, d'élèves collés. Si l'un parle à l'autre, à voix basse, le troisième se dévisse le cou, inquiet d'être à l'écart. Ils rient, parfois. Ils prennent des notes. Ils arrivent et repartent comme nous. On les croise dans le hall, les galeries. Ils rasent les murs. Un jour, l'audience a commencé en retard parce qu'il faut pour commencer que tous les accusés soient présents, or il manquait Hamza Attou. Tout le monde a attendu Hamza Attou. Quand il est enfin arrivé, il a expliqué, tout penaud, que le métro était resté bloqué entre deux stations, ça n'était vraiment pas sa faute. Ça ira pour cette fois, a dit le président avec cet air de proviseur paterne qui le rend parfois si aimable, mais à l'avenir prenez vos précautions. Quand on l'a entendu, lors de l'interrogatoire de personnalité, raconter sa vie, on n'a pas envie d'être méchant avec Hamza Attou. Pas davantage avec Ali Oulkadi et Abdellah Chouaa. Peut-être pas des saints, ces trois-là, mais ils ne sont dans le dossier que par raccroc, et je me demande comment ils vivent l'épouvantable déveine de se retrouver aux côtés de dangereux terroristes dans ce procès géant que regarde le monde entier. À quoi ressemblent leurs vies, pendant ces neuf mois. Où ils habitent, ce qu'ils craignent et espèrent, ce qu'ils disent à leurs familles. Je me le demande, oui, et si j'osais j'aimerais le leur demander à eux.

Trois strapontins devant le box

Loin de Molenbeek

Il fait toujours nuit quand Abdellah Chouaa sort du Palais de justice. Depuis qu'il est à Paris, il a le projet d'aller voir les Champs-Élysées mais c'est loin, il n'ose pas, il a peur de se perdre ou d'être reconnu et s'en tient pour l'instant à cet unique trajet : la ligne 14 jusqu'à Saint-Ouen, la 13 jusqu'à la basilique Saint-Denis, puis le bus 53, pour arriver chez lui. Chez lui, c'est un abri de jardin derrière le pavillon d'une dame âgée dont il est obligé de traverser le salon. 10 m^2, 600 euros par mois. Seul, sans relations, sans fiche de paie et avec des ennuis difficiles à avouer, il n'aurait rien trouvé de tel sans l'aide de son avocat et on peut dire qu'au moins à cet égard il a de la chance. Mais il a un autre loyer à payer en Belgique, 700 euros, à quoi il faut ajouter l'essence pour les allers et retours chaque week-end, la nourriture même s'il fait les courses à Bruxelles où c'est moins cher, les charges d'une famille de trois enfants. Sa mère et ses sœurs l'aident un peu, chacune 50 euros par mois, mais ça ne durera pas indéfiniment. Avant, il avait un vrai métier, il livrait à l'aéroport les blocs de glace qu'on met dans les soutes à bagages, aujourd'hui il brade sur les marchés, le dimanche, des vêtements tombés du camion. Au black, a-t-il avoué à la Cour, qui n'a pas eu le cœur de le lui reprocher. Le jour de notre conversation, il vient de vendre sa voiture : 3 700 euros, avec lesquels il va

falloir tenir jusqu'à la fin du procès, en mai. À supposer, bien sûr, qu'à la fin du procès on ne le remette pas en prison : ce serait une telle catastrophe qu'il préfère ne pas y penser.

« Des amis de papa ont fait de grosses bêtises »

Comme Hamza Attou et Ali Oulkadi, Abdellah Chouaa comparaît au V13 sous contrôle judiciaire, accusé mais non détenu, et contraint d'être présent à toutes les audiences. Jour après jour, ces trois Molenbeekois d'une trentaine d'années, abonnés à la toute toute petite délinquance et surtout à la poisse, sont assis devant le box vitré où se tiennent les quatorze « vrais » accusés. Lui, Abdellah Chouaa, ne se retourne jamais pour les regarder ni leur parler. Il ne veut rien avoir de commun avec eux – surtout pas avec son ex-ami Mohamed Abrini, gros calibre du dossier par la faute de qui il se trouve ici. Abrini, Abdellah Chouaa a eu le malheur de le conduire dans sa voiture à l'aéroport de Bruxelles-Zaventem le 23 juin 2015, puis d'aller le chercher à Paris le 16 juillet. Dans l'intervalle, il a reçu de lui de fréquents coups de fil émanant de numéros exotiques au Laos, au Bhoutan, en Guinée, en Russie, en réalité de *phone-shops* en Syrie. Il a juré au cours de l'instruction qu'il ne savait pas qu'Abrini partait pour la Syrie, qu'il le croyait en vacances en Turquie. Mais Abrini, au lieu de minimiser son rôle comme ça lui aurait été facile, n'a cessé de l'enfoncer : comment Chouaa pouvait-il ignorer le but de ce voyage et sa radicalisation, notoires dans tout Molenbeek ? Je ne veux pas me prononcer sur le fond, mais pour qu'on ait remis Chouaa et les deux autres en liberté après quelques mois de détention, il faut vraiment que leurs torts ne soient pas énormes. Suffisants cependant

pour qu'ils soient au V13 et que leurs vies se soient transformées en cauchemar. Abdellah Chouaa dit à son fils aîné, dix ans, que s'il rentre seulement le week-end à la maison c'est parce qu'il a trouvé un emploi à Paris, dans la sécurité, mais il a tout le temps peur qu'un copain, à l'école, voie sa photo dans le journal, à la télé, et balance au petit, devant tout le monde : « Alors, comme ça, ton père, c'est un terroriste ? » Peut-être devrait-il faire comme Ali Oulkadi, qui a rassemblé son courage pour expliquer à sa fille aînée, dix ans aussi, que des messieurs ont fait de grosses bêtises et que papa connaissait un de ces messieurs et qu'à cause de cela il a de gros ennuis.

Un plat de pâtes dans un abri de jardin

Ali Oulkadi, c'est l'homme du dernier kilomètre, celui qui, le matin du 14 novembre, a conduit d'un endroit à l'autre de Bruxelles Salah Abdeslam que Hamza Attou (avec un troisième larron, Mohamed Amri) avait ramené de Paris pendant la nuit. Personne ne les soupçonne vraiment d'être des terroristes mais il est indéniable qu'ils ont, par amitié, aidé un terroriste dans sa fuite. Hamza Attou et Ali Oulkadi fréquentaient le fameux café des Béguines que tenait Brahim Abdeslam, à Molenbeek. Ils passaient le plus clair de leur temps à fumer du shit, accessoirement à en vendre, et même s'il a comme eux un modeste casier judiciaire Abdellah Chouaa tient à se démarquer discrètement de ses deux compagnons d'infortune. Alors que tous les accusés cultivent le même look baskets-jogging-sweat à capuche, lui porte un costume clair, trop léger pour la saison, et sous la chemise blanche un pull à col roulé, blanc aussi : l'air d'un agent immobilier ou d'un vendeur de téléphonie, pas d'une racaille. Chaque jour ils se

retrouvent tous les trois à 11 h 30, devant le Palais de justice où ils entrent escortés par des gendarmes, et suivis par des regards curieux, qui les effraient. Ali Oulkadi n'a pas la chance d'avoir un toit fixe comme Abdellah Chouaa. Il navigue d'hôtel Formule 1 en hôtel Formule 1, au gré des offres promotionnelles, et quelquefois, quand il n'en peut plus, Abdellah Chouaa l'héberge dans son abri de jardin. Ils réchauffent un plat de pâtes, Abdellah Chouaa se fait sa piqûre d'insuline parce qu'il est diabétique, puis ils se couchent tous les deux dans le lit et se racontent les vies dont ils rêvent quand tout cela sera fini : une maison, un jardin, un job à peu près fixe, voir grandir leurs enfants. Des pétards le week-end seulement.

Nino et Marius

Ali Oulkadi et moi, l'autre jour, profitions d'une suspension d'audience pour discuter, assis sur un banc dans une galerie du Palais. Il me disait combien ç'avait été terrible pour eux, les cinq semaines de témoignages des parties civiles. Presque chaque jour quelqu'un, père ou mère endeuillés, se tournait vers le box des accusés et les apostrophait en les mettant tous dans le même sac comme si eux, Abdellah Chouaa, Hamza Attou et Ali Oulkadi, avaient mitraillé leurs enfants à la kalachnikov. Il fallait lutter contre l'envie de se lever et de crier : « Mais je ne suis pas avec eux, moi ! Je n'ai rien fait ! » Une dame, à ce moment-là, s'est approchée de nous pour me dire qu'elle lisait et appréciait mes chroniques. Partie civile, elle voulait savoir si je me rappelais son témoignage. Malheureusement pas, c'était sans doute tombé un de mes rares jours d'absence. Espérant me rafraîchir la mémoire, elle a dit : « Je suis venue à la barre avec mes deux petits-fils. » Ali Oulkadi, alors, a

glissé : « Nino et Marius ». Je ne sais pas si la dame l'a reconnu ou non, en tout cas elle lui a souri et elle a confirmé : « Oui : Nino et Marius ». Tandis qu'elle s'éloignait, une lueur de joie pure a éclairé le visage d'Ali Oulkadi parce que quelqu'un lui avait parlé normalement, et il a répété : « Nino et Marius », avec douceur, comme si les noms de ces petits garçons dont le père a été assassiné au Bataclan étaient ceux de ses propres enfants, et qu'on lui accordait, fugitivement, peut-être par erreur mais c'était déjà ça, le droit de pleurer sur eux comme tout le monde.

Qu'est-ce qui est le pire ?

En garde à vue

À 21 h 57, tandis que des morceaux de Samy Amimour, pulvérisé par sa ceinture explosive, pleuvaient comme des confettis sur la salle du Bataclan, Azdyne Amimour, son père, regardait sur TF1 le match France-Allemagne qui se poursuivait comme si de rien n'était au Stade de France. Pour éviter la panique, aucune annonce n'a interrompu sa retransmission. Les téléspectateurs qui la suivaient ont été les Français les plus tardivement informés des massacres qui avaient pourtant commencé, une demi-heure plus tôt, aux portes du stade. Azdyne se rappelle un bruit de détonation au début de la seconde mi-temps, une hésitation bizarre de Patrice Evra sur le terrain, puis plus rien de spécial : c'est seulement à la fin du match, remporté par l'équipe française, qu'il a appris ce qui s'était passé. Il a appelé sa femme pour s'assurer qu'il n'était rien arrivé à leur plus jeune fille, qui sortait ce soir-là avec des amies. Il dit n'avoir pas soupçonné une seconde que Samy pouvait être mêlé aux attentats, pour la raison paradoxale qu'il était parti faire le jihad en Syrie. S'il était en Syrie, il n'était pas à Paris. Azdyne ne s'est donc pas trop inquiété jusqu'à ce que, dans la nuit du 15 au 16, une dizaine d'hommes en tenue de ninjas forcent sa porte et les menottent, sa femme, sa fille et lui, avant de les emmener au siège de la DGSI. On l'a interrogé là-bas, quatre jours durant, sans qu'il comprenne – dit-il – pourquoi. C'est

seulement à la fin de sa garde à vue que le procureur de la République lui a appris, d'abord que son fils avait été tué au Bataclan, ensuite qu'il avait tué lui-même, de sang-froid et même avec une certaine bonne humeur, plusieurs dizaines de personnes.

Vérités et mensonges

Naître coupable, naître victime, c'est le titre d'un livre de Peter Sichrovsky, paru en 1991 : un recueil d'interviews croisées d'enfants de déportés et d'enfants de nazis. Le poids qui les accable est-il égal ? Leurs souffrances également dignes de compassion ? Pour répondre oui à ces questions, il faut peut-être faire un effort, mais c'est un effort que la morale et la raison exigent : les fils ne sont pas responsables des crimes des pères. En sens inverse, c'est moins certain : un enfant qui devient un assassin, on soupçonne sa famille d'y être pour quelque chose. C'est pourquoi on n'a pas seulement demandé des explications mais des comptes à Azdyne Amimour quand il a comparu au procès pour nous éclairer sur le parcours de son fils. Vêtu d'une vieille veste de treillis, c'est un homme de soixante-quatorze ans, fatigué, évasif, mais aussi « cool et décontracté » : ainsi se décrit-il lui-même, et cela n'a pas fait bonne impression, ni qu'ayant accepté la chaise qu'on lui proposait il prenne ses aises dessus comme s'il était au bistrot. Entre France et Algérie, il a fait un peu tous les métiers, cinéma, prêt-à-porter, petit commerce, avec des hauts et des bas, de belles voitures et des faillites. Pas un pauvre, en tout cas, ni un musulman rigoriste. Il va rarement à la mosquée, n'y a pas emmené ses enfants. Il se déguisait même, à Noël, en père Noël. Samy, dit-il, était un enfant doux, affectueux, un peu triste, puis un

adolescent introverti dont il sentait le mal-être sans savoir comment l'aider. Il espérait que cela passerait, le plus souvent ça passe. Ça n'est pas passé. Ce qui s'est passé, à la place, c'est ce processus horriblement stéréotypé que tant de parents, musulmans ou pas, racontent avec le même sentiment d'impuissance et qu'on appelle radicalisation. Samy se met non seulement à prier mais à expliquer à son père que si ses affaires ne marchent pas c'est parce que lui-même ne prie pas, et vit en mécréant. Samy adopte le kamis. Samy empile dans sa chambre des brochures qui s'appellent *Oui ! Je me suis converti à l'islam*, *Comment augmenter ma foi*, ou *Les signes de la fin des temps*. Samy va répétant que le 11 septembre est un coup des Juifs. Tout cela n'enchante pas son père – même si, sur le dernier point, il a ses doutes aussi – mais il préfère ne pas braquer le garçon. Il préfère penser que c'est mieux de rester dans sa chambre pour suivre sur internet des prédicateurs salafistes que d'en sortir pour boire ou se droguer. Quand, à l'automne 2013, Samy part en Syrie, Azdyne fait tout ce qu'il peut pour croire qu'il va y faire « de l'humanitaire » – et il stupéfiera tout le monde, au procès, en parlant de Jabhat al-Nosra, la filiale syrienne d'Al-Qaida que son fils est allé rejoindre, comme d'une « association ». N'empêche : il est de plus en plus difficile de se cacher que tout cela sent mauvais. Cette rangée de kalachnikovs qu'on voit derrière Samy lors des discussions Skype, le jeune homme dit que c'est à des copains, pas à lui, mais ce n'est pas rassurant pour autant, on se dit qu'il a de drôles de copains – deux ans plus tard on apprendra que c'était la bande de tortionnaires, menée par Abaaoud, dans laquelle se recrutera le commando du 13 novembre. En juin 2014, Azdyne a un sursaut. Il prend la décision courageuse, un peu folle, de partir à son tour en Syrie pour en ramener son fils. Autour de ce voyage, qui a de toute manière été un échec, il y a un petit mystère. Azdyne l'a raconté à son retour dans une interview au *Monde*, où

on retrouve toutes les figures obligées des récits de parents de jihadistes : l'attente à la frontière turco-syrienne, les discussions avec les passeurs, les changements de véhicules, l'entrevue avec l'émir de la *katiba*… Plus tard, au lendemain des attentats, il est revenu sur ce récit en avouant aux enquêteurs de la DGSI que, s'il est bien allé jusqu'en Turquie, il n'a pas mis les pieds en Syrie. Plus tard encore, il est revenu à la première version : j'y suis allé. Il s'y est tenu au procès, au prix de pas mal d'incohérences et sous un feu croisé de questions de plus en plus agressives, provenant des avocats des deux bords. C'est l'avocate générale Camille Hennetier qui, impeccable comme toujours, a rappelé qu'il était témoin, pas accusé, et ajouté que son mensonge à la DGSI était puéril, mais humain et pardonnable : dans le contexte, qui se vanterait d'être allé en Syrie ? Je suis d'accord avec elle, et je crois à la scène centrale du récit d'Azdyne : sa rencontre désolée dans la caillasse syrienne avec Samy, béquillant, glacial, définitivement passé de l'autre côté. Puis son retour, la mort dans l'âme, en Turquie puis en France. Il ne reverra plus son fils. À la morgue, son corps ne sera plus un corps. Et les dernières images qui existent du petit garçon triste à qui il apportait ses cadeaux en se déguisant en père Noël, c'est la vidéo de revendication de l'État islamique où on le voit se marrer en décapitant un prisonnier.

Deux pères, encore

J'ai déjà parlé de Georges Salines dont la fille, Lola, a été tuée au Bataclan, et avec qui je me suis au fil du procès lié de sympathie. Deux ans après les attentats, il a reçu d'Azdyne Amimour une lettre disant : « Je souhaite m'entretenir avec vous de cet événement tragique car je me sens moi aussi

une victime à cause de mon fils. » La demande a d'abord interloqué Salines, mais il l'a acceptée. Elle a débouché sur un livre à deux voix, *Il nous reste les mots*. Deux pères endeuillés se parlent. Puisqu'il y avait trois tueurs, il y a une chance sur trois pour que le fils de l'un ait tiré la balle qui a tué la fille de l'autre. En lisant leur dialogue, on se demande : qu'est-ce qui est le pire ? Avoir un fils assassin ou une fille assassinée ? Cette question vertigineuse, j'ai l'impression que c'est surtout Salines qui se la pose. D'autres s'engouffrent à sa suite : est-ce qu'à la place de son interlocuteur il s'en serait mieux sorti ? Est-ce qu'il aurait su stopper son enfant sur le chemin du désastre ? Avec quels mots, quels actes ? Et moi, si mes fils ou ma fille…? Je ne sais pas, personne ne sait. Je sais seulement que le 20 novembre 2015 à minuit, Azdyne Amimour et sa femme ont été libérés de leur garde à vue, qu'ils ont pris un taxi pour rentrer chez eux, que pendant tout le trajet ils sont restés silencieux et qu'ils n'ont plus jamais parlé de leur fils.

Au café des Béguines

Faire tomber le T

C'est l'objectif des avocats dont les clients sont inculpés d'AMT, association de malfaiteurs terroriste. Faire tomber le T, c'est-à-dire ramener leur chef d'accusation à l'AM, association de malfaiteurs tout court – punie beaucoup moins sévèrement. Ces derniers jours de l'année, avant que le procès fasse relâche pour deux semaines, on a beaucoup tourné autour du fameux café des Béguines que Brahim Abdeslam tenait à Molenbeek. Qui le fréquentait ? À peu près toute la bande, que ce soit en qualité de serveur, de dealer, de simple habitué – beaucoup étant les trois à la fois. Que s'y passait-il ? Est-ce qu'on y regardait des vidéos de l'État islamique ? Oui. Brahim les faisait tourner en boucle sur son ordinateur, dont il rabattait l'écran quand par hasard un étranger poussait la porte. Mais les autres ? Est-ce qu'ils les regardaient aussi ? Est-ce qu'il y avait – selon les termes du dossier belge – des *séances de visionnage* de ces images atroces : la décapitation du journaliste américain James Foley ; le pilote jordanien brûlé vif dans une cage ; et leur préférée à tous puisqu'ils connaissaient la vedette : Abdelhamid Abaaoud, leur copain d'enfance, leur frère, tractant au volant de son pick-up une grappe de cadavres dans la poussière syrienne – et se marrant, avec sa petite bouille de lutin psychopathe, et appelant à venir se marrer avec lui ? Et Mohamed Amri, Hamza Attou, Ali Oulkadi, qui dealaient aux Béguines et

occasionnellement donnaient un coup de main en salle, est-ce qu'ils s'asseyaient en cercle autour de l'ordinateur pour communier religieusement dans ce spectacle – ce qu'évoque l'expression de « séance de visionnage », et qu'essaie d'établir l'accusation ? Ou est-ce qu'ils faisaient leur boulot derrière le bar tout en laissant flotter à la surface de l'écran le regard indifférent qu'ont sur un match de foot les gens qui n'aiment pas vraiment le foot – comme le soutiennent leurs défenseurs ? Est-ce qu'ils étaient criminels par contiguïté comme d'autres sont victimes par ricochet ? Autre question, lourde de conséquences pour chacun : est-ce qu'ils descendaient à la cave ? C'est à la cave que Brahim s'enfermait pour de longues discussions par Skype avec Abaaoud qui, à Raqqa, commençait à organiser les attentats. Ceux dont on prouvera qu'ils descendaient l'y rejoindre, leur compte est bon : aucune chance de faire tomber leur T.

« On lui a demandé »

Après les attentats, nos amis les enquêteurs belges ont perquisitionné au café des Béguines, avec une feuille de route bien précise. Dans un des « appartements conspiratifs » utilisés par Salah Abdeslam au cours de sa cavale, on a retrouvé une fourchette avec des traces d'ADN d'Ali Oulkadi, qui l'a aidé dans le dernier tronçon de cette cavale. Détail à première vue accablant, mais la défense d'Ali Oulkadi fait valoir que cette fourchette venait très certainement des Béguines, où tout le monde manipulait les couverts. Les enquêteurs qui, allez savoir pourquoi, n'appartenaient pas à la section antiterroriste mais à la brigade financière, ont donc accompli leur mission en saisissant et plaçant sous scellés 31 fourchettes – dont l'analyse n'a rien

révélé de concluant. Et puis ils sont rentrés chez eux. Leur procès-verbal indique que la perquisition de ce café à partir duquel s'est organisée, pendant plusieurs mois, toute la logistique des attentats a duré en tout et pour tout quinze minutes. PFB 446 906 682, le policier belge venu en rendre compte – ou plutôt pas venu, puisqu'il témoignait, de Bruxelles, en visioconférence et flouté – a passé un moment difficile, surtout quand on lui a demandé pourquoi son équipe n'avait pas eu la curiosité de descendre à la cave. « Ah bon ? Il y avait une cave ? » Le lendemain, c'est au tour de son collègue PFB 440 232 779. Ses services, en février 2015, ont interpellé Brahim Abdeslam, possesseur d'une brochure intitulée *La permission des parents pour faire le jihad* et soupçonné de projets terroristes. Et puis ils l'ont relâché. « Pourquoi ? – Parce que, répond le policier, rien dans son interrogatoire n'a permis de penser qu'il avait des projets terroristes. – Mais, s'étonne le président, vous avez conclu ça sur quelle base ? – Eh bien, *on lui a demandé.* »

« Les Clain, c'est bien »

On regardait donc des vidéos d'exécution au café des Béguines. On écoutait aussi des *anachid* – ces hymnes jihadistes dont la musique est plus ou moins du rap, quant aux paroles en voici un échantillon :

« *Il nous faut taper la France,*
Il est temps de l'humilier
Il nous faut de la souffrance
Et des morts par milliers. »

Ce *nachid*-là (c'est Nadia Mondeguer qui m'a appris qu'on devait écrire *anachid* au pluriel, *nachid* au singulier) a été composé, interprété et diffusé depuis Raqqa, pour célébrer la tuerie de *Charlie Hebdo*, par les frères Fabien et Jean-Michel Clain. Figures historiques du jihadisme français, responsables de la propagande de l'État islamique, ils sont très probablement morts dans sa déroute, en 2019, mais comme on n'en est pas certain ils font partie, absents, des accusés au procès – ceux dont le président a regretté qu'ils n'aient, « sans raison valable », pas répondu à leur convocation. Gros poissons, en tout cas, au point qu'une journaliste que j'aime bien, mais qui m'a fait jurer de ne pas la nommer si je rapportais ce propos, a dit d'un air gourmand, quand on en est venu à eux : « Les Clain, c'est bien. » On a passé deux grands jours à retracer leur histoire, qui commence en 1999. Famille catholique de l'Orne : la mère est dame catéchiste, les garçons tiennent les murs, dealent et rappent dans une cité d'Alençon. Leur sœur Marie-Diana, qui a accepté de témoigner depuis sa cellule de prison, les décrit tous animés par un vif désir de spiritualité. On cherche un sens à la vie, on ne le trouve pas dans la Bible. Le curé d'Alençon n'a rien à proposer. Quelqu'un leur parle du Coran et là c'est le miracle : en quinze jours ils s'y convertissent tous, la dame catéchiste en tête. Version hard de l'islam : les murs de l'appartement se couvrent de photos de La Mecque, des tentures descendent du plafond pour séparer les pièces en deux, une partie pour les hommes, une pour les femmes. Celles-ci portent la burqa, c'est encore peu courant à l'époque et vaut à la famille, dans les rues de Toulouse où elle a déménagé, le surnom de « gang des Belphégor ». Toulouse, comme la région de Charleroi en Belgique, est un berceau du salafisme européen. C'est là que Mohamed Merah assassinera en 2012 trois militaires français et, dans une école juive,

un professeur et trois enfants. La famille Clain est proche de la famille Merah, et voue à ce héros de l'islam un culte largement partagé dans toutes les prisons françaises. Les deux frères sont beaux parleurs, sincères, charismatiques – Fabien, surtout : en un quart d'heure, ce gros garçon chaleureux et rieur vous convainc qu'Allah vous aime et qu'il est la réponse à toutes les questions que vous vous posez, à toutes les misères dont vous vous plaignez. Commence la guerre civile en Syrie, que rejoignent Jean-Michel d'abord, Fabien ensuite, et puis toute la tribu : la mère, la sœur, la nièce Jennifer qui, elle aussi, témoigne depuis sa prison. Témoignage glaçant : toute une vie vouée à l'islam dur, sans avoir jamais eu le choix. Jennifer a quitté l'école à quatorze ans, sa mère et ses oncles l'ont mariée à quinze à un salafiste bayonnais aussi jeune qu'elle. Il lui fera cinq enfants d'affilée. « La Syrie, dit-elle, on n'y allait pas pour la guerre, on y allait pour construire un pays, pour élever nos enfants, pour vivre notre religion en terre d'islam et pas de mécréance. Moi, je voyais pas Daech comme une organisation terroriste. » À l'appui de cette vision idéaliste, elle décrit Raqqa sous le drapeau noir : les maisons où on séquestre les femmes et les enfants, le marché aux esclaves, les exécutions en place publique, diffusées en pleine rue sur des écrans géants. « Est-ce que les gens approuvaient cela ? – Oui. Tous les gens qui étaient là-bas, ils approuvaient. Et s'ils n'approuvaient pas ils ne l'auraient jamais dit, c'était trop dangereux. – Qu'est-ce qui vous a fait quitter Daech, alors ? Ces exactions ? Le pilote jordanien ? Les hommes décapités au couteau, les mains liées, lentement ? – Non, franchement, avec ça j'avais aucun problème. Je trouvais ça normal. – Ils faisaient quoi, vos oncles, là-dedans ? – Ils faisaient de la musique. Jean-Michel chantait, et Fabien, je crois qu'il était ingénieur du son… »

« En courant vers ta proie tel un lion rugissant »

Autre *nachid* des Clain, revendiquant les attentats du 13 novembre :

« *Avance, avance. Avance, avance.*
Sans jamais reculer jamais capituler
Avance, avance, guerrier invaincu, l'épée à la main tue-les
Tue les soldats du diable sans hésitation
Fais-les saigner jusque dans leurs habitations
N'aie peur de rien fonce tout droit vers le bonheur
Le champ de la bataille et le champ des honneurs
Plus de polémique ni de philosophie
Soit tu les tues soit ils te tuent, que du profit
Quiconque s'oppose à la charia est perdu
Même lorsqu'il prétend pratiquer la vertu
Alors coupe les têtes de l'ignorance
Coupe les têtes des soldats de l'errance
Dans cette guerre tu as tout à gagner
Un beau jour ta sueur et ton sang vont témoigner
Bats-toi jusqu'à la rencontre du tout-puissant
En courant vers ta proie tel un lion rugissant. »

Sous le soleil du Rojava

« En vacances dans l'État islamique ? »

Sauf quand toute la famille passe de l'autre côté, comme c'est arrivé chez les Clain, les histoires de radicalisation sont en général racontées du point de vue des parents atterrés, et elles se ressemblent beaucoup. Je passe donc vite sur le premier chapitre du récit que m'ont fait Anne et Pierre Martinez, un couple d'une soixantaine d'années, tous deux éducateurs, agnostiques, ouverts, aussi peu préparés que possible à ce que leur fils Antoine, à dix-huit ans, commence à retirer d'un air dégoûté les bouts de chorizo de la paella (Pierre est pied-noir, d'origine espagnole), puis se laisse pousser une grande barbe, puis adopte le kamis, puis présente à ses parents la très jeune fille voilée, Safia, qu'il vient d'épouser religieusement et qui n'a pas encore son bac quand elle donne naissance à leur premier enfant. Anne et Pierre se demandent quel lien pourra exister avec un enfant élevé dans des valeurs aussi éloignées des leurs, mais contre toute attente ça ne se passe pas si mal. Antoine et Safia leur confient très souvent le petit Nadim, qui les adore et qu'ils adorent. Ils n'ont pas le droit de boire de vin devant lui mais de décorer le sapin de Noël, oui. Ils ont découvert la notion rassurante de « salafisme quiétiste », et se répètent que leur fils est un salafiste quiétiste, ce qu'évidemment on aimerait mieux qu'il ne soit pas mais c'est quand même un moindre mal, et on ne s'alarme pas quand la petite famille de salafistes

quiétistes, récemment augmentée d'un second enfant, part en vacances en Italie, l'été 2015. Le second chapitre commence, beaucoup plus noir que le premier. D'abord Antoine et Safia ne disent pas où ils sont, puis disent qu'ils ne sont pas en Italie mais en Syrie, sous le drapeau noir de l'État islamique. Ensuite Antoine explique que c'est formidable, de vivre sous le drapeau noir de l'État islamique, qu'ils habitent un agréable appartement à Mossoul, dans la partie irakienne du califat, et que certes il y a des problèmes, de la violence, mais que dans quelques mois tout cela sera stabilisé et que papa et maman pourront venir en vacances. « En vacances ? s'étrangle Pierre. Dans l'État islamique ? » À partir de cet été, les Martinez mènent une double vie. Suspendus au téléphone, ne dormant plus, ne se confiant plus qu'à ceux qui partagent leur malheur, ils entrent dans le monde cruel des parents de jihadistes, qui se racontent les étapes de la radicalisation de leurs enfants, échangent les rares nouvelles qu'ils reçoivent et leurs contacts avec la DGSI. D'un coup de fil à l'autre, l'enthousiasme d'Antoine pour le califat et la perspective de vacances familiales à Mossoul s'effrite. Tandis qu'il suit une formation militaire, Safia et les deux petits l'attendent dans une *madafa*, une maison réservée aux femmes – « réservée » voulant dire qu'elles y sont séquestrées. Parfois séparés, parfois réunis, sans qu'on sache jamais pourquoi, ils n'essaient bientôt plus de cacher qu'ils crèvent de peur, et beaucoup plus de Daech que des troupes de Bachar. Tout le monde a peur à Mossoul. Quand naît leur troisième enfant, Antoine dit à ses parents, avec des sanglots dans la voix : « je ne veux pas que nos enfants vivent ici, on veut rentrer, on veut se rendre ». Il trouve un passeur, mais le passeur avant d'atteindre la frontière turque les laisse tous les cinq sur le bord de la route en emportant l'argent. Antoine est arrêté. On est en 2018, c'est le chaos total, la chute du califat, une période si dangereuse que les Martinez sont soulagés

d'apprendre que Safia et les enfants sont maintenant dans un camp de prisonniers géré par les Kurdes, dans la région désertique du Rojava, au nord-est de la Syrie.

Dans le camp

Un camp de prisonniers, pensent-ils au début, c'est un endroit relativement accessible et organisé, où entrent la Croix-Rouge et les autorités consulaires. Les enfants vont être rapatriés. Les parents iront certainement en prison, mais on gérera. Les Martinez multiplient les démarches auprès du ministère des Affaires étrangères, mais on leur explique que la France n'a plus de relations diplomatiques avec la Syrie et qu'on ne peut rien faire. Rien. Safia n'a plus de téléphone, c'est interdit dans le camp mais quelquefois on lui en prête un et il n'est pas rassurant d'apprendre que Nadim, le jour de ses huit ans, s'est fait cogner, caillasser, jeter dans une benne à ordures par une bande d'enfants hâves et sauvages. Il est terrorisé, ne sort plus de la tente. Safia, qu'insultent et menacent des femmes restées fidèles à Daech, n'en mène pas large non plus. Les Martinez envoient tout l'argent qu'ils peuvent, il faut passer par plusieurs intermédiaires de moins en moins légaux, avec le double risque d'être escroqués et poursuivis pour financement du terrorisme, mais c'est la seule solution pour que les enfants aient de l'eau minérale et pas de l'eau croupie qui donne la dysenterie dans un camp où tout le monde marche littéralement dans la merde, et des compléments alimentaires, et des couches… – car Safia vient d'accoucher d'un quatrième enfant. On passe toute la journée sous les tentes, au ras du sol, en sortant le moins possible parce qu'au-dehors c'est dangereux : vols, viols et agressions.

Les poêles à kérosène risquant de mettre le feu, on les éteint la nuit alors qu'il fait – 10 l'hiver – mais + 40 l'été. En mai 2019, au terme d'un procès qui a duré une demi-heure, Antoine est condamné à mort par un tribunal de Bagdad. Il est, aux dernières nouvelles, dans une prison où on s'entasse à 60 ou 70 dans des cellules de 60 m^2. Les Martinez font alors quelque chose d'audacieux : ils vont en Syrie en s'accrochant à une ONG autrichienne et, au terme d'un parcours du combattant fait d'une succession de bureaux, de petits verres de thé très sucré et de bakchichs, obtiennent le papier tamponné qui leur permet d'atteindre le camp de Roj, avec leurs valises de cadeaux et de manuels scolaires. On laisse entrer les Autrichiens mais pas eux, et même pas leurs valises. Les gardes kurdes sont plutôt gentils, l'air désolé, mais non, les Français, ça n'est pas possible : ordres d'en haut. Ils reviennent le lendemain, et peuvent voir Nadim et deux de ses frères à travers le grillage, les embrasser à travers le grillage. Ils ne pensaient pas qu'ils connaîtraient de leur vie quelque chose d'aussi déchirant. Ça dure cinq minutes, puis les gardes arrivent avec des mitraillettes, emmènent les petits, qui pleurent. Avant de repartir, Pierre fait le tour du camp à pied, en longeant le grillage : moins d'un quart d'heure. C'est à l'intérieur de ce périmètre que se déroule la vie entière de ses petits-enfants. Le dernier, né dans le camp, n'a jamais connu autre chose.

Un dépotoir à jihadistes

Les Martinez rentrent dépités, bouleversés, mais avec un espoir car tout se prépare en France, au plus haut niveau de l'État, pour rapatrier mères et enfants. Les mères seront jugées par des tribunaux français, les enfants

confiés à des familles d'accueil. Et puis sort un sondage révélant qu'une majorité de Français s'inquiète de ces retours. Le processus est immédiatement gelé. Le ministre des Affaires étrangères Le Drian va à Bagdad dans l'espoir de refiler le dossier à l'Irak, qui lui répond qu'il n'est pas un « dépotoir à jihadistes ». Depuis 2019, les rapatriements se font, selon la formule officielle, « au cas par cas », c'est-à-dire arbitrairement, au compte-gouttes, et en séparant les enfants de leurs mères – ce que ne fait aucun autre pays. Il reste environ 200 enfants français dans le camp, qui n'ont pas choisi d'avoir des parents jihadistes et grandissent dans le dénuement, la violence et souvent le culte d'un père qu'ils considèrent comme un martyr. Ils sont épouvantablement malheureux et bien sûr potentiellement dangereux – ce qui pousse une partie de l'opinion à penser qu'il vaut mieux les laisser crever où ils sont. On peut penser le contraire : que les rapatrier n'est pas seulement un devoir humanitaire mais une précaution sécuritaire. C'est ce que pensent, non seulement les grands-parents, mais avec eux des dizaines de magistrats, de politiques, de pédopsychiatres comme Serge Hefez, que je connais et estime, d'avocats comme Marie Dosé, que j'ai connue au V13 parce qu'elle s'occupe avec Judith Lévy de la défense d'Ali Oulkadi. Marie Dosé est une avocate très engagée, très investie dans ce combat. C'est par elle, et dans son cabinet, que j'ai rencontré les Martinez. Elle et ses amis multiplient en vain appels, pétitions, mises en garde. Les responsables qu'ils interpellent regardent ailleurs, disent que c'est plus compliqué que ça. Bien sûr c'est compliqué, personne ne dit le contraire, mais entre prendre en charge ces enfants, avec toutes les difficultés que ça présente, et les abandonner sous le soleil mortel du Rojava, sans autre destin que de devenir des bombes humaines, ivres de haine pour le pays qui les a laissé tomber, je pense comme Anne, Pierre, Marie, Serge et les autres que la première option vaut

mieux que la seconde, et j'ai beau n'être pas un grand signeur de pétitions, là je signe.

Taqîya

Garder le silence

Nouvelle tranche d'interrogatoires des accusés. L'avocat d'Osama Krayem, au début de l'audience, a demandé à lire une lettre où son client dit ceci : « Personne n'est ici pour essayer de comprendre et je ne pense pas que m'exprimer sur ce qu'on me reproche changera quoi que ce soit à la décision de la Cour. J'ai pris la décision de garder le silence jusqu'à la fin des débats. » L'interrogatoire d'Osama Krayem a donc consisté en une série de questions émanant, dans l'ordre habituel, du président et de ses assesseures, des avocats généraux, des avocats des parties civiles, puis de la défense. Questions longues et fouillées, à la fin desquelles on se tournait vers l'accusé, pour la forme et au cas où par hasard il aurait changé d'avis. Mais non, il demeurait impassible et mutique, regardait dans le vide sans ciller. Entre ces deux stratégies de rupture, refuser de comparaître ou comparaître en refusant de parler, on peut se demander quelle est la plus efficace. À mon avis, la seconde : il y a dans une présence physique silencieuse quelque chose de profondément déstabilisant. On s'agite devant un mur. Les traits fins, les cheveux noirs, raides et longs, séparés par une raie au milieu, abondamment barbu sous le masque, Osama Krayem est un type de trente ans, de nationalité suédoise, grandi à Malmö dans une famille syrienne, libanaise ou palestinienne – ce n'est pas clair mais avec lui rien n'est clair –, et qui au

sortir d'une adolescence dédiée au foot s'est mis à pratiquer assidûment sa religion. Il n'accepte pas pour autant le mot de « radicalisation » : « Dans la religion – a-t-il dit au temps où il parlait encore –, on prend tout ou on laisse tout. Si le Coran dit que quelque chose est juste, alors c'est juste, même si le reste de l'humanité dit le contraire. » En août 2014, à l'appel d'Abou Mohamed Al-Adnani qui vient de proclamer le califat, Krayem part en Syrie pour « faire de l'humanitaire », comme l'atteste sa présence parmi les quinze barbus en treillis qui assistent à l'exécution du pilote de chasse jordanien brûlé vif dans une cage – la plus atroce des atroces vidéos de Daech. Au printemps 2015, il est remarqué par Oussama Attar, le chef des opérations extérieures du califat, auprès de qui il apprend, d'après une lettre à sa sœur, « des trucs étonnants » et cherche « à faire le meilleur acte qui rend Allah le plus content ». « Le meilleur acte qui rend Allah le plus content », c'est une opération suicide, pensée par les grands chefs de la Copex, organisée depuis Raqqa par Abdelhamid Abaaoud, et en vue de laquelle il quitte la Syrie à la mi-septembre 2015. Muni d'un faux passeport syrien, il entre en Europe par la Grèce en compagnie de deux autres combattants formés en Syrie, Sofien Ayari et Ahmad Alkhald. Tous trois se retrouvent à Vienne, où Salah Abdeslam vient les chercher le 3 octobre pour les ramener en Belgique – j'anticipe en disant cela : on n'y est pas encore. Krayem, à vrai dire, n'est qu'indirectement impliqué dans les attentats parisiens. Il se réservait pour celui du métro de Bruxelles, le 22 mars 2016 – mais, comme Salah Abdeslam, il a renoncé à la dernière minute à activer la bombe qu'il transportait dans son sac à dos, et il est peu probable qu'il nous explique pourquoi.

Un honnête homme

Son frère et sa sœur n'ayant pas répondu aux convocations, la défense d'Osama Krayem n'a trouvé qu'un témoin à citer en sa faveur : un professeur belge à la retraite, intervenant bénévole en prison, qui lui a donné pendant quatre ans des cours de français. 175 cours d'une heure et demie – soit 260 heures en tête-à-tête, a-t-il calculé –, ce qui lui confère une certaine autorité pour parler de son élève. Que dit cet homme vêtu d'une parka grise, un peu gris lui-même mais paisible et précis ? Qu'ils ont commencé par étudier l'album de Tintin *L'Oreille cassée* (celui où apparaît le général Alcazar), continué avec *Le Petit Prince*. Que Krayem lui est apparu réfléchi, d'humeur égale, soucieux d'être reconnu comme un garçon fiable, honnête, respectueux de la parole donnée. Un élève de bonne volonté, avec qui s'est tissé au fil des cours un lien d'estime et de confiance. « Abstraction faite des choses horribles qu'il a commises, M. Krayem est quelqu'un qui a beaucoup d'humanité » : la formule a soulevé une vague de réprobation. L'humanité de quelqu'un qui a fait partie de la brigade la plus cruelle de l'État islamique, est-ce que ce n'est pas celle du commandant d'Auschwitz qui était, *par ailleurs*, un père tendre et un mari attentionné ? « Peut-être, a dit le professeur avec une inébranlable douceur. Je ne minimise pas la gravité de ses actes, je vous parle seulement de l'homme que j'ai fréquenté pendant quatre ans. Peut-être pas un chic type, mais quelqu'un de décent et humain. Si on veut vivre en démocratie, il faut bien qu'il y ait des gens pour parler en faveur des accusés dans les procès. » Il faut bien, oui. Mais un autre avocat a lu ce passage d'une lettre de Krayem à son frère : « Les mécréants sont nos ennemis. Hais-les de tout ton cœur mais ne le montre pas. » Les traits de décence et d'humanité que relevait ce professeur vêtu de probité candide et de gore-tex gris, est-ce que ce n'était pas de la pure et simple *taqîya* ?

Body Snatchers

Nous qui suivons le procès, nous employons désormais ce mot comme si nous l'avions connu toute notre vie. Certains avocats en abusent. Au lieu de dire « mensonge », ils disent *taqîya*, c'est plus classe. La *taqîya* n'est pas tout à fait la même chose, pourtant, que la pratique tout à fait ordinaire consistant, pour un accusé, à mentir au juge d'instruction. Historiquement, c'est la dissimulation que pratique le croyant lorsqu'il n'est pas libre de vivre au grand jour sa religion. Ainsi faisaient les chiites sous les califes abbassides au VIII^e^ siècle et, dans l'Espagne catholique du XV^e^, les musulmans et Juifs *marranes*. Les jihadistes d'aujourd'hui, évoluant comme des sous-marins dans une société qu'ils haïssent et aspirent à détruire, ont fait de cette dissimulation une seconde nature. Pour donner le change aux mécréants, il faut se fondre parmi eux. Passer pour de gentils musulmans, désireux de prier sans ennuyer personne, dans le respect du pacte républicain. La *taqîya* est un puissant moteur de paranoïa, qui hante les nuits des juges et policiers antiterroristes : avoir l'air inoffensif, ou sincèrement repenti, n'est-ce pas la preuve qu'on est monstrueusement dangereux ? C'est comme dans le vieux film de science-fiction des années 1950, *Invasion of the Body Snatchers*, où des extraterrestres malfaisants prennent possession, un à un, des habitants d'une paisible bourgade. Rien ne permet de distinguer les vrais Terriens, s'il en reste, de ceux qui les ont remplacés. Derrière le visage familier de votre voisin peut se cacher un monstre froid. Dans sa version rigoriste, l'islam interdit de boire de l'alcool, de fumer, de jouer au casino, de courir les filles, d'écouter de la musique. Que fera, pour donner le change, un jihadiste tout

près de passer à l'acte ? Boire de l'alcool, fumer, jouer au casino, courir les filles, écouter de la musique – comme les kamikazes du 11 septembre ou d'ailleurs comme Salah Abdeslam.

Les garçons de Léros

À la fin du mois d'août 2016, j'ai séjourné sur la petite île grecque de Léros. Au vif mécontentement de ses habitants, elle était transformée en *hotspot*, où l'on accueillait et triait les migrants, principalement syriens, qui fuyaient le régime de Bachar al-Assad. En animant un atelier d'écriture, j'ai un peu connu cinq de ces très jeunes migrants, et recueilli de mon mieux les récits qu'ils faisaient de leur odyssée. Marches épuisantes, faim et soif, passeurs cupides et parfois traîtres, traversée d'Izmir à Léros à bord d'un Zodiac à demi dégonflé, surchargé, avec les dangers de noyade que l'on sait. Ces garçons m'ont impressionné par leur courage, leur maturité. J'ai fait le portrait d'un d'entre eux dans mon livre *Yoga*. J'y repensais, forcément, tandis qu'on reconstituait, étape par étape, le voyage vers l'Europe d'Osama Krayem et de ses deux coéquipiers, Sofien Ayari et Ahmad Alkhald. Sous les noms d'Ahmed, Naïm et Mounir, ils sont eux aussi arrivés en Zodiac à Léros, un an exactement plus tôt. Ils y ont passé quelques jours avant d'être enregistrés et de continuer jusqu'à Vienne, où ils ont été récupérés par Salah Abdeslam. Rien ne les distinguait des garçons que j'ai connus là-bas. Ils étaient peut-être aussi attachants, leurs récits aussi convaincants. Eux aussi arrivaient de Syrie, se disant chassés par Bachar alors qu'ils étaient téléguidés par Daech pour porter le feu et la terreur au cœur de l'Europe. S'ils avaient participé à mon atelier d'écriture, est-ce que je me serais méfié d'eux ? Est-ce

que je n'aurais pas écrit, au sujet d'Osama Krayem, des pages pleines de confiance et de compassion ?

L'épidémie de silence

Bakkali se tait

Cela peut changer, cela changera certainement, mais pour l'instant le procès est enlisé. Depuis les vacances de Noël, deux accusés ont eu le Covid – résultat, deux semaines d'interruption, le sacrosaint planning à la dérive. Surtout, il se répand dans le box une inquiétante épidémie de silence. Après Osama Krayem, c'est le tour de Mohamed Bakkali. Lors des interrogatoires dits de personnalité, à l'automne, Bakkali a fait forte impression par sa présence compacte, sa voix grave et posée, l'aisance réfléchie de sa parole. Passé par la Syrie, il est accusé d'avoir participé en qualité de logisticien, c'est-à-dire en louant des planques et convoyant des tueurs, aux attentats de Paris mais aussi du Thalys, en août 2015. Celui du Thalys a été déjoué, Bakkali a néanmoins été jugé et, bien qu'il ait constamment protesté de son innocence, condamné à 25 ans de prison, dont il a fait appel. L'appel étant suspensif, il est jusqu'à nouvel ordre le seul des accusés dont le casier judiciaire est vierge, mais son intelligence manifeste sera toujours une circonstance aggravante : si un type de ce calibre est dans le coup, se dit-on, ce n'est pas pour avoir fait le taxi, comme Mohamed Amri ou Hamza Attou. On attend donc beaucoup de Mohamed Bakkali mais voilà qu'il se lève et, avant la première question, explique pourquoi il n'y répondra pas : « J'ai déjà été jugé. J'ai joué le jeu et ça n'a rien changé. On m'a condamné sans aucune

preuve pour quelque chose que je n'ai pas fait. Je sais que quoi que je dise ma parole n'a pas de valeur, alors je n'ai plus la force de me battre ni de m'expliquer. C'est pourquoi je fais valoir mon droit au silence. » Un blanc. Le président accuse le coup. Comme nous, il sent le procès se déliter. Il se dit qu'après Krayem les dominos risquent de tomber les uns après les autres et qu'il va être de plus en plus difficile de dire que peu importe, *the show must go on*. Il essaie de fléchir le rebelle. « C'est votre droit le plus strict (ça, c'est sûr). Mais vous savez que ça risque de vous être défavorable. – Tout m'est défavorable. Quoi que je fasse. – Oui, mais enfin vous avez fait appel. Des acquittements en appel, ça existe… » La tentative est piteuse, Bakkali n'en rajoute même pas dans l'ironie : « Dans une affaire de terrorisme aussi grave ? » Soupir. Puisqu'il faut y aller il faut y aller, chacun à son tour égrène face au mur des questions auxquelles personne ne croit plus. Une journaliste, à côté de moi : « Si ça commence à être le silence, à un moment ou un autre ce silence va se remplir d'autre chose. » Peut-être.

Ayari parle

On n'attendait rien de Sofien Ayari. On s'était résigné à ce qu'il se taise, comme Osama Krayem et Mohamed Bakkali. Ce n'est pas un hasard si ces trois-là sont les plus gros poissons du box, des combattants aguerris de l'État islamique. S'ils ne disent rien, c'est qu'ils auraient beaucoup à dire. Le président lance donc l'interrogatoire d'Ayari avec la mauvaise humeur de celui qui se prépare à questionner un mur. Surprise : Ayari se lève et dit qu'aujourd'hui, exceptionnellement, il parlera. Pourquoi ? Parce qu'il le doit, dit-il, « à cette femme qui a perdu sa fille à une terrasse et qui m'a fait penser

à ma mère. Elle a dit qu'on aurait pu être ses enfants, des petits anges qu'elle aurait tenus par la main pour les emmener à l'école. Elle a demandé : "Qu'est-ce qui a pu se passer pour que ces petits enfants deviennent comme ça ?" Je ne peux pas lui ramener sa fille. Je ne peux pas la rendre heureuse. Mais je peux essayer de lui répondre. Je lui dois ça. » Alors il a parlé. Six heures durant, alors qu'on avait aménagé le planning en pensant plier vite des questions sans réponses, il a expliqué calmement, dans un français aussi précis et nuancé que celui de Bakkali, ce qui a fait qu'il est « devenu comme ça ». Il a décrit une famille aisée et aimante, en Tunisie. Une bonne éducation, un avenir tracé. Et puis, fin 2010, c'est le marchand de fruits de Tunis qui s'immole par le feu, le printemps arabe qui commence. Espoirs immenses, immenses déceptions. La Tunisie devient un vivier de jihadistes. La jeunesse tunisienne qui cherchait à partir pour l'Europe, via Lampedusa, sur des Zodiac à moitié dégonflés, part maintenant pour la Syrie. Pour expliquer son adhésion à l'État islamique (2014, il a vingt et un ans), Ayari parle d'un choix politique plutôt que religieux. Lui qui aurait pu mener une vie tranquille et égoïste, du bon côté de la société, il dit « un sentiment de solidarité et de colère » qui donne à Daech « une certaine légitimité ». Il se bat en Syrie, d'abord contre les troupes de Bachar, ensuite ça devient plus confus. Blessé à Homs, quatre opérations de la mâchoire. À Raqqa, il découvre le chaos. « Quand on part combattre, si un combattant tombe à côté de nous, on se dit que c'est son choix. Mais quand on voit des gens qui n'ont rien demandé fuir dans la panique, l'humiliation sur les visages, on se sent impuissant. Cela a éveillé en moi des émotions qui étaient compliquées à gérer, alors le jour où on m'a dit : on va avoir besoin de toi ailleurs, j'y suis allé. Personne ne m'a forcé. » Ayari ne dira pas qui est « on ». Les connaisseurs du dossier pensent Oussama Attar, le chef de la Copex, la

cellule des actions étrangères de Daech, et accessoirement le frère de Yassine Attar, qui est dans le box et jure qu'il n'est pour rien dans tout cela. En août 2015, Ayari part de Syrie avec Osama Krayem. Tous deux passent par Léros, suivent la route des Balkans, retrouvent en Autriche Salah Abdeslam qui les ramène à Bruxelles. Ayari sera arrêté à Molenbeek en même temps qu'Abdeslam, le 18 mars 2022, après un échange de tirs avec les policiers qui leur a valu à tous les deux 20 ans de prison en Belgique. Poussé par le président, Ayari consent à dire qu'il condamne les attentats, mais à condition de les condamner des deux côtés, François Hollande autant qu'Abou Bakr al-Baghdadi. Ses camarades ont tué des innocents en France, d'accord, mais les Occidentaux en ont tué en Irak et en Syrie, beaucoup plus, et beaucoup plus lâchement. Entre balancer des bombes d'un avion sans courir aucun risque et rejoindre dans la mort les gens qu'on a tués, où est le courage ? Il reconnaît, sans les renier, qu'il a pris de mauvaises décisions. « Le contexte n'aidait pas à la lucidité. Les intentions et les actions ne sont pas toujours compatibles. Mais ce n'est pas à moi de juger. » J'ai résumé, c'était beaucoup plus long, mais tout le monde a été impressionné par cette confession qui n'était pas celle d'un fanatique décérébré. Comme l'a dit à la fin de l'audience Nadia Mondeguer : « J'ai trouvé la forme excellente, la pensée rigoureuse : j'ai adoré. »

Nadia écoute

Car Nadia était là, comme tous les jours. Elle a tout de suite compris qu'Ayari parlait d'elle, qu'il lui parlait *à elle*, et beaucoup, qui se rappelaient son témoignage, l'ont compris autour d'elle. Quand il a dit : « Cette femme

ressemblait à ma mère », j'ai pensé que tout le monde pourrait dire ça : « Nadia ressemble à ma mère. » Tout le monde aimerait l'avoir comme mère, ou que ce soit la mère de votre petite amie, cette femme aux cheveux gris désordonnés, grosse fumeuse, à l'humour sauvage et désespéré, abîmée aujourd'hui par les morts successives de sa fille et de son mari mais toujours chaleureuse, affectueuse, la porte toujours ouverte. À la longue, nous avons fait connaissance. Elle est devenue avec Georges Salines ma meilleure amie du procès et j'ai commencé à lui rendre visite de temps à autre, chez elle, boulevard Voltaire, à deux pas de la Belle Équipe où sa fille Lamia a été tuée dans le dos tandis qu'elle, Nadia, écoutait des *anachid* sur le site de l'Institut du monde arabe. Je me rappelais ce qu'elle a raconté au procès des jours qui ont suivi l'attentat en montant ses quatre étages sans ascenseur jusqu'au petit appartement où on entre par la cuisine, le frigo près de la porte. Dans le salon qui fait l'angle de l'immeuble, fenêtre ouverte sur le boulevard, j'ai été saisi par une atmosphère familière. Nadia est égyptienne, son salon est oriental mais il pourrait être russe. Banquette d'angle étroite, couverte de tissus et de coussins, inconfortable mais accueillante, meubles de vide-greniers, ce que dans la famille émigrée de ma mère on appelait du style Louis-caisse, et le bric-à-brac de livres, de cendriers débordants, la table couverte d'une nappe à la perpendiculaire du mur, et on écarte pour prendre le thé un ordinateur VAIO si vétuste que Nadia branche dessus, pour qu'il ne chauffe pas trop, un petit ventilateur. Le thé, c'est une poussière de thé égyptien qui se boit très sucré, qu'on accompagne d'un cake au citron qu'elle a fait, ce jour-là, et on est assis en face d'elle, un peu de biais, et malgré le chagrin jamais loin on est bien, en tout cas moi je suis bien, je pourrais rester des heures, je reste des heures. Toujours à propos d'Ayari, elle dit : « Je m'en fous que ce soit de moi qu'il ait parlé, mais c'était important. Tu sais,

après mon témoignage, déjà, un des avocats de Bakkali est venu me voir et il m'a dit : non seulement ils ont écouté mais ils réfléchissent. Et quand Abrini a dit : on n'est pas sortis du ventre de nos mères avec des kalachnikovs, j'ai pensé : toi, tu es en train de me répondre. »

Elle les appelle : « ces gosses ».

UNE VIEILLE LOGE EN PLACOPLATRE POURRIE

La semaine du Covid

Après Salah Abdeslam et Ali El Haddad Asufi, c'est mon tour d'avoir le Covid et de passer une semaine loin du Palais de justice. Vacances forcées, pas désagréables, dont j'ai profité, à mi-chemin du V13, pour remettre le nez dans mes carnets de notes, depuis le début. Il faut l'avouer : les gens qui ont le goût des procès, chroniqueurs judiciaires de métier ou d'occasion comme moi, ce sont les coupables qui les fascinent, plus que les victimes. Les victimes, on les plaint, mais ce sont les coupables dont on cherche à comprendre la personnalité. Ce sont leurs vies qu'on scrute pour repérer l'accroc, le point mystérieux où ils ont bifurqué vers le mensonge ou le crime. Au V13, c'est le contraire. Les cinq semaines de témoignages des parties civiles nous ont bouleversés, dévastés, et presque quatre mois plus tard ce qui remonte ce sont leurs visages mis à nu par la tragédie. Les accusés, après ça ? On pensait que ce serait passionnant, leurs interrogatoires, en réalité ça ne l'est pas vraiment parce qu'ils n'ont rien à dire. Enfin, rien… C'est bête de dire rien, ça veut surtout dire qu'on n'a pas su écouter. Pas cherché à comprendre. Oublié le grand précepte de Spinoza : ne pas juger, ne pas déplorer, ne pas s'indigner, seulement comprendre. (La position inverse a été défendue par notre Premier ministre de l'époque,

Manuel Valls, en ces termes vertueusement outrés : « Comprendre, c'est déjà excuser. » Je ne suis pas d'accord avec Manuel Valls.)

Une hypothèse

Je risque une hypothèse. Du côté des victimes, des gens comme vous et moi, on est dans le monde post-historique. Nos vies et nos morts sont individuelles. Ce sont des individus que nous avons écoutés, qui nous ont émus, auxquels nous nous sommes identifiés. J'ai pleuré Lamia, j'ai pleuré Lola, parce qu'elles étaient Lamia et Lola, et qu'elles étaient la fille de Nadia, la fille de Georges, avec leurs études, leurs amoureux, leurs préférences, leurs amis, leurs fêtes, tout ce qui fait qu'elles étaient elles et nulles autres. On n'est si singulier et si réduit à soi que dans une société veuve du collectif et de l'Histoire. Les types qui sont dans le box et soit se taisent parce qu'ils ne reconnaissent pas notre justice soit récitent un catéchisme de notre point de vue débile, il faut vraiment se forcer pour s'intéresser à eux, en tant qu'individus singuliers. Cela ne veut pas dire qu'ils ne sont pas intéressants. Cela veut dire que ce qui est intéressant chez eux, ce qui m'intéresse en tout cas, ne se joue pas sur le terrain individuel mais sur le terrain de l'Histoire – « l'Histoire avec sa grande hache », disait Perec. Ce qui m'intéresse, c'est le long processus historique qui a produit cette mutation pathologique de l'islam. Je tourne, je continue à tourner autour de cette phrase si étonnante, si profonde, qu'a sortie, contre toute attente, Salah Abdeslam : ce qui ne va pas, dans ce procès, c'est qu'on ne fait aucun effort pour comprendre les jihadistes. « *C'est comme si on ne lisait que le dernier chapitre d'un livre : il aurait fallu lire le livre depuis le début.* » Bien vu, bien dit – même si, à la

réflexion, cela vaut pour tout : ce qui se passe en ce moment en Ukraine, c'est sûr qu'on gagnerait aussi à en lire l'histoire depuis le début. Dans notre affaire à nous, ce serait quoi, le début ? La fin de l'Empire ottoman après la Première Guerre mondiale, comme l'a suggéré Al-Adnani en disant que la restauration du califat mettait fin à 90 ans d'humiliation des musulmans par l'Occident ? (1924-2014 : le compte est bon.) Le recul des armées ottomanes devant Vienne, en 1683 ? Je commence à empiler les livres d'histoire, les livres sur l'islam, spirituel autant que politique : Bernard Lewis, Louis Massignon, Maxime Rodinson que j'ai connu enfant parce qu'il avait été un des maîtres de ma mère et qu'il était devenu l'un de ses plus chers amis… Mais ça, ce sera pour plus tard. Quand le procès sera fini. L'automne prochain. En attendant, je parcours mes cahiers, cahier de la Belle Équipe, cahier du Bataclan, il y a tant d'histoires que je n'ai pas eu la place de raconter ici, en voici une.

Clarisse au Bataclan

Un signe qui ne trompe pas : le bruit des touches d'ordinateur, sur les bancs de la presse. Une nouvelle partie civile s'approche de la barre, commence à parler. Les doigts sont suspendus au-dessus des claviers. Est-ce que celui-ci, celle-là vont être *bons* ? (Cette logique de casting est terrible, mais comment y échapper ?) Certains, comme Clarisse, on le sait tout de suite : au bout de quelques phrases tous les claviers se sont mis à crépiter. Blonde, les yeux bleus, affûtée, débit rapide et net, maîtrise du récit, Clarisse a trente ans, vingt-quatre à l'époque. Venue au Bataclan avec deux amis parce qu'elle aime le rock, et ce qu'elle aime le plus dans un concert de rock

c'est regarder les autres : leurs visages, leurs façons de bouger, l'énergie qu'ils dégagent. Bonne énergie, ce soir. Ils sont dans la fosse, côté droit, sa place préférée. Ce sont des étudiants fauchés, l'alcool est cher au bar, ils se passent discrètement une petite flasque de whisky mais la flasque se vide vite, ce qu'il faudrait maintenant c'est de bonnes bières fraîches. On décide d'aller en acheter à la supérette du coin, en profitant pour ça d'une chanson qu'on sait très longue et pas terrible, *Kiss the Devil* – beaucoup relèveront ce titre, quelques-uns relèveront aussi que ce 13 novembre était la journée mondiale de la gentillesse. Ils sortent de la salle tous les trois. À hauteur du vestiaire, il y a un videur qu'il faut amadouer. Clarisse dit qu'elle va chercher de l'argent au distributeur, on ne sait pas si le videur est dupe, en tout cas il dit O.K. et soudain il change d'expression, son regard rieur devient vitreux en même temps qu'on entend les premières détonations. Comme le danger vient du dehors, Clarisse et ses amis retournent à l'intérieur, talonnés par des types qui tirent. Ils arrivent à passer le sas sans se faire tuer mais elle pense que c'est cela qui va se passer, qu'on va lui tirer dans le dos et elle se demande si elle va mourir d'un coup, si elle va souffrir, elle se le demande tout en fonçant dans la salle, en fendant la foule, en poussant des gens et en criant : « ça tire ! », mais tout le monde le sait maintenant que ça tire, en rafales, que ce ne sont pas des pétards qui font partie du concert, d'ailleurs elle voit le chanteur du groupe, sur la scène, qui abandonne sa guitare et disparaît dans la coulisse. Tout le monde se jette au sol, ça tire, Ça tire, on commence à entendre les hurlements de ceux qui sont touchés. Clarisse s'est un instant accrochée à l'idée que c'était une prise d'otages, si on fait sagement ce qu'ils demandent ça ira, mais non, ce n'est pas une prise d'otages, ces types sont venus nous tuer tous, sans raison, sans discussion possible, ça ne sert à rien de dire qu'on n'est pas d'accord. Elle se dit : c'est fou, je vais mourir dans une

petite salle de concert où je suis venue écouter un groupe de *rednecks* californiens sympas mais pas très bons, mon billet a coûté 30,70 euros, c'est ça ma mort. On se bouscule, on se piétine, on hurle, ça n'arrête pas de tirer. Quelqu'un a allumé les projecteurs de la salle, tout se passe maintenant dans une lumière blanche, aveuglante, pire que le noir. Clarisse arrive à partir sur le côté, elle monte des escaliers, suivie dans la confusion totale par une cinquantaine de personnes. C'est elle qui est en tête, qui monte en espérant trouver une issue de secours. On entend une énorme explosion, elle croit que c'est une grenade, en fait c'est le terroriste Amimour qui s'est fait exploser, en arrosant la fosse de confettis de chair humaine. Au bout de la coursive il y a une loge, elle pousse la porte : cul-de-sac. Pas de fenêtre, pas d'issue. Une vieille loge en placoplatre pourrie, ce n'est pas possible, j'ai vingt-quatre ans, une vie à vivre, je ne vais pas mourir dans une vieille loge en placoplatre pourrie. Il y a des toilettes, de minuscules toilettes, et là Clarisse se rappelle un vieux James Bond, *Golden Eye*, où il s'évade par le plafond, alors elle monte sur le siège et elle commence à coups de poing à exploser le plafond qui est un faux plafond, pratiquement en carton. Elle arrache la laine de verre, les fils électriques. En tête de la cohorte qui la suit il y a un homme plus âgé, un homme qui pourrait être le père de Clarisse, d'ailleurs il lui ressemble. Il l'aide à se hisser, elle se retrouve dans cet espace entre faux et vrai plafond, le type et plusieurs autres la suivent. Ils rampent dans cette espèce de boyau, entre laine de verre et torsades de fils électriques, elle se demande si au lieu d'être tuée par une balle elle va être électrocutée. Elle rampe, ils rampent, ils atteignent un local d'aération où on peut se tenir debout. C'est un refuge mais peut-être une souricière, ils y sont de plus en plus nombreux, ça risque de les faire découvrir, peut-être que les tueurs vont venir les tuer ou la police balancer des gaz et alors ils mourront

asphyxiés. Clarisse est à côté de cet homme qui a l'âge de son père, qui s'appelle Patrick et elle lui demande, s'ils arrivent, de la serrer dans ses bras. Si elle doit mourir, ce sera mieux de mourir dans les bras de quelqu'un. Patrick promet. Les tirs continuent. Par rafales, au coup par coup. On entend les gens qui gémissent, qui hurlent, qui meurent. Les téléphones qui sonnent. Mais c'est loin, étouffé, on est comme des enfants cachés. Au début du procès, le policier de la BRI qui a fait les constatations a dit sa peur d'avoir oublié des gens qui se seraient cachés pour mourir dans des trous de souris. Clarisse, Patrick et les autres ne sont pas morts, mais ils y sont restés longtemps, dans leur trou de souris, presque quatre heures, c'est eux qu'on a évacués en dernier. Il a fallu passer par la fosse, dans la lumière blanche et aveuglante. L'homme de la BRI lui a dit de fermer les yeux. Patrick la soutenait, il a mis sa main sur ses yeux pour qu'elle ne regarde pas mais elle a regardé quand même et elle n'oubliera jamais ce qu'elle a vu.

Le convoi de la mort

L'accompagnateur

Le 12 novembre 2015, trois voitures de location partent vers 17 heures de Charleroi, en Belgique, pour atteindre Bobigny, en banlieue parisienne, vers 20 heures. Les dix membres du commando s'y répartissent en fonction de leurs affinités et des cibles qu'ils frapperont le lendemain. Ceux du Bataclan sont dans la Polo, les Irakiens du Stade de France dans la Seat. Dans la voiture de tête, une Clio, ils sont trois : Brahim et Salah Abdeslam et Mohamed Abrini. Il est prévu que les frères Abdeslam, avec Abdelhamid Abaaoud qui est pour le moment au volant de la Seat, se fassent exploser après avoir tué le maximum de gens sur les terrasses de plusieurs cafés du XI^{e} arrondissement. Et Mohamed Abrini ? Rien n'est prévu pour Mohamed Abrini. S'il se trouve aujourd'hui dans le box à côté de Salah Abdeslam, ce n'est pas parce qu'il a comme lui renoncé ou échoué à actionner sa ceinture d'explosifs. Et s'il se trouvait à côté de lui, en tête de ce qu'il a lui-même appelé « le convoi de la mort », ce n'est pas en qualité de membre du commando mais – comment dire ? D'accompagnateur ? Oui, on ne voit pas d'autre mot. Reprenons. Mohamed Abrini est un ami d'enfance des Abdeslam. Ils ont grandi ensemble à Molenbeek, inséparables. Délinquant sans envergure mais multirécidiviste, il fréquente le café de Brahim, les Béguines, où on regarde les vidéos de Daech, particulièrement celle où

triomphe son autre grand copain Abdelhamid Abaaoud, mais on ne trouve pas trace chez lui de véritable radicalisation jusqu'à ce que son petit frère, Souleymane, parte se faire tuer en Syrie. À partir de là, le Coran devient, selon son expression, le « seul ami » de Mohamed Abrini. En juin 2015, il part à son tour en Syrie, pour se recueillir sur la tombe de Souleymane, dit-il, mais aussi retrouver à Raqqa Abaaoud, qui prépare activement les attentats de novembre. Même si c'est par la petite porte, il rejoint donc la confrérie prestigieuse de ceux qui sont passés par la Syrie. De retour à Molenbeek, il passe l'automne à louer des appartements, des voitures, et accompagne Salah Abdeslam dans un magasin de matériel pour feux d'artifice appelé *Les Magiciens du feu* – même l'ordonnance de mise en accusation, par nature peu portée sur le romanesque, n'a pas résisté à faire de ce nom un titre de chapitre. Tout cela, additionné, donne à Mohamed Abrini le profil idéal pour rejoindre le commando. Pourquoi ne l'a-t-il pas fait ? Pourquoi, apparemment, n'a-t-il jamais été question qu'il le fasse ? Parce qu'il n'avait pas envie, tout simplement ? Cela peut se comprendre : certains ont la vocation du martyre, d'autres pas. Mais alors il aurait dû rester à quai. Il aurait dû étreindre ses amis et les laisser partir avec une phrase emphatique du genre : « On se reverra au ciel, mon frère. » Non : il monte avec eux dans le convoi de la mort. Il fait le trajet avec eux. Puis, les laissant tuer et mourir, il rentre chez lui. Il refait surface le 22 mars 2016, à l'aéroport de Bruxelles-Zaventem où une caméra de surveillance le montre poussant un chariot à bagages en compagnie de deux types qui quelques minutes plus tard se feront sauter – mais, cette fois encore, lui pas. D'autres caméras de surveillance le montrent s'éloignant à pas pressés du bâtiment plongé dans le chaos. Il porte un chapeau, c'est pourquoi tout au long de l'enquête on l'appellera « l'homme au chapeau ».

« Il faut arrêter la paranoïa »

Renfrogné, à la fois veule et hargneux, Mohamed Abrini fait partie des accusés qui n'ont a priori rien à perdre. Jugé en France et bientôt en Belgique, il prendra doublement le maximum : inutile de chercher à faire bonne impression. De cette paradoxale liberté de parole, il fait un usage bizarre : véhément quant aux idées générales, fuyant dès qu'on en vient aux faits – aujourd'hui, les derniers mois avant les attentats. Idées générales, florilège : « Vous dites que je suis radical, moi je dis que la charia c'est la loi divine, elle est au-dessus de la loi des hommes. Les attentats, je comprends qu'on ait de la peine pour les gens, mais c'est une réponse à la violence. C'est normal, quand on vous tue en Syrie, de venir tuer en France. » Les vidéos d'exécutions ? « Il faut les remettre dans le contexte. C'est comme les jeunes, aujourd'hui, ils suivent les séries sur Netflix. Et puis il faut arrêter la paranoïa. Il y avait plein de vidéos sur la construction des écoles, les travaux publics, l'aide aux populations défavorisées… » Le président, un peu dépassé : « Quand même, les décapitations… – Mais c'est fou, vous ne pensez qu'à ça ! Vous en faites autant chez vous. Vous avez même décapité votre roi ! – Et les viols systématiques de femmes yézidies, transformées en esclaves sexuelles ? – Vous pouvez appeler ça des viols. Moi j'appelle ça un programme de natalité. » Deux heures comme ça, à s'entendre expliquer qu'il faut vraiment avoir l'esprit mal tourné pour ne voir que les côtés négatifs du massacre de 131 personnes. Deux heures dont je retiens pour ma part cette image puissamment onirique : une demi-douzaine de barbus descendant au sous-sol du café des Béguines pour faire cercle autour d'un

ordinateur et s'exciter, les yeux brillants, sur des vidéos montrant des constructions d'écoles à Raqqa.

(En même temps : elles existaient bien, ces vidéos de constructions d'écoles à Raqqa. Parmi ceux qui ont rejoint l'État islamique, il n'y avait pas que des sadiques. Certains venaient construire un pays, une société frugale et recueillie, conforme aux enseignements du Prophète. J'ai sursauté quand, dans le livre de Micheron, l'un d'entre eux compare l'attrait du Sham sur les Arabes à celui d'Israël sur les Juifs. Mais il y en avait qui, en toute bonne foi, le voyaient comme ça – et qui se conduisaient aussi comme des colons, pas plus tendres avec les autochtones syriens que les Israéliens avec les Palestiniens.)

Le chaudron

Dans *Le Mot d'esprit et ses relations avec l'inconscient*, Freud raconte l'histoire d'un type qui en accuse un autre de lui avoir rendu troué le chaudron qu'il lui avait prêté. La réponse de l'emprunteur tient en trois temps : 1) le chaudron n'était pas troué quand je te l'ai rendu ; 2) il était déjà troué quand tu me l'as prêté ; 3) je ne t'ai jamais emprunté de chaudron. C'est à cette logique qu'obéissent les réponses de Mohamed Abrini quand on lui pose, le lendemain, des questions plus précises sur son retour de Syrie, l'été 2015. Une fois franchie la frontière turque, l'itinéraire normal est Istanbul-Bruxelles, il a d'ailleurs son billet en poche. Pourquoi, alors, passe-t-il par Londres ? Parce qu'Abaaoud, dit-il, l'a chargé de récupérer là-bas de l'argent qu'un ami lui doit. Quel ami, quel argent, pourquoi tant de cartes

SIM différentes et pourquoi s'attarder trois jours à circuler entre Londres, Birmingham et Manchester – où il prend de nombreuses photos du stade et de la gare ? Est-ce que ça ne ressemble pas à des repérages pour un attentat ? « Encore de la paranoïa ! » s'emporte Abrini. Pourquoi, maintenant, au lieu de rentrer directement de Londres à Bruxelles, atterrir à Paris ? Pourquoi demander à deux amis de venir l'y chercher en voiture ? Et de venir le chercher dans Paris même, pas à Roissy ? Abrini, agacé, dans une escalade digne de l'histoire du chaudron : 1) J'avais peur d'être arrêté. 2) Le billet était moins cher. 3) On voulait manger un McDo sur les Champs-Élysées. 4) J'avais peur qu'ils ne trouvent pas le chemin. (Le président, accablé : « L'aéroport Charles-de-Gaulle, c'est quand même assez bien indiqué. ») 5) J'en sais rien, moi, je me rappelle pas et de toute façon ça vous regarde pas.

Dans la Clio

À vrai dire, on s'en fout un peu, des voyages en zigzag de Mohamed Abrini et de ses justifications absurdes – moi, en tout cas. Ce que j'aimerais savoir, en sautant quelques mois, c'est ce qui s'est passé à l'intérieur de la Clio, pendant le voyage de Charleroi à Bobigny. Ce que se disaient ces trois hommes, dont deux étaient résolus à mourir et le troisième pas. Si les deux frères ont essayé de persuader leur copain d'enfance d'aller avec eux jusqu'au bout, pour plaire à Dieu et parce que ce serait la grosse éclate. S'ils étaient graves ou déconneurs. S'ils récitaient des sourates ou s'envoyaient des vannes. Qui conduisait, qui était sur la banquette arrière. Ces questions ne sont pas, comme tant d'autres, sans réponse. Deux des trois passagers, Abrini et Abdeslam, les connaissent, ces réponses. Brahim s'est fait sauter au

Comptoir Voltaire, mais eux sont assis dans le box, l'un à côté de l'autre. On les voit discuter à mi-voix, parfois pouffer. D'ici quelques semaines, quand on en sera là dans la reconstitution des faits, parleront-ils ?

Le fond du fond

Un cendrier vide ?

On n'a pas vu une telle affluence depuis le témoignage de François Hollande. C'est le second interrogatoire de Salah Abdeslam, consacré aux derniers mois avant les attentats – le chapitre suivant, ce seront les derniers jours. Il est loin, le temps où, puisqu'il s'était tu au long de l'instruction, on faisait des paris : parlera-t-il ou non ? Non seulement il parle mais il a l'air content de parler, content d'être écouté, content d'attirer tant de monde. Sa chemise blanche est bien repassée, il est en forme, l'interrogatoire durera plus de sept heures. Poli et obligeant dans l'ensemble, avec un sens de la repartie qu'il pousse parfois jusqu'à l'insolence. Le président cite une lettre de prison à sa mère, où il écrit que même si son frère Brahim s'est fait sauter et lui pas, ils sont tous les deux des martyrs. Abdeslam l'interrompt : « Ce n'est pas le moment de parler de ça parce que là on est sur le fond et même le fond du fond. Je ne mets pas en cause vos capacités intellectuelles, monsieur le président, mais il ne faut pas trop se dépêcher. » Sourire du président, plus amusé qu'offensé. Ce fond du fond, on n'a pas l'impression qu'il soit tellement profond. Pas de gouffre dostoïevskien, d'où s'échapperait l'haleine de l'enfer. On est plutôt frappé par la légèreté, l'inconsistance, l'inconséquence de ce garçon qui a participé au massacre de 131 personnes mais que tout le monde décrit comme gentil, et peut-être bien qu'il l'est.

Faut-il donner raison pour autant à son premier avocat, le Belge Sven Mary, qui a dit qu'il avait le cerveau d'un cendrier vide ? Je ne pense pas. J'ai l'impression d'un freluquet, plutôt, empêtré dans ses contradictions : musulman rigoriste mais fêtard, fanatique mais attaché à sa petite vie peinarde, terroriste couard, assurant qu'il a prêté allégeance à l'État islamique 48 heures avant les attentats, et puis après les attentats, et puis encore avant : on s'y perd, et sans doute lui aussi.

La troisième version

Rien de ce qu'il dit n'a vraiment de poids, mais il a tout de même quelque chose qui ressemble à une ligne de défense. Elle tient en deux points. Premièrement : je n'ai tué personne, blessé personne, je n'ai pas de sang sur les mains. C'est vrai, comme c'est vrai de tous les accusés puisque ceux qui ont tué sont tous morts. Deuxièmement : « Je comprends que la justice veuille faire des exemples. Mais alors, si un individu est dans le métro avec une valise de cinquante kilos d'explosifs et qu'au dernier moment il veut faire marche arrière, qu'est-ce qu'il se dira ? Il se dira que de toute façon on ne lui pardonnera pas, qu'il sera enfermé et humilié comme moi, et alors il fera quoi ? » Autrement dit : s'il n'y a pas de prime au repentir *in extremis*, tout le monde se fera sauter. L'argument est à la fois choquant et pas absurde. Si quelqu'un qui n'a pas tué prend autant, c'est-à-dire le maximum, que quelqu'un qui a tué, nous sentons tous vaguement que quelque chose ne va pas. Est-ce suffisant pour que Salah Abdeslam ait une chance de prendre moins, un petit peu moins, que la perpétuité à laquelle tout le monde le destine ? Est-ce que cette chance infime explique son passage de l'image d'ombrageux combattant de l'État islamique qu'il a revendiquée au début du

procès à celle du ludion immature qui se tient aujourd'hui dans le box ? Entre l'orgueil et la prudence, autant choisir l'orgueil si on est sûr de n'avoir rien à perdre. Mais si on n'en est pas sûr ? Si on a une petite porte de sortie ? Depuis le début, on se pose cette question : si Salah Abdeslam n'a pas fait exploser sa ceinture comme il était prévu, est-ce 1) parce qu'elle n'a pas fonctionné ? 2) parce qu'il a eu peur ? Dans la première version, il est excusable – selon les valeurs jihadistes –, dans la seconde il est pitoyable – selon les valeurs de tout le monde. Mais voilà qu'à un détour de l'interrogatoire, sans crier gare, il en glisse une troisième : c'est qu'en voyant rire et jouir de la vie, sur les terrasses, tous ces gens de son âge, qui lui ressemblaient, qui avaient comme lui mis leur plus belle chemise, il a ressenti pour eux une profonde empathie et renoncé à son projet. Dans cette troisième version, ce n'est pas lui-même mais les autres qu'il aurait épargnés. C'est à tout jamais invérifiable mais comme stratégie de défense, ça se tente.

Le *road trip*

Au mois d'août 2015, Salah Abdeslam est allé en Grèce avec son copain Ahmed Dahmani, dit Gégé, à qui ces malheureuses vacances vaudraient d'être dans le box s'il n'était emprisonné en Turquie. Car c'étaient des vacances, disent Salah et Gégé, et il faut vraiment avoir l'esprit mal tourné pour imaginer autre chose. M^{es} Chemla et Rimailho, avocats de parties civiles, ont l'esprit mal tourné. Ils pensent que ce voyage était un repérage de la route qu'empruntera le commando, deux mois plus tard, entre Syrie et Belgique. À l'appui de cette hypothèse, ils reprennent, heure par heure, le bornage du téléphone de Dahmani – celui d'Abdeslam étant, comme par

hasard, resté à Molenbeek, donc muet depuis le départ. 30 juillet, 16 h 13 : location du véhicule à Bruxelles. 31 juillet, 2 h 45 : départ de Bruxelles. 8 h 45 : contrôle douanier près de Bâle. 15 h 22 : arrivée à Florence. 1er août, 19 h 30 : embarcation à Bari. 2 août, 13 h 30 : arrivée à Patras. 4 août, 18 heures : départ de Patras. 5 août, 9 h 30 : arrivée à Bari. 6 août, 1 h 25 : frontière suisse. Retour à 8 h 30 à Bruxelles. L'effet de cette lecture est à la fois comique et accablant. À quoi rime ce voyage éclair où on ne prend le temps de rien voir ? Abdeslam : « On avait un peu de temps, un peu d'argent, on s'est fait un *road trip*, ça n'a rien à voir avec l'État islamique. – Mais vous avez fait quoi ? Quand vous vous arrêtiez, vous faisiez quoi ? – On a mangé des pâtes, on est allé dans des îles. – Quelles îles ? – Je me rappelle pas les noms. – Quand même, dit le président, deux jours de voyage dans un sens, puis dans l'autre pour rester seulement deux jours sur place, c'est un peu bizarre… – Un peu bizarre… Vous avez certainement les moyens de vous payer des vacances plus luxueuses, monsieur le président, mais nous pas. » Si je rapporte ce petit échange, ce n'est pas pour l'importance de la question en soi, mais pour ce qu'il illustre de nos perpétuels changements d'angle au cours d'un procès. Quand j'écoute les avocats de parties civiles, il me semble évident que ce voyage pue : le *road trip*, quelle blague. Arrive le tour de la défense. Que dit Olivia Ronen, l'avocate d'Abdeslam ? D'abord que ce n'est pas cette route que les terroristes ont empruntée deux mois plus tard. Ensuite, que deux petits rebeus qui traversent l'Europe pied au plancher en fumant pétard sur pétard, la musique à fond, sans s'arrêter, rien que pour le fun, c'est possible, et on a tort de conclure à des visées nécessairement criminelles parce qu'en passant près de Florence ils n'ont pas visité les Offices comme le président et ses assesseures l'auraient fait à leur place. Écoutant ça, je pense : oui, c'est

possible. Comme il est après tout possible qu'Abdeslam ait à la dernière minute renoncé à se faire sauter par altruisme.

(Mais l'instant d'après, je pense : si c'était vrai, pourquoi ne l'avoir pas dit plus tôt ?)

Abdeslam roule

Après les derniers mois, les dernières semaines.
Le 24 août 2015 à 19 heures, Salah Abdeslam s'est présenté à l'agence Rent a Car située 178 chaussée de Haecht à Haren, dans la banlieue de Bruxelles. Il y a loué une BMW 118D, immatriculée 1-HXV-990. Il était accompagné de Mohamed Abrini, dont il a laissé le numéro de contact en plus du sien, et qui de fait recevra un appel de l'agence le 31 août, jour de restitution prévu, puis le 5 septembre, jour de restitution effective. On n'a plus de nouvelles du véhicule jusqu'au 29 août où il est verbalisé rue Paul-Delvaux, à Bruxelles, à 3 h 10. Le 30 août à 15 h 40, il entre en Hongrie par le poste-frontière de Hegyeshalom. Il est flashé à 16 h 27 près de Tatabanya. À 16 h 50 il est à Biatorbagy et atteint à 18 h 29 la petite ville de Kiskoros, à 130 km au sud de Budapest. À 20 h 40, le véhicule traverse de nouveau Biatorbagy, où il était passé presque trois heures plus tôt. Le trajet de retour prend fin à Bruxelles le 1er septembre en fin d'après-midi. Par ailleurs, entre le 30 août à 00 h 58 et le 1er septembre à 22 h 53, c'est-à-dire le début et la fin de ce voyage tel que permettent de le reconstituer les données autoroutières et la téléphonie, la ligne habituelle de Salah Abdeslam borne sans interruption, sans émettre ni recevoir d'appel, à son domicile de Molenbeek. Cela veut dire qu'il y a laissé son téléphone – comme pendant son *road trip* en Grèce, trois semaines plus

tôt. Interrogé à ce sujet, il dira que c'est une chose qui se pratique couramment quand on part en voyage et qu'on souhaite avoir la paix. Cependant, il s'est servi pendant tout le voyage d'une autre ligne belge, en contact très fréquent avec deux lignes hongroises. Les cartes SIM hongroises ont été achetées le 27 août dans un magasin de téléphonie du supermarché de Kiskoros. La vendeuse, Dorina Petrovics, a identifié les deux individus à qui elle a vendu ces cartes comme Bilal Hadfi et Chakib Akrouh. Le premier se fera sauter au Stade de France, le second fera partie du commando des terrasses avec Brahim Abdeslam et Abdelhamid Abaaoud, et se fera lui aussi sauter cinq jours plus tard. On peut reconstituer aussi leur périple. Venus de Syrie, ils sont passés de Turquie en Grèce et sont arrivés en Serbie le 24 août. À partir de cette date, ils communiquent, d'abord avec un interlocuteur non identifié qui les guide depuis la Syrie, ensuite avec un coordinateur resté en Belgique qui est très certainement Khalid el-Bakraoui, enfin, à partir du 29, avec le conducteur de la BMW, soit Salah Abdeslam. Ils arrivent à Budapest le 28 août et passent la nuit du 28 au 29 dans la forêt proche de la gare de Kiskoros. « Dis aux jeunes, quand ils seront devant la gare, d'envoyer un message pour qu'on vienne en vitesse. Dis-leur le mot de passe secret », dit Akrouh à son interlocuteur syrien, qui répercute l'information à Khalid el-Bakraoui et dit que le chauffeur a besoin d'un jour, un jour et demi, pour arriver. C'est ainsi que Salah Abdeslam qui avait loué la voiture dès le 24 pour, on suppose, être prêt quand on lui donne le feu vert, prend la route dans la nuit du 29 au 30 août et rentre, avec ses deux passagers, le 1er septembre dans la soirée. On ignore par qui et dans quelle cache ils seront réceptionnés – ce qu'on sait avec précision, en revanche, pour les voyages suivants.

Les Magiciens du feu

Ces données sont fastidieuses. J'en ai cité un minuscule échantillon pour donner une idée du genre de choses que contiennent les 542 tomes du dossier d'instruction et que nous écoutons en ce moment, audience après audience. Pour résumer : fin août début septembre 2015, douze combattants de l'État islamique, venus de Syrie et se faisant passer pour des réfugiés syriens, sont entrés en Europe par la route des Balkans. En cinq voyages, Salah Abdeslam est allé les chercher en Hongrie ou en Allemagne et les a ramenés en Belgique où ils ont été répartis dans cinq planques louées par Mohamed Bakkali sous les identités de Fernando Castillo et Alberto Malonzo – tous deux se disant informaticiens, en costume cravate et grimés de façon risible avec une perruque frisée et de grosses lunettes, ce qui n'a pas empêché le propriétaire d'une des planques de trouver le pseudo-Malonzo « assez classe ». Les terroristes ont tous été munis de cartes d'identité belges fournies par un réseau dit « Catalogue », et par un intermédiaire nommé Farid Kharkhach, qui se trouve aujourd'hui dans le box et ne cesse de répéter que certes il est un faussaire et un petit délinquant, mais qu'il ne savait pas du tout dans quoi il trempait. Si on met de côté les armes, qui constituent un angle mort du dossier car on ne sait toujours pas d'où sont sorties les six kalachnikovs utilisées lors des attentats, le rôle de chacun dans ces préparatifs logistiques semble clair. À Bakkali les planques, à Salah Abdeslam les transports. Il est cependant arrivé qu'il déborde de ces attributions. C'est ainsi qu'avant de rendre à l'agence Rent a Car de Haren la BMW à bord de laquelle il venait de convoyer Bilal Hadfi et Chakib Akrouh, il s'est présenté le 4 septembre en début d'après-midi au magasin *Les Magiciens du feu*, spécialisé dans la vente de matériel pour feux d'artifice,

21 rue de la Mare à Saint-Ouen-l'Aumône (95). Il y a acheté une valise en bois et aluminium contenant 12 boîtiers récepteurs et une télécommande permettant d'envoyer une impulsion électrique à une distance de 400 mètres. Cette façon d'acheter le matériel de mise à feu sans les artifices a paru très inhabituelle au vendeur, Valentin Lithare, mais le client a payé 390 euros en espèces et, après tout, c'était son droit. Abdeslam est entré seul dans le magasin mais la téléphonie laisse penser qu'il était accompagné par Mohamed Abrini, resté dehors dans la voiture. C'est encore accompagné de Mohamed Abrini, et cette fois de façon certaine, que le 8 octobre, au retour de Vienne où il est allé chercher Osama Krayem, Sofien Ayari et Ahmad Alkhald, le spécialiste des explosifs, il s'est rendu, toujours en BMW, près de Beauvais, dans deux magasins Irrijardin où se vendent des produits permettant d'équilibrer l'eau des piscines. La gérante du premier, Mme Allard, se rappelle que les deux hommes voulaient absolument des bidons de la marque Bayroshock et qu'elle n'a pu les satisfaire car, les trouvant trop chers, elle vend seulement la marque Irripool, meilleur marché. Ils ont eu plus de chance avec M. Demaiter, gérant de la seconde boutique et concessionnaire exclusif Bayroshock. M. Demaiter s'est étonné que les deux hommes veuillent acheter la plus grande quantité possible de ces bidons dont la moitié suffit largement pour une piscine, mais il a pu leur en fournir trois – soit plus qu'il n'était nécessaire à la fabrication du TATP utilisé pour les attentats. Du Bayroshock ou rien, semble avoir exigé Ahmad Alkhald, qui ne plaisantait pas avec la qualité des produits.

Tête à claques

Interrogé sur ces achats, Salah Abdeslam a dit que c'était simplement « pour faire péter des feux d'artifice ». Sur ses voyages, qu'il était parti chercher des « frères en islam », des réfugiés politiques qui fuyaient la guerre comme la fuient aujourd'hui les Ukrainiens bombardés par les Russes, et autrefois les Juifs persécutés par les Allemands. Il semble n'avoir pas compris que ces références puissent déplaire. Il a refusé de nommer celui dont il suivait les ordres, plus que probablement Khalid el-Bakraoui, au motif qu'il n'était pas une balance. Pour finir, il s'est plaint que la justice ait « brisé sa vie », provoquant ce qu'on appelle un incident d'audience. Sur les bancs des parties civiles, on a ironiquement applaudi. Le président n'a pas relevé – ce qu'il aurait dû faire car, même si elles sont compréhensibles, de telles réactions ne sont pas permises. Les avocats de la défense se sont levés comme un seul homme et ont quitté la salle en signe de protestation. Tout est rentré dans l'ordre le lendemain. Il y a eu des jours au cours de ce procès où son principal accusé faisait moins mauvaise impression que d'autres. Cela semble un défaut un peu dérisoire rapporté à ce qu'on lui reproche, mais au cours de cette semaine il est apparu, en plus de tout le reste, comme une épouvantable tête à claques.

Compte à rebours

L'ordinateur de la rue Max-Roos

Le 22 mars 2016, un camion de la société de ramassage de déchets Bruxelles Propreté fait sa tournée matinale. Dans une poubelle de la rue Max-Roos, à Schaerbeek, les éboueurs trouvent deux ordinateurs, une tablette et un téléphone cellulaire. Une aubaine, sauf qu'un des ordinateurs est complètement cassé, la moitié des touches arrachée : bon pour la benne. La tablette et le téléphone ne valent pas mieux, mais quand on ouvre l'autre ordinateur, un PC noir de marque Hewlett-Packard, l'écran d'accueil s'allume et montre sept hommes cagoulés posant devant un drapeau de l'État islamique. Les éboueurs ont-ils identifié tout de suite le drapeau de l'État islamique, on ne sait pas car ce ne sont pas eux qui témoignent à l'audience mais un de nos vieux amis les enquêteurs belges. Dans l'heure qui suit, ils apprennent comme tout le monde à Bruxelles que deux kamikazes viennent de se faire sauter à l'aéroport de Zaventem et un autre à la station de métro Maelbeek. 32 morts, 340 blessés, les attentats les plus meurtriers jamais commis en Belgique. Les éboueurs apportent l'ordinateur à la police, qui a déjà découvert l'identité des terroristes, tous mêlés par ailleurs aux attentats du 13 novembre. Dans le métro : Khalid el-Bakraoui. À l'aéroport : Ibrahim el-Bakraoui et Najim Laachraoui, plus l'éternel accompagnateur, Mohamed Abrini, qui comme quatre mois plus tôt à Paris s'éclipsera prudemment, sous

son chapeau, tandis que ses copains déclenchent leurs ceintures explosives. Tout cela n'est évoqué qu'allusivement au V13, car ce sera l'objet d'un autre procès, qui aura lieu en Belgique cet automne, où on retrouvera Abdeslam, Abrini, etc., et sur lequel il ne faut pas empiéter. Mais l'ordinateur retrouvé dans la poubelle nous intéresse de près. Les terroristes s'en sont débarrassés le matin même de l'attentat, en quittant leur planque de la rue Max-Roos. Ils ont effacé la veille la plupart des fichiers, on n'a donc pas accès à leur contenu, mais les geeks de la police belge ont reconstitué l'historique des consultations, et voici ce qu'il nous apprend. L'ordinateur a été mis en service le 14 août 2015. Le 12 octobre ont été ouverts un dossier dit *Moutafajirat* (qui veut dire « explosif » en arabe) et surtout un dossier *Targets* – pour « cibles ». C'est à ce moment, clairement, que le projet prend corps. Parmi les cibles alors envisagées, il y a *Jeunesse catholique/royalistes/ Civitas* (Civitas est un mouvement catholique intégriste), *Punks*, *Défense* (le quartier de bureaux de la Défense, à Paris ? Le ministère de la Défense ?). Si on s'en était tenu à ces cibles-là, les attentats auraient soulevé un autre genre d'émotion. Imaginez que les victimes aient été des catholiques intégristes, fauchés à la sortie de Saint-Nicolas-du-Chardonnet, ou des punks à chiens abattus au dernier sous-sol du Forum des Halles : on les aurait plaints, bien sûr, mais les trentenaires qui boivent des mojitos aux terrasses en tirant sur leur cigarette électronique ne se seraient pas autant identifiés. Moins d'un mois plus tard, la réflexion s'est affinée : c'est le 7 novembre qu'est ouvert le dossier *13 novembre*. Ce dossier comporte cinq sous-dossiers : *Groupe Omar* (il s'agit du commando des terrasses, dirigé par Abdelhamid Abaaoud, alias Abou Omar) ; *Groupe irakien* (le commando du Stade de France) ; *Groupe français* (avec un fichier *Visite virtuelle du Bataclan*, à destination des régisseurs de spectacles), enfin *Groupe Schiphol* (l'aéroport d'Amsterdam) et

Groupe métro. La réflexion s'est affinée, mais on tâtonne encore. On pense à un attentat dans le métro, qui n'aura pas lieu. À un attentat à Schiphol, qui n'aura pas lieu non plus. 7 novembre, 13 novembre : la succession de ces dates, si proches, donne le vertige. Six jours avant, tout était encore ouvert. Il y aurait de toute façon eu un attentat, des attentats, mais les cibles pouvaient encore être différentes. Les jeunes gens qui avaient pris leurs billets pour les Eagles of Death Metal seraient peut-être sortis du Bataclan après le concert pour apprendre qu'un massacre venait d'avoir lieu à la station Châtelet-Les Halles. Ils auraient été horrifiés, ils se seraient inquiétés pour des amis qui auraient pu y être à ce moment-là, et puis ils seraient rentrés chez eux. J'étais assis à l'audience à côté de Georges Salines. Nos regards se sont croisés, je savais ce qu'il pensait : d'autres seraient morts, Lola serait encore vivante.

La Vie d'un honnête homme

L'historique des consultations révèle d'autres énigmes. Des films visionnés, qui ne sont pas seulement la propagande sanguinaire de l'État islamique, mais une captation de *Cyrano de Bergerac*, l'adaptation des *Misérables* par Robert Hossein, et surtout deux comédies de Sacha Guitry, *Si Versailles m'était conté* et *La Vie d'un honnête homme*. Je ne sais pas quels sont les goûts cinématographiques des frères Abdeslam ou de Mohamed Abrini, je me trompe peut-être en pensant qu'ils regardent surtout des blockbusters américains, mais des films de Sacha Guitry des années 1950, en noir et blanc, la diction emphatiquement désuète et le son crachotant, ça dépasse l'entendement. J'ai regardé *La Vie d'un honnête homme*, à tout hasard. Qui sait ? J'allais peut-être trouver un petit écho, un détail par quoi

raccrocher deux univers mentaux aussi radicalement étrangers que celui d'un jihadiste belge et celui d'un homme de théâtre spirituel, cabotin, représentant souverainement libre d'un monde depuis longtemps englouti. Il n'y en a pas. *La Vie d'un honnête homme* raconte l'histoire d'un grand bourgeois, génialement joué par Michel Simon, et de son frère bohème, génialement joué aussi par Michel Simon. Ils sont jumeaux, l'un des deux meurt, l'autre prend sa place : c'est une comédie noire, très drôle, je la recommande. L'idée que nos jihadistes aient pu regarder ça, dans la cave du café des Béguines, entre deux vidéos de décapitation, a été évoquée, en passant, comme une bizarrerie anodine, ne méritant pas qu'on s'y attarde. Seule une avocate de partie civile l'a trouvée, comme moi, suffisamment incongrue pour chercher à toute force une explication : peut-être les jihadistes ont-ils renommé ainsi des fichiers particulièrement compromettants ? Bien tenté, mais cela ne fait que remplacer un mystère par un autre. On a déjà du mal à admettre que ces types, quelques jours avant les attentats, regardaient des films de Sacha Guitry, mais qu'ils aient pu donner comme noms de code à leurs recettes d'explosifs ou à leurs listes de planques des titres de films de Sacha Guitry…

Des canettes d'Oasis et un paquet de gâteaux à la frangipane

Jour après jour, on s'approche du 13, c'est de plus en plus nocturne et oppressant. 8 novembre : dépôts d'argent, retraits d'argent, 2 500 euros. 9 novembre : location de la Clio, de la Polo, de la Seat, par Abrini, les frères Abdeslam et le second couteau Mohamed Amri. 10 novembre : location de planques à Bobigny et Alfortville, en banlieue parisienne. 11 novembre :

activation des 14 lignes téléphoniques qui mettront en contact permanent les « coordinateurs » restés en Belgique – probablement les frères el-Bakraoui – et ceux que l'enquêtrice belge appelle « les auteurs » – oui, c'est comme ça qu'on dit : les auteurs d'un crime. 12 novembre : le « convoi de la mort » prend la route. Les Irakiens du Stade de France sont avec Abaaoud dans la Seat, les Abdeslam et Abrini dans la Clio, les trois du Bataclan avec Hadfi dans la Polo, qui s'arrête entre 15 h 36 et 15 h 41 à la station Total de Nivelles. Une caméra de surveillance les filme dans la boutique : trois jeunes mecs en blouson et baskets qui achètent des canettes d'Oasis et un paquet de gâteaux à la frangipane. Ils se marrent. Ils savent qu'ils seront morts le lendemain soir mais qu'avant de mourir ils auront tué beaucoup de monde. Le plus possible. Ce serait combien, le plus possible ? Est-ce qu'en roulant ils faisaient des pronostics ? Des paris ? Si on leur avait dit : demain, vous aurez tué 90 personnes, est-ce qu'ils auraient trouvé ça 1) super ? 2) moyen ? 3) un peu décevant ?

Mohamed Abrini jette le masque

Compliqué dans sa tête

Après les dernières semaines, les derniers jours. Les dernières heures. Rivalisant dans l'art du suspense, Mohamed Abrini et Salah Abdeslam ont tous deux annoncé qu'ils feraient des révélations quand on arriverait enfin au 13 novembre, et voilà, après des kilomètres de téléphonie, de caméras de surveillance, de bornages autoroutiers, d'enquêteurs belges, on y est. Abrini, pour la circonstance, a mis une chemise blanche. Le président, affable, l'autorise à retirer son masque, et alors il dit : « Vous avez raison, monsieur le président : bas les masques ! » Sur ce ton théâtral qui lui ressemble si peu, il poursuit : « Nous portons tous des masques mais parfois il est difficile de les enlever sans arracher la peau » – phrase qu'une rapide recherche collective permet d'attribuer au romancier québécois André Berthiaume, les références des jihadistes nous étonneront toujours. Les révélations d'Abrini se résument à cette phrase : « J'étais prévu pour le 13. » Autrement dit : je n'étais pas le simple accompagnateur que j'ai prétendu être tout au long de l'instruction, venu pour dire au revoir à mes amis. Non, je devais me faire exploser avec eux. Pourquoi ne l'a-t-il pas fait ? C'est là que les choses deviennent confuses. Reprenons. En septembre, Abrini a une entrevue à Charleroi avec Abdelhamid Abaaoud qui, rentré clandestinement de Syrie, s'active à la préparation des attentats. Sans entrer dans les détails, sans préciser ni où ni

quand ça se passera, Abaaoud lui dit qu'il compte sur lui. Depuis leur adolescence, Abaaoud a un grand ascendant sur Abrini, comme sur tous les petits délinquants des Béguines. Refuser ce que lui demande Abaaoud, « aller à l'affront » avec lui, Abrini ne peut pas. Alors « je dis pas oui, je dis pas non, je dis rien », et les semaines qui suivent il fait comme si rien n'avait été dit. Il travaille au snack Delinice de Molenbeek. Il prépare son mariage – il n'en a pas été question jusqu'à présent, mais cet homme pressenti pour se faire sauter est aussi sur le point de se marier. Dans son for intérieur, il sait que tuer des gens au hasard dans la rue et se faire sauter lui-même, il ne pourra pas. Mais, toujours pour ne pas décevoir Abaaoud, il n'ose pas le dire, et participe aux préparatifs aux côtés de Salah Abdeslam : location de voitures, de planques, achat de matériel pour feux d'artifice. Tout cela, fait remarquer l'accusation, sans prendre la moindre précaution, à visage découvert, comme quelqu'un pour qui ça n'a aucune importance puisque de toute façon il va mourir. « Parce que vous le saviez, que vous alliez mourir ? – Oui, enfin, dit-il, je savais sans savoir, ce n'était pas clair pour moi, c'était compliqué dans ma tête, j'espérais passer en dessous des radars. » Le 10 novembre encore, il pensait, c'est ce qu'il dit, qu'on irait en bande à Paris faire du shopping. C'est seulement le 11 qu'il a compris que non, « on allait tous se faire exploser et ça allait partir en cacahuète ». On arrive au 12 et au fameux « convoi de la mort ». Que s'est-il passé dans la Clio où étaient Abrini et les deux frères Abdeslam ? C'est peut-être, dans toute cette séquence, ce qui m'intrigue le plus. On lui pose la question : « Comment décririez-vous l'ambiance dans la voiture ? Est-ce que vous diriez que c'était une bonne ambiance ? – Euh, c'était calme. Brahim avait mis un CD d'*anachid*… – Mais vous lui aviez dit que vous n'en étiez pas ? Que vous ne le feriez pas ? » Là, Abrini s'embrouille. Il ne se rappelle pas bien, c'est

compliqué dans sa tête. Il n'empêche : il y a forcément eu un moment où il a dit à quelqu'un – Abaaoud ? Brahim ? – que non, il ne le ferait pas. Ou alors non, il n'a jusqu'à la dernière minute osé le dire à personne. Mais si c'est vrai, comment concilier cela avec la plus surprenante de ses révélations : Salah, contrairement à lui, n'était pas prévu ? Toujours à la dernière minute, on – qui, on ? Abaaoud ? Brahim ? – aurait ordonné à Salah de reprendre le gilet explosif laissé vacant par la défection d'Abrini. À cet instant, tous les regards se fixent sur Abdeslam : il sait si c'est vrai, lui. Le confirmera-t-il demain ? Suspense. Le convoi arrive à Bobigny. Est-ce qu'à ce moment-là Abrini a parlé ? Si oui, comment Brahim l'a-t-il pris ? Est-ce qu'il a déjà désigné son petit frère comme remplaçant, et comment le petit frère l'a-t-il pris ? On n'en sait rien, c'est toujours compliqué dans la tête d'Abrini. Cela se passe comme dans un rêve. Il voudrait reculer, il avance. Les voilà tous dans le pavillon de Bobigny, qu'il est venu louer, l'avant-veille, avec Brahim. On a déchargé les coffres des voitures, aligné contre un mur, comme du matériel de jardinage, les kalachnikovs et les ceintures explosives. Abrini a-t-il enfin parlé ? À qui ? Il ne se le rappelle pas. Il ne se rappelle pas non plus à quelle heure il quitte le pavillon. Assez tard, en tout cas il le quitte seul. Il marche jusqu'à Noisy-le-Sec, un ou deux kilomètres. Dîne dans une pizzeria de Noisy-le-Sec. À minuit, il appelle un taxi pour se faire conduire à la gare avec l'intention de prendre un train pour Bruxelles. L'explication la plus plausible de cette conduite totalement erratique, c'est qu'il n'a rien osé dire à personne et pris n'importe quel prétexte – aller fumer une cigarette dehors – pour prendre la fuite, comme s'il avait tous les diables de l'enfer à ses trousses. Ce que confirme la suite : comme on pouvait s'en douter, il n'y a pas de train pour Bruxelles à la gare de Noisy-le-Sec à minuit, alors au lieu de prendre une chambre à l'hôtel Formule 1 le plus proche Abrini convainc le chauffeur du

taxi de le ramener moyennant 450 euros à Bruxelles, où il arrive à 4 heures du matin. Il paie 300 euros en espèces, se fait déposer près d'un bar où il assure pouvoir se procurer les 150 euros manquants et laisse en plan le taxi trop confiant. Ellipse. Dans l'après-midi du vendredi 13, on le retrouve avec sa fiancée, signant le bail d'un appartement dont ils relèvent les compteurs, paient la caution, reçoivent les clés. Cette visite de l'appartement, dans un état de totale dissociation, c'est une scène de Dostoïevski – et ce n'était pas moins compliqué, je pense, dans la tête de l'étudiant Raskolnikov après le meurtre de la vieille usurière, et ses réponses au juge d'instruction Porphyre n'étaient pas plus cohérentes. On ne sait pas où est Abrini quand tombe la nouvelle des attentats de Paris, il n'a pas l'air de le savoir très bien lui-même. On sait qu'il passera ensuite de planque en planque, pendant quatre mois. « Je me sentais pris dans un engrenage, dira-t-il. Je ne voulais pas participer aux actions en préparation, je ne voulais pas non plus partir. Les autres discutaient, moi je passais mes journées à fumer et à jouer à la PlayStation, dans le brouillard. » Il refait surface le 22 mars, coiffé d'un chapeau et poussant un trolley à l'aéroport de Bruxelles-Zaventem en compagnie de Najim Laachraoui et Khalid el-Bakraoui qui se feront sauter. Lui, cette fois encore, prendra la fuite à la dernière minute.

« Pas par lâcheté… »

Le lendemain, c'est le tour d'Abdeslam. Lui seul peut infirmer ou confirmer les révélations d'Abrini. Énorme attente. Et coup de théâtre : aujourd'hui, il usera de son droit au silence. C'est comme ça, il n'a pas à s'en expliquer. Le président, effondré, insiste. En vain. Tout le monde insiste. En

vain. À la fin de l'audience, quand même, Claire Josserand-Schmidt, avocate de partie civile, fait appel à son bon cœur avec une douceur si compassionnelle qu'il consent à parler de sa fiancée, Yasmina, qu'il a emmenée dîner le 10 et qu'il se reproche d'avoir fait pleurer en lui annonçant qu'il doit partir, peut-être pour longtemps. Puis de la ceinture explosive qu'il a renoncé à actionner « pas par lâcheté, pas par peur, mais parce que je ne voulais pas », et qu'il a pris soin de désamorcer avant de la jeter dans une poubelle pour éviter que des femmes ou des enfants puissent se blesser en jouant avec. Réponses sélectives, toutes à son avantage. L'accusation, dans ce procès, est toujours mesurée, voici pourtant ce qu'a dit, avec une colère froide, l'avocat général Nicolas Le Bris : « Salah Abdeslam avait promis de donner des explications et il ne le fait pas. Il se prend pour une vedette, fait du *teasing* et garde le silence pour jouir des réactions qu'il suscite. Il n'y a pas une once de courage chez vous, Monsieur Abdeslam : c'est vraiment de la lâcheté à l'état pur. » Je suis d'accord mais ça ne résout pas la question : lui qui a tellement pris goût à parler, qu'est-ce qu'il ne veut pas dire ?

Les baskets orange d'Abdelhamid Abaaoud

Le buisson conspiratif

Les trois du Stade de France se sont fait sauter les premiers. Presque en même temps, les trois du Bataclan passent à l'action. Ceux des terrasses, c'est plus désordonné. À supposer qu'il en ait fait partie, Salah Abdeslam a disparu. Son frère Brahim se fait sauter au Comptoir Voltaire. Restent, à bord de la Seat, le chef du commando, Abdelhamid Abaaoud, et son vassal Chakib Akrouh. On a reconstitué leur trajet à l'aller, de la planque de Bobigny à la place de la République : trajet direct, logique, un trajet de GPS. Ensuite, c'est le massacre : quatre étapes, douze minutes, 39 morts. Et, à partir de là, un parcours étrangement erratique. La Seat fait trois fois le tour de la place de la Nation, prend des sens interdits : on n'y comprend rien. Les deux hommes finissent par l'abandonner à Montreuil. On retrouvera dans le coffre trois kalachnikovs, plusieurs chargeurs, des couteaux de boucher soigneusement aiguisés, de quoi continuer la fête un bon moment mais non, ils laissent tout ça et prennent le métro à la station Croix-de-Chavaux. Une caméra de surveillance les montre sautant par-dessus les tourniquets, comme de braves petits lascars qu'on laisse passer derrière soi avec un sourire indulgent. On remarque, sur cette vidéo, qu'Abaaoud porte de très voyantes baskets orange : elles vont jouer un rôle important par la suite. On

perd leur trace un moment. Ils refont surface à Aubervilliers, sur un talus en contrebas de l'autoroute A 86 que les policiers, dans leur langage de policiers, appelleront « le buisson conspiratif ».

Nadia sous l'autoroute

« Je n'imagine pas du tout à quoi il peut ressembler, ce buisson, m'a dit Nadia Mondeguer pendant l'audience consacrée aux derniers jours d'Abaaoud. J'aimerais bien aller le voir. » Nous étions assis l'un à côté de l'autre sur les bancs des parties civiles. Il y avait aussi Yann Revol, un jeune homme qui était au Petit Cambodge et qui vient tous les jours. Je dis un jeune homme bien qu'il ait quarante-six ans et les cheveux gris, parce qu'il a l'air jeune, élancé, avec une douceur attentive. Il est photographe, j'ai trouvé simple et grave son témoignage, l'automne dernier, c'est devenu un de mes amis parmi les habitués du V13. J'ai dit : « Vous voulez qu'on y aille ensemble ? », et nous nous sommes donné rendez-vous le dimanche après-midi, qui était le 10 avril, premier tour de l'élection présidentielle. Je suis passé chercher Nadia chez elle, boulevard Voltaire, et nous avons pris un taxi jusqu'à la porte des Lilas, puis le bus 170 car elle voulait une approche progressive, pas se faire simplement déposer sur place. Des Lilas à la station Pont du chemin de fer, à Aubervilliers, il y a une quinzaine d'arrêts, et tant de déviations que nous avions tout le temps peur de rater le nôtre. Pont du chemin de fer est la station la plus proche du 2, rue des Bergeries, qui est l'adresse officielle du buisson. Nous l'avons entrée dans nos GPS, ça ne nous a pas empêchés de nous perdre. Les seules indications, provenant des témoignages que nous avons écoutés deux jours plus tôt, c'est qu'il y a un

rond-point et ensuite un autre, mais il n'y a dans cette zone que des rondpoints et, quelle que soit la voie qu'on prenne, ils ne mènent qu'à d'autres ronds-points. Paysage suburbain, barbelés, flaques, tags sur les murs de parpaings, entrepôts de viande halal. Aucune voiture, aucun piéton et même, derrière les grillages, aucune habitation. Nadia et moi marchons sous le soleil, je lui demande quel temps il faisait entre le 14 et le 17 novembre 2015. Inhabituellement beau pour la saison le 13, répond-elle, c'est pour cela que tant de gens s'étaient installés aux terrasses, mais après cela s'est gâté : bivouaquer comme l'ont fait Abaaoud et Akrouh, trois nuits de suite, ça n'a pas dû être une partie de plaisir. Au moment où nous commençons à désespérer d'arriver quelque part, nous débouchons sur un nouveau rond-point au milieu duquel Yann nous attend. C'est ici, dit-il, que se trouvait le camion de sandwichs. Nadia hoche la tête : oui, le camion de sandwichs. Ça ne me dit rien, ce camion de sandwichs, ça ne me disait rien non plus quand Nadia, dans le bus, a parlé de « Tarral ». Elle a perçu mon moment de flottement et précisé, un peu agacée : « Enfin, rue Georges-Tarral, la planque de Bobigny ! » Nadia et Yann, comme beaucoup d'autres parties civiles, ont du dossier une connaissance impressionnante. Ils savent tout, leurs conversations ont l'air codées. Yann, quant à lui, est arrivé par la station du RER La Courneuve-Aubervilliers, où on pense que les deux gars sont descendus. Sans hésitation, il nous conduit jusqu'à un second rond-point, d'où part la rue des Bergeries. C'est là, à cet endroit précis de cette zone industrielle, que Hasna et Sonia sont allées retrouver Abaaoud et Chakrouh. À notre gauche, un terrain vague clôturé de grillage. Au loin, l'entrepôt d'un Lidl et un parking de poids lourds, tous blancs, tous miroitant sous le soleil. À notre droite, le talus en contrebas de l'autoroute A86. J'imaginais un terre-plein de pelouse pelée comme ceux où s'agglutinent les

migrants aux portes de Paris, ce n'est pas du tout ça. Le talus est très vertical, très végétal, très touffu. C'est dans cette petite jungle que se trouve le buisson. Faut-il dire buisson, fourré, taillis ? Nadia s'assied sur une borne en béton pour fumer une cigarette tandis que Yann et moi escaladons le talus. C'est vraiment raide, boueux, même par un beau jour sec ça glisse, j'imagine ce que ça doit être une nuit de novembre, sous la pluie. On s'accroche aux branches. À mi-pente, une sorte de palier sur lequel des sacs-poubelles déchiquetés par les ronces, de vieux matelas de mousse et les habituels détritus, boîtes de bière, paquets de cigarettes, cartons de pizza, signalent un campement de SDF récent. Nadia, d'en bas, nous demande : c'est ici ? On la rejoint, on répond : oui. C'est forcément ici. Elle écrase sa cigarette dans la petite boîte en métal, déjà bien pleine, où elle recueille cendres et mégots, et elle secoue la tête : ça ne colle pas. Quelque chose ne colle pas. Yann est d'accord, et moi je suis d'accord avec eux. Il y a là un mystère. Qu'est-ce qui fait que le terroriste le plus recherché d'Europe, après avoir abandonné un arsenal qui lui aurait permis de massacrer quelques dizaines de mécréants supplémentaires, échoue dans un endroit aussi improbable ? Aussi difficile d'accès, aussi précaire, aussi inconfortable ? Est-il imaginable que rien n'ait été prévu, ni plan A ni plan B, pour organiser sa fuite ? Un guignol comme Salah Abdeslam a trouvé des complices pour l'exfiltrer – on en parlera la semaine prochaine – et lui, lui le chef du commando, le grand Abou Omar, il se retrouve tanké ici ? Réduit à appeler à l'aide quelqu'un d'aussi pathétique et peu fiable que sa cousine Hasna Aït Boulahcen ?

Hasna et Sonia

La cousine Hasna est une fille de vingt-six ans gravement paumée, dormant à droite à gauche, plus ou moins radicalisée mais sa radicalisation consiste, tout en portant le niqab, à se soûler à la vodka-Redbull, fumer des pétards du matin au soir, coucher avec qui veut bien et se montrer sur sa page Facebook à poil dans un bain moussant. Pour le moment, elle est hébergée à Saint-Denis par son amie Sonia, mère de trois enfants qui travaille comme bénévole aux Restos du cœur à Saint-Denis et recueille, au propre et au figuré, tous les chats perdus du voisinage. Le soir des attentats, elles se disputent, Hasna disant que c'est normal quand on est un bon musulman de tuer des *kouffars*, Sonia répondant, sans la prendre tellement au sérieux : arrête de dire n'importe quoi. Le dimanche, Hasna explique à Sonia qu'elle a un petit cousin de dix-sept ans qui est à la rue : est-ce qu'on pourrait l'aider ? Bien sûr, dit Sonia, qui ne refuse jamais d'aider quelqu'un, et les voilà parties en voiture vers Aubervilliers, guidées au téléphone par le petit cousin parce que l'endroit est difficile à trouver. Le jeu de piste prend fin sur le rond-point désert où Nadia et moi avons retrouvé Yann et où se trouvait à l'époque le fameux camion à sandwichs. À partir de là, les deux femmes longent la rue des Bergeries, comme nous venons de le faire, jusqu'au second rond-point. Elles descendent de la voiture. Un mouvement dans les buissons, des branches froissées, c'est le petit cousin qui descend du talus et pose sur l'asphalte ses baskets orange. Il est tout petit, avec un gros bomber et un bob sur la tête. L'air, dira Sonia, des Roumains qui profitent des embouteillages à la porte de la Chapelle pour laver de force les vitres des voitures en espérant 50 centimes. Une chose est sûre, c'est qu'il n'a pas du tout dix-sept ans, plutôt trente-cinq. Il serre la main de Sonia qui a de plus en plus de mal à décrypter la situation et, prise tout à coup d'un soupçon, lui demande s'il a quelque chose à voir avec les attentats. « Oui, ma sœur, dit le

petit cousin, je vais pas mentir parce qu'Allah n'aime pas le mensonge. Les terrasses du X^{e}, c'est moi. » Il a l'air tout content de lui, Hasna quant à elle rayonne de fierté. Après un moment de stupeur, Sonia dit que c'est horrible d'avoir tué des innocents, que c'est le contraire de l'islam, et lui s'énerve, dit qu'il y a pire que les mécréants, c'est les faux musulmans comme elle et que le travail qu'il a commencé, il a bien l'intention de le finir. Bientôt ce sont les fêtes de Noël, il va taper des grands magasins, des écoles, des endroits où il y a des Juifs… 90 frères vont bientôt le rejoindre, ça va être énorme. Poum ! Poum ! Poum ! Hasna et Sonia repartent, la première ayant promis de trouver un logement à son cousin, la seconde effondrée et ne sachant que faire. De retour à la maison, elle lave à l'eau de Javel la main qui a serré celle d'Abaaoud. Sept ans plus tard, dira-t-elle, il lui arrive de le faire encore. Elle ne dort pas de la nuit. Le matin, nous sommes le lundi 16, les deux femmes regardent à la télé les images du massacre qui tournent en boucle depuis trois jours, et soudain apparaît le visage du cousin, présenté comme le cerveau des attentats. On croit qu'il les a téléguidés de Syrie, elles seules savent qu'il n'est pas du tout en Syrie, qu'il est avec son copain rue des Bergeries, sous l'autoroute A 86. La fierté de Hasna est à son comble : le cousin passe à la télé. Honneur sur la famille. D'une façon générale, Hasna considère que tout ce qui arrive ces derniers jours arrive à la télé, sans rapport très clair avec la vraie vie. Sonia essaie de la raisonner : les deux gars attendent des complices, ils préparent un nouvel attentat, si on ne fait rien des dizaines d'innocents vont mourir. On n'a pas le choix, il faut appeler la police. Hasna la regarde, horrifiée, dit que *wallah* son cousin est un héros, les *kouffars* ont bien mérité ce qui leur arrive et puis de toute façon on ne balance pas. Sonia, alors, attend que Hasna s'en aille pour appeler le numéro vert mis en place après les attentats. On la balade d'un service à l'autre, dans

la hiérarchie floue des interlocuteurs, c'est le 2 476e appel de la journée, et on ne la prendrait pas au sérieux si elle ne mentionnait les baskets orange du cousin – ces baskets qu'on voit sur la vidéo du métro et dont il n'a jamais été question dans les médias. Branle-bas de combat policier. Sonia donne le numéro de Hasna, qu'on met sur écoute.

« Ce qui s'est passé dernièrement »

Toutes les communications téléphoniques de Hasna Aït Boulahcen, les deux derniers jours de sa vie, ont été enregistrées et figurent au dossier. C'est un document hallucinant qu'on peut lire intégralement dans *Un temps pour haïr*[1], de Marc Weitzmann – un des meilleurs livres qu'on ait écrits sur le jihadisme. Entre Bobigny où elle habite, Aubervilliers où elle retrouve son cousin, Saint-Denis où elle va bientôt mourir, Hasna erre de fast-food en centre commercial, parle dans le vide, se cogne comme une guêpe ivre à l'intérieur d'un verre. Accrochée à son téléphone, elle cherche 1) du shit ; 2) deux costumes qu'Abaaoud lui a demandé d'acheter pour qu'Akrouh et lui soient bien sapés à la Défense où ils ont l'intention de se faire sauter pendant le week-end ; 3) une planque. Le shit, elle en achète mais en perd une barrette en chemin, et ça la fait pleurer. Les costumes, rien n'indique qu'elle les ait vraiment cherchés. Pour la planque, ça se passe mieux : son dealer la met en contact avec un certain Jawad Bendaoud, dealer lui-même mais aussi marchand de sommeil à Saint-Denis, où il loue pour 150 euros par mois un squat dans un immeuble situé 8, rue du Corbillon, code A1218. Elle fait tout ça sans arrêter de boire et de fumer et ne comprend pas bien de quoi il retourne – comme elle l'écrit à plusieurs reprises : « *chai pa ski spas* » –, mais

personne davantage autour d'elle. Il y a un dialogue fou, à un moment, avec un travailleur social qui l'appelle pour l'aider dans ses recherches – totalement inactives – de domicile et de travail. L'appel la dérange parce que, dit-elle : « J'ai pas dormi, j'ai bu trop d'alcool. J'ai vu mon cousin, il est passé à la télé. – Ah bon, à cause de ce qui s'est passé dernièrement ? – Ouais, voilà. Il est recherché, il est passé à la télé. Et là moi je suis choquée, je me sens pas très bien, en fait. » L'autre dit ouais O.K., et passe à l'objet du coup de fil : une possibilité de lui trouver un intérim dans un fast-food, il faudra qu'elle appelle lundi. À lundi, donc. Une fille qu'il sait instable et radicalisée dit qu'elle a vu son cousin qui est passé à la télé parce qu'il est recherché « à cause de ce qui s'est passé dernièrement », c'est-à-dire les attentats les plus meurtriers de l'histoire de France, et le travailleur social ne réagit pas. Il raccroche. Pas comme Sonia, c'est sûr. Sonia qui sait très bien qu'en appelant la police et dénonçant le cousin passé à la télé elle a peut-être signé son arrêt de mort.

Le Corbillon

Ce que je ne comprends pas, dit Nadia, ce n'est pas seulement que les deux gars se soient retrouvés dans ce buisson, mais aussi que la police n'ait rien fait alors qu'elle savait très exactement où ils étaient. Ici. À cet endroit où nous sommes maintenant, et que surveillent des caméras placées à deux endroits de la rue Marcel-Carné, qui donne sur le rond-point, à la perpendiculaire du buisson. Ce serait très facile de les choper. Pas d'habitation, personne autour, le désert. Avec le bruit de l'autoroute, on n'entendrait même pas les coups de feu. On pourrait même, peut-être, les

prendre vivants : le procès serait très différent s'il y avait Abaaoud dans le box. Mais non, on les surveille sans rien faire du lundi 16 à 22 heures jusqu'au mardi 17 à 20 heures. On filme l'arrivée de Hasna qui vient les chercher le mardi soir. On les filme, eux, qui sortent du buisson. On voit très bien les baskets orange. Ils marchent tous les trois jusqu'au camion à sandwichs qui se trouvait alors sur le premier rond-point, qui n'y est plus maintenant. Hasna appelle un taxi, on attend le taxi, le taxi n'arrive pas. Elle demande à un type qui mange un sandwich s'il peut les emmener pas loin, à Saint-Denis. Le type, qui se révèle être un chauffeur d'Uber, dit que oui, il veut bien les emmener, en échange de 20 euros. Arrivés à destination, ils diront qu'ils en ont seulement 10, il faudra bien que le type s'en contente – comme le chauffeur de taxi qui a ramené Abrini. Pourquoi encore, pourquoi avoir attendu ? Les policiers diront qu'ils avaient peur qu'en extérieur ils s'échappent, peur qu'il y en ait d'autres. Une souricière, c'est mieux. Le fait est qu'on a attendu, qu'on les a laissés s'installer tranquillement, tous les trois, rue du Corbillon, et que c'est seulement à 4 heures du matin que le RAID a donné l'assaut. Les gens qui habitaient l'immeuble ne s'en sont pas remis. Les ninjas ont défoncé leurs portes, leur ont mis les menottes, tordu les bras, cassé les dents, au cas où ils seraient des terroristes, et sans perdre une seconde à leur expliquer ce qui se passait. 5 000 munitions ont été tirées – toutes par la police, persuadée qu'Abaaoud et Akrouh étaient assis sur un arsenal alors qu'en dehors de la ceinture explosive ils n'avaient qu'une arme de poing. La pluie de mitraille était d'autant plus dense que les 70 hommes du RAID ont pris pour des tirs ennemis des balles tirées de leurs propres rangs. L'assaut a duré sept heures. À un moment, on a entendu Hasna hurler : « Monsieur, je peux sortir ? S'il vous plaît, monsieur, laissez-moi sortir ! » Jusqu'au bout, elle n'aura rien

compris à ce qui lui arrivait. Peu de temps après, Akrouh s'est fait exploser, tuant Abaaoud et Hasna en même temps que lui. Au matin, l'immeuble faisait penser, à l'époque on disait à Grozny, aujourd'hui on dirait à Marioupol. L'événement a été suivi en direct, de l'aube à midi, par des dizaines d'équipes de télévision françaises et étrangères. Des gamins du quartier ont organisé un petit marché de rue, comme aux Puces, pour vendre aux journalistes retardataires des vidéos prises avec leurs téléphones. On n'y voyait à peu près rien mais elles ont quand même tourné en boucle, d'une chaîne à l'autre, pendant au moins deux jours.

Légendes

À ce déploiement de violence et d'horreur, les journalistes ont trouvé un contrepoint comique en la personne de Jawad Bendaoud qui, tout content de passer à la télé, répétait en boucle : « Moi on me demande de rendre service je rends service. » Devenu viral sur les réseaux sociaux, ce sketch a valu à l'obligeant logeur le surnom de Century 21. Jugé et relaxé en première instance, il a pris, en appel, quatre ans de prison.

Les locataires du 8, rue du Corbillon habitaient déjà un immeuble insalubre, qui avait la réputation d'un repaire de putes et de dealers. Cet immeuble détruit, ils ont été évacués, logés pendant plusieurs mois dans un gymnase, sur des lits de camp, et jamais vraiment relogés. Ils ont tout perdu, on ne leur a rien rendu. On fait moins de cas des gens des terrasses que de ceux du Bataclan, moins de ceux du Stade de France que de ceux des terrasses, mais ceux du Corbillon, comme ce ne sont pas des victimes du

terrorisme mais du RAID, leur constitution de partie civile n'a pas été jugée recevable. C'étaient les plus pauvres avant, ce sont les plus pauvres après, le *lumpenproletariat* des victimes. Quelques-uns ont rassemblé leur courage pour venir au V13. Parlant mal le français, sanglotant, reniflant, ils ont comme ils pouvaient essayé de faire comprendre qu'ils avaient morflé et morflaient encore même s'ils n'étaient pas morts – ce qu'on leur rappelait, presque comme un reproche. Une dame serbe s'est présentée à la barre avec sa petite fille de trois ans qui criait et courait en tous sens : ça a agacé le président. Si ç'avait été la petite fille d'une jeune femme blonde du Bataclan, tout le monde se serait attendri. Justice de classe, c'est l'évidence, et mieux vaut ne pas trop s'aventurer sur le terrain glissant du deux poids deux mesures si on ne veut pas se poser la question que poserait un Vergès : nos 131 morts à nous c'est un événement mondial, on le commémore encore sept ans après, on en fait un procès historique, des films, un livre comme celui-ci, alors que 131 Syriens ou Irakiens écrasés sous des bombes américaines (ou d'ailleurs par Bachar, ou d'ailleurs par Poutine), tout le monde s'en fout, c'est une dépêche de l'AFP.

Le corps de Chakib Akrouh a été retrouvé en six morceaux dont on a fait la toilette mortuaire, un par un, avant de les inhumer au cimetière musulman d'Evere.

Quelques jours après le 18 novembre, Sonia a été déclarée morte. Son acte de décès a été enregistré. Elle n'existe plus. Pourtant, elle est venue à l'audience. En ombre chinoise, la voix brouillée, elle a raconté une partie de ce que vous venez de lire, et de ce qui lui est arrivé par la suite. « Votre action a été d'un très grand courage », lui a solennellement dit le procureur

François Molins, après quoi elle et sa famille ont été confiées à un service appelé le SIAT (service interministériel d'assistance technique) qui, depuis sept ans, les fait vivre elle et sa famille dans une totale clandestinité. Ils ont tous changé d'état civil, de domicile, de biographie – comme Salman Rushdie, comme Roberto Saviano, comme dans *Le Bureau des légendes*. Les enfants ont grandi dans cette zone crépusculaire, en dessous des radars, toujours déménageant, toujours craignant qu'on leur demande un document administratif qu'ils n'ont pas, toujours à la merci d'un regard intrigué. Quelqu'un qui les reconnaîtrait, ce pourrait être le début de la catastrophe. Le dispositif qui les protège s'inspire des programmes pour *pentiti*, les repentis de la Camorra ou des Brigades rouges en Italie. Ce mot, « repenti », est étrange s'agissant d'une femme qui a sauvé des dizaines de vies en faisant à jamais le deuil d'une vie normale pour elle-même et les siens. Sonia ne se repent pas – de quoi se repentirait-elle ? Mais surtout elle ne regrette pas, nous dit-elle. Elle ne regrette rien. Ce serait à refaire, même en sachant dans quel labyrinthe elle s'engage, elle le referait. Si Sonia n'est pas une héroïne, je ne sais pas ce que c'est, une héroïne.

---

1. Marc Weitzmann, *Un temps pour haïr*, Grasset, 2018.

La dernière version de Salah Abdeslam

Le toboggan

Qu'elle soit concertée ou non avec ses avocats, sa stratégie de défense est de reculer le plus possible, jusqu'à l'absurde, le moment où il a compris que tout ce qu'il faisait depuis l'été 2015 consistait à préparer des attentats. Les cinq voyages en Hongrie ou en Allemagne, pour « aller chercher des personnes » ? C'était dans son esprit du rapatriement humanitaire. Les locations de voitures, d'appartements ? Il aidait des musulmans en danger – comme d'autres, aujourd'hui, aident des réfugiés ukrainiens. Les achats de matériel pour feux d'artifice ? Pour faire des feux d'artifice, quoi d'autre ? Et le dîner avec sa fiancée, le 10 novembre, au cours duquel il s'est mis à pleurer parce qu'il allait partir et ne jamais la revoir ? Parce qu'il était sur le point de partir pour le Sham. Rien n'atteste ce projet, aucune espèce de préparatifs, aucun billet pour la Turquie : rien. Bref, Salah Abdeslam n'a rien vu, rien entendu, rien soupçonné, jusqu'à ce que son frère Brahim, le 11 novembre, l'emmène à Charleroi où l'attend, dans sa planque, Abdelhamid Abaaoud. Il n'a pas vu Abaaoud depuis presque deux ans, il ne savait pas qu'il était de retour en Belgique. Et voilà qu'Abaaoud lui annonce, les yeux dans les yeux, qu'il a été choisi pour se faire sauter à Paris, dans deux jours. Dans deux jours ! Mohamed Abrini dit avoir été recruté de la même façon, mais en septembre : deux mois avant, c'est quand même plus plausible que deux

jours. Testons, pour le principe, l'hypothèse où ce ne serait pas un mensonge pur et simple. La seule explication possible de cette date incroyablement tardive serait qu'Abdeslam a été recruté à la dernière minute à la place d'Abrini, et parce que celui-ci venait de déclarer forfait. C'est ce que dit Abrini lui-même, le problème étant qu'il est incapable de dire quand exactement il a déclaré forfait. Il ne dit pas quand exactement, mais il dit lui aussi que c'est très tard. Pas deux jours avant les attentats, pas avant que s'ébranle le convoi de la mort, et peut-être pas avant l'arrivée à Bobigny, et peut-être, tout simplement, pas du tout. Abrini et Abdeslam ont passé tout le procès l'un à côté de l'autre, dans le box. On les a vus bavarder et rigoler, et puis, à mesure qu'on approchait des derniers interrogatoires, leurs échanges sont manifestement devenus plus tendus, et le président les a séparés. Et maintenant ils présentent tous les deux comme leurs vérités ultimes des récits contradictoires. « Il ne faut pas croire tout ce que dit Abrini, dit Abdeslam avec condescendance, mais quelquefois il dit la vérité. » On a surtout l'impression, ces derniers temps, qu'ils essayent tous les deux de se voler la vedette du procès. Reprenons. L'après-midi du 11, Salah Abdeslam voit Abaaoud. Tout au long de la nuit du 11 au 12, il réfléchit. Il comprend que ce qu'on lui demande, il ne pourra pas le faire. Il n'a pas le feu sacré, tuer des gens ce n'est pas pour lui – ce que s'est dit aussi, ou prétend s'être dit, Abrini. Mais il est déjà sur le toboggan. Le lendemain après-midi, le convoi de la mort roule vers Paris. C'est lui qui conduit la Clio. Brahim, à l'arrière, écrit des SMS. Il n'est pas question, dans cette version, de *nachid*. Abrini se tait. Sur trois futurs kamikazes, si on les en croit, ils sont deux décidés à ne pas le faire – mais ils gardent pour l'instant leur décision pour eux. Ils ont sans doute peur de s'en ouvrir à Brahim – et ne parlons pas d'Abaaoud. Aucun des deux récits ne tient compte de ce fait évident : quand on doit

participer à un attentat de l'État islamique, annoncer la veille que finalement non, on ne le sent pas, ça ne doit pas aller sans conséquence. On doit s'attendre à une autre réaction que « *Wallah*, tu fais chier, mon frère, on comptait sur toi… ». Est-ce qu'Abrini se doute de ce qui se passe dans la tête d'Abdeslam ? Est-ce qu'Abdeslam se doute de ce qui se passe dans la tête d'Abrini ? On arrive à Bobigny. Brahim lui donne sa ceinture explosive mais on ne parle pas de ce qu'on va faire le lendemain. On mange en silence, on sait que dans 24 heures on sera tous morts – sauf Abrini, qui se taille sans prévenir personne, et sans qu'on sache comment les autres l'ont pris. Il ne nous le dit pas, et Abdeslam, qui pourrait nous le dire, ne nous le dit pas non plus.

Le café d'angle

Et puis c'est le 13. Salah Abdeslam, apparemment, n'a toujours pas fait part de ses doutes. En début d'après-midi, Brahim et lui partent en taxi, pour un repérage. Plus exactement, c'est Brahim qui désigne ses futures cibles à son cadet. Le programme : d'abord déposer au Stade de France les trois bombes humaines. Ensuite aller lui-même se faire sauter dans un café du XVIII^{e}. C'est une nouveauté, ce café, et une nouveauté particulièrement invraisemblable. Tous les autres ont été recrutés depuis des mois, et ils agissent trois par trois : qui peut croire qu'on a envoyé agir seul le combattant le moins expérimenté, qu'on est allé deux jours plus tôt chercher sur le banc de touche ? De ce mystérieux café, surgi comme un lapin d'un chapeau, on saura seulement qu'il était à l'angle de deux rues. On ne saura pas davantage ce que les deux frères se sont dit pendant cette dernière virée

en tête-à-tête. Quand ils rentrent à Bobigny, il est déjà temps de repartir, on est même en retard. Salah monte dans la Clio avec les deux Irakiens, qui ne parlent pas un mot de français, et Bilal Hadfi, qui sue à grosses gouttes parce qu'il n'est plus certain d'avoir envie de mourir à vingt ans. Malheureusement, on s'est débrouillé pour mal évaluer le temps du trajet lors du repérage, ou alors le repérage a duré trop longtemps, en tout cas ils arrivent en retard, les portes du Stade sont fermées. Au lieu du grand massacre prévu, il n'y aura qu'un seul mort, en plus des trois kamikazes dans leurs t-shirts du Bayern de Munich. Mais cela, Abdeslam n'en sait rien. Il les dépose tous les trois puis repart, sans attendre le bruit des explosions. Il roule jusqu'au café d'angle du XVIII^{e}. Gare sa voiture. Va au comptoir. Commande un verre. C'est le premier moment où il est seul depuis son départ de Charleroi, la veille. Il regarde autour de lui. Des jeunes gens, très jeunes, qui s'amusent. Certains dansent. Il pourrait être l'un d'entre eux, avoir mis comme eux une belle chemise et du parfum derrière les oreilles. Décidément, il n'y arrivera pas. Il n'est pas fait pour ça. Dans le feu de l'action, entraîné par les autres, il aurait peut-être pu, mais là non. Brahim, qui va se faire sauter, ou vient de se faire sauter au Comptoir Voltaire, n'a pas pris le temps de s'arrêter, de regarder les gens. Une fois qu'on s'est arrêté, qu'on a regardé les gens, c'est mort. Il remonte dans la Clio, qui tombe en panne. Il l'abandonne. Il entre dans une boutique de téléphonie, où il achète un téléphone bon marché, dans lequel il glisse une carte SIM vierge, achetée quelques semaines plus tôt sous le nom de Pierre Loti – ce qui laisse aussi songeur que les titres de Sacha Guitry dans l'ordinateur de la rue Max-Roos. Il appelle à l'aide son copain Mohamed Amri et lui explique qu'il a eu un « sale crash ».

Le sale crash

En quoi consiste-t-il, ce sale crash ? Panne, accident de voiture, bagarre à la suite d'un accrochage ? Il n'a pas précisé, ni Amri pensé à demander. Amri dit qu'il ne peut pas venir l'aider, il travaille. Abdeslam insiste, il est dans la merde, grave. Bon, dit Amri, on va voir ce qu'on peut faire, je vais appeler Attou. Avec le peu d'argent qui lui reste, Abdeslam prend un taxi, traverse Paris jusqu'à la banlieue sud. Les nouvelles, à la radio. Il n'imaginait pas l'ampleur des attentats. Le chauffeur, maghrébin, se lamente en boucle : « Tout ça, ça va retomber sur nous, les musulmans. » Abdeslam : « Ça augmente ma détresse » (il est, d'une façon générale, très attentif à sa propre détresse). À Montrouge, il jette dans une poubelle la ceinture explosive qu'il a de son mieux, et peut-être au péril de sa vie, désactivée. À Châtillon, il mange un burger dans un Quick, puis se réfugie dans un immeuble, cité Vauban – pourquoi Châtillon ? pourquoi cité Vauban ? Il tombe sur d'autres jeunes gens qui squattent et fument dans une cage d'escalier. Ils parlent des attentats, regardent sur un téléphone des images des terrasses et du Bataclan. On n'a pas retrouvé le chauffeur de taxi, mais les jeunes gens, oui. Ils se le rappellent gentil et même souriant mais nerveux. Il leur parle de sa fiancée, dit qu'il l'aime et craint de la perdre. Régulièrement il s'éloigne de quelques étages pour téléphoner. Nous savons qu'il appelle Amri et Attou. À un moment il s'endort sur les marches, appuyé contre le mur, la tête dans sa parka. À 5 h 30 du matin, Amri et Attou arrivent. Ils le décriront hagard, dans un état second, lui les décrira dans un état second aussi, parce qu'ils ont enfin compris ce qui se passe en réalité, et ce que c'est, le sale crash. Ils remontent vers le nord de Paris par le périphérique, s'engagent sur l'autoroute vers Bruxelles. Abdeslam aimerait mieux qu'on prenne les

nationales mais les nationales sont bloquées. Il aurait voulu aussi s'arrêter dans un hôtel mais les deux autres ne veulent pas. On les imagine, dans la Golf d'Amri : un rêve éveillé, un cauchemar fiévreux. Ils arrivent à Molenbeek. Ali Oulkadi prend le relais d'Amri et Attou : je raconterai ce tronçon de l'histoire la semaine prochaine. Abdeslam rejoint dans leur planque les autres membres du groupe, les frères el-Bakraoui, Laachraoui, plus l'éternel accompagnateur Abrini qui lui ouvre la porte. Un moment difficile : il doit expliquer aux frères que sa ceinture n'a pas marché. Incrédulité, colère. Ça dégénère, il se fait engueuler mais s'en tient à cette version dont il répète maintenant que c'était un mensonge – la vérité étant qu'il n'a renoncé ni pour cause de défaillance technique ni par lâcheté, mais « par humanité ». À partir de là, dit-il, « je pose plus de questions. J'ai un refuge, je suis là, j'attends. Je voudrais partir au Sham mais on voit mon visage partout, impossible de sortir dans la rue ». Il passe de planque en planque jusqu'au 18 mars où il est capturé, quatre jours avant les attentats du métro et de l'aéroport de Bruxelles auxquels on ne sait pas s'il devait participer mais cela relève du procès belge à venir et ne nous regarde pas.

La consolation

Après nous avoir baladés ces derniers jours comme une starlette capricieuse (« Des fois je parle, des fois je parle pas », ça dépend si on est gentil avec moi et si les questions me conviennent), il a donc livré sa vérité, la version définitive, la version pour l'Histoire comme on parle à propos du V13 de procès pour l'Histoire, et cette version est un tissu d'incohérences et d'invraisemblances. Elle s'est étalée sur trois jours d'interrogatoire, et conclue

sur une espèce de péroraison, en dialogue avec son avocate, Olivia Ronen – excellente, décidément, sauf que, décidément aussi, je n'aime pas qu'à l'audience elle l'appelle Salah. Dans cette dernière ligne droite, et avec son aide, il est parvenu à émouvoir. Fendre l'armure, comme on dit. Il a parlé de sa mère, ravalé un sanglot convaincant. Il a demandé pardon aux trois pauvres diables, Amri, Attou, Oulkadi, qu'il a mis dans la merde, et aux victimes – au premier rang desquelles il est clair qu'il se compte. Il a dit aussi quelque chose d'étrange, à la fois sincère, je pense, et obscène. « Je ne sais pas si les victimes ont de la rancœur à mon égard (de la *rancœur* !) mais je leur dis : ne laissez pas la rancœur vous étouffer. Il y a beaucoup de noir dans cette histoire, mais il y a aussi de la lumière qui jaillit… C'est peut-être maladroit de dire ça devant les victimes, mais c'est ce que j'ai ressenti en écoutant certaines d'entre elles. Elles sont sorties plus fortes de cette épreuve, elles sont devenues meilleures, avec des qualités qu'on ne peut pas trouver au supermarché… » Je ne vais pas le contredire, j'ai pensé ça aussi. Mais je ne suis pas sûr que ce soit une consolation pour les victimes qu'il les félicite de leur force d'âme. En feuilletant, ce week-end de Pâques, mes carnets du début du procès, je suis tombé sur cette autre fin de témoignage : « À la sortie de l'hôpital, j'ai cru que j'allais profiter de la vie à 200 %. Et en fait je suis la moitié de ce que j'étais avant, maximum. La phrase qu'on vous dit toujours : "Ce qui ne te tue pas te rend plus fort", il y a des gens pour qui elle doit être vraie, pour moi non. Je continue à me battre mais, en fait, j'ai pris perpète. »

Les exfiltreurs

Un numéro facile à retenir

0032486977742, est-ce que c'est un numéro facile à retenir ? On s'est disputé là-dessus lors du dernier interrogatoire de Mohamed Amri. Abdeslam est parti se faire exploser sans téléphone, le soir du 13 : on n'a pas besoin de téléphone pour se faire exploser. Quand il y a renoncé, et commencé à chercher un moyen de rentrer, il est entré dans une boutique pour en acheter un, dans lequel il n'avait évidemment pas sa liste de contacts. S'il a pu appeler Amri, c'est donc qu'il connaissait son numéro par cœur. Pourquoi connaissait-il son numéro par cœur, alors que depuis l'avènement du portable nous ne connaissons, tous, que très peu de numéros par cœur, souvent aucun ? D'après l'accusation, parce qu'ils étaient très proches – ce qui n'est pas bon pour Amri. D'après Amri et ses avocats, Negar Haeri et Xavier Nogueras, parce que le numéro est facile à retenir. C'est subjectif. « En tout cas, dit Amri, j'aurais préféré qu'il l'ait pas en tête. » Hélas, il l'a en tête et, à 22 h 30, Amri reçoit au SAMU social de Molenbeek, où il travaille, le fameux appel d'Abdeslam lui disant qu'il est en France, qu'il a fait « un sale crash », et qu'il a besoin d'aide. Il pleure au téléphone, comme il a pleuré trois jours plus tôt en annonçant son départ à sa fiancée. Il ne dit pas ce que c'est au juste, le « sale crash », ni où il est – en France, c'est tout –, et quand Amri, un peu plus tard dans la soirée, apprend qu'il y a eu de

terribles attentats à Paris il ne fait pas le rapprochement. L'accusation en doute, et pense qu'il est allé en connaissance de cause sauver un combattant de l'État islamique. La défense le peint comme un bon gars naïf qui ne laisse pas tomber un ami dans le pétrin. Un véritable ami, tout le monde sait ça, c'est celui qu'on peut appeler à 4 heures du matin parce qu'on a fait une connerie, et il rapplique avec, dans le coffre de sa voiture, le tapis dans lequel rouler le cadavre. Amri est ce genre d'ami. Il ne peut pas venir tout de suite, mais il pense à leur copain Hamza Attou, un frêle dealer qui exerce au café des Béguines. Attou n'a ni voiture ni permis, le permis c'est un détail, la voiture en revanche c'est sûr qu'il en faut une. Abdeslam appelle toutes les cinq minutes, insiste, pleure. Finalement, Amri et Attou décident d'y aller tous les deux. Ils pourraient être un couple de bande dessinée : le grand costaud gentil, lent, pas malin et le petit agité astucieux, sauf qu'en réalité, à force de fumer dix pétards par jour depuis l'enfance, Attou est encore moins malin qu'Amri. Ils partent vers 1 heure du matin, dans la Golf d'Amri, roulent en écoutant de la musique, bien défoncés comme à leur habitude. Voyage normal, plutôt cool, ils ne savent pas qu'ils se dirigent vers l'enfer. Par le caissier de la station-service où ils s'arrêtent pour faire le plein, Attou apprend qu'il s'est passé des trucs chelous à Paris mais Attou ne s'intéresse pas à l'actualité, c'est un gars qui n'a pas de smartphone, seulement deux pauvres petits téléphones de dealer à 20 et 30 euros – dont ses avocats feront projeter les photos à l'audience, pour montrer à quel point il était sous-équipé et sous-informé. Bref, quand on lui parle des attentats il ne percute pas, et Amri pas vraiment non plus. À aucun moment du voyage ils n'en parlent, et d'ailleurs, jurent-ils tous les deux, ils ne savaient même pas qu'ils allaient à Paris. Abdeslam leur a donné une adresse : 1, allée Vauban, à

Châtillon, ils l'ont entrée dans le GPS sans savoir que Châtillon c'est la proche banlieue de Paris. Ç'aurait pu être dans le Cantal c'était pareil.

Tétanisé

5 h 30 du matin : ils retrouvent Abdeslam au pied d'une HLM, au milieu de nulle part. Il est très mal, en sueur, respire fort, et lâche tout de suite qu'il leur a menti, que le sale crash c'était ça : ces énormes attentats. Son frère Brahim devait se faire sauter, il ne sait pas s'il l'a fait, lui-même devait se faire sauter aussi, il était le dixième du commando, il faut rentrer, rentrer au plus vite à Bruxelles. Si amortis que soient les deux autres, ils tombent du centième étage dans cet état second, fièvre et panique, qu'ils décrivent tous deux de façon convaincante. L'accusation et les avocats de parties civiles les bombarderont de questions rationnelles, négligeant l'évidence qu'ils n'agissaient pas de façon rationnelle. Oui, s'ils avaient été des citoyens responsables, ils lui auraient dit tu descends immédiatement, on veut bien aider un copain qui a fait une connerie, pas protéger un terroriste. Ou ils auraient pris la fuite pendant qu'il allait aux toilettes à la station-service. Ou ils auraient appelé la police. S'ils avaient connu la différence pénale entre le recel de malfaiteur (pas trop grave) et le recel de malfaiteur lié à une organisation terroriste (on risque vingt ans), ils y auraient réfléchi à deux fois. Malheureusement ils n'étaient pas en état d'y réfléchir à deux fois. Amri répète tout le temps qu'il était « tétanisé » et l'adjectif, à force, lasse, on a l'impression que ses avocats le lui ont soufflé, mais je pense qu'il décrit exactement son état. Le voyage aller était brumeux mais cool, le voyage retour est un cauchemar fiévreux. Abdeslam, à l'arrière, somnole, sa capuche

baissée. À un moment, Amri lui aurait dit : « C'est pas bien, ce que vous avez fait », et il aurait répondu : « Ferme ta gueule, tu connais rien à la religion. »

« Un peu abusé »

Une très courte scène, cependant, nuance la description de ce voyage comme un cauchemar fiévreux, effectué dans un état second par trois hommes tétanisés. Sur l'autoroute, aux premières heures du samedi 14 novembre, ils ont franchi pas moins de trois barrages de police. Au premier, on contrôle rapidement leurs papiers d'identité – à ce moment-là, Abdeslam n'est pas encore recherché comme l'ennemi public numéro un. Au second, le gendarme s'avise que leur voiture sent comme si c'était un bloc de shit sur quatre roues, mais on a cette nuit d'autres chats à fouetter, ça va pour cette fois. Salah, se rappelle Amri, ça l'a fait marrer et en quelque sorte ragaillardi. Il était tout content d'avoir berné les flics. De là, sans doute, l'ambiance détendue du troisième contrôle. Au péage, une journaliste de la radio belge interviewait les automobilistes sur l'effet que ça leur faisait, tous ces barrages, tout ce bazar, et elle leur a tendu son micro. Ça semble dingue, mais on a réellement une interview d'Abdeslam, Amri et Attou dans leur voiture, vers 7 heures du matin, le 14 novembre. On l'a écoutée à l'audience, elle dure au maximum vingt secondes, et la vérité est qu'ils n'ont pas l'air du tout dans un état second, ni tétanisés, plutôt légèrement rigolards, trois petits mecs défoncés et tchatcheurs : « On a trouvé que c'était un peu abusé. – Ah ouais, c'est vrai, c'est abusé… – Mais on a compris le pourquoi, vu ce qui se passe, c'est normal… » Circulez.

Mohamed Amri mange des œufs sur le plat

Quand ils arrivent à Bruxelles, Amri n'a qu'une obsession c'est rentrer chez lui, mettre la tête sous l'oreiller en essayant de se raconter qu'il ne s'est rien passé et que tout ça n'était qu'un mauvais rêve. Abdeslam a besoin de vêtements de rechange, d'une coupe de cheveux, d'un dernier convoyeur pour l'amener à la planque de Schaerbeek où il espère retrouver les autres tout en redoutant, à juste raison, leur accueil. Pour cette dernière étape, Attou appelle en renfort son copain Ali Oulkadi, qui les rejoint sans penser à mal, supposant que c'est pour un deal – la base de leurs relations et, en général, de toutes leurs interactions. Amri est tellement pressé de filer qu'à peine Oulkadi arrivé il s'engouffre dans le métro en laissant à Attou les clés de sa Golf bien-aimée. Le président lui demandera s'il estimait avoir achevé sa mission, et la question l'a médusé : mission, quelle mission ? C'est comme « exfiltration », un mot qu'il ne connaissait même pas. Quand il arrive à la maison, vers midi, sa femme ne lui demande pas d'où il vient ni à quoi il a passé la nuit. Il lui dit qu'il a aidé un copain, un copain c'est sacré, elle ne cherche pas à en savoir plus. Elle lui fait des œufs sur le plat. Il les mange en silence. Il essaie de dormir, ne dort pas. Il sait que de gros, très gros ennuis l'attendent et il est presque soulagé quand la police vient l'arrêter, à 15 h 30. Sa femme, Kim Timmermans, est sage-femme. Quand elle a témoigné au procès, on a apprécié sa gouaille, sa robuste santé et sa fidélité. Elle a du mérite : Mohamed Amri est un type déjà limité, on peut dire un loser, et il est en prison depuis six ans pour son implication dans un énorme dossier de terrorisme. D'autres l'auraient quitté, pas Kim Timmermans qui ne l'a jamais

abandonné, n'a refait sa vie avec personne, depuis six ans vient lui rendre visite, et sera là quand il sortira, s'il sort. Les avocats d'Amri présentent cette Flamande blonde aux yeux bleus, au teint rose, non seulement comme la chance de la vie de son mari, mais comme la preuve vivante, s'il en fallait une, qu'il n'était pas radicalisé. Sans nier ses robustes qualités morales, l'accusation fait pourtant remarquer que, sur sa page Facebook, Kim se désigne comme « servante d'Allah ». Tout cela est compliqué.

L'homme du dernier kilomètre

Ali Oulkadi connaissait peu Salah Abdeslam, il était surtout ami et vassal de Brahim. Le dernier souvenir qu'il a de lui date du 11 novembre : une partie de cartes aux Béguines. Il y a eu une petite embrouille, rien du tout, mais Brahim s'est énervé et ça a marqué Oulkadi, avec le recul, qu'il se prenne la tête pour un truc comme ça, alors que deux jours plus tard… Il n'y avait plus rien à fumer, ils ont appelé Attou qui ne répondait pas, alors Oulkadi a décidé de rentrer. Il a fait coucou à demain, c'est la dernière fois qu'il a vu Brahim. Comme ils se voyaient à peu près tous les jours, ça l'a étonné de n'avoir plus de nouvelles et le samedi 14 entre 12 h 03 et 12 h 18, tandis que la Golf d'Amri approchait de Bruxelles, il a essayé de l'appeler sept fois. Il dit n'avoir pas fait le lien entre son silence et les attentats. Les premières images qu'il en a vues, c'était à la télé, sans le son, dans la matinée, et il a pensé qu'il s'agissait d'un braquage, quelque chose comme ça. Quand on lui fait remarquer que des reportages ininterrompus à la télévision belge sur un simple braquage à Paris, ç'aurait été un peu bizarre, il en convient. Mais bon, c'est ce qu'il a pensé. En tout cas, Attou l'appelle, vers 13 heures, et

il le retrouve dans un café en compagnie d'Amri, qui leur fausse compagnie très vite, et de Salah Abdeslam qui, très nerveux, répète qu'il est dans la merde parce que tout est à son nom, les voitures, les appartements, et qu'il s'est « fait piéger ». « Si j'avais su qu'il avait participé aux attentats, dit Oulkadi, j'aurais pas réagi de la même manière. À aucun moment je n'ai pensé que j'étais en train d'aider un terroriste. Pour moi un terroriste c'est Ben Laden. Je l'ai pas vu comme un terroriste mais comme un petit du quartier, toujours gentil, toujours souriant, alors forcément j'ai pensé qu'il était dans la merde. Comme il disait : qu'il s'était fait piéger. » Attou file à son tour, et Abdeslam demande à Oulkadi de le conduire jusqu'à une planque à Anderlecht. Puis il le fait changer de chemin pour aller à Schaerbeek. Il le guide. Une fois arrivé à destination, il frotte la portière et la boîte à gants avec un Kleenex avant de descendre. Ils fument une cigarette ensemble sur le trottoir et puis se disent au revoir. Oulkadi, ne sachant trop quel ton réclame la circonstance, dit : « Bon, à bientôt », et Abdeslam répond qu'ils ne se reverront jamais – ce qui est faux, ils se voient tous les jours depuis bientôt huit mois. Son rapport avec le fugitif étant plus ténu que celui des deux autres, Ali Oulkadi ne sera arrêté qu'une semaine plus tard. De cette semaine, il garde un souvenir flou – ça se voyait, disaient ses proches, que t'étais pas bien – et le regret persistant de n'être pas allé se dénoncer au commissariat comme il a constamment pensé le faire, tout en repoussant d'heure en heure le moment de le faire. Pendant plusieurs jours après le 13, et alors que les noms des terroristes morts étaient officiellement connus, il a continué à adresser à Brahim des textos angoissés disant : « Ça va ? T'es où ? »

La mascotte

À la fin de son dernier interrogatoire, Ali Oulkadi s'est tourné vers Abdeslam : « Je t'en veux, Salah, dit-il, je t'en veux énormément. Ma vie a été brisée, mes proches sont abîmés, mon père a perdu la moitié de son poids, je suis obligé de dire à ma fille que j'ai trouvé du travail en France sans oser lui avouer ce que j'y fais, et tout ça c'est à cause de toi et de ton frère. J'avais rien demandé, j'ai rien à voir avec tout ça, alors à aucun moment je me compare aux victimes, tout ce que je dis c'est que je mérite pas ce qui m'est arrivé. Et je remercie tous ceux qui me parlent, ici, tous ceux pour qui je suis pas seulement un accusé du 13 novembre mais Ali. » L'évidente sincérité d'Oulkadi a ému tout le monde. Après l'audience, sur les marches du Palais, nous étions beaucoup à l'entourer, à lui dire qu'il avait réussi son oral, qu'on était confiants et contents pour lui. Beaucoup de parties civiles viennent le voir, lui parler, on raconte qu'un petit groupe d'entre elles l'a emmené visiter le Bataclan. Il est devenu une sorte de mascotte du procès et je suis certain que s'il était condamné à retourner en prison le verdict serait accueilli avec consternation. Quand ç'a été, le lendemain, le tour d'Abdeslam, il leur a demandé pardon à tous les trois, et autant les excuses qu'il a adressées aux victimes m'ont paru compassées, autant celles-ci, adressées aux copains de Molenbeek dont il a foutu les vies en l'air, j'y ai cru.

LA COUR

Parlons argent

Le nerf de la guerre

On a entendu les victimes, on a interrogé les accusés, on a reconstitué les faits. Le V13 entre dans sa dernière phase. Plaidoiries des parties civiles, réquisitoire, plaidoiries de la défense, verdict. On espérait finir mi-juin, mais l'accusé Kharkhach a le Covid, cela nous retarde encore d'une semaine. L'accusé Kharkhach étant là pour avoir fabriqué de faux papiers, la blague qui court c'est qu'il s'est fait un faux résultat de test. Ce retard inquiète tous ceux qui ont prévu de partir en juillet. Son seul avantage est de me laisser une chronique vacante, et la place d'aborder ce sujet tabou : l'argent.

Le Prix des larmes

Les parties civiles viennent au procès pour faire entendre leur souffrance et obtenir un réconfort moral, pas une réparation financière. La réparation financière, on en parle ailleurs, devant un tribunal différent auquel personne ne s'intéresse, sauf Mathieu Delahousse, mon coéquipier de *L'Obs* au V13. Pendant deux ans, un jeudi matin sur deux, il s'est rendu dans la petite salle blanche, au sixième étage du tribunal de Paris, où se traite l'indemnisation des victimes du terrorisme. Il n'y a jamais croisé un autre journaliste et en a

rapporté un livre très vivant, très humain[1], qui dès le titre pose une question vertigineuse : comment fixer le prix des larmes ? Par la faute d'une bande de fanatiques contre qui votre pays n'a pas su vous protéger, vous avez perdu – au choix, mais c'est malheureusement cumulable – une jambe, votre femme, votre fils, votre meilleur ami, votre mobilité, votre équilibre psychique, votre capacité de travailler, votre revenu, votre sommeil, votre confiance dans la vie… Tout cela est irréparable, votre pays doit pourtant le réparer. Il s'y engage. C'est pour cela qu'a été créé, en 1986, le Fonds de garantie pour les victimes du terrorisme. Vous ne le savez certainement pas, mais vous cotisez, nous cotisons tous, à cette caisse qui est alimentée par un prélèvement forfaitaire sur tous les contrats d'assurance signés en France : 5,90 euros par an. Cela fait beaucoup d'argent à répartir, en fonction d'un barème appelé la nomenclature Dintilhac – « la loi Carrez de la douleur », selon la formule de Mathieu. Pour les lourds dommages physiques, ce barème s'applique sans contestation. Pour le traumatisme psychologique, plus difficile à quantifier, le tarif de base, c'est 30 000 euros, mais on peut aller plus loin. 30 000, c'est si on fait des cauchemars, mais si ces cauchemars sont invalidants, vous empêchent de dormir, vous font perdre votre travail, on peut demander plus – et le plus souvent on l'obtient. Ce dont s'occupe le tribunal, c'est la zone grise sur laquelle s'affrontent âprement les avocats des victimes et ceux du Fonds. Les avocats spécialisés dans la réparation des préjudices corporels prennent entre 8 et 12 % de l'indemnisation qu'ils obtiendront, et ils sont nettement moins flamboyants, note Mathieu, que leurs confrères des assises. En face d'eux, l'avocat du Fonds, qui dans tout le livre se trouve être une avocate, a le mauvais rôle. Elle trouve toujours qu'on demande trop, que le préjudice est exagéré, ou pas bien établi. Il ne faudrait pas la pousser beaucoup pour lui faire dire, comme Jean-Marie Le Pen, que

c'est plus grave de perdre sa sœur que sa cousine et sa cousine que sa voisine. Je plaisante à peine, c'est une des questions récurrentes qui se posent au Fonds : peut-on aller au-delà du lien de parenté ou d'alliance ? Indemniser les amis endeuillés ? Rembourser les séances de psy et de kiné – mais pas celles de thalassothérapie ? Payer les 800 000 euros que demande un rescapé parce que, sans avoir perdu son job très lucratif, il en a refusé pour cause de stress post-traumatique un autre encore plus lucratif ? Calculer le « préjudice de mort imminente » subi par une personne tuée au Bataclan, c'est-à-dire se demander si elle a souffert avant de mourir et si pour cette raison il y a lieu de dédommager davantage son conjoint… Profondément empathique, *Le Prix de nos larmes* navigue entre chagrin, colère, absurdité, sentiment d'injustice… Écrivant ces mots, « sentiment d'injustice », plutôt qu'injustice tout court, je marche sur des œufs. Je pense aux si nombreuses personnes blessées, endeuillées, que je côtoie au procès et qui se plaignent presque toutes de la radinerie du Fonds et de son inhumanité. Je les comprends, je sais que subjectivement elles ont raison, il faut quand même rappeler qu'aucun autre pays au monde n'a là-dessus un dispositif aussi protecteur que la France, et un budget aussi important – remarque qui vaut aussi pour l'aide juridictionnelle, dont il va être question maintenant.

Le prix des mots

L'aide juridictionnelle, c'est le dispositif qui permet à chacun d'avoir un avocat, payé par l'État, s'il n'en a pas les moyens. Dans les affaires de terrorisme, elle s'applique quels que soient les revenus. Tout le monde y a droit, les accusés comme les parties civiles. Sachant qu'il y a dans le V13

14 accusés et à l'heure où j'écris environ 2 400 parties civiles, cela fait beaucoup d'avocats, beaucoup d'argent pour les avocats, tous payés au même tarif : 272 euros HT par jour et par dossier. Mais il y a une énorme différence entre les avocats de parties civiles et les avocats de la défense. Les avocats de parties civiles peuvent avoir autant de clients qu'ils veulent. Certains n'en ont qu'un, d'autres trois, d'autres cinquante, on parle de cabinets qui en ont plus de cent. La plupart, j'en suis sûr, portent à leurs clients une grande attention individuelle, mais leur connaissance du dossier et la somme de travail qu'elle représente est à peu près la même qu'ils en aient un ou cent. De l'autre côté du prétoire, la situation est radicalement différente : les avocats de la défense ne peuvent avoir qu'un seul client et, vu l'énormité du dossier, la difficulté de le maîtriser, ils sont en fait deux ou trois par accusé. Contrairement aux avocats de parties civiles, ils sont obligés d'être là tout le temps, leur cabinet entièrement dédié au procès. Alors, diverses mesures ont été prises pour corriger un peu ce déséquilibre. Pour les avocats de parties civiles, il y a un barème dégressif : plus on a de clients moins on touche par client. Et on s'est mis d'accord, après des discussions houleuses, pour qu'environ 10 % de ce que touchent les avocats de parties civiles soit reversé à ceux de la défense, afin qu'ils ne travaillent pas à perte. N'empêche. Il n'y a pas sur cette matière inflammable de chiffres officiels, ce n'est donc qu'un ordre de grandeur, mais on peut dire que sur la durée du procès un avocat de la défense touchera environ 50 000 euros et certains avocats de parties civiles plus d'un million et demi. Attention : je ne suis pas en train de dire du mal des avocats de parties civiles, il y en a de formidables. Mais du bien des avocats de la défense, ça oui. Ils gagnent dix fois moins d'argent qu'ils n'en gagneraient s'ils étaient de l'autre côté, et leur tâche est dix fois plus lourde. La plupart sont jeunes, en début de carrière, on dit que ça leur fait de la publicité, c'est vrai,

mais on peut dire aussi qu'ils le font pour la beauté du geste, pour l'amour de la justice qui est le goût de défendre ce qui est le plus difficile à défendre. Défendre les victimes, c'est noble, il faut le faire, mais la cause est gagnée d'avance. Défendre de présumés terroristes, c'est autre chose. Il faut aimer ça, aimer se battre. En plus, il y a toujours des gens pour vous identifier à vos clients, qui se ressemble s'assemble. Une chose que je trouve belle au V13, c'est que ce préjugé est rare. La plupart des victimes avec qui je parle ont de l'estime pour les avocats des accusés. Elles trouvent important qu'ils soient bons. Je me rappelle Nadia, qui a conclu son témoignage en se tournant vers eux. « Maintenant, la défense, faites votre boulot. Faites-le bien. Je dis ça sincèrement. » Avocat de la défense, est-ce que ce n'est pas un peu un pléonasme ?

---

1. Mathieu Delahousse, *Le Prix de nos larmes*, Éditions de l'Observatoire, 2022.

You can't kill rock'n'roll

« Ça va être compliqué. »

C'est devenu rituel, depuis un mois. Aux suspensions d'audience, à la machine à café, chaque fois qu'on parle avec un avocat de parties civiles c'est pour lui demander, comme à un grand malade : « Ça va ? Vous allez y arriver ? » Il ou elle hausse les épaules et répond : « Forcément on va y arriver, on n'a pas le choix. » Soupir « … Mais ça va être compliqué. » Qu'est-ce qui va être compliqué ? L'organisation des plaidoiries de parties civiles (on dit : de PC). L'avocat de PC représente les victimes. Mais il n'a pas vraiment, dans ce procès, à se battre pour elles, à prouver qu'elles ont souffert et méritent réparation – comme le fait, disons, Sylvie Topaloff quand elle parvient à faire condamner les dirigeants de France Télécom pour « harcèlement moral institutionnel ». On peut plaider contre France Télécom, qui va plaider contre Daech ? Tout au long du procès, le rôle des avocats de PC a été de soutenir leurs clients, de les accompagner, de les préparer à témoigner, de leur tenir la boîte de Kleenex, et la plupart l'ont fait avec délicatesse. Mais maintenant ? On dira : ils doivent porter la parole des victimes, mettre des mots sur leur souffrance. Le problème, c'est que les victimes les ont déjà mis, ces mots. C'est que leur parole s'est déployée, cinq semaines durant, avec une extraordinaire éloquence collective, et qu'elle a bouleversé tout le monde. Qu'est-ce que leurs avocats peuvent y ajouter, qui

ne soit au mieux superflu, au pire obscène ? C'est un premier écueil, le second étant, si on ne peut pas porter les paroles des victimes, de porter les arguments de l'accusation. Ce n'est pas le rôle des avocats de PC. Ça pourrait l'être, à la rigueur, si les trois avocats généraux étaient défaillants, or ils sont exceptionnellement brillants, connaissent le dossier comme personne, il ne servirait à rien d'aller sur leur terrain. Alors ? Pour naviguer entre ces deux écueils, comment faire ? Comment faire, sachant que cette séquence des avocats de PC va durer neuf jours, qu'ils sont 350 et que 150 comptent bien plaider ? Les avocats sont une corporation riche en personnalités flamboyantes et en ego puissants, pas étonnant qu'ils se bagarrent depuis un mois, entre réunions plénières et discussions de couloirs. Certains ont annoncé d'emblée qu'ils ne représenteraient que leurs clients et eux-mêmes. D'autres, parmi les plus présents, ont mis en place une sorte de plaidoirie collective avec une cohérence, une progression, chacun prenant la parole pour traiter un thème. Quelques-uns, au hasard : « Est-ce que le mal nous réunit ? », « Défaillance et vulnérabilité », « La liberté de haïr et de ne pas haïr », « Le goût du plaisir », « Retrouver les mots », « L'amour »… Pourquoi pas ? De toute façon, personne n'écoutera tout le monde, en tout cas moi pas. Cela fait huit mois qu'on les fréquente, ces avocats de PC. On les connaît bien, à force. On sait qui on aime et qui nous fait bâiller d'ennui avant d'avoir ouvert la bouche. On a le planning, on choisira, comme à Roland-Garros. On commence à mettre des croix en face des noms.

La haie d'honneur

Le type porte un costume et une chemise noirs, une cravate rouge. Il a une grosse moustache rousse, un catogan, le teint couperosé du buveur de bière aguerri, et une très belle voix profonde, assurée, dont il joue comme quelqu'un dont c'est l'instrument de travail. Il pourrait être télévangéliste, il est chanteur. C'est le chanteur des Eagles of Death Metal, Jesse Hughes, qui jouait au Bataclan le 13 novembre. Son récit est standard, ponctué de clichés très américains – « *my love affair with Paris* », « *You can't kill rock'n'roll…* » –, mais, tout compte fait, modeste et sympathique. Le moment étonnant, c'est quand, ayant fini de témoigner, il se retourne pour se diriger vers la sortie. Face à lui, la travée, bordée de bancs en bois blanc, longue d'une quarantaine de mètres – je n'avais jamais remarqué à quel point la salle du V13 ressemble à une église moderne : claire et lumineuse malgré l'absence de fenêtres. Le long des bancs, une haie d'honneur, entièrement composée de rescapés du Bataclan, et pas n'importe lesquels : les fans du groupe, les fans de rock, les vrais de vrais, avec leurs tatouages sur les biceps, leurs blousons de cuir, leurs anneaux à l'oreille. Si on les avait laissés entrer avec, ils auraient leurs pintes à la main. Jesse Hughes s'avance entre eux. Il s'arrête en face du premier. Ils se regardent, se sourient. Il le prend dans ses bras. Il le serre un moment dans ses bras, un long moment. Quand ils se séparent ils ont tous les deux les larmes aux yeux. Il passe au suivant, à la suivante. Je ne sais pas combien ils étaient au juste, trente ou quarante, chacun a eu son accolade, c'est venu naturellement, sans *show-off,* Napoléon pinçant l'oreille de ses grognards, les larmes qui montent, la chaleur, l'immense vague d'amitié entre les survivants, c'était un moment incroyablement émouvant et je n'ai plus du tout trouvé que c'était un cliché, *You can't kill rock'n'roll.*

L'intruse

Le 13 novembre 2016, les Eagles of Death Metal sont revenus à Paris pour un concert commémorant le premier anniversaire des attentats. Il a été suivi, *backstage*, du même genre de procession, de la même succession de *hugs* mouillés de larmes. Une photo montre, dans les bras de Jesse Hughes, en panoplie de rockeuse, cette Flo dont j'ai raconté l'histoire au début du procès – comme il nous semble loin, le début du procès… Elle se disait rescapée du Bataclan. Elle était devenue *webmaster* puis membre du conseil d'administration de l'association Life for Paris. On donnait en exemple son empathie, sa résilience, son zèle pour démasquer les imposteurs qui se glissent dans le cercle des victimes. Tout était faux – sauf sa misère, et sa joie à cet instant.

Deux côtes cassées

La séquence Jesse Hughes était la plus attendue, à vrai dire la seule séquence attendue, de cette bizarre semaine qui, avant les premières plaidoiries, a été consacrée aux derniers témoignages. Jusqu'à la fin du procès, les victimes qui n'ont pas témoigné à l'automne ont le droit de se raviser et d'être entendues. Elles sont quelque 80 à s'être inscrites, à défiler à la barre. Cette piqûre de rappel, qui ne doit pas faire l'affaire de la défense, est sans doute utile : elle nous remet en mémoire la réalité concrète de l'horreur. Mais on n'écoute pas, c'est certain, avec la même ferveur qu'en octobre dernier. À un moment, j'ai pensé une chose horrible : si on faisait un film sur le procès, on couperait ces scènes-là au montage. Pas parce qu'elles

sont mauvaises mais parce qu'elles sont redondantes. On a déjà vu, déjà entendu, ça n'apporte rien. En fait, c'est faux. Parmi d'autres, je pense à ce jeune homme, vingt et un ans à l'époque, sorti indemne du Bataclan. Pendant trois ans, dissociation totale. Aucun souvenir. Mais un malaise, l'impression que les gens le regardent bizarrement. Idées noires mais floues. Cauchemars sans images. Silhouettes indistinctes, à la périphérie du champ de vision. Gueule de bois perpétuelle, qu'il soigne par l'alcool. Impression d'avoir fait quelque chose de mal, mais quoi ? Cela se dérobe. Au bout de trois ans, il fait de l'EMDR, thérapie qui maintenant sert pour tout mais qui a été inventée pour le stress post-traumatique. Tout revient, d'un coup. Il sait ce qu'il a fait de mal. Pour atteindre la sortie, il a poussé, écrasé, piétiné. Il est devenu une machine à survie qui se foutait de tout le reste. Les êtres qui lui sont les plus chers, il s'en serait servi comme boucliers si c'était le prix pour vivre. Alors il vit, oui, mais d'une vie abîmée. D'autres ont été des héros, lui pas. Il se revoit sans fin poussant, écrasant, piétinant. Ce film se déroulera en boucle, dans sa tête, jusqu'à sa mort. Il a honte. C'est pour ça qu'il est venu. Pour demander pardon à ceux qu'il a piétinés. Si l'un d'entre eux est là pour l'entendre, c'est au moins ça. C'est bien. Il sanglote. Il s'en va. Je m'en vais aussi : assez pour aujourd'hui. Le lendemain, une amie avocate me dit que j'ai raté quelque chose – c'est une règle de la chronique judiciaire : on rate toujours quelque chose quand on s'en va. Juste après le jeune homme rongé de culpabilité, c'est un autre survivant du Bataclan, nettement plus détendu, qui a commencé son témoignage en disant qu'il venait d'entendre celui du jeune homme et qu'il voulait lui dire ceci : moi, quelqu'un m'a marché dessus, et j'ai eu deux côtes cassées. *Seulement* deux côtes cassées. Alors c'est peut-être toi qui m'as marché dessus, peut-être un autre, on ne le saura jamais, mais si c'est toi il faut que tu le saches : ce n'est pas grave, deux

côtes cassées. Je m'en suis tiré, je suis en vie, je suis heureux, je ne t'en veux pas, tu as fait comme tu as pu, on a tous fait comme on a pu, j'espère que tu es encore dans la salle pour entendre ça. Le jeune homme n'y était plus mais mon amie avocate a couru dans le hall à sa recherche. Elle l'a rattrapé, sur les marches du palais. Si on faisait un film, on arrêterait sur cette image.

Angoisse de mort imminente

La dernière minute

On prend l'avion. On boucle sa ceinture. Au milieu de la travée, l'hôtesse fait la démonstration des gestes à accomplir en cas d'urgence. On l'écoute distraitement. Pendant le vol, certains ne pensent pas du tout, d'autres pensent fugitivement et d'autres, les grands anxieux, pensent tout le temps à ce qui statistiquement a très peu de chances d'arriver mais arrive quand même, quelquefois. Il a fallu une minute au Boeing 737 de la China Eastern Airlines pour décrocher et plonger de 6 000 mètres, le 21 mars dernier. Ses 123 passagers ont eu une minute pour voir leur mort en face, sans échappatoire, sans doute possible. Personne ne saura comment chacun d'entre eux a vécu cette dernière minute. Personne ne sait ce qui se passe à l'intérieur d'un mourant. Sur cette expérience-là, si intime, si incommunicable, le droit a pourtant quelque chose à dire. Ce quelque chose a un nom qui n'est pas seulement psychologique ou philosophique mais juridique, et qui a fait son apparition dans la jurisprudence en 2005, à la suite d'une autre catastrophe aérienne : c'est « l'angoisse de mort imminente ».

Faire du droit

Les avocats de parties civiles naviguent depuis huit jours entre lieux communs nobles et citations de grands auteurs – Albert Camus arrive en tête. Certains disent des choses plus consistantes. Frédéric Bibal, un homme compact, aux cheveux ras et aux lunettes rondes, dont le cabinet s'occupe de réparation des préjudices corporels, a commencé par observer ceci : pour plusieurs des victimes, ç'a été un soulagement de déposer à la barre parce qu'elles ont eu l'impression, justement, de *déposer* quelque chose. Une souffrance, un fardeau, que l'audience a su accueillir. Beaucoup en sont sorties, ne serait-ce qu'un peu, allégées. Si le procès n'avait servi qu'à cela, ce ne serait déjà pas rien. Mais il ne faut pas, dit Bibal, qu'il serve seulement à ça. Ce dépôt, il y a autre chose à en faire que de la paraphrase ou du pathos – sinon, autant rester assis et passer tout de suite à l'étape suivante, le réquisitoire. Il faut le travailler. Il faut en faire du droit. On est là pour ça. Et c'est pour ça que Bibal a déplié cette notion d'angoisse de mort imminente, que la jurisprudence définit comme « le sentiment d'effroi éprouvé par la victime qui, entre le moment où elle a subi l'atteinte ou l'agression et son décès, a eu la conscience du caractère inéluctable de sa propre fin ». Ce sentiment d'effroi et d'inéluctabilité, on n'a pas besoin de mourir de mort violente pour l'éprouver. On peut mourir dans son lit, recru d'années, entouré de l'affection des siens, et voir venir dans l'épouvante son anéantissement. Mais cette épouvante-là est intime et métaphysique. Elle se déploie entre soi et soi, ou entre soi et Dieu, pour ceux qui appellent ainsi le plus profond de soi. Elle ne regarde pas le droit. Le droit arrive quand il y a eu violence, responsabilité, préjudice et réparation. Ce sont des axiomes juridiques : toute violence a un responsable, tout préjudice doit être réparé – par la compagnie aérienne, la compagnie d'assurances ou l'État, peu

importe – et si vous êtes mort, c'est votre famille qu'on indemnisera. On l'indemnisera à hauteur non seulement du chagrin ou du dommage matériel que lui cause votre perte, mais aussi des souffrances que *vous*, le mort, avez endurées, et que vous n'êtes plus là pour décrire. Ici, j'hésite un peu tellement ça devient technique, mais la technique est la seule alternative au n'importe quoi, alors allons-y. En rendant compte, il y a deux semaines, du livre de mon camarade Mathieu Delahousse, *Le Prix de nos larmes*, j'ai parlé de la « nomenclature Dintilhac », qui est la liste des préjudices – physiques, psychiques, patrimoniaux – subis par les victimes d'agressions, en particulier terroristes, et ouvrant droit à indemnisation. L'angoisse de mort imminente y figure, au poste des « souffrances endurées » : c'est donc à ce titre et dans cette enveloppe globale qu'elle est indemnisée. Mais un arrêt de la Cour de cassation daté du 23 mars 2022 déclare que non, c'est un préjudice autonome, ouvrant droit à une réparation autonome aussi. En termes d'indemnisation, cela veut dire que si en plus d'être mort on peut prouver que vous êtes mort dans l'angoisse, votre famille touchera plus d'argent. En termes pénaux, ça a une autre conséquence, c'est que le préjudice, s'il devient autonome, peut devenir une motivation autonome aussi. En rendant son jugement, le 27 juin en principe, la Cour présentera ce qu'on appelle une feuille de motivation, sur laquelle sont listées toutes les raisons motivant son verdict. Ce que demande Bibal au terme de sa plaidoirie, c'est que les angoisses de mort imminente des victimes du 13 novembre soient comptées, de façon autonome, parmi ces motivations du jugement et des peines. Que ceux qui seront condamnés le soient aussi pour ça, spécifiquement. Pour avoir participé à la mort de 131 personnes, mais aussi à l'effroi terminal enduré par la plupart d'entre elles. En apparence, ça ne change pas grand-chose, la mule est bien assez chargée sans ça. Mais c'est une façon de

recueillir ce qui a été dit et, au lieu de le disperser, de transformer l'affect en droit. C'est cela, ou cela devrait être ça, un procès : au début on dépose la souffrance, à la fin on rend la justice.

Cent trente et une façons de mourir

La première question que posent les familles : a-t-il, a-t-elle souffert ? Qui peut répondre ? Les médecins légistes, les témoins survivants. Quand ils disent que non, il ou elle est mort sur le coup, sans se rendre compte de ce qui lui arrivait, c'est une consolation. On ne savait pas que c'était une notion juridique, l'angoisse de mort imminente, mais c'est une consolation de n'être pas indemnisé pour ça. C'est une consolation aussi de savoir que les dernières minutes avant la catastrophe ont été heureuses, insouciantes. Que Lamia a été fauchée à la Belle Équipe en tête-à-tête amoureux avec son fiancé, et qu'ils sont passés ensemble de la joie pure au grand néant. Au Stade de France, sur les terrasses, l'effet de surprise a été absolu. Au Bataclan, les tirs ont duré dix bonnes minutes : ceux qui ont échappé aux premières rafales ont eu tout le temps d'avoir peur. Pendant cinq semaines en octobre et une semaine supplémentaire en mai, les survivants ont raconté des morts instantanées et de longues agonies. J'ai noté des dizaines de leurs récits, je les relis maintenant que nous approchons de la fin. Voici ce qu'a dit une jeune femme, Maia, qui était au Carillon : « A un moment, je sens qu'il y a la mort derrière moi. Il y a un homme dans mon dos, tout contre moi. J'entends son souffle saccadé, j'entends son râle, je sais que ce sont ses derniers instants. Je sais que je suis en train de vivre à côté de lui les derniers instants de sa vie. C'est quelque chose de très intime, c'est peut-être la chose la plus intime

qu'on puisse partager avec quelqu'un. Je suis le seul témoin de sa mort. Je ne connaîtrai jamais son nom. »

Une citation

« Elle se tenait près de la porte et me regardait. Et puis, je ne sais pas comment vous le dire exactement, elle a fermé les yeux et commencé à secouer la tête, très lentement, et à tordre ses mains, très lentement, en gémissant très bas, dans un murmure. Je ne comprenais pas ce qu'elle disait, mais cela me brisait le cœur, jamais je ne me suis senti aussi triste pour quelqu'un. Je l'ai prise dans mes bras en disant : "Bonnie, s'il te plaît, s'il te plaît, n'aie pas peur, si quelqu'un au monde était prêt à paraître devant Dieu c'était toi." Mais cela ne la réconfortait pas. Elle continuait à secouer la tête, à tordre ses mains, et alors j'ai entendu ce qu'elle murmurait. "Être assassinée. Être assassinée. Non. Non. Il n'y a rien de pire. Rien de pire que ça. Rien[1]." »

---

1. Truman Capote, *De sang-froid*, Gallimard, 1966.

Tuer l'adversaire ?

La scène se passe dans l'immense bibliothèque, toute de cuir et d'or patiné, de l'ordre des avocats. Des jeunes gens en robes noires et rabats blancs se lèvent tour à tour pour plaider sur un thème imposé, en vague rapport avec l'invité qui préside la séance. Ce soir : « Faut-il tuer l'adversaire ? » – parce que l'invité c'est moi et que j'ai écrit un livre appelé *L'Adversaire*. Si j'avais écrit *À la recherche du temps perdu* ç'aurait pu être « Faut-il perdre son temps ? ». Chacun choisit de traiter la question par l'affirmative ou la négative, le sport consistant à passer de l'une à l'autre, c'est-à-dire à soutenir tout et son contraire. Nous sommes à la Conférence du stage, un concours d'éloquence auquel se présentent chaque année, depuis deux siècles, quelque 200 jeunes avocats, pour douze places. Cooptés par les douze de l'année précédente, les élus s'appellent secrétaires de la Conférence, et dans la profession rien n'est plus prestigieux. Les plaidoiries étaient drôles, brillantes, les orateurs prenant l'exercice au sérieux sans se prendre au sérieux eux-mêmes. Cela donnait envie de les rejoindre à la brasserie des Deux Palais où ils débarquent tard le soir, débordés, rieurs, fiévreux, avec leurs dossiers criminels et leurs robes froissées dépassant de leurs gros cartables. J'étais de toute façon content d'assister à ça, mais j'avais un motif d'intérêt supplémentaire, c'est que les plaidoiries de la défense, au V13,

commencent la semaine prochaine et qu'une bonne moitié des avocats devant le box sont d'anciens secrétaires de la Conférence. C'est le cas de Negar Haeri et de Xavier Nogueras, qui défendent Mohamed Amri et à qui j'ai demandé comment ils sont arrivés là.

Se rendre à l'évidence ?

Au V13, tout le monde appelle Negar Haeri Negar, même ceux qui ne la connaissent pas, et je n'ai jamais entendu personne exprimer une réserve à son sujet. C'est une jeune femme gracile et précise, avec d'immenses yeux noirs, des cheveux noirs. Elle est d'origine iranienne, bourgeoisie cultivée, deux frères avocats comme elle, et comme elle secrétaires de la Conférence. Elle voulait devenir pianiste, quinze ans de clavier, elle joue encore – très bien mais pas assez bien à son gré. Alors elle fait du droit comme elle travaille une sonate : mesure par mesure, à la loupe, les arrêts de la Cour de cassation déchiffrés comme des arpèges. Son sujet, à la Conférence : « Faut-il se rendre à l'évidence ? » (Elle choisit la négative : même à l'évidence, elle ne se rend pas.) Pendant un an, les secrétaires doivent assurer gratuitement la défense pénale des plus pauvres, ce qui s'appelle être commis d'office. Ils ont des journées de permanence, au Palais. Dès qu'un crime se commet à Paris, c'est pour eux, et une fois sur deux ces crimes sont sordides : apprentissage à la dure, dont ils sont fiers. Negar fait partie de la promotion 2015, leur photo de groupe a été prise le 7 janvier : jour de *Charlie Hebdo*, difficile de ne pas y voir un signe. Un jour où elle est de garde, déboulent quinze gendarmes cagoulés, escortant un homme cagoulé aussi : c'est Mohamed Amri, qui a ramené Salah Abdeslam de Paris à

Bruxelles dans la nuit du 13 au 14 novembre. Après huit mois de procès, nous le connaissons bien, Amri : un type lourd, la pensée pâteuse, l'élocution embourbée. Negar dit que cette inaptitude à l'expression l'a touchée parce qu'elle-même, enfant, a parlé le farsi avant le français et se sent, dans sa langue d'adoption, maladroite et illégitime. Si on considère son brio verbal, l'argument paraît saugrenu mais je suis sûr que, subjectivement, elle dit la vérité, et que c'est sur cette base que s'est tissé, au fil des parloirs, un lien de confiance tel qu'Amri est un des rares accusés à n'avoir, en six ans, pas changé d'avocat. Cela dit, le dossier est monstrueux, il faut pouvoir en même temps continuer à faire tourner le cabinet, donc s'y mettre à deux, et Negar n'hésite pas, elle appelle Xavier Nogueras.

Manger les gros ?

De deux ans son aîné à la Conférence, Nogueras a un tout autre profil. Lui aussi a fait de la musique, du piano, du clavecin, de la guitare, de la flûte, de la trompette, mais c'était plutôt comme la mauvaise tête des *Choristes*, parce qu'on espérait le remettre dans le droit chemin. Niçois, un peu cacou, il a une histoire familiale assez lourde que je me permets de raconter parce qu'il n'en fait pas mystère. Son père était juge d'instruction. Séduisant, flambeur, il meurt quand Xavier a neuf ans, laissant la famille dans la gêne matérielle mais aussi un sillage de mystère : embolie pulmonaire ? Suicide ? Vingt ans plus tard, Xavier apprendra la vérité par hasard, de la bouche d'un médecin légiste qui lui raconte avoir autopsié un juge tombé dans la cocaïne à force de traiter des dossiers de stupéfiants, et mort d'une overdose. Lesté de ce double héritage – amour du droit, conduites à risque –, le fils traîne une

jeunesse de branleur, tenté par le théâtre jusqu'à ce qu'un copain l'entraîne à une séance de la Conférence du stage. Illumination : cette scène-là est pour lui. Comme il dit : « J'ai toutes les failles narcissiques pour être pénaliste. » Son sujet au concours : « Faut-il manger les gros ? » (Il choisit l'affirmative : oui, il faut les manger.) Il est élu secrétaire en 2013, juste après l'attentat de Mohamed Merah dans l'école juive de Toulouse. Le terrorisme est en train de devenir le pain quotidien des chevaliers du pénal que sont les secrétaires de la Conférence. Les radicalisés qui reviennent de Syrie, ceux qu'on a arrêtés avant qu'ils y partent, les juges les mettent en prison même s'ils n'ont rien fait, parce qu'ils risquent de faire. Cette précaution se comprend, mais le droit n'admet pas la justice préventive et quelqu'un comme Nogueras, ce n'est pas seulement les « terros » qu'il défend, mais le droit. Le job est mal vu, peu rémunérateur, raison de plus pour s'y engouffrer. Cela devient 80 % de sa clientèle, au point qu'un jour, sur BFM, défile sous sa bizarre belle gueule aux cheveux blancs et aux yeux vairons un bandeau qui le présente comme « Xavier Nogueras, avocat des filières jihadistes ». Pas de problème.

Être le dernier à tendre la main ?

Quand je commettrai un crime, c'est à eux que je demanderai de me défendre. Elle musicienne classique, lui dandy resté punk au fond, leur rigueur et leur courtoisie leur valent un respect évident, palpable, de la part de la Cour, des parties civiles et de l'accusation : de l'avis général, Amri est bien tombé. L'enjeu, en ce qui le concerne, est clair. Avoir exfiltré Salah Abdeslam : recel de malfaiteur. Ça coûte six ans, il les aura faits en juillet, si on s'en tient là il sort libre. Mais il est aussi accusé d'avoir accompagné

Abdeslam dans ses locations de voitures, ce qui semble plus bénin mais peut relever de l'AMT, association de malfaiteurs terroristes : vingt ans. Toute la stratégie de ses avocats, qu'ils déploient depuis le début du procès comme on avance ses pièces aux échecs, va être de faire tomber le T : association de malfaiteurs tout court. Je ne vais pas anticiper sur leur plaidoirie, le 14 juin, seulement rapporter ce que m'a répondu Nogueras, au-dessus de son verre de vin blanc, quand je lui ai posé aux Deux Palais l'éternelle question de la limite : est-ce qu'il y a une limite ? Des causes que tu refuserais de défendre ? « Si tu poses cette question, ça veut dire que tu n'as pas compris ce que c'est d'être avocat. Je ne défends aucune cause, mais je ne refuse aucun accusé. Vergès, il défendait des causes. Il ne défendait pas seulement Pol Pot ou Carlos, mais ce qu'avaient fait Pol Pot ou Carlos. Il était d'accord. Nous, pour prendre l'exemple des crimes les plus mal vus, on ne défend évidemment pas la pédophilie ou le terrorisme, mais on est prêts à défendre un pédophile ou un terroriste. Ils *doivent* être défendus, c'est la loi. Alors bien sûr que j'ai parfois du mal, c'est plus facile de défendre un braqueur avec qui je pourrais aller boire des coups quand il sortira qu'un type qui s'excite sur des vidéos de décapitations, mais c'est essentiel de distinguer le type et l'acte. Être avocat, c'est ça : faire tout ce qu'on peut pour que l'accusé soit jugé selon le droit et pas selon les passions. Et puis, quand tout le monde a tourné le dos, être le dernier à tendre encore la main. »

Le rideau déchiré

Beau travail

La fin du procès approchant, on repense au début, au chemin parcouru. À ce qui se sera passé en chacun de nous entre le moment où nous sommes entrés dans cette boîte en bois blanc géante, le 8 septembre, et celui du verdict, prévu pour le 29 juin. Je me rappelle le premier jour. Le président a pris la parole pour dire que ce procès que tout le monde, à raison, disait hors norme, devait se dérouler dans le strict respect de la norme de droit. C'est à cette condition qu'il serait exemplaire. Et, somme toute, c'est ce qui s'est passé : ce n'est pas rien. Voici en quels termes l'avocate générale Camille Hennetier s'est adressée à la Cour à la fin du réquisitoire, vendredi dernier : « L'effroi, c'est la disparition du rideau derrière lequel se cache le néant, qui permet normalement de vivre tranquille. Le terrorisme, c'est la tranquillité impossible. Votre verdict ne permettra pas de réparer le rideau déchiré. Il ne guérira pas les blessures, visibles et invisibles. Il ne ramènera pas les morts à la vie. Mais il pourra au moins assurer aux vivants que c'est, ici, la justice et le droit qui ont le dernier mot. » Du début à la fin du V13, j'ai été impressionné par la qualité de l'accusation. Trois magistrats du parquet national antiterroriste, deux hommes encadrant une femme, tous trois jeunes, tous trois impliqués dans le dossier depuis le premier jour, le connaissant par cœur. Toujours précis, jamais d'effets, jamais une question à

côté de la plaque : très haut niveau. On se demandait à quoi pourrait ressembler cette première judiciaire qu'est un réquisitoire de trois jours. À tour de rôle, se relayant par tranches d'environ deux heures, Camille Hennetier, Nicolas Braconnay et Nicolas Le Bris ont fait quelque chose d'extraordinaire : tout repris depuis le début, tout ramassé, tout raconté. Le principe narratif du procès était une sorte de chapitrage chronologique, inévitable mais frustrant : personnalité, puis radicalisation, départs en Syrie, dernière année, derniers mois, dernières semaines, derniers jours… D'un chapitre à l'autre, les fils étaient distendus, effilochés, ils les ont resserrés. Je parle de narration, de récit : c'est en homme du bâtiment, dont le métier est de raconter, que j'ai admiré la rigueur et la virtuosité de l'exercice. Puisqu'on ne peut pas tout dire, choisir avec soin les détails les plus significatifs. Placer aux bons endroits les portraits des accusés, le rôle qu'a tenu chacun dans la machine de mort, les charges précises qui pèsent sur lui. Rappeler que nous ne saurons jamais tout mais qu'eux, dans le box, savent. Expliquer que le silence est un droit mais le mensonge aussi, et qu'ils ont fait un aussi large usage du second que du premier. Une limite, cependant, à ce travail exemplaire de synthèse et de pédagogie : par rapport à l'OMA, l'ordonnance de mise en accusation qui résumait tout ce qu'on pouvait savoir avant le procès sur les accusés et leurs rôles, qu'apprend-on de plus ? Qu'ont apporté de plus ces neuf mois d'audience ? En fait, assez peu de chose : en termes d'information, peut-être 10, 15 % de plus. Tout ce qui concernait les victimes a été immense, immense ce qu'en les écoutant on a appris de l'humanité. Mais du côté du box ? On s'est interrogé jusqu'à la nausée, moi comme les autres, sur les états d'âme de Salah Abdeslam. Est-ce que sa ceinture explosive l'a lâché ? Est-ce qu'il a eu peur ? Est-ce qu'il a eu une bouffée d'humanité ? Est-ce que ses excuses sont sincères ? Mais quelle importance,

sa sincérité ? Quel intérêt, les états d'âme de Salah Abdeslam ? Pauvre mystère : un vide abyssal enveloppé de mensonges, sur quoi on est un peu effaré, avec le recul, de s'être si attentivement penché.

Intime conviction

Les réquisitions. Elles sont lourdes et nuancées. Pour Salah Abdeslam, seul à être considéré comme coauteur des attentats, réclusion criminelle à perpétuité, incompressible : la vraie perpétuité, qu'on ne donne pratiquement jamais. Réquisitions très lourdes aussi, mais avec des peines de sûreté de 20 ou 30 ans – ce qui est énorme mais moins inhabituel – pour l'éternel accompagnateur Mohamed Abrini ; pour Mohamed Bakkali, Osama Krayem et Sofien Ayari – de toute la cellule, les cadres les plus haut placés de l'État islamique ; pour les « opérationnels contrariés », Adel Haddadi et Mohamed Usman, qui n'ont pas pu participer aux attentats parce qu'ils ont été arrêtés à Vienne mais qui auraient dû le faire, et qui doivent être punis – selon l'accusation – comme s'ils l'avaient fait. La possible fenêtre d'indulgence concerne les trois accusés libres, Abdellah Chouaa, Hamza Attou, Ali Oulkadi, que Camille Hennetier consent à appeler des « petites mains ». Elle met à leur crédit le fait qu'ils respectent leur contrôle judiciaire et viennent au procès tous les jours, docilement, alors que c'est un casse-tête pour eux à tous points de vue – ils habitent en Belgique, ne peuvent plus travailler, doivent se débrouiller pour survivre à Paris pratiquement sans argent. Ces trois-là, leurs avocats peuvent espérer les tirer d'affaire, ce qui veut dire qu'ils pourraient sortir libres. Maintenant, j'imagine : je suis juré, ou juge puisqu'il n'y a pas de juré dans ce procès. On me lit, avant que la

Cour se retire pour délibérer comme elle le fera dans deux semaines, l'article 353 du Code de procédure pénale : « La loi impose à chacun des jurés et des juges de s'interroger dans le silence et le recueillement, de chercher dans la sincérité de leur conscience quelle impression ont fait sur leur raison les preuves rapportées contre l'accusé et les moyens de sa défense. La loi ne leur fait qu'une seule question, qui renferme toute la mesure de leurs devoirs : avez-vous une intime conviction ? » Aujourd'hui, oui, j'en ai une. C'est celle de Camille Hennetier, Nicolas Braconnay et Nicolas Le Bris. Telles qu'ils les ont présentées, les preuves rapportées contre les accusés ont fait grande impression sur ma raison. Je suivrais, si j'étais juré, leurs réquisitions. Mais la règle judiciaire française est que la défense parle en dernier. Elle va parler pendant deux semaines. Les quelque trente avocats qui se tiennent devant le box sont jeunes et brillants aussi. Ils feront feu de tout bois. Ce qui m'a semblé évident, irréfutable, tout au long du réquisitoire, va perdre de son évidence. Tout va être repris, trituré, chaque argument à charge, sinon retourné, minimisé, contextualisé de plus ou moins bonne foi pour les besoins de la plaidoirie. Le doute va s'insinuer, qui comme on sait profite à l'accusé et c'est très bien comme ça. Je ne sais pas si ce trait de caractère ferait de moi un bon ou mauvais juge, mais je me laisse facilement convaincre. J'entre facilement dans les raisons d'autrui, ce qui est à la fois une qualité – l'absence de préjugé – et un défaut – le risque d'être une girouette, toujours de l'avis du dernier qui a parlé. Mon intime conviction est flottante, indécise. Alors, une fois pris acte de ce qui m'a convaincu dans le réquisitoire – à peu près tout – je me propose d'observer, lucidement, comment je vais me faire retourner.

Extinction

Au début de la troisième journée de réquisitoire, il s'est passé une chose bizarre. Les néons qui éclairent la salle depuis le plafond ont tout à coup baissé. Ils ne se sont pas tout à fait éteints, nous ne nous sommes pas retrouvés dans le noir, mais leur intensité a faibli, au moins de moitié. Quelqu'un avait dû appuyer sur le mauvais bouton. La lumière est redevenue normale au bout de quelques secondes, on n'a presque pas eu le temps d'avoir peur. Presque pas, mais presque pas c'est presque : on a eu peur. Les parties civiles ont eu peur. Ceux du Bataclan ont eu peur, qui se rappelaient la lumière livide du massacre. Un instant, on a cru que le rideau se déchirait de nouveau.

La semaine des petits

Un bruit de sabots

« Quand je me promène dans un parc à Bruxelles et que j'entends un bruit de sabots, je pense à un cheval, pas à un zèbre. Le ministère public pense à un zèbre. Mon client est un trafiquant de stupéfiants. Il va retrouver d'autres trafiquants de stupéfiants dans une ville, Rotterdam, connue pour la facilité avec laquelle on se procure des stupéfiants. Qu'en conclut le ministère public ? Qu'il est allé acheter des armes ! » Ainsi parle Jonathan de Taye, l'un des trois avocats d'Ali El Haddad Asufi. C'est la fin de la première semaine consacrée à la défense de ceux que le ministère public refuse qu'on appelle des seconds couteaux car en matière de terrorisme, estime-t-il, il n'y a pas de seconds couteaux. Et, comme je l'avais prévu, après avoir été à presque 100 % convaincu par le réquisitoire-fleuve du trio Hennetier-Braconnay-Le Bris, je me laisse maintenant convaincre, disons à 50 %, par les avocats qui le démolissent.

Sauter aux yeux

« Il ne pouvait pas ignorer » : cette phrase, avec diverses variantes, fonde l'accusation d'AMT, association de malfaiteurs terroriste, qu'on peut qualifier de fourre-tout, de zone grise, de machine à condamner en prétendant sonder les âmes au lieu de s'en tenir aux faits. Hamza Attou était copain avec Brahim Abdeslam dont la radicalisation, dit le ministère public, sautait aux yeux. Il aurait dû voir le danger, le dénoncer. Delphine Palcy, une des deux avocates d'Attou : « Vous avez un voisin antivax. Il vous bassine avec des discours conspirationnistes. Qu'est-ce que vous faites ? Vous haussez les épaules. Un jour, il tire sur un centre de vaccination. Est-ce qu'on vous mettra en prison pour ne pas l'avoir dénoncé ? La police belge n'a pas été capable de mesurer la dangerosité de Brahim, pourquoi attendre plus d'un pauvre petit dealer de vingt et un ans ? ». (Argument séduisant mais spécieux : la police belge ne voyait pas Brahim tous les jours.) Autre grief : « Quand il accompagnait à l'aéroport Brahim qui prétendait partir en vacances en Turquie, comment Attou aurait-il ignoré qu'en réalité il partait en Syrie ? C'est évidemment pour cela qu'il l'accompagnait, pour quoi d'autre ? » Réponse d'Attou, cité par son avocate : « Je sais pas si c'est pareil chez vous, Maître, mais nous, à Molenbeek, quand un ami va acheter une baguette, on l'accompagne. Des fois, même, on se met à cinq pour l'accompagner. »

Aux yeux de qui ?

Tout cela sautait aux yeux, mais aux yeux de qui ? Dans leur attaque du réquisitoire, les avocats de la défense font valoir que les avocats généraux sont des gens très intelligents, mais avec le défaut, fréquent chez les gens très

intelligents, de croire que tout le monde l'est autant qu'eux. Au lieu de se mettre à la place de types assez limités comme Ali Oulkadi, Hamza Attou ou Abdellah Chouaa, ils s'étonnent qu'Ali Oulkadi, Hamza Attou ou Abdellah Chouaa n'aient pas eu la finesse d'analyse et les réflexes citoyens de Camille Hennetier, Nicolas Braconnay et Nicolas Le Bris. Et pas seulement les réflexes citoyens : les réflexes de classe. C'est sûr, les avocats généraux ne se mettent pas à cinq pour acheter une baguette et, s'ils passent par Florence, ils n'oublient pas de visiter les Offices. J'ai repensé à l'audience où on cherchait à expliquer le *road trip* éclair d'Abdeslam et de son copain Dahmani vers la Grèce en passant par l'Italie, l'été 2015. Deux jours aller deux jours retour sans s'arrêter alors qu'il y aurait tant à voir, ça rime à quoi ? Réponse d'Abdeslam : « Vous avez certainement les moyens de passer des vacances plus luxueuses, monsieur le président, nous pas. » C'est toujours plus ou moins comme ça, la justice : le Code pénal a été inventé pour empêcher les pauvres de voler les riches et le Code civil pour permettre aux riches de voler les pauvres. Sauf qu'en l'occurrence – c'est un des arguments massue du ministère public –, les accusés ne sont pas pauvres. Pas riches non plus, nous sommes d'accord, mais ce ne sont pas des cas sociaux, ils n'ont pas grandi dans des familles gravement dysfonctionnelles, alors qu'on ne cède pas, de grâce, au « chantage sociologique ». C'est une expression dont le ministère public semble très content, le « chantage sociologique ». Mais elle recouvre quoi, cette expression ? – demande Delphine Boesel, autre avocate d'Attou. S'intéresser au terrain social et culturel sur lequel les accusés ont grandi, c'est du chantage sociologique ? Admettre qu'ils ne maîtrisent pas tout, qu'ils ne choisissent pas tout ce qu'ils font au terme d'une délibération mûre et éclairée, qu'ils sont aussi le produit de quelque chose qui les dépasse, c'est du chantage sociologique ? On ne juge pas seulement des actes, mais des

hommes, et c'est le rôle de la justice de se mettre à la hauteur de ces hommes. C'est en tout cas celui de la défense. On a dit et redit combien il était important que ce rôle dans le procès hors norme du V13 soit bien tenu. Pas d'inquiétude : il l'est.

Ceux qui auraient dû et n'ont pas

Même leurs défenseurs reconnaissent que Mohamed Usman et Adel Haddadi auraient dû participer aux attentats. Même le ministère public reconnaît qu'ils n'y ont pas participé. Arrêtés dans l'île de Kos, ils ont été retardés dans leur voyage. Le 13 novembre, ils auraient dû être à Paris, ils étaient en Slovénie. En justice normale, c'est ce qu'on appelle un alibi en béton, qui conduit à l'acquittement même si on avait de très mauvaises intentions. En justice antiterroriste, non, l'intention suffit et les deux hommes encourent 20 ans de prison. On n'est pas loin de *Minority Report*, le film de Spielberg d'après une nouvelle de Philip K. Dick, où on arrête les gens avant qu'ils aient commis le crime qu'un logiciel prévoit qu'ils commettront. C'est totalement contraire au droit mais, dans ce cas particulier, presque unanimement accepté. Pourquoi dans ce cas seulement ? Il y a d'autres crimes horribles et, comme l'a remarqué Ménya Arab-Tigrine, avocate d'Ali El Haddad Asufi, on n'en est pas encore à arrêter préventivement comme pédophile tout homme portant une soutane. Peu importe : cet argument évident, irréfutable, qui devrait clore le débat – je répète : la justice ne peut pas être préventive, on juge quelqu'un sur ce qu'il a fait, pas sur ce qu'il aurait pu ou dû ou failli faire –, est devenu inaudible, hors sujet, et c'est ainsi qu'un avocat aussi excellent qu'Edward Huylebrouck

se retrouve, au terme d'une plaidoirie en tout point remarquable, démuni au point de dire une chose aussi foireuse que : « Peut-être qu'en traversant la ville de Mozart M. Usman a pris une claque d'humanité. » Peut-être.

La vie est belle

Parmi les accusés mineurs, Farid Kharkhach est le plus étrange. C'est l'intermédiaire qui a fourni la cellule en faux papiers d'identité. Comme il n'y a dans son dossier aucune trace de radicalisation, le ministère public dit qu'il a pactisé avec le jihadisme par cupidité. Cette cupidité lui a rapporté 300 euros, pour lesquels il est en prison depuis six ans, et pas du tout certain d'en sortir. Tout au long du procès, il a surpris par sa personnalité lunaire, ses soudaines logorrhées, sa solitude (il ne connaît aucun des autres accusés), l'incroyable et presque burlesque succession de déveines et de fiascos qui l'a fait surnommer par ma coéquipière Violette Lazard Farid la Poisse. Marie Lefrancq, une de ses avocates, le décrit comme un père de famille aimant, qui n'a pas osé expliquer à ses jeunes enfants pourquoi il n'était pas à la maison depuis six ans. Il a d'abord dit qu'il était malade et se faisait soigner en France. Et puis, les enfants sont venus le voir en prison, et alors il a dit qu'il était devenu gardien de prison. Je n'invente pas. Même si elle n'y a pas assisté, Marie Lefrancq garantit l'authenticité de la scène : Farid Kharkhach reçoit ses enfants, au parloir, en prétendant n'être pas détenu mais gardien de prison. Comment c'est concrètement possible, je n'en sais rien, mais je me suis rappelé un autre film, *La vie est belle*, où Roberto Benigni fait croire à son petit garçon que les camps nazis sont un jeu de piste

rigolo, et j'ai pensé que si Kharkhach ne s'en tire pas trop mal on pourra sans remords se dire que son histoire si triste est un incroyable sujet de comédie.

Barouds d'honneur

Presque rien à espérer

La semaine dernière était celle des « petits » accusés, qui paradoxalement risquent gros. Certains espèrent être acquittés, tous craignent de rester en prison ou, pire, d'y retourner. Suspense. Alors que les gros poissons du dossier, Ayari, Bakkali, Krayem, Abrini, Abdeslam, ont tout à craindre et presque rien à espérer. Ils savent qu'ils vont être lourdement condamnés, leurs avocats le savent, les plaidoiries ressemblent à des barouds d'honneur. Les plus belles ne sont pas forcément les plus efficaces, mais quelles chances a-t-on d'être efficace quand les chefs d'accusation sont si graves et qu'on ne s'adresse pas à un jury populaire mais à cinq magistrats professionnels qui vous voient venir et savent d'avance tout ce que vous allez leur sortir ? J'ai aimé ce qu'a dit à la Cour l'avocat belge d'Abrini, Stanislas Eskenazi : « S'il vous plaît, une fois qualifiés les faits, tombez votre toge. Condamnez en tant qu'êtres humains, pas en tant que magistrats. Sinon, ce ne sera pas une Cour d'assises. »

Le lanceur de couteaux

Les enjeux pénaux étant faibles, on était libre d'apprécier le talent. On se demandait, aux suspensions : « Tu as aimé ? » Chacun a eu ses favoris, je cite deux des miens. Le premier est un autre avocat belge, Isa Gultaslar, pour Sofien Ayari. C'est un grand type efflanqué, le visage en lame de couteau, qui de tout le procès n'a pratiquement pas ouvert la bouche. Quand est venu son tour, il a étonné en allant sur un terrain où personne d'autre n'est allé. Pas tout à fait une défense de rupture à la Vergès, mais presque. Il a commencé par l'histoire de Hamza, un garçon syrien de treize ans qui en mars 2011, au début du printemps arabe, a écrit sur un mur « ton tour viendra, docteur » – le docteur étant Bachar al-Assad qui, comme on sait, est ophtalmologiste. Arrêté par la police, Hamza a été torturé à mort, rendu à sa famille le visage noir, le corps brûlé, le cou brisé, le sexe tranché. Manière pour Gultaslar de rappeler que l'origine de ce qu'on juge au V13, c'est la barbarie du régime syrien et que ce qui a poussé vers Daech tant de jeunes musulmans comme son client, ce n'est pas forcément la cruauté ni le fanatisme mais une indignation politique légitime. La cause des attentats, dit-il, ce n'est pas la religion, c'est la guerre. La France est engagée en Syrie, cela s'appelle être en guerre, et les crimes commis à Paris par les combattants de Daech ne devraient pas relever du droit antiterroriste national mais du droit international des conflits armés. Ils devraient donc être requalifiés en crimes de guerre. Est-ce que cette éventuelle requalification, à huit jours du verdict, a la moindre chance d'être examinée ? Est-ce qu'elle arrangerait les affaires déjà mal engagées de Sofien Ayari ? Ça m'étonnerait, mais on a assisté à une impressionnante leçon de droit, de géopolitique et de voltige oratoire. À la suspension, des rumeurs circulaient sur ce Gultaslar que très peu connaissaient avant qu'il prenne la parole. Il aurait fait partie d'un comité de soutien belge à Oussama Attar, avant que celui-ci devienne le chef des

opérations extérieures de Daech : ça, c'est vrai, et accentue son côté Vergès. Avant d'être avocat, il était lanceur de couteaux dans les fêtes foraines. Ça, c'est Georges Salines qui me l'a raconté, et j'ai compris qu'il s'était foutu de moi quand je me suis enhardi à interroger l'intéressé lui-même. Avec une cordialité amusée, Gultaslar m'a répondu que non, et qu'il n'avait pas non plus été montreur d'ours au Bhoutan. Et qu'il n'était pas Keyser Söze. N'empêche, c'est le genre de type au sujet de qui on peut se poser de telles questions et quand, après l'audience, il a fait son entrée à la brasserie des Deux Palais, on l'a applaudi.

Planante

Comme je n'y étais pas ce jour-là, je ne sais pas si on a applaudi Orly Rezlan aux Deux Palais, mais il y avait de quoi. C'est une des avocates de Mohamed Bakkali et je dois avouer que je la trouvais peu sympathique. Voix désagréable, ton revêche : elle n'a pas davantage cherché à nous séduire dans sa plaidoirie que dans ses interventions au cours de l'audience. Mais à mesure qu'elle parlait son austérité, la puissance de sa conviction, sa colère monocorde, lancinante, ont monté sans qu'elle élève la voix, de palier en palier, pour atteindre une qualité hypnotique, telle que Soren Seelow, le spécialiste terro du *Monde*, a osé l'adjectif « planant », et il était approprié. La plaidoirie d'Orly Rezlan était planante. Implacable aussi, et comme celle de Gultaslar elle apportait quelque chose de nouveau, quelque chose qu'on n'avait pas entendu et qui n'est évidemment pas une excuse mais un élément d'explication. Gultaslar a insisté sur l'indignation politique, Rezlan sur la mauvaise conscience qui va de pair avec toute pratique religieuse soutenue.

Est-on un bon musulman ? A-t-on suffisamment soutenu les frères dans la peine ? Quand d'autres souffrent et se battent, n'est-il pas honteux d'être un planqué ? Ces questionnements ne sont pas vils, mais Rezlan ne s'en est pas tenue là. Au lieu de citer Camus comme on l'a fait jusqu'à l'écœurement, elle est allée chercher une référence éclairante dans l'*Histoire d'un Allemand* de Sebastian Haffner, un des grands livres sur la montée du nazisme – lisez-le, faites-le lire. Haffner était un jeune juriste, tiens donc, qui a raconté et essayé de comprendre comment tant de jeunes gens de sa classe d'âge, qui n'étaient ni des psychopathes ni même des extrémistes, se sont laissé happer par la machine de haine. Il dit que pour beaucoup le ressort a été la camaraderie. On partage un idéal, on communie dans l'indignation, adhérer aux valeurs du groupe c'est montrer qu'on est un type bien. Il est délicat de soutenir qu'on peut participer à des attentats ou à un génocide parce qu'on a bon cœur, mais parce qu'on est bon camarade, oui, ça se tient.

La vraie perpétuité

Pour finir, il y a eu Martin Vettes et Olivia Ronen, les deux jeunes avocats d'Abdeslam. Affluence maximale. Ils ont été bons, très bons, et Ronen, dans son dernier quart d'heure, carrément inspirée. Ils ont plaidé le dossier, longuement, vaillamment, mais leur vrai combat, celui qui a une chance d'aboutir, c'est contre la perpétuité incompressible requise par le parquet. Une légende veut que Robert Badinter ait arraché l'abolition de la peine de mort contre l'instauration de cette « vraie » perpétuité : on entre, on ne sortira plus jamais. Ce n'est pas vrai, Badinter a toujours refusé qu'on remplace un supplice par un autre supplice. Et si cette peine limite a été, depuis 1994, prononcée quatre fois, c'était pour des sadiques et de grands

pervers, d'une dangerosité extrême, comme le serial killer Michel Fourniret. Abdeslam mérite une peine lourde, personne ne dit le contraire, mais Abdeslam n'est pas Fourniret. Il n'est même pas Abdelhamid Abaaoud, ni Oussama Attar. Le condamner à cela, qui est effroyable, ce serait au nom de l'exemplarité bafouer la proportionnalité des peines – moyennant quoi Ronen a conclu : « Si vous suivez le parquet, le terrorisme aura gagné. »

Deux regrets

Je n'ai pas aimé cette chute. S'opposer au parquet, c'est le rôle de la défense. Ronen le tient avec véhémence, très bien. Mais d'un bout à l'autre de sa plaidoirie elle a été, plus que cinglante, insultante, et j'ai trouvé ça dommage. On peut juger le trio Hennetier-Braconnay-Le Bris excessivement sévère dans ses réquisitions. J'espère, moi aussi, qu'elles ne seront pas suivies pour ce qui concerne la « vraie » perpétuité. Mais on ne peut pas dire qu'ils ont été médiocres, démagogues et encore moins, Ronen a prononcé le mot, « ignobles ». Vraiment pas. Ç'a été au contraire un des atouts du V13 que l'accusation soit d'aussi haut niveau. Et, puisqu'on en est aux regrets, en voici un autre. Les derniers mots du président ont été pour nous avertir que le verdict, prévu le mercredi 29 à partir de 17 heures, ne serait sans doute prononcé que tard dans la soirée. « Je sais bien, a-t-il ajouté, que cette attente sera pénible pour les parties civiles et qu'elle n'arrangera pas la presse, mais on n'a pas le choix. » Très bien, encore. Ce que je trouve dommage, c'est d'avoir oublié que cette attente serait pénible aussi pour les accusés.

La fin

Dans la salle des Criées

Le verdict est annoncé pour 17 heures, on se doute que ce sera plus tard, certains pensent très tard dans la nuit. Encore plus de monde que le premier jour, encore plus de gendarmes, encore plus de fièvre. On ne veut pas s'éloigner, on tourne en rond, les barres chocolatées et les rumeurs circulent. Comme le premier jour, il n'y a qu'une place par média dans la salle, cette fois-ci celle de *L'Obs* est pour Mathieu. Violette et moi sécurisons dans la salle de retransmission des Criées, elle un coin de banc, moi un bout de marche au milieu de deux cents journalistes venus du monde entier et que nous n'avons pour la plupart jamais vus. La Cour fait son entrée à 20 h 30, on craignait pire. Le jugement complet, annonce le président, fait 120 pages, il sera disponible dans la nuit, ce soir il n'en lira qu'un résumé. « Personne ne s'y oppose ? » Il rit de sa plaisanterie, on le sent hypertendu, tout le monde l'est. On y va. Sauf en ce qui concerne l'accusé Farid Kharkhach, à toutes les questions soulevées par le parquet la Cour répond oui. Sauf l'accusé Kharkhach, tous sont reconnus coupables de la totalité des infractions pour lesquelles ils sont là. Kharkhach est ce personnage lunaire qui a fabriqué des faux papiers en ne sachant de toute évidence ni pour qui ni pour quoi et qui, quand ses enfants viennent le voir au parloir, leur fait croire qu'il est gardien de prison. On est contents pour Kharkhach mais s'il est seul à s'en sortir cela

veut dire que tous les autres, leur compte est bon. C'est ce que comprennent les trois petits accusés, Chouaa, Attou et Oulkadi, qui tout au long du procès ont comparu libres sur leurs strapontins devant le box, et qui plongent la tête entre leurs mains et se mettent à sangloter. Entre leurs pieds, ils ont des sacs Tati avec leurs affaires pour le cas où ils seraient à la sortie de l'audience envoyés tout droit en prison et, même si ce n'est pas encore certain car le quantum des peines sera énoncé après leur qualification, c'est bien ce qui a l'air d'arriver. Je me rappelle les derniers mots de Chouaa, l'avant-veille : « J'ai peur, tellement peur que vous fassiez une erreur. » Ce sont les deux grandes incertitudes du verdict : le sort des petits – est-ce qu'ils sortiront libres ? – et celui du plus gros, Abdeslam – est-ce qu'il prendra la fameuse, et pour beaucoup choquante, perpétuité incompressible requise par le parquet ? Quand on en vient à lui dans l'énoncé des peines, ce n'est pas tout à fait clair non plus, car une fois prononcé le mot « perpétuité », qui ne surprend personne, le président ajoute qu'aucune des mesures prévues par l'article 132-23 du Code pénal ne pourra lui être accordée. On se doute que ce n'est pas une bonne nouvelle pour Abdeslam, lui-même paraît déconcerté, il interroge du regard ses avocats qui n'en mènent pas large, mais le président n'a pas prononcé le mot « incompressible », et la question se répand sur les bancs : « Il a dit quoi ? Il dit quoi, l'article 132-23 ? » Les journalistes venus du monde entier doivent envoyer ou enregistrer ou tweeter leurs papiers dans la demi-heure : c'est chaud. Le président poursuit la lecture. Cet homme habituellement placide bute sur les mots, la langue lui fourche, les lapsus se pressent, le plus spectaculaire étant d'appeler Mohamed Amri Mohamed Henri – ce qui pour un magistrat de son âge n'est pas neutre si on se rappelle que le tueur d'enfant que Badinter a arraché à la guillotine, arrachant du même coup l'abolition de la peine de mort, s'appelait Patrick

Henry. Et c'est juste après ça, Mohamed Henri, que l'image tout à coup se fige sur l'écran. Le président reste bouche bée, il n'y a plus de son, la retransmission est interrompue. Bug.

Le général bègue

Aux deux tiers du verdict, au milieu de l'énoncé des peines, au moment le plus dramatique du procès, bug. Ce n'est pas possible. On reste suspendus en attendant que ça revienne. Ça ne revient pas. On ne sait pas quoi faire. Les uns restent pétrifiés, d'autres sortent dans le hall. Je sors. On s'attroupe devant la salle d'audience. Hors de question d'entrer, évidemment, c'est plein à craquer. Mais, balbutions-nous, on va faire une suspension ? Le temps que ce soit réparé ? Pas de suspension, dit Julien Quéré dont je vais bientôt parler. On continue. Consternation générale. Je la partage, jusqu'à ce que me revienne cette histoire. En 1849, âgé de vingt-huit ans, Dostoïevski a été arrêté pour avoir participé à un complot terroriste et condamné à mort. Il a été conduit, avec les autres conjurés, sur le lieu de son exécution. On les a cagoulés, attachés aux poteaux tandis que le peloton chargeait les fusils. Juste avant qu'on ordonne de tirer, un émissaire du tsar est arrivé et leur a signifié leur grâce. Grâce relative : Dostoïevski a fait quatre ans de bagne en Sibérie, d'où il reviendra Dostoïevski, l'homme qui décrira plus tard, dans *Les Démons*, le grouillement de cancrelats hallucinés qu'est une cellule terroriste. Le détail sublime, celui que ne se lassent pas de rapporter les biographes, c'est que, hasard ou pur sadisme, l'émissaire chargé de lire la lettre de grâce était un général *bègue*. J'imagine ce qui s'est passé dans la minute suivant l'interruption de la retransmission aux Criées. On a alerté le président, il a

dû décider sur-le-champ : suspendre l'audience le temps que ce soit arrangé parce qu'on ne pouvait pas faire ça aux deux cents journalistes venus du monde entier ou, puisque c'était commencé, aller jusqu'au bout parce qu'on ne pouvait pas faire ça aux accusés. J'ai regretté, dans ma précédente chronique, qu'il se soit soucié pour tout le monde sauf pour eux de la longueur du délibéré. Il s'est rattrapé avec éclat. Il a dit : on continue. Il a refusé d'être le général bègue.

(Au point où j'en suis : on dit qu'une psychanalyse se joue tout entière dans la première séance, c'est la même chose pour une première audience d'assises. Interrogatoire d'état civil. Abdeslam, profession ? « Combattant de l'état islamique. » Périès regarde ses notes et dit : « Moi, je vois : intérimaire. » Cette réplique devenue légendaire ne pouvait pas être préméditée, elle est venue sans *ajout* d'humour et de sarcasme. Elle a assis son autorité pour tout le procès. De la première audience à la cent quarante-neuvième : honneur à Périès.)

En haut des marches

Nous sommes maintenant en haut des marches du Palais, et Marie Dosé râle. Marie Dosé est avec Judith Lévy l'avocate d'Ali Oulkadi et elles ont toutes les deux de quoi être contentes car Ali Oulkadi et les deux autres, finalement, sortent libres. Il en faut plus pour contenter Marie Dosé, qui est une avocate passionnée, têtue, mauvaise coucheuse, je l'adore. Ce verdict, dit-elle, c'est n'importe quoi. Du point de vue du droit, n'importe quoi. Elles ont demandé l'acquittement d'Oulkadi. On le déclare coupable de tout,

association de malfaiteurs terroriste, recel de malfaiteurs terroriste, des choses extrêmement graves pour lesquelles on le condamne à quoi ? Aux deux ans de prison ferme qu'il a déjà tirés, c'est-à-dire le tarif pour un vol de sac à l'arraché en comparution immédiate. Ça veut dire quoi ? Ça veut dire qu'on sait très bien qu'on n'a rien de terrible à lui reprocher mais au lieu de l'acquitter ou de lui coller ses deux ans pour un simple recel de malfaiteur, ce qui serait la pure vérité, on veut pour faire jurisprudence que rien n'échappe à l'AMT, la fameuse association de malfaiteurs terroriste qui était déjà, renchérit Judith Lévy, une infraction poubelle mais qui est en train de se transformer en infraction décharge. Tout le sens du jugement, m'expliquent-elles (j'aime que Marie Dosé et Judith Lévy m'expliquent les choses, elles l'ont souvent fait au cours du procès), c'est d'éviter l'appel. Surtout, pas d'appel. A priori, elles ne vont pas faire appel pour Oulkadi. La décision est aberrante, il gardera toute sa vie l'étiquette terroriste collée au front, mais il sort libre, c'est l'essentiel. Idem pour Chouaa et Attou. D'une façon générale, on a donné à tout le monde *un peu moins* que ce qu'a requis le parquet – le sous-texte étant : estimez-vous heureux, et si vous faites appel soyez sûrs que vous aurez plus –, pour tout concentrer sur la tête d'Abdeslam, le terroriste absolu, définitif et terminal, en taule jusqu'à ce que mort s'ensuive, comme ça tout le monde sera content. Enfin, tout le monde : l'opinion publique, à qui on fait passer le message qu'en matière de terrorisme on est et sera toujours impitoyable. Certainement pas tout le monde parmi mes compagnons de procès, parties civiles comprises, que cette peine donnée quatre fois en un quart de siècle met dans leur majorité mal à l'aise. Pour deux raisons, l'une de bon sens, l'autre de droit. Raison de bon sens : si au lieu d'être morts les neuf tueurs du commando étaient dans le box, ils auraient pris, et mérité, cette perpète incompressible. Mais lui, alors ? Lui le second couteau foireux,

il aurait eu quoi ? Pas la même chose, on peut en être sûr. On n'a pas les vrais criminels sous la main, il paie pour eux. Raison de droit, maintenant : la peine repose sur une construction juridique tordue. (Blague qui courait au temps de Mitterrand : le président a deux avocats, Robert Badinter pour le droit, Roland Dumas pour le tordu.) Légalement, on peut additionner tout ce dont Abdeslam s'est rendu coupable, ça ne permet pas de le condamner à ce maximum du maximum. Par quelque bout qu'on le prenne, le compte n'y est pas. Ce qui aiderait pour y arriver, ce serait qu'il ait tiré sur les policiers au Bataclan. Or non seulement il n'a tiré sur personne, mais il n'était pas au Bataclan. Qu'à cela ne tienne, dit le parquet, on va considérer l'ensemble des scènes d'attentat comme une seule scène d'attentat. N'avoir *pas* tiré dans un café du XVIII^{e} équivaut à avoir tiré dans une salle de concert du XI^{e}. Ça s'appelle « l'interchangeabilité » des théâtres, c'est la transposition territoriale de l'adage « si ce n'est toi c'est donc ton frère », qui est le grand ressort de l'AMT, et avec toute l'estime que je porte aux avocats généraux ça me laisse perplexe. Ça me laisse perplexe, ça laisse perplexes beaucoup de mes camarades, mais on ne peut honnêtement pas dire que ce soir cette perplexité nous obsède. Ce n'est pas ce soir qu'on va lancer le hashtag *#jesuissalah*. Une demi-heure après le verdict, qui peut se discuter mais n'est pas scandaleux, on est passé à autre chose. On est en haut de ces marches où on est restés tant d'heures à discuter, fumer, pleurer aux suspensions d'audience. Il y a trente camions de CRS sur le boulevard, en contrebas. Dans quelques heures ils vont partir, on pourra traverser librement l'île de la Cité qui aura été bloquée presque un an. Je ne sais pas combien de fois des amis m'ont dit au cours de cette année : tu nous fais vraiment chier avec ton procès qui bloque la circulation. *Mon* procès, oui. On s'en rend compte ce

soir, tous, même les gens qui comme moi n'étaient que des observateurs, ç'a été *notre* procès, et il est fini.

On descend les marches

Je descends les marches avec Aurélie dont le mari, Mathieu, a été tué au Bataclan. Je n'ai pas parlé d'elle dans ces chroniques, c'est la loi des communautés éphémères, il y a des amis qu'on se fait seulement à la fin. Elle me raconte : le 14 novembre 2015, sa sœur a coupé la télévision en lui disant : maintenant, tu ne regardes plus rien, tu n'écoutes plus rien, tu ne t'occupes plus de ça, tu te concentres sur ta vie. Le beau livre qu'a écrit Aurélie, *Nos 14 novembre*[1], parle de Mathieu, de leurs enfants, du deuil, de l'intimité, de la vie, mais pas de *ça*. Elle refuse de se laisser envahir par *ça*. Pas question d'aller au procès, encore moins d'y témoigner.
Le 8 septembre 2021, un ami du Bataclan insiste pour qu'elle l'accompagne : c'est un moment historique, viens au moins voir. Elle y va en traînant les pieds, décidée à s'arrêter place Dauphine, avant le premier contrôle de police. Maintenant qu'elle est sur zone, elle est quand même tentée d'entrer, et c'est évidemment impossible parce qu'elle n'a rien, ni accréditation ni badge, pas même de pièce d'identité. Surgit un type mince et nerveux à qui son ami et elle exposent le problème, et il dit aux gendarmes de la laisser entrer, et le lendemain on lui fait un badge. Le type mince et nerveux s'appelle Julien Quéré, c'est le magistrat sur qui a reposé toute l'organisation du procès et il est important d'écrire son nom car presque tout le monde a une histoire de ce genre, où Julien Quéré dénoue avec un tact et une efficacité surnaturels les situations les plus inextricables. Il était le chef de

cette organisation, tous ses subordonnés étaient à son image et je crois que personne, personne parmi les parties civiles, mais d'une façon générale les gens qui, quelle que soit leur place, ont suivi le procès, ne s'est senti traité en quantité négligeable. Pascale Robert-Diard, du *Monde*, l'héroïne dans la vie réelle de tous les chroniqueurs judiciaires, a écrit un article qui a fait pas mal de vagues pour dire que c'était bien d'être aux petits soins avec les victimes mais qu'on en faisait quand même un peu trop, qu'on les faisait vivre dans un cocon. C'est le genre de position avec quoi je suis spontanément d'accord, mais en réalité ce cocon a été précieux, tout le monde a trouvé bien d'être traité comme ça. Tout le monde en a été reconnaissant. Tout le monde dit : c'est incroyable à quel point ça s'est *bien* passé. Voici Aurélie dans la salle. Elle découvre la boîte. Le box des accusés est très loin, sur la gauche. Elle ne veut pas les voir, eux, mais elle découvre, autour d'elle, les rescapés, les endeuillés, ses semblables aux vies coupées en deux. Quelques jours plus tard, le président fait l'appel des fantômes, les noms des 130 morts résonnent dans le silence qui les étreint tous, et elle sent dans son corps, comme une vague, la dimension collective de ce qui se passe là, une histoire plus grande qu'elle à laquelle elle comprend qu'elle va participer. Elle vient de temps en temps au début, et puis de plus en plus souvent. Au début, elle se tient sur les bancs du fond, et puis elle se rapproche. Au début, elle ne regarde pas vers la gauche, vers le box, et puis elle se met à regarder vers la gauche, vers le box, vers la zone dangereuse, irradiée. C'est une frontière entre les victimes quand elles viennent témoigner à la barre : celles qui, à un moment, se tournent vers la gauche, les regardent, s'adressent à eux, et celles qui ne l'auraient fait pour rien au monde. Arrive le jour de son propre témoignage, qui bouleverse. Les journaux qui le reprennent titrent : « Je suis devenue une athlète du deuil ». Elle commence à aller aux Deux Palais. Elle fait

connaissance des autres. La séquence des enquêteurs belges, au début de l'hiver, c'est vraiment la marée basse du V13, on s'ennuie ferme et ça ne la décourage pas. Georges Salines, qui n'a pas peur des mots, parle carrément d'addiction. Tous les gens que j'ai interrogés disent la même chose. Ils ont été happés, c'était fascinant même quand c'était ennuyeux, une fois monté personne n'est descendu en marche. Mon expérience personnelle a moins de poids, mais moi aussi, au début, je me disais, on verra. En principe, je fais tout le procès, mais si au bout de trois mois j'en ai marre je dirai à mes amis de *L'Obs* que j'arrête, on sera eux et moi un peu déçus mais ce ne sera pas un drame. Jamais, pas une seule fois je n'ai envisagé d'arrêter. Jamais je n'ai eu envie de sortir de la boîte. Je savais, nous savions que nous étions en train de vivre, ensemble, tout autre chose qu'un machin vertueux pour l'Histoire, le happening judiciaire pharaonique et vain qu'on avait de bonnes raisons de craindre au début. Tout autre chose : une expérience unique d'effroi, de pitié, de proximité, de présence. C'est seulement tard que j'ai pris conscience du fait que la boîte ressemble à une église moderne et qu'il s'y est déroulé quelque chose de sacré. Aurélie : « On nous a donné un lieu, et du temps, tout le temps qu'il fallait pour faire quelque chose de la douleur. La transformer, la métaboliser. Et ça a marché. Ça s'est passé. On est partis, on a fait cette longue, longue traversée, et maintenant le bateau entre au port. On débarque. »

On va boire.

Aux Deux Palais

Pardon si ça a l'air frivole, ça ne l'est pas. La soirée qui a suivi a été la plus extraordinaire que j'ai passée et probablement passerai de toute ma vie. Tous ceux qui y étaient vous diront la même chose. Par petits groupes, nous avons descendu les marches et afflué aux Deux Palais, cette brasserie balzacienne, magique, où depuis plusieurs générations se retrouvent à toute heure, dans un bruissement de robes noires et souvent un sillage de tragédie, magistrats, avocats, journalistes, justiciables, et puis les couples qui viennent de divorcer et prennent ensemble, avant de partir chacun vers sa nouvelle vie, un café maladroit et triste. Comme le contrôle policier s'exerce encore pour quelques heures, il faut montrer son badge pour accéder à ce petit bout d'île de la Cité qui se trouve, de fait, privatisé. Il n'y a plus que nous aux Deux Palais, nous qui avons passé tant d'heures sur ses banquettes sombres, devant ses tables en bois verni, nous cette communauté qui ce soir se sépare. Nous sommes tous là, et parmi nous un bon tiers de parties civiles, assez pour que les autres, ceux qui n'ont pas souffert, ceux qui comme moi sont de l'autre côté de la barrière, puissent se dire que l'étrange liesse de cette soirée n'est pas quelque chose d'indécent. Ou alors si ? Est-ce que c'est indécent que Nif-Nif, Naf-Naf, Nouf-Nouf, les trois petits qui l'ont échappé belle mais qui ont tout de même tenu leur rôle au service de la mort, soient là, éberlués, n'en revenant pas de leur chance, et qu'on les félicite, et les embrasse, et fasse des selfies avec eux ? La question se pose, les réponses varient. Une jeune fille lourdement handicapée parce qu'elle a eu la mauvaise idée de fêter son anniversaire à la Belle Équipe est partie avec son compagnon tellement ils trouvaient ce spectacle obscène. « On m'a fait plus de bisous ce soir qu'à mon mariage », dit Ali Oulkadi. Ses deux copains sont interdits de séjour pour dix ans sur le territoire français mais bon, on va dire que les dix ans commencent demain, ce soir même les avocats généraux les regardent

s'épanouir devant leur grandissant fan club avec attendrissement. Si distants et presque intimidants au fil des audiences, ne paraissant jamais aux suspensions, les avocats généraux ont maintenant, tous les trois, l'air de copains avec qui boire des coups et faire de la randonnée – loisir de Nicolas Braconnay, qu'on n'imagine désormais plus qu'en polaire Quechua. Camille Hennetier porte une robe d'été, et Olivia Ronen, qui a défendu Abdeslam avec Martin Vettes et qui a l'air tellement jeune, une lycéenne, me dit : « Je vous ai gonflé, hein ? Je ne sais pas combien de fois vous avez écrit que je vous gonflais. » Je lui réponds, sincèrement, tout le monde ce soir est sincère : « Oui, vous m'avez gonflé avec votre agressivité et vos Salah par-ci, Salah par-là, mais je vous ai admirée. Martin et vous, vous vous êtes battus comme des lions. La peine, je pense qu'elle était jouée d'avance. Vous ne pouviez rien. Et à la fin de votre plaidoirie, vous marchiez sur les eaux, Olivia, c'était beau. »

Les flashs

On est là, on est ensemble, on commente le verdict, on s'étreint et quand on se promet de ne pas se perdre je sais que dans beaucoup de cas ce sera vrai. Ce qu'on a vécu ensemble était trop fort, incommunicable, personne ne le saura qui n'y était pas. Sauf ceux qui se sont arrimés à une table, à leur bande, beaucoup comme moi passent de groupe en groupe. Ceux qui font la même chose, on les croise et recroise. J'ai une dizaine de fois, cette nuit-là, croisé Yann, avec qui Nadia et moi sommes allés explorer le buisson conspiratif, et je me suis rappelé un moment de son témoignage, l'automne dernier. Quand les balles l'ont touché, il a éprouvé une sensation d'isolement

très profond. Tout est devenu sombre. Son esprit est parti dans une rêverie calme, engourdie, à laquelle l'ont arraché les cris de son amie Gaëlle. Il a compris qu'elle risquait de mourir, que c'était réel. Ils ont rampé ensemble vers la cuisine et se sont retrouvés tous les trois – il y avait aussi le frère de Yann – dans cette cuisine du Petit Cambodge où il y avait un téléphone mural qui ne cessait de sonner, et il s'est mis à répondre. D'abord à quelqu'un qui voulait commander des *bo bun* à emporter et à qui il a dit que pour l'instant ce n'était pas possible, et puis à des gens affolés qui voulaient savoir ce qui se passait, et il répétait, hébété, cette phrase étrange : tout va bien, on s'est fait tirer dessus mais tout va très bien. Les blessés gémissaient, les secours emportaient des corps et Yann, qui est photographe, avait des espèces de flashs : chacun de ces morts, de ces blessés, de ces vivants qu'il ne connaissait pas, il les voyait individuellement, chacun dans sa douleur particulière et infinie, et l'histoire de chacun, la douleur de chacun, l'âme de chacun crevaient comme des bulles de silence et de lumière, au ralenti, devant ses yeux. « Oui, dit Yann quand je lui rappelle ce moment qui m'a tellement frappé de son témoignage, oui, et c'est revenu au procès. Les flashes sont revenus, j'ai retrouvé cette sensation physique que tous les autres étaient autour de moi et que j'avais un accès à chacun. Mon fantasme, au début, c'était de connaître exhaustivement tout de ce qui s'était passé sur mon lieu d'attentat. Puis le périmètre s'est étendu. Je reste quelqu'un du Petit Cambodge mais petit à petit j'ai connu ceux des autres terrasses, du Bataclan, du Stade de France, et même de la rue du Corbillon, et je voudrais tout savoir d'eux aussi. » Les derniers mots du témoignage de Yann : « Je vous remercie pour ce procès. Je vous remercie d'entrer dans les détails. » C'est vrai, on est entrés dans les détails, et je me rappelle autre chose que j'ai pensé l'automne dernier, qui a été pour moi aussi une sorte de flash. J'ai

pensé que l'ambition du V13 était folle, démesurée, romanesque : neuf mois durant, on a déplié sous tous les angles, de tous les points de vue, en remontant le plus loin possible, ce qui a abouti à ces quelques heures d'épouvante. On a cherché à lire le livre tout entier. Yann et moi poursuivons notre tournée, chacun de son côté mais assurés, ce soir, de nous recroiser. « Tu ne pars pas encore ? – Non, je ne pars pas. » Au V13, les gens qu'on avait envie de voir, on n'avait pas besoin de prendre rendez-vous avec eux. On disait à demain. Je suis triste en pensant à tous ces gens à qui je ne vais plus dire à demain. Une demi-heure plus tard, je croise de nouveau Yann qui me dit : « Ce qui se passe là, tout de suite, tu n'as pas l'impression que c'est une hallucination ? »

« C'était bien »

On s'agglutine au bar, on ne commande plus par verres mais par bouteilles. Les avocats de parties civiles font porter du champagne aux avocats de la défense. Je n'ai pas bu une goutte d'alcool depuis quatre ans mais cette nuit je suis ivre, on l'est tous. Collé contre le comptoir, je me penche pour entendre ce que me dit un ami journaliste : « Tu vas faire Nice ? » Question récurrente dans la presse ju' : le procès de l'effroyable massacre au camion-bélier qui a eu lieu le 14 juillet 2016 sur la promenade des Anglais va s'ouvrir en septembre, dans la même salle. Je réponds que non, certainement pas : un an à suivre un procès terro, si ce n'est pas votre métier c'est assez pour une vie. « Tu as raison, en plus ça va être horrible. Les faits sont encore pires – les familles, les enfants écrasés dans leurs poussettes… – et du côté des parties civiles ce n'est pas la sociologie des

terrasses ou du Bataclan. Ça ne sera pas l'esprit *Vous n'aurez pas ma haine*. Mais quand même, ça va se passer là-haut, dans la boîte… Tu ne vas pas avoir un petit coup de nostalgie ? Tu ne vas pas être tenté de venir une fois ou deux ? De demander un badge visiteur ? » On se marre mais il a raison : une fois qu'on a vu ce qui s'y passe, dans la boîte, si la porte s'entrouvre à nouveau, comment n'être pas tenté d'y retourner ? Jouant des coudes, je sors sur la terrasse où deux filles soûles draguent les gardes du corps, impassibles, des avocats généraux. Un type que je ne reconnais pas, il n'a pas dû venir souvent, me dit : « Ça fait drôle, non, que tout ça se finisse sur une terrasse ? » Je hoche la tête, oui, ça fait drôle. « Les terrasses ont gagné ! » braille le type. Je m'éloigne et croise Aurélie qui rapporte une bouteille et des verres à sa table. Je lui dis ce que nous nous disons tous : « Alors c'est fini… – Oui, dit-elle, c'est fini… » Un temps, puis : « C'était bien. Maintenant je peux rentrer à la maison. »

Allahu akbar

En 2018, Nadia est retournée au Caire, sa ville natale. La dernière fois qu'elle y était allée avec Lamia, c'était en 2014. Elles avaient passé un moment paisible dans le parc Al-Azhar, près de la mosquée connue dans le monde entier pour être le cœur de l'islam sunnite. Le soleil se couchait, les appels à la prière montaient de la ville immense, grouillante, ville des villes qu'elles aimaient toutes les deux. Elles écoutaient se répondre dans le ciel doré les *Allahu akbar*. Elles se sentaient en paix. Quatre ans plus tard, Nadia est restée seule, longtemps, à l'endroit où elles étaient restées longtemps toutes les deux. Elle a écouté les *Allahu akbar* monter de la ville immense, grouillante, et se répondre dans le ciel doré. Un policier s'est approché pour

lui dire que le parc allait fermer. Il n'y avait plus qu'elle, il fallait qu'elle parte. Nadia voulait rester encore un peu. Le policier insistait, mais au lieu de lui obéir elle a commencé à lui raconter, en arabe, ce qui s'était passé. Les mots lui venaient naturellement, calmement, et tout en parlant elle comprenait que c'était essentiel, que c'était la chose la plus importante qu'elle pouvait faire, de raconter ça en arabe à un policier égyptien inconnu. Le policier l'a compris aussi. À la fin du récit, il a dit à Nadia : ta fille et les autres, ils sont *shahid*, martyrs, et entendre de la bouche de ce policier égyptien que les martyrs c'étaient eux, pas les tueurs qui s'attribuaient cette dignité dans leur ignorance crasse et manipulée, c'était comme si le monde se remettait à l'endroit.

---

1. Aurélie Silvestre, *Nos 14 novembre,* Lattès, 2016.

REMERCIEMENTS

Ces chroniques sont parues dans *L'Obs*, elles étaient reprises dans *La Repubblica* en Italie, *El País* en Espagne, *Le Temps* en Suisse. Je les ai un peu retouchées. Surtout, j'y ai intégré des passages qui n'avaient pas trouvé leur place dans mes 7 800 signes hebdomadaires. C'est pourquoi le livre est d'un tiers plus long que ce qui est paru dans le journal.

Je remercie Cécile Prieur, directrice de la rédaction, d'avoir accepté cette collaboration, et Grégoire Leménager d'avoir été un rédacteur en chef idéal. Dans la postface qu'il a généreusement donnée à ce livre, il dit que j'ai été, moi, un pigiste idéal : nous nous sommes, en tout cas, idéalement entendus. Merci aussi à Violette Lazard et Mathieu Delahousse, mes coéquipiers de *L'Obs*, pour m'avoir évité d'écrire pas mal de bêtises.

Un procès au long cours, c'est aussi un compagnonnage. Chacun se constitue un cercle informel de journalistes, de parties civiles, d'avocats des deux bords, avec qui il discute aux suspensions d'audience et va quelquefois boire après. En voici quelques-uns, que je remercie d'avoir été mes camarades : Helena Christidis, Jean-Marc Delas, Arthur Dénouveaux, Marie Dosé, Stéphane Durand-Souffland, Pascale Égré, David Fritz Goettinger,

Camille Gardesse, Frédérique Giffard, Negar Haeri, Camille Hennetier, Judith Lévy, Delphine Meillet, Xavier Nogueras, Vincent Nouzille, Charlotte Piret, Julien Quéré, Hélène Quiniou, Jean Reinhart, Yann Revol, Pascale Robert-Diard, Georges Salines, Henri Seckel, Soren Seelow, Aurélie Silvestre, Mathieu Suc, Isabelle Sulpicy, Sylvie Topaloff.

Nadia Mondeguer.

POSTFACE

UN JOURNALISTE

par Grégoire Leménager

Les chroniques rassemblées ici ne sortent pas de nulle part. Elles ont une histoire, et même une préhistoire, qu'il faut peut-être résumer pour que l'on comprenne un peu ce que cela signifie vu des coulisses : un journaliste comme Emmanuel Carrère. C'est quelqu'un qui connaît le métier. Rien que dans *Le Nouvel Observateur*, il avait publié en 1996 deux articles sur « l'affaire Romand », qui allaient lui servir de tremplin pour rédiger *L'Adversaire* ; puis, en mars 2012, un grand reportage en Russie qui se lisait comme un formidable post-scriptum à son *Limonov*. Trois papiers venus nourrir, en 2016, avec beaucoup d'autres de formats divers, un passionnant pavé dont le titre est piqué à un vieux dicton chinois : *Il est avantageux d'avoir où aller*.

Il y avait donc de quoi se réjouir quand, à la fin de l'automne 2020, peu après la sortie de *Yoga*, qui semblait le laisser désœuvré, sinon vaguement désemparé, Emmanuel Carrère a adressé quelques lignes à Jérôme Garcin, qui pilote les pages culturelles de *L'Obs* :

« *Cher Jérôme,*

J'espère que vous allez aussi bien qu'on peut en ce moment – c'est-à-dire que vous et les vôtres, au moins, êtes en bonne santé.

Ce petit mot pour vous dire que j'ai en ce moment envie de faire des reportages. La première fois que je vous ai dit ça, c'était en 1990, il en est résulté une série de chroniques judiciaires pour L'Événement du jeudi*, plus tard j'ai suivi pour vous le procès Romand, bref c'est entre nous une vieille affaire, et qui roule. On se connaît, vous connaissez le genre de trucs dans lesquels je suis à l'aise : pas d'opinion mais du terrain, ça peut être une affaire criminelle, ç'aurait pu être le Haut-Karabakh. Voulez-vous garder ça dans un coin de votre tête ? Faire passer le mot dans les services société ou étranger de* L'Obs *?*

Bien amicalement. »

Jérôme Garcin a fait passer le mot. Avec la petite équipe qui venait de prendre les rênes de la rédaction, sous la direction de Cécile Prieur et de son autre adjoint, Clément Lacombe, nous avons rencontré Carrère et discuté de différents sujets susceptibles de l'intéresser. L'affaire a vite roulé. Il est parti s'enfermer une dizaine de jours là où personne ne trouve avantageux d'aller, parce que personne ne parle ni ne tient à entendre parler de ce genre de lieu : dans une unité de pédopsychiatrie, à la Pitié-Salpêtrière. Il en est ressorti pour Noël avec « Les enfants de la Pitié », un bouleversant récit de dix pages sur une réalité dure et méconnue, que nous avons eu la fierté de publier en janvier 2021.

*

Emmanuel Carrère paraissait en être fier aussi, de cette plongée chez des adolescents fracassés au temps du Covid. À *L'Obs*, on a donc trouvé une

autre idée à lui soumettre : couvrir l'intégralité du procès historique des terribles attentats du 13-Novembre, dont l'ouverture était annoncée pour septembre. Bien sûr, entre Violette Lazard, Mathieu Delahousse et Vincent Monnier, les excellents spécialistes du dossier V13 ne manquaient pas au journal. Mais pour porter un regard un peu différent sur cet événement majeur, qui s'annonçait extrêmement médiatisé, tout indiquait dans le CV de Carrère que ce pigiste-là compléterait bien notre équipe. Il avait écrit avec *L'Adversaire* l'histoire d'un meurtrier peu commun, qui pratique déjà une sorte de *taqîya* en dissimulant aux siens une partie considérable de son existence. Il avait su évoquer la douleur du deuil dans *D'autres vies que la mienne*. Il avait examiné dans *Le Royaume* certains ressorts de la radicalisation religieuse. Il venait d'adapter librement, pour le cinéma, *Le Quai de Ouistreham* de Florence Aubenas, qui raconte encore, si l'on y réfléchit bien, une histoire de *taqîya*.

Oui, plus on s'en parlait et plus on pensait qu'il faudrait, à tout hasard, parler de ce procès monstre à Carrère. (Je précise « à tout hasard » parce que, pour être franc, on n'était pas très sûrs qu'un garçon comme lui, qui voue l'essentiel de son temps à écrire des livres et voir du pays, quand il n'est pas occupé à tourner un film, pourrait avoir l'abnégation nécessaire pour passer des mois entiers, mal assis dans un tribunal hypersécurisé, à écouter des audiences aussi éprouvantes qu'interminables.) Le seul problème, c'est que pour lui faire notre proposition, il aurait fallu avoir de ses nouvelles. Quelques messages amicaux, qui étaient tournés de manière à lui en demander, sont restés lettres mortes. Emmanuel Carrère avait poliment disparu des radars.

*

Il a resurgi le 11 mai 2021 sous la forme d'un SMS à la fois très direct et passablement énigmatique qui, je m'en rends compte à présent, lui ressemble assez : « Grégoire, j'aimerais bien te dire un mot. Un café entre voisins ? Emmanuel. » Nous ne sommes pas exactement voisins, mais qu'importe. Ma réponse lui proposait plusieurs dates. La sienne n'a pas tardé à fuser : « Demain après-midi, très bien. L'heure qui t'arrange. Tu viens chez moi ? » Chez lui, je l'ai vite compris en entrant, n'était plus chez lui pour longtemps. C'était un appartement vide exclusivement meublé de piles de cartons, qui devaient quitter les lieux le week-end suivant. J'étais moi-même en plein déménagement, cela nous a fait un sujet de conversation mondaine pendant environ quatre minutes. Il n'a pas dû attendre beaucoup plus pour aller à l'essentiel : il s'était mis en tête de suivre le « procès du 13-Novembre », il y voyait la matière d'un livre à venir, il souhaitait en attendant le raconter sous forme de chroniques hebdomadaires dans un journal. Son projet n'était pas beaucoup plus structuré que ça. Il faisait en gros l'effet d'un pianiste qui, pour préparer un concert monumental, cherche à s'imposer une discipline, un cadre dans lequel faire ses gammes, régulièrement et comme indépendamment de ses humeurs. Mais dans l'immédiat, il savait très bien ce qu'il voulait : se rendre au tribunal, chaque jour, comme d'autres vont « au bureau ». Au bout d'une demi-heure, j'étais dehors.

La façon dont Yannick Haenel venait, pour *Charlie Hebdo*, de couvrir le procès consacré aux attentats de janvier 2015, avait-elle donné des idées à Emmanuel Carrère ? La question du cadre et de la régularité, en tout cas, semblait essentielle pour lui : ce qu'il demandait avant tout, c'était qu'on lui garantisse une place fixe dans le journal, toujours de la même taille, quel que soit l'intérêt des débats, quelle que soit l'actualité par ailleurs. Nous sommes rapidement tombés d'accord sur un calibrage : 7 800 signes, à rendre au plus

tard chaque lundi matin. Ces 7 800 signes sont parfois devenus 8 000, voire 8 300[1], que nos maquettistes ont toujours réussi le prodige de faire entrer dans la double page qui lui était réservée, mais je n'ai jamais eu à les attendre. Travailler avec un journaliste comme Emmanuel Carrère, c'est travailler avec un journaliste parfait, qui met un point d'honneur à rendre chaque semaine une copie parfaite, parfaitement à l'heure, sans la moindre faute de syntaxe ni le moindre problème de lisibilité. Un journaliste qui, par-dessus le marché, répond au quart de tour quand on a un titre ou, cela arrive tout de même parfois, une retouche microscopique à lui suggérer. (Ces qualités-là peuvent avoir l'air élémentaires, voire médiocres ; tous les rédacteurs en chef du monde aimeraient pourtant, de temps en temps, qu'elles soient plus répandues dans la profession.)

⋆

Et voilà comment, chaque jour, avec ses coéquipiers de *L'Obs*, une endurance de marathonien et un épais carnet rouge dans lequel, parfois, il griffonne soudain quelque chose en cours d'audience, ce journaliste-là est allé se confiner au cœur de Paris, un cordon orange autour du cou, dans une grande boîte en bois blanc où il a passé dix mois mal assis. Comment, chaque semaine, du 2 septembre 2021 au 7 juillet 2022, il a détaillé pour les lecteurs de *L'Obs* la sale histoire, pleine de sang et de larmes, de ce maudit 13 novembre 2015. Et comment, pendant près d'un an, chacun de mes week-ends s'est terminé par un rituel qui me manque déjà : la relecture, à la loupe, d'environ 8 000 signes que m'envoyait Emmanuel Carrère.

Grégoire Leménager est directeur adjoint
de la rédaction de L'Obs.

1. Cette postface, pour donner une idée de ce que ça représente, compte elle-même 8 057 signes.

DU MÊME AUTEUR

Chez le même éditeur

Bravoure, Prix Passion 1984, Prix de la Vocation 1985

La Moustache, 1986

Le Détroit de Behring, Grand Prix de la science-fiction 1987, Prix Valery Larbaud 1987

Hors d'atteinte ?, Prix Kléber Haedens 1988

La Classe de neige, Prix Femina 1995

L'Adversaire, 2000

Un roman russe, 2007

L'Amie du jaguar, 2007 (première édition : Flammarion, 1983)

D'autres vies que la mienne, 2009

Limonov, Prix Renaudot, Prix des prix, Prix de la langue française, 2011

Le Royaume, Prix *Le Monde*, Meilleur livre de l'année – *Lire*, Lauréat du Palmarès 2014 *L'Express*, 2014

Il est avantageux d'avoir où aller, 2016

Yoga, 2020

Collectif, Emmanuel Carrère : faire effraction dans le réel, 2018

Chez d'autres éditeurs

Werner Herzog, Edilig, 1982

JE SUIS VIVANT ET VOUS ÊTES MORTS : Philip K. Dick, 1928-1982, Seuil, 1993

P.O.L

33, rue Saint-André-des-Arts, Paris 6e
www.pol-editeur.com

© P.O.L éditeur, 2022
© P.O.L éditeur, 2022 pour la version numérique

Cette édition électronique du livre *V13* d'Emmanuel Carrère a été réalisée le 29 juillet 2022 par les Éditions P.O.L.

Elle repose sur l'édition papier du même ouvrage (ISBN : 9782818056066)

Code Sodis : U46990 - ISBN : 9782818056073 - Numéro d'édition : 545790

Le format ePub a été préparé par Isako
www.isako.com
à partir de l'édition papier du même ouvrage.

Achevé d'imprimer en juillet 2022
par Normandie Roto Impression s.a.s.
N° d'édition : 545788
Dépôt légal : août 2022

Imprimé en France

Table des matières

Couverture

Présentation

Titre

Texte

LES VICTIMES

LE PREMIER JOUR

La rentrée

Le programme

La boîte

DANS LE BOX

L'appel

La liste des accusés

Une affaire de noms

Intérimaire

PARTIES CIVILES

Victimes par ricochet, témoins malheureux

La mythomane du Bataclan

LE CHACAL

Défense de rupture ?

Un fantôme

GRAND FRACAS FACIAL

Deux heures trente-huit minutes quarante- sept secondes

17 fragments de corps

Propagande
« C'est pas une blague »
MAIA, DU CARILLON
« OCCUPEZ-VOUS DES VIVANTS »
La voltigeuse et le rugbyman
L'accent de la vérité
NADIA
DANS LA FOSSE
ENCHEVÊTRÉS
Piétiner, être piétiné
Le mystère du bien
Simone Weil
L'OAS
CROISER LE REGARD
Bataclan, treizième jour
L'élu
À la maison
DEUX PÈRES
Les portes du dialogue
Défense de la haine
LES OUBLIÉS
Le cent trente et unième
L'écrou
LES ACCUSÉS
TROIS FRÈRES
« On n'est pas un peu sur les faits, là ? »
Molenbeek

Roulette russe
DÉBUT DE PARTIE
Les règles du jeu
Malfaiteurs terroristes, malfaiteurs tout court
Kamikaz
LA JOURNÉE DE HOLLANDE
Un débat
Un caillou dans la chaussure
L'avocat de la terreur
« DES INDIVIDUS VENUS DE NULLE PART »
Le point de vue du gendarme
Le point de vue de l'expert
Au Sham
En prison
Le livre depuis le début ?
LA SAISON ARIDE
Le café conspiratif
La gendarmerie de Vesoul
Les enquêteurs belges
Cinq chaises vides
TROIS STRAPONTINS DEVANT LE BOX
Loin de Molenbeek
« Des amis de papa ont fait de grosses bêtises »
Un plat de pâtes dans un abri de jardin
Nino et Marius
QU'EST-CE QUI EST LE PIRE ?
En garde à vue

Vérités et mensonges
Deux pères, encore
AU CAFÉ DES BÉGUINES
Faire tomber le T
« On lui a demandé »
« Les Clain, c'est bien »
« En courant vers ta proie tel un lion rugissant »
SOUS LE SOLEIL DU ROJAVA
« En vacances dans l'État islamique ? »
Dans le camp
Un dépotoir à jihadistes
TAQÎYA
Garder le silence
Un honnête homme
Body Snatchers
Les garçons de Léros
L'ÉPIDÉMIE DE SILENCE
Bakkali se tait
Ayari parle
Nadia écoute
UNE VIEILLE LOGE EN PLACOPLATRE POURRIE
La semaine du Covid
Une hypothèse
Clarisse au Bataclan
LE CONVOI DE LA MORT
L'accompagnateur
« Il faut arrêter la paranoïa »

Le chaudron

Dans la Clio

LE FOND DU FOND

Un cendrier vide ?

La troisième version

Le *road trip*

LOGISTIQUE DE LA TERREUR

Abdeslam roule

Les Magiciens du feu

Tête à claques

COMPTE À REBOURS

L'ordinateur de la rue Max-Roos

La Vie d'un honnête homme

Des canettes d'Oasis et un paquet de gâteaux à la frangipane

MOHAMED ABRINI JETTE LE MASQUE

Compliqué dans sa tête

« Pas par lâcheté… »

LES BASKETS ORANGE D'ABDELHAMID ABAAOUD

Le buisson conspiratif

Nadia sous l'autoroute

Hasna et Sonia

« Ce qui s'est passé dernièrement »

Le Corbillon

Légendes

LA DERNIÈRE VERSION DE SALAH ABDESLAM

Le toboggan

Le café d'angle

Le sale crash
La consolation
LES EXFILTREURS
Un numéro facile à retenir
Tétanisé
« Un peu abusé »
Mohamed Amri mange des œufs sur le plat
L'homme du dernier kilomètre
La mascotte
LA COUR
PARLONS ARGENT
Le nerf de la guerre
Le Prix des larmes
Le prix des mots
YOU CAN'T KILL ROCK'N'ROLL
« Ça va être compliqué. »
La haie d'honneur
L'intruse
Deux côtes cassées
ANGOISSE DE MORT IMMINENTE
La dernière minute
Faire du droit
Cent trente et une façons de mourir
Une citation
LES CHEVALIERS DU PÉNAL
Tuer l'adversaire ?
Se rendre à l'évidence ?

Manger les gros ?
Être le dernier à tendre la main ?
LE RIDEAU DÉCHIRÉ
Beau travail
Intime conviction
Extinction
LA SEMAINE DES PETITS
Un bruit de sabots
Sauter aux yeux
Aux yeux de qui ?
Ceux qui auraient dû et n'ont pas
La vie est belle
BAROUDS D'HONNEUR
Presque rien à espérer
Le lanceur de couteaux
Planante
La vraie perpétuité
Deux regrets
LA FIN
Dans la salle des Criées
Le général bègue
En haut des marches
On descend les marches
Aux Deux Palais
Les flashs
« C'était bien »
Allahu akbar

Remerciements

POSTFACE. UN JOURNALISTE *par Grégoire Leménager*

Du même auteur

Éditeur

Justification

Achevé d'imprimer